

***Bourbon-Lancy
(Saône-et-Loire)***

***Un atelier de figurines
en terre cuite gallo-romaines
(les fouilles du Breuil : 1985-1986)***

***par Micheline Rouvier-Jeanlin,
Martine Joly et Jean-Claude Notet***

DAF

Editions de la Maison des Sciences de l'Homme Paris

Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

Un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986)

Micheline Rouvier-Jeanlin, Martine Joly et Jean-Claude Notet

DOI : 10.4000/books.editionsmssh.35640
Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 1989
Date de mise en ligne : 15 juin 2022
Collection : Documents d'archéologie française
ISBN numérique : 978-2-7351-2577-7



<https://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN (Édition imprimée) : 978-2-7351-0373-7
Nombre de pages : 224

RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Rouvier-Jeanlin, Micheline, et al. *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1989, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmssh.35640>.

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2024.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Le format ePub est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

RÉSUMÉS

En 1985-86, des fouilles de sauvetage réalisées à la périphérie de la ville thermale gallo-romaine d'*AquaeBormonis* mettaient au jour un mobilier céramique exceptionnel : des centaines de figurines, d'archétypes et de moules dont beaucoup d'inédits attestaient l'existence d'un important atelier de production non encore localisé avec précision. Cet ouvrage en présente l'étude détaillée, éclairée par celle des structures exhumées et de l'ensemble du mobilier découvert : céramique plombifère et commune, sigillée, lampes dont la production sur place est probable ; amphores, monnaies, mobilier métallique et faune. Par les données chronologiques, typologiques et commerciales entièrement nouvelles qu'il apporte, ce volume constitue un outil

de travail indispensable non seulement aux céramologues mais à tout archéologue travaillant sur le monde gallo-romain.

In 1985-86, rescue excavations around the gallo-roman baths city of *Aquae Bormonis* brought to the surface exceptional ceramic material: hundreds of figurines, archetypes and casts, mostly original, prove the existence of a large workshop still to be precisely localized. This book is a synthetic study of these finds as well as of the structures and other types of material such as: common and glazed ceramic, terra sigillata, lamps (probably manufactured on the site); amphorae, coins, metallic and faunal material. Through the new chronological, typological and trading data exposed this volume is essential for people studying ceramic and any archaeologist working on the gallo-roman period.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Jean-Claude Notet

Introduction

1. Histoire du site antique et des fouilles

H. Louis

2. Les structures exhumées

Martine Joly

2.1. Introduction

2.2. Premier secteur (tableau I)

2.3. Deuxième secteur (tableau II)

2.4. Troisième secteur (tableau III)

2.5. Quatrième secteur

2.6. Conclusion

Annexe. Étude dendrochronologique

G. Lambert et C. Lavier

Introduction

Datation de la séquence

Datation du site

Conclusion

Première partie. Les Figurines en Terre Cuite

1. Introduction

2. Les divinités

2.1. Vénus

2.2. Minerve

2.3. Épona

2.4. Abondance

2.5. Les déesses-mères

2.6. Mercure

2.7. Les édicules

3. Les personnages

3.1. Les archétypes

3.2. Les personnages debout

3.3. Les personnages assis

3.4. Fragments indéterminés

3.5. Les bustes féminins

3.6. Divers

4. Les animaux et les fruits

- 4.1. Les quadrupèdes
- 4.2. Les reptiles
- 4.3. Les oiseaux
- 4.4. Les fruits

5. Les signatures

6. Les objets en stratigraphie

- 6.1. Introduction
- 6.2. Secteur 1
- 6.3. Secteur 3
- 6.4. Conclusion

7. Conclusion

8. Figures 15 à 44

Annexe I Glossaire

Annexe II Index thématique des figurines

Annexe III Analyse des moules

C. Lahanier, J.-M. Malfoy et Micheline Rouvier-Jeanlin

Liste des ateliers et leurs symboles

Deuxième partie. Le mobilier d'accompagnement

1. Introduction

2. La céramique sigillée

Jean-Claude Notet

- 2.1. Introduction
- 2.2. Typologie
- 2.3. Les marques
- 2.4. La sigillée ornée
- 2.5. Un nouveau centre producteur de sigillée
- 2.6. Un élément chronologique essentiel
- 2.7. La composition des moules et céramiques sigillées

3. La céramique plombifère

Jean-Claude Notet

- 3.1. Introduction
- 3.2. Étude du matériel
- 3.3. Conclusion

4. Les lampes

Jean-Claude Notet

- 4.1. Introduction
- 4.2. Étude du matériel
- 4.3. Conclusion

5. Les amphores

Jean-Claude Notet

- 5.1. Introduction
- 5.2. Les amphores gauloises
- 5.3. Les amphores ibériques
- 5.4. Conclusion

6. Les monnaies

Jean-Claude Notet et L. Popovitch

- 6.1. Introduction
- 6.2. Catalogue

7. Le mobilier métallique

J.-J. Bonnot et Jean-Claude Notet

- 7.1. Introduction
- 7.2. Petits objets et fragments métalliques
- 7.3. Les fibules (fig. 73)
- 7.4. Conclusion

8. La céramique commune

Martine Joly

- 8.1. Introduction
- 8.2. Premier secteur
- 8.3. Troisième secteur
- 8.4. Quatrième secteur
- 8.5. Conclusion

9. Objets isolés

Martine Joly et Jean-Claude Notet

- 9.1. La verrerie (fig. 96)
- 9.2. Objets en os (fig. 97)

Annexe La faune

C. Beck

Conclusion

Jean-Claude Notet

Bibliographie

Résumé

Abstract

Avant-propos

Jean-Claude Notet

p. 7-8

- 1 Cet ouvrage présente les découvertes exceptionnelles faites sur le site du Breuil à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) au cours d'un sauvetage intensif réalisé en 1985 et 1986 avant creusement et remplissage d'un lac artificiel. Ce plan d'eau reçoit, par l'intermédiaire du ruisseau de Borne, les eaux des sources thermales aux célèbres vertus anti-rhumatismales qui jaillissent à moins d'un kilomètre en amont. Il ne sera pas inutile dans cette brève introduction de donner quelques précisions sur le déroulement des recherches, en soulignant d'emblée l'importance du rôle des bénévoles dans la découverte du site, mais aussi dans les étapes ultérieures des travaux. Ces bénévoles constituent d'ailleurs un potentiel absolument indispensable à l'activité archéologique d'une région.
- 2 Les vestiges antiques, parfois monumentaux, ne sont pas rares à Bourbon-Lancy. Sur le quartier du Breuil, en bordure de la route de Moulins, la construction d'une grande surface commerciale avait déjà révélé en 1980 la présence de nombreux vestiges gallo-romains. Lorsqu'en novembre 1984 commencèrent dans le même secteur les terrassements nécessaires à l'aménagement d'un lac artificiel municipal, quelques amateurs, membres de l'association d'histoire locale « les Amis du Dardon », professeurs et élèves du collège, se mobilisèrent spontanément pour assurer la surveillance des travaux. La découverte de nombreux tessons incitait H. Louis, bien qu'encore néophyte, à accepter la responsabilité de cette tâche de surveillance, sur demande et avec le soutien de la direction des Antiquités historiques de Bourgogne. Tout au long de l'année 1985, des centaines de mètres cubes de déblais furent remués par ses élèves derrière les pelleteuses, dans le cadre d'un PAE (Projet d'Action Éducative), évitant ainsi la disparition assurée d'une masse considérable de mobilier archéologique. A l'occasion des décapages et de la pose d'un collecteur d'égoût, les premières observations stratigraphiques furent faites tant bien que mal, et les premières structures exhumées, profondes parfois de 2 m : alignements de pieux en bois, murs, puits¹. Mais aussi et surtout apparurent les premiers moules et figurines en terre blanche. Compte tenu de l'étendue à explorer et de la date de submersion annoncée, les bénévoles, déjà très sollicités, ne purent tout faire. Etant donné l'intérêt

exceptionnel revêtu par leurs découvertes, il fallut agir de toute urgence et en utilisant toutes les possibilités.

- 3 En réponse à mon cri d'alarme, Monsieur H. Gaillard de Semainville réussit, non sans mal, à mettre en place une convention de co-financement État-commune s'élevant à un peu plus de 200 000 F, et permettant en particulier le versement de vacations. Après un décapage mécanique, les fouilles de sauvetage méthodiques qui furent réalisées durant quatre mois par M. Joly sur des zones à structures d'habitat et par moi-même² sur des zones de remblais antiques riches en moules et figurines, permirent enfin de mieux saisir la complexité du site. Lorsque survint la mise en eau, au mois de novembre 1986, l'inachèvement de nos recherches suscita un sentiment bien légitime de frustration. Fort heureusement, l'assurance nous fut donnée que les vastes secteurs non fouillés ne seraient pas détruits, mais resteraient au fond du lac.
- 4 Tout est maintenant terminé, et le présent ouvrage consacre les efforts, parfois énormes, entrepris depuis deux ans par les différentes parties concernées. En tant que coordonnateur de l'opération de sauvetage puis de la publication, je voudrais rendre hommage à toutes les personnes et à tous les organismes ci-après mentionnés, qui ont eu l'amabilité de nous apporter au cours de nos travaux leur soutien physique, moral ou matériel. Souvent pressés et bousculés pour tenter de réduire au maximum les délais de publication, que toutes et tous, sans lesquels rien n'aurait été possible, reçoivent au nom de l'équipe tout entière, l'expression de ma profonde gratitude.

Qu'il me soit permis de remercier :

Pour la recherche sur le terrain

M. Gaillard de Semainville, directeur des Antiquités historiques de Bourgogne, pour le financement qu'il a pu obtenir et pour le soutien logistique de la circonscription ; M. le Maire de Bourbon-Lancy, pour l'aide matérielle que nous a apportée la municipalité ; Mme Vennetier de l'association locale « les Amis du Dardon », responsable des deux équipes de TUC, ainsi que son époux et tous les membres actifs de l'association, en particulier M. Larey ; la communauté scolaire du collège de Bourbon-Lancy, pour son PAE archéologique ; M. Joly, pour le travail remarquable qu'elle a fourni durant plusieurs mois en compagnie des TUC ; H. Louis, qui n'a jamais compté ni sa peine ni son temps malgré de nombreuses préoccupations ; le Conseil supérieur de la recherche archéologique, pour avoir bien voulu accepter la mise en sommeil des fouilles programmées de Gueugnon durant l'année 1986 ; l'équipe de TUC, dont certains membres n'ont pas hésité à faire du bénévolat ; La Physiophile de Montceau-les-Mines et particulièrement son restaurateur de mobilier archéologique Y. Billard, ainsi que J.-F. Thiely, chargé sur place de l'intendance ; la base archéologique du Mont Beuvray et son atelier graphique.

Pour les études, rapports et publications

M. Rouvier-Jeanlin qui a bien voulu accepter avec sa compétence habituelle la très lourde étude des figurines ; M. Joly, chargée en particulier de l'étude synthétique des structures et de la céramique commune ; C. Beck, pour son intéressant travail sur la faune ; G. Lambert et C. Lavier, pour leur excellente étude dendrochronologique ; C. Lahanier et J.-M. Malfoy, pour les analyses des moules par activation neutronique ; M. Picon, pour ses analyses de sigillée ; H. Louis, pour sa notice historique et ses recherches bibliographiques ; C. Bémont et S. Deyts, pour les renseignements et les conseils qu'elles ont bien voulu nous prodiguer ; le

Comité régional de recherche archéologique de Bourgogne (CRRAB), pour l'aide qu'il a bien voulu apporter au financement des analyses ; J.-J. Bonnot, pour son travail et ses magnifiques dessins de métaux ; D. Geoffroy, photographe à l'université de Dijon, ainsi que P. Barral, pour leurs très belles photographies des figurines ; P. Morel, pour sa participation très active aux dessins des figurines ; la circonscription des Antiquités historiques de Bourgogne, pour son soutien et son aide générale permanente ; le Musée de Berne, pour les renseignements importants qu'il a bien voulu nous communiquer sur ses collections de figurines ; F. Livet, TUC dessinateur de La Physiophile.

Je n'oublie pas non plus pour terminer, les collaborateurs qui ont participé occasionnellement ou indirectement à nos travaux et que nous ne pouvons tous citer. Qu'ils soient remerciés collectivement pour leur efficacité.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Au nombre de deux, ces puits renfermaient beaucoup de céramique (commune et sigillée) ainsi que des pièces de bois, mais, curieusement, ils n'ont livré ni moule, ni figurine.
2. Je ne laisserai pas passer cette occasion de rendre hommage à tous les fouilleurs chevronnés et bénévoles de l'équipe que je dirige (équipe montcellienne de La Physiophile) qui ont sacrifié durant toute l'année 1986, au profit de Bourbon-Lancy, les recherches programmées poursuivies d'ordinaire sur les ateliers de potiers de Gueugnon.

AUTEUR

Jean-Claude Notet

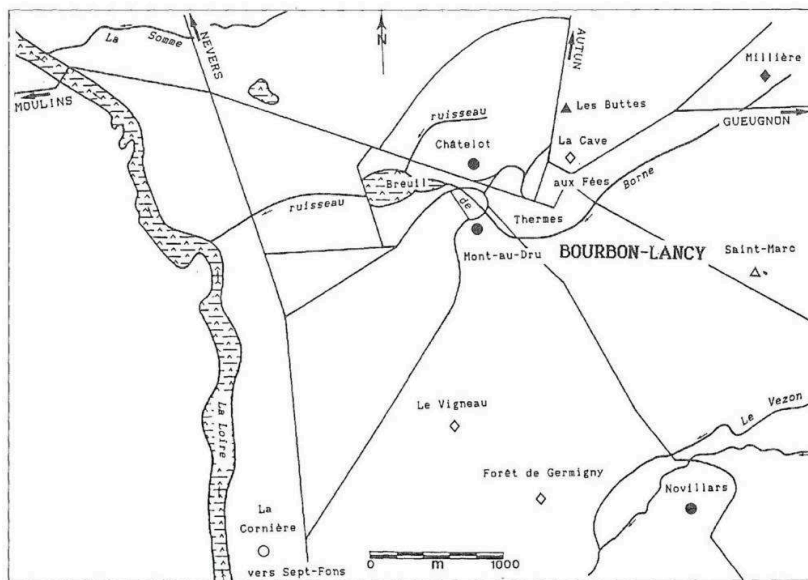
Introduction

1. Histoire du site antique et des fouilles

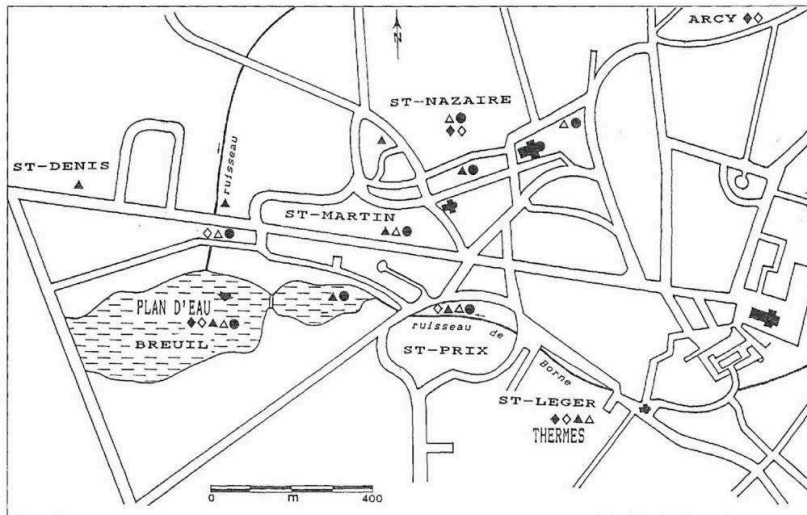
H. Louis

p. 11-13

- 1 Les fouilles archéologiques, qui furent menées d'une manière empirique de 1984 à 1985 et plus scientifiquement en 1986, ont permis d'affiner les connaissances déjà étendues que l'on avait sur la longue histoire de Bourbon-Lancy et des environs (fig. 1 et 2).



- Fig. 1 – Les vestiges antiques aux environs de Bourbon-Lancy.
 ◆ : borne milliaire ; ◇ : mégalithe, temple ; ▲ : tumulus ; △ : autel votif ;
 ● : monnaies ; ○ : silex.



● Fig. 2 – Les vestiges antiques à Bourbon-Lancy. ◆ : bronze ; ◇ : colonne, mur ; ▲ : figurines, moules ; △ : monnaies ; ● : sigillée ; anciennes paroisses.

- 2 C'est au docteur Robert que l'on doit les premières découvertes vers 1840 d'outillages paléolithiques : silex taillés à La Cornière, au Vigneau, à Mont-au-Dru, au Pimont. Ils sont visibles dans une des vitrines du musée Saint-Nazaire. « La densité et la variété des outils trouvés au Pimont permettent de croire qu'il y eut là un atelier »¹. Dans les bassins qui recevaient les eaux thermales, le docteur Robert pêcha des haches de pierre polie, elles aussi déposées au musée Saint-Nazaire. Du Néolithique encore, on possède quelques monuments mégalithiques à Fly (commune de Chalmoux). Ils offrent un mélange de roches entassées faisant penser, les uns à des dolmens, les autres à des pyramides. La main de l'homme y a laissé des entailles profondes de 5 à 6 cm alignées et groupées par trois, et les faces de certains blocs sont nettement aplanies, Les légendes qui se rattachent à ces mégalithes ont pu être qualifiées de préceltiques (Lacaze-Gaillard 1983). Louis Lagrost (Lagrost nos 57, 64 et 66) recense de nombreux autres mégalithes dans notre région : Dompierre, Pierrefitte, Chirac, Chalmoux, Mont, Maltat et Tazilly ; ces deux derniers seront d'ailleurs réérigés. Dans la forêt de Germigny, près du château du Vigneau, jusqu'en 1938 on pouvait faire osciller une énorme pierre simplement en la touchant avec le doigt. Près de là on signalait un menhir, présentant dans sa partie supérieure la forme d'une figure humaine (AMB). Enfin, sur la colline dominant Bourbon, au lieu-dit la Cave-aux-Fées, on aurait découvert une galerie souterraine, tortueuse et murée (AMB : 34) qui a été interprétée comme le reste d'un temple celte supplanté ensuite par un temple romain ; c'est là qu'on a mis au jour l'inscription SACRVM APOLLINI DECATVM signalée par l'abbé Courtépée.
- 3 Vers 1870, sur l'autre rive de la Loire, en creusant des fossés pour drainer les tourbières, les moines de Sept-Fons mirent « au jour des pieux à peine ébauchés [...] restes d'habitations préhistoriques [...]. Le père Benoit découvrit non loin de là des instruments de terre cuite que les archéologues déclarèrent contemporains des pilotis, une hache en pierre polie et des débris de poterie toute primitive. D'autres fouilles exhumèrent une grande quantité d'ossements humains et des fragments d'urnes funéraires »². La densité des traces de l'occupation préhistorique vient renforcer la thèse de l'importance du couloir ligérien au Néolithique.

- 4 Outre ce que pourrait révéler la toponymie –Gléné, Le Breuil, Mont-au-Dru...– les Celtes nous ont laissé aussi des monnaies en quantité. Quatre cents monnaies éduennes ont été trouvées au fond d'un vase déterré le long du ruisseau de Vezon en 1878 par Rossignol³. Les deux cents pièces qu'il a pu observer (Rossignol 1879) étaient toutes du même type : pièces d'argent d'environ 2 g, de 11 à 12 mm de diamètre, dont l'avvers, convexe, porte une figure casquée et imberbe, et le revers, concave et mieux conservé, un cheval au galop. Une vingtaine d'entre elles portaient une inscription. Les textes mentionnent d'autres trouvailles dans les fondations de la piscine thermale, dans les vignes de Saint-Martin, à Mont-au-Dru, à Montplaisir, dans la source du Lymbe, dans les fondations du nouvel hospice (AMB : 41, Compin 1903). Aux Buttes, un tumulus fournit un rasoir, des fragments de bracelets et des haches en bronze⁴. Des pilotis, des traces de huttes rondes, des chenêts d'argile, ont été repérés par l'équipe qui a fouillé en 1980 l'emplacement de la grande surface commerciale, près de l'actuel plan d'eau (Colomier 1980). Enfin, les Celtes ont laissé Borvo et Damona comme dieux tutélaires de la cité, dieux que les Romains assimilèrent rapidement en les citant très souvent dans les ex-voto que l'on a trouvés près de la station thermale (Boirot GH).
- 5 L'occupation romaine fut massive et fonda définitivement un centre urbain autour des sources : les *Aquae Bormonis*. Les thermes furent aménagés, mais les bains et les piscines de marbre décrits par Aubery (Aubery 1604), Ban (Ban 1618) ou Comiers ont disparu. Il ne reste rien de la basilique ; seule demeure l'inscription la consacrant à Borvo et Damona (Compin 1903). Cependant, on utilise encore aujourd'hui les égoûts bimillénaires. Des colonnes, comme celle découverte en 1968 à Saint-Prix et érigée dans le jardin de la Collégiale, des statues, de nombreuses inscriptions sauvées durant le XIX^e s., attestent l'importance de la colonisation romaine centrée sur les eaux. Eaux chaudes qu'Eumène, rhéteur des écoles d'Autun, signalait à Constantin en 309 : « Elles sont aussi limpides que des eaux froides » (Boirot GH).
- 6 La cité s'étendit sur les collines environnantes : un temple était consacré à Apollon vers la Cave-aux-Fées (voir l'inscription citée plus haut). Un autre temple à Saint-Martin (Boirot GH) correspondait au quartier des artisans où l'on a retrouvé des enduits peints gallo-romains (Uffler 1969). La stèle funéraire du peintre Diogène Albinus, conservée au musée Saint-Nazaire, et les marbres qui l'accompagnent indiquent un lieu de culte païen que les disciples de saint Martin transformèrent en sanctuaire chrétien. Le docteur Compin pense qu'il s'agit d'un peintre du I^{er} s.
- 7 Les hauteurs du Châtelet et de Chanteau recélaient aussi des vestiges de l'occupation romaine (Forest 1968). Torses de marbre et statues de calcaire se trouvent au musée d'Autun. A l'attrait qu'exerçaient les eaux thermales, il faut ajouter le rôle de carrefour que joua Bourbon à ses débuts. La voie romaine qui longeait la Loire sur sa rive droite croisait celle qui, venant d'Autun, franchissait le fleuve vers Gilly. Certains auteurs (Compin 1903, Lacaze-Gaillard 1983) signalent d'autres voies romaines se dirigeant soit vers Saint-Seine, soit vers Toulon-sur-Arroux par Minières (borne milliaire ?), soit vers Chalmoux par la vieille route. La conjonction de ces deux facteurs économiques que sont les communications et le thermalisme justifie le développement de quartiers artisanaux, voire préindustriels.
- 8 Les fouilles de l'abbé Melin et M. Bertrand, en 1892, ont déjà permis d'émettre l'hypothèse que des ateliers de coroplastes produisaient dès le premier siècle, dans les environs du Châtelet (Melin, Bertrand 1892). Près de 120 objets ou ensembles d'objets furent découverts, certains dans un puits de la vigne du Chapitre, aujourd'hui propriété

Vanier, au Châtelot. Carreaux de fer aciéré voisinaient avec des cruches de terre cuite, des vases, des chaudrons et des clés en bronze. Une soixantaine de figurines et de moules furent mis au jour dans des remblais voisins du puits. Quantité d'objets divers sont mentionnés dans le rapport de fouilles ; ils ont été recueillis sans doute par les terrassiers, de part et d'autre de la route de Moulins⁵.

- 9 Les vitrines du musée Saint-Nazaire consacrées à cet artisanat, si intéressantes qu'elles soient, ne renferment que peu de moules. Aussi, lorsqu'en 1984 furent trouvés des débris de moules et une tête d'enfant surcuite, grandit l'espoir de confirmer la présence d'ateliers de coroplastes, d'autant qu'on dit que tout près, lors de la construction des maisons du Coteau justement situées entre le ruisseau de Borne et le Châtelot, des fours auraient été détruits.
- 10 La plus récente des monnaies recueillies par les archéologues de 1892 porte l'effigie de Magnence. Ce serait donc dans la première moitié du IV^e s. que la cité gallo-romaine dédiée à Borvo aurait été détruite. La christianisation acheva d'enfourer les derniers vestiges.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. AMB : Archives Max Boirot : Histoire de Bourbon-Lancy. Inédit, déposé en mairie de Bourbon, suite à un achat de la municipalité.
2. D'après Firmin Lamy : Notre-Dame de Sept-Fons.
3. Rossignol, ancien conservateur du musée des Antiquités nationales (MAN) de Saint-Germain-en-Laye, était le grand-père de Max Boirot.
4. Vitrine n° 2 du musée Saint-Nazaire. Le reste a été envoyé au MAN de Saint-Germain.
5. La plupart des objets se trouvent aujourd'hui dans les réserves de la Société d'émulation du Bourbonnais. Mme Vennetier, présidente de l'antenne locale des Amis du Dardon, a réussi à obtenir des moulages.

RÉSUMÉS

De nombreux vestiges pré- et protohistoriques ont été recensés depuis le siècle dernier dans différents quartiers de Bourbon-Lancy et dans la région voisine (outillage paléolithique, haches polies néolithiques, mégalithes, poterie primitive, urnes funéraires) et contribuent à renforcer la thèse du couloir ligérien néolithique. Un tumulus ainsi que de nombreuses monnaies éduennes confirment la probabilité d'une occupation celtique qui transparait aussi dans la toponymie locale. Cependant, les structures et vestiges les plus abondants datent de l'époque gallo-romaine. Enfouis en masse dans le sous-sol, ils témoignent de l'ampleur de l'urbanisation romaine centrée sur le thermalisme, ainsi que de l'assimilation rapide des dieux celtes tutélaires de la cité, Borvo et Damona (vastes égouts monumentaux toujours en service, deux temples sur les coteaux voisins). En 1892, les fouilles de Melin et Bertrand ont apporté la quasi-certitude que des figurines en terre cuite avaient été moulées à Bourbon. L'existence simultanée des eaux thermales et d'un carrefour routier suffit à justifier le développement local d'un artisanat, vraisemblablement varié. La destruction de la cité semble remonter au milieu du IV^e s. de n. è.

Numerous pre and protohistorical finds were located during the last century in Bourbon-Lancy and its vicinity (paleolithic tools, neolithic axes, megaliths, ceramics, funerary urns) and help to affirm the thesis of the neolithic corridor of the Loire river. A barrow and several coins, as well as the local toponymy, are evidence of a Celtic occupation.

Most of the buried structures and remains are gallo-roman ; they are the witnesses of the extent of the Roman urbanization, focused on baths, and of rapid assimilation of the Celtic gods (Borvo and Damona) (monumental sewers still in use, two temples on a nearby hill). Thanks to the 1892 excavations, Melin and Bertrand demonstrated that terracotta statuettes were cast in Bourbon. The coexistence of baths and roads justifies the expansion of a local craft. The city seems to have been destroyed in the middle of the 4th century.

AUTEUR

H. Louis

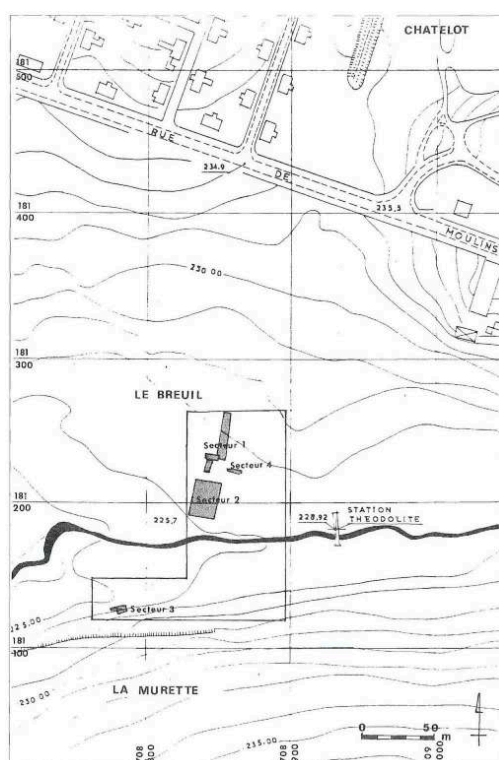
2. Les structures exhumées

Martine Joly

p. 14-21

2.1. Introduction

- 1 Il convient tout d'abord de préciser que la zone archéologique révélée par les terrassements des engins couvrait plusieurs hectares. Quatre secteurs (**fig. 3**) ont été choisis pour une intervention d'urgence en fonction de l'intérêt sensible des vestiges mis au jour.



● **Fig. 3** – Localisation de la zone surveillée sur le cadastre et situation des 4 secteurs de fouille, e = 1/2000.

Relevé : J.-F. Enault, A. Mailler. Dessin : J.-F. Enault.

2.2. Premier secteur (tableau I)

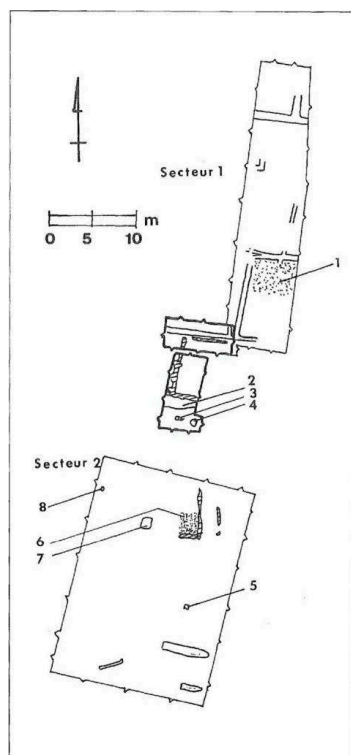
- 2 Plusieurs phases de l'occupation humaine du site ont été mises en évidence par la fouille dans ce secteur.

	sigillée	plombifère	figurines	verrerie	monnaies
1	I ^{er} s. La Grauf. Lezoux				
2	I ^{er} s. et II ^e s. P. HERTORIUS (fig. 55, n° 26) : fin I ^{er} s. OF PRIM : milieu I ^{er} s. (fig. 55, n° 30)	1 ^{re} moitié du I ^{er} s. (fig. 63, n° 17) I ^{er} -II ^e s	fgt. poule : Claude-Tib. fgt. pers.: > 2 ^e moitié du I ^{er} s.	fgt. coupe côtelée : I ^{er} ou II ^e s. <i>millefiori</i> : (fig. 96, nos 4 et 5) fgt. de bouteille ? (fig. 96, n° 2) : I ^{er} ou II ^e s.	I ^{er} s. ?
3	I ^{er} et II ^e s.		tête fém. : I ^{er} s. tête oiseau		potin Commode

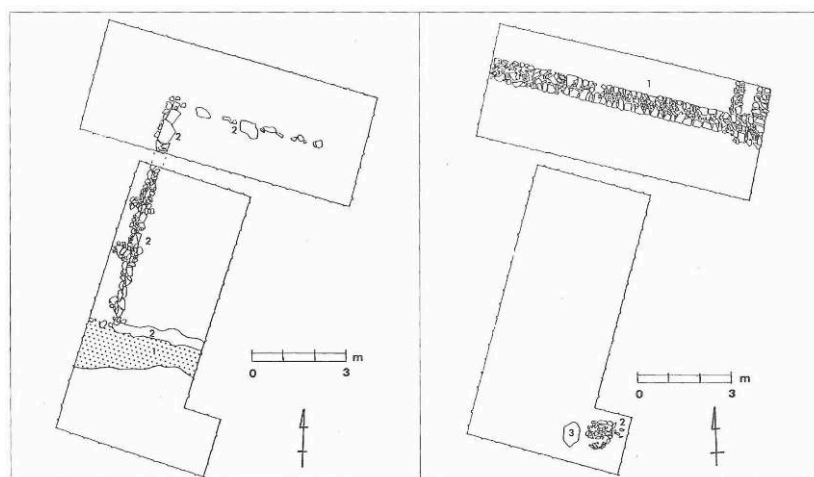
● **Tableau I** – Matériel d'accompagnement du premier secteur. –

1. 1^{re} couche d'occupation, première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. – 2. Couche d'incendie, début ou première moitié du II^e s. – 3. Couche d'abandon, deuxième moitié ou fin du II^e s,

- 3 La plus ancienne implantation repérée là peut être datée de la 1^{re} moitié du I^{er} s. ap. J.-C.; elle correspond à une couche sableuse grise riche en matériel céramique et osseux, associée à un lambeau de sol formé de petites pierres calcaires compactées. Cette couche se trouvait directement au contact du sol géologique, une argile grise chargée de nodules ferrugineux.
- 4 Ce premier niveau a été perturbé par l'établissement d'une construction dont seul subsistait le soubassement. Celui-ci se présentait sous la forme d'un assemblage de blocs de pierre bruts posés à même le substrat argileux et dessinant un plan orthogonal à trois côtés (**fig. 4 et 5**). Comportant de une à trois assises, pour une hauteur moyenne de 0,40 m, et une largeur moyenne de 0,40 m, ce soubassement supportait sans doute à l'origine des parois en matériaux putrescibles, Un remblai argileux mis au jour de part et d'autre des bases pierreuses devait avoir pour objet de maintenir ces fondations précaires et d'assurer la stabilité de la construction. Par ailleurs, le plan ouvert de cette installation semble correspondre à l'arrachement des fondations sur un côté (on aurait pu penser également à un appentis largement ouvert), ce que suggère également l'absence des niveaux de sol en relation avec les substructions.

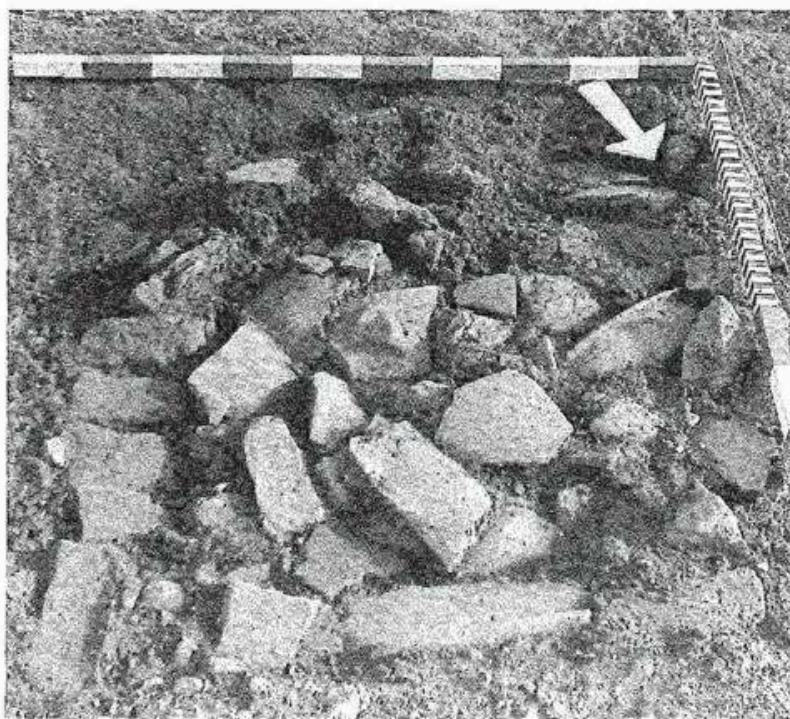


- **Fig. 4** – Secteurs 1 et 2, localisation des structures. limite de sondage.
- 1. Pavage de galets.
 - 2. Lambeau de sol en pierres concassées.
 - 3. Plaque rubéfiée.
 - 4. Structure en tessons de tuiles, de *dolia* et d’amphores.
 - 5. Base de colonne.
 - 6. Niveau de sol (gravillons et terre battus).
 - 7. Structure en tessons de tuiles, de *dolia* et d’amphores.
 - 8. Fragment de fût de colonne, e = 1/500.



- **Fig. 5** (à gauche) – Secteur 1, structures du 1^{er} s. ap. J.-G. – 1. Lambeau de sol en pierres concassées de la première moitié du 1^{er} s. – 2. Soubassement en pierres de la deuxième moitié du 1^{er} s. e = 1/100.
- **Fig. 6** (à droite) – Secteur 1, structures de la première moitié du II^e s. – 1. Mur arasé. – 2. Structure en tessons de tuiles, de *dolia* et d’amphores. – 3. Plaque rubéfiée, e = 1/100.

- 5 Cette deuxième occupation (**fig. 6**) peut être cernée chronologiquement grâce à la position stratigraphique des vestiges découverts, scellés par une couche d'incendie dont le matériel est attribuable à la première moitié du II^e s. ap. J.-C.
- 6 La dernière phase est représentée essentiellement par un ensemble de murs dont les arases affleuraient par endroits après le décapage mécanique. Le plan de cet ensemble, en raison des aléas de la fouille, n'a pu être établi avec précision et demeure incomplet. En général, il ne subsistait des murs que leurs fondations qui ne présentaient d'ailleurs aucune différence de construction avec les élévations, comme on a pu l'observer lorsqu'une partie de celles-ci était conservée¹. D'une largeur moyenne de 0,60 m, les murs, montés en pierres grises calcaires², sont à double parement avec remplissage interne. Un sondage a permis d'observer qu'ils traversaient la couche d'incendie de la première moitié du II^e s. et la couche d'occupation de la première moitié du I^{er} s. pour prendre appui sur le substrat argileux.
- 7 Outre le pavage de galets (**fig. 4, n° 1**), une petite structure associant un aménagement carré en tuiles et tessons d'amphores et de *dolia* (**fig. 7**), et une plaque rubéfiée (**fig. 4, nos 3 et 4**) peut être mise en relation, en raison de sa position stratigraphique, avec cet ensemble de murs. Il s'agit visiblement d'une aire de chauffe à usage domestique. Le matériel archéologique associé, constitué pour l'essentiel de vaisselle de table (poteries sigillées et surtout communes) et d'un chenet en terre cuite en très mauvais état, renforce cette hypothèse.



● **Fig. 7** – Secteur 1. Structure en tessons de tuiles, de *dolia* et d'amphores.

- 8 Cette dernière phase, caractérisée par l'établissement de plusieurs bâtiments en pierre a été relativement brève. En effet, la couche de démolition, présente sur tout le site, permet de situer son abandon dans la seconde moitié ou à la fin du II^e s.

2.3. Deuxième secteur (tableau II)

- 9 La fouille de ce secteur, contigu au secteur 1, a été effectuée par J.-C. Notet et son équipe³. Cette partie du site a livré la quasi-totalité des figurines et des moules en terre blanche. Lors de leur découverte, il n'avait pas été possible d'établir les circonstances de leur enfouissement. La fouille dans ce secteur a permis d'établir que ce gisement de fragments de figurines n'est pas directement lié à une structure ou à des substructions antiques ; il constituait en fait la matière principale d'un remblai vraisemblablement apporté progressivement au cours du I^{er} s. ap. J.-C. (d'après le matériel qui accompagnait les fragments de moules et de figurines) afin d'assainir cet endroit marécageux. Il n'est donc pas possible d'évoquer une zone dépotoir d'artisans potiers dans la mesure où le matériel formant cet ensemble se trouve en position secondaire. L'étude typologique devrait permettre d'établir s'il s'agit d'un lot homogène ou non.

	sigillée	plombifère	figurines	verrerie	monnaies
4	DAMONI La Grauf., vers 50				potin de l'indépendance Auguste et Agrippa, vers 18 av. J.-C. Tibère, 10
5	nombreux fgts. de Drag. 27 de Lezoux tête de lion (Drag. 45, Lezoux)				Hadrien, 118 Sept. Sev., 197 Auguste et Agrippa monnaie en argent de Trajan, 105

● **Tableau II** – Matériel d'accompagnement du deuxième secteur. –
4. Remblai le plus ancien (glaise noire). – 5. Couche d'abandon, II^e s.

- 10 Dans ce secteur le plus ancien remblai a été repéré dans deux petits sondages. Situé au-dessus de l'argile vierge, c'est un niveau argileux riche en charbons de bois, contenant du matériel dont la chronologie s'étend de La Tène III au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.
- 11 Par ailleurs, deux alignements d'une seule assise de pierres sèches ont été dégagés (**fig. 4**). Leur plan est incomplet à cause d'arrachements anciens. Le premier alignement dessine un angle droit et est associé à une surface en gravillons et terre battue (**fig. 4, n° 6**). Ces alignements sont comparables à ceux du secteur 1 –il s'agit également de bases de constructions en matériaux putrescibles– mais non contemporains, leur position stratigraphique les rattache en effet à la dernière phase d'occupation du site. Un aménagement en tuiles (à rapprocher de l'aire de chauffe en tuiles et tessons d'amphores du secteur 1) appartient également à cette période (**fig. 4, n° 7**). La couche de démolition de la fin du II^e s. recouvrait ces structures ainsi que des lambeaux de murs, dont les limites restent floues, et renfermait un fragment de fût de colonne (**fig. 4, n° 8**). Une base de colonne a été retrouvée quelques mètres plus loin dans une masse cendreuse (**fig. 4, n° 5**).

2.4. Troisième secteur (tableau III)

- 12 Ce secteur est situé au sud du ruisseau du Borne, à un endroit où des vestiges ont été mis au jour par les derniers décapages des bulldozers vers la fin de la période prévue pour la fouille.

	sigillée	plombifère	figurines	verrerie	monnaies
6	I ^{er} et fin I ^{er} s.	fig. 63, n° 20	1/2 Vénus coq « combattant » ex-voto		
7	I ^{er} et déb. II ^e s.	fig. 63, n° 22	chignon, Tibère ex-voto, I ^{er} s. pointe d'édicule, I ^{er} s. fgt. à godrons fgt. oiseau queue plate d'oiseau et socle tête de Vénus		
8	I ^{er} et II ^e s. OF LICN, 35-70 (fig. 55, n°15)		fgt. tête de chien lézard, I ^{er} s. fgt. d'aile du I ^{er} s. jambe fgt. socle plat, 2 ^e moitié I ^{er} s.- début II ^e s. chien, 50-60 Vénus, Tibère-Claude moule signé BODUA moule de taureau		
9	I ^{er} s.		tête de canard socle d'oiseau		

● **Tableau III** – Matériel d'accompagnement du troisième secteur. –

6. 1^{re} couche d'occupation, I^{er} s. – **7.** Tache cendreuse, début II^e s. –

8. 2^e couche d'occupation, 1^{re} moitié du II^e s. – **9.** Couche d'abandon, II^e s.

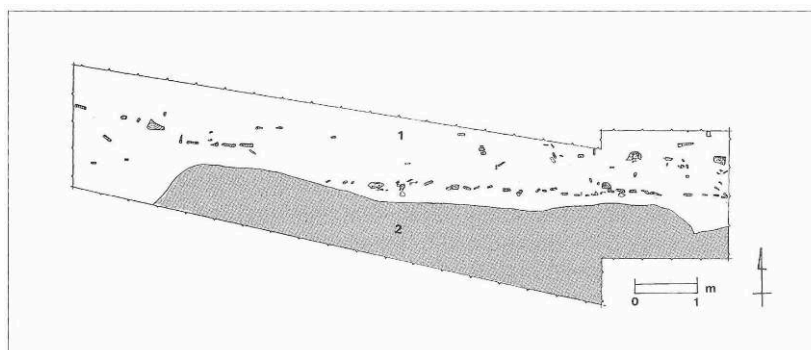
- 13 L'occupation la plus ancienne est représentée par une couche de sable brun contenant de nombreux fragments de céramiques et d'os datables du I^{er} s. ap. J.-C. Elle avait été perturbée par l'installation de soubassements en grosses pierres sèches comparables à ceux mis au jour dans les deux premiers secteurs (voir ci-dessus). Une large tache cendreuse et un aménagement rectangulaire en fragments de tuiles posés à plat ayant servi de base à un foyer sont à mettre en relation avec les constructions en matériaux légers qui s'élevaient à cet endroit. Un niveau d'occupation contemporain (couche de glaise marron comportant un matériel archéologique diversifié : céramique, os, moules et figurines en terre blanche) permet de dater ces structures de la première moitié du II^e s. La couche d'abandon du II^e s. est également présente ici.

2.5. Quatrième secteur

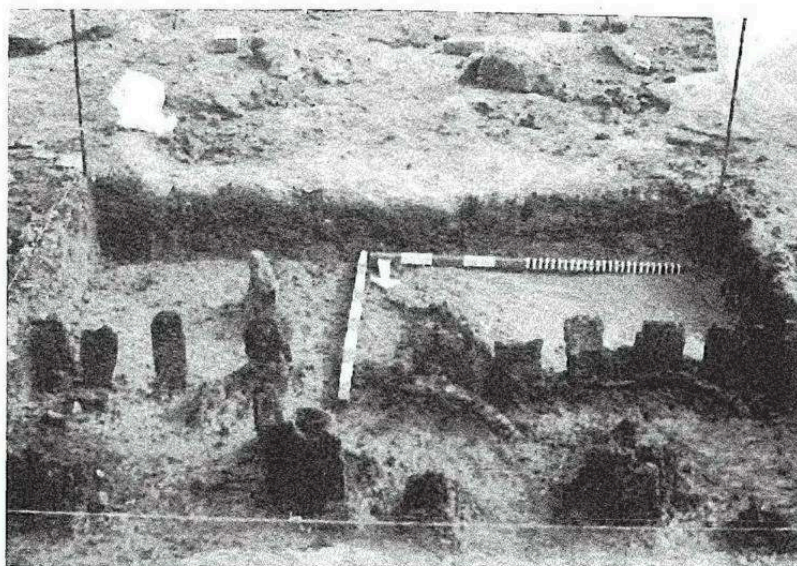
- 14 Dans cette zone marécageuse, proche du ruisseau du Borne, notre intervention a surtout consisté à relever et prélever pour analyse des pieux en bois qui émergeaient de la vase. Deux ensembles peuvent être distingués :

- le premier ensemble, dans le ruisseau, se présentait sous la forme de pieux très espacés qui ne dessinaient pas de plan précis. De forme circulaire, ils étaient conservés sur environ 40 cm de haut. Aucune couche, aucun matériel archéologique ne leur est rattachable ;

- le deuxième ensemble, plus intéressant, était constitué de 45 pieux dessinant un double alignement (**fig. 8 et 9**). De forme généralement rectangulaire (10 à 20 cm x 4 cm), conservés sur une hauteur de 20 cm avec une base en biseau de 15 cm, ils étaient enfoncés dans l'argile vierge. Par ailleurs, cette structure en bois délimitait au nord une couche d'occupation noire argileuse riche en os et poteries datées d'après les analyses dendrochronologiques (cf. annexe) du premier tiers du 1^{er} s. ap. (entre 5 et 35 ap. J.-C., vraisemblablement 12 ap. J.-C.), tandis qu'au sud on rencontrait de l'argile gris clair dans laquelle le matériel était quasiment inexistant. La destination de cet ensemble est incertaine (structure d'habitat sans doute, peut-être palissade avec des fosses détritiques ?).



● **Fig. 8** – Secteur 4. – 1. Couche d'occupation du premier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. – 2. Couche argileuse grise (substrat), pieu en bois. e = 1/50.



● **Fig. 9** – Secteur 4. Détail du double alignement de pieux en bois.

2.6. Conclusion

- 15 La surface limitée de la fouille invite à distinguer avec prudence les remaniements ou aménagements secondaires, limités dans l'espace et dans le temps, des grandes phases de l'occupation du site.

- 16 Les faits suivants semblent bien établis : l'implantation humaine commence au début du 1^{er} s. ap. J.-C. et se termine à la fin du 11^e s. Les différents sondages ont permis de constater la continuité, sur la plus grande partie du site, de deux couches d'occupation, l'une du 1^{er} s. ap. J.-C., l'autre de la première moitié du 11^e s. Au 1^{er} s., seules des structures en bois dont la finalité reste inconnue (secteur 4) et des soubassements en pierres sèches sur lesquels s'élevaient des parois en matériaux légers (secteur 1) ont été repérés.
- 17 Au 11^e s., on observe également la présence de constructions en matières putrescibles et d'aires de foyers domestiques (secteur 1, 2 et 3). La principale nouveauté réside dans l'apparition de bâtiments avec des murs maçonnés qui semblent concentrés dans la partie nord-est du site.
- 18 Par ailleurs, l'aménagement du site à toutes les époques se caractérise par de profonds remaniements, et l'apport de remblais (en quantité grandissante à mesure qu'on approche du ruisseau) pour assainir cette zone marécageuse.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. C'est le cas au nord-est de ce secteur où un pavage de galets était associé aux constructions (fig. 4, n° 1).
2. Ces pierres proviennent peut-être de la carrière de Maltat, située à quelques km d'ici.
3. Les lignes concernant ce secteur font la synthèse du rapport de fouille.

RÉSUMÉS

Le site, couvrant plusieurs hectares, n'a été exploré que ponctuellement. La fouille dans quatre grands secteurs a mis en évidence une occupation humaine durant les 1^{er} et 11^e s. ap. J.-C. Les vestiges découverts appartiennent à un quartier d'habitation en rapport avec l'atelier de coroplastes (et sans doute de potiers) tout proche.

The site has not been entirely excavated, as it covers several acres, but was divided in 4 main excavation areas. The human occupation dates back to the 1st and 11th centuries. The remains show a residential area linked to a close by terracotta workshop.

AUTEUR

Martine Joly

Annexe. Étude dendrochronologique

G. Lambert et C. Lavier

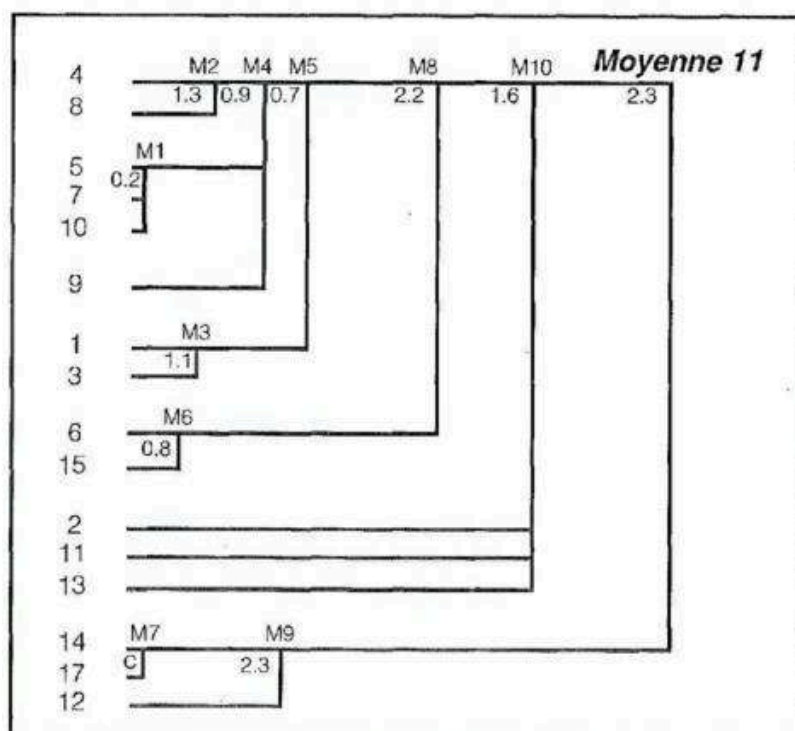
p. 22-29

Introduction

- 1 Seize bois du site de Bourbon-Lancy (numérotés de 1 à 17, le numéro 16 manque) (**tableaux IV et V**) ont été intercorrélés pour donner une séquence moyenne dendrochronologique unique appelée M11 (Bourbon-Lancy 11 ou Bourbon-Lancy M11) (**tableau VI**). Cette séquence, qui comporte 326 cernes consécutifs, est un excellent document dendrochronologique et sa datation a été obtenue largement au-delà de la quasi-certitude usuelle. La datation ne concerne que la partie orientale du secteur fouillé.

Composants	N° des échantillons	Nombre de cernes mesurés	Présence de la moelle	Datations relatives		Début de l'aubier	Présence de cambium	Datations absolues	
				Début	Fin			Début	Fin
1	2	132	·	1	132	·	<i>n é a n t</i>	-313	-182
2	4	218	·	49	266	·		-265	-48
3	11	31	m	266	296	·		-48	-18
4	1	176	·	123	298	·		-191	-16
5	9	111	·	188	298	·		-126	-16
6	10	158	·	142	299	·		-172	-15
7	13	21	·	279	299	·		-35	-15
8	6	101	·	202	302	·		-112	-12
9	3	160	·	145	304	·		-169	-10
10	7	169	·	137	305	·		-177	-9
11	8	176	·	133	308	·		-181	-6
12	15	45	·	264	308	·		-50	-6
13	17	73	·	238	310	·		-76	-4
14	12	36	·	287	322	·		-27	9
15	5	118	·	188	305	294		-126	-9
16	14	48	·	278	325	324		-36	12

● **Tableau IV** – Liste des composants de la moyenne 11. Genre végétal : Chêne.



● **Tableau V** – Groupements dendrochronologiques. Genre végétal : Chêne.

Genre végétal	: chêne								
Longueur	: 325 ans								
Origine	: 313 av.J.C.								
Terme	: 12 ap.J.C.								
<i> Valeurs en 1/100 mm</i>									
	100	79	94	84	106	101	128	81	75
131	132	125	144	101	124	132	98	175	104
165	158	129	136	122	116	118	97	95	134
114	97	87	109	93	113	141	125	143	292
204	138	105	111	111	72	148	137	111	122
100	85	80	93	93	72	76	73	63	66
84	74	90	82	69	87	86	103	86	90
77	72	76	83	86	93	80	73	81	76
76	71	80	67	66	70	61	68	64	70
76	64	61	69	61	48	60	58	62	69
54	44	53	63	56	52	61	57	51	55
50	63	66	65	66	64	53	62	61	57
49	49	51	55	51	57	52	55	51	51
51	55	51	69	56	50	49	53	60	165
/60	/57	57	59	55	/75	/57	/45	56	64
63	/50	/59	/65	/63	60	59	60	60	/51
/58	/72	/66	/64	52	/61	65	67	/60	60
/73	66	/68	/66	/79	/67	/95	/79	72	/80
/66	/108	/78	72	/116	/76	75	88	111	/84
/128	/85	/102	/83	82	84	/70	70	/81	/74
76	/82	/100	100	/79	/92	93	101	94	93
/81	/89	/113	/135	/94	90	/110	106	/99	104
99	/87	/89	97	/112	/102	95	/86	/104	/86
87	/80	79	78	/85	/87	/75	/96	97	85
90	/99	92	86	80	80	79	/101	100	88
86	82	87	82	80	84	82	87	81	73
81	/77	/89	88	/98	/79	/104	91	96	113
/103	/131	/93	110	114	/102	114	117	126	144
166	157	163	/122	127	/149	/149	/138	163	/124
/151	129	134	154	125	/163	174	178	/201	/226
225	202	171	207	185	144	/126	136	104	100
170	140	150	139	185	187	168	176	137	94
90	135	292	399	278					
<i>Qualité des signatures : / :</i>									
Nombre de signatures	: 76								
Taux des signatures	: 45,5 %								
Début des signatures	: 40								
Fin des signatures	: 307								

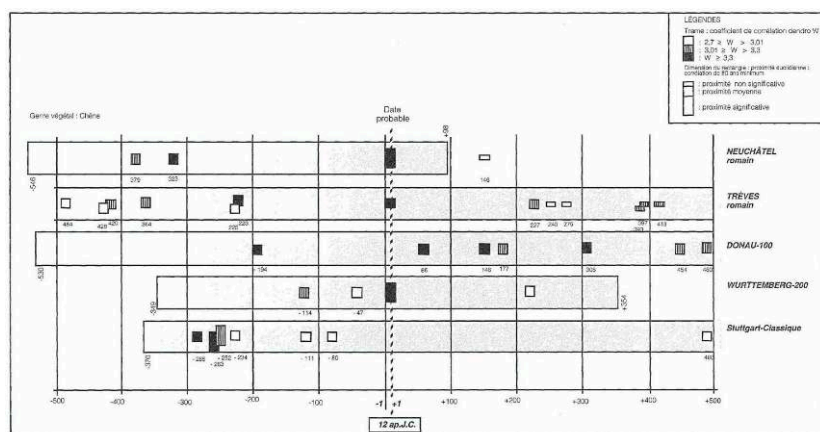
● **Tableau VI** – Séquence moyenne dendrochronologique ou M11.

- 2 Cependant, les échantillons étaient en très mauvais état, spongieux et très altérés à leur périphérie. Nous n'avons pu observer l'aubier que sur deux des seize pièces analysées. Et, même dans ces deux cas, l'aubier est abîmé et les derniers cernes sous l'écorce ont

disparu. Or le dernier cerne sous l'écorce est celui qui donne la date d'abattage de l'arbre. Aussi, bien que la date du dernier cerne étudié (le cerne 326 de la séquence M11 qui s'est formé en 12 ap. J.-C.) soit quasi certaine, nous devons estimer par approximation le nombre de cernes manquants sur les échantillons à aubier, et, si possible, sur les échantillons sans aubier qui peuvent se prêter à ce genre d'opération, pour approcher au mieux la ou les dates d'abattage des arbres dans lesquels ces pieux ont été taillés.

Datation de la séquence

- 3 Les tests de datation ont été tentés en concurrence sur cinq étalons différents provenant respectivement de Suisse (Neuchâtel) (Egger, Gassmann 1986) et d'Allemagne (étalon du musée de Trèves) (Hollstein 1980) et trois étalons de l'Institut de botanique de l'université de Stuttgart-Hohenheim (Becker 1985). Seul l'étalon de Trèves a été publié. Les quatre autres sont distribués dans les laboratoires par circuit interne (colloque de Hemmenhofen, 1984).
- 4 La datation s'obtient par comparaison de la séquence M11 sur chacun des étalons. L'ordinateur simule des situations de synchronisme entre l'étalon et la séquence à dater puis il teste la vraisemblance statistiquement admissible. Une datation provisoire en est déduite. Cette datation est conservée dans une mémoire de travail. Puis l'ordinateur essaie d'autres hypothèses de synchronisation. Pour chaque hypothèse admissible –à un risque près statistiquement fixé par l'opérateur– la datation provisoire est conservée en mémoire de travail. Toute hypothèse est rejetée dès qu'un calcul montre qu'elle est statistiquement indéfendable. A la fin du calcul l'ordinateur a stocké un certain nombre de propositions –au plus, deux à trois par siècle– dont une seule est exacte (l'arbre n'a vécu qu'une fois). En fait, à Besançon, deux calculs sont menés en concurrence : un calcul statistique et un calcul d'appoint descriptif (non statistique).
- 5 La simulation des synchronismes est exhaustive sur l'intervalle de temps couvert par l'échantillon. Ainsi, sur l'étalon du chêne de Neuchâtel, par exemple, qui, pour l'époque de La Tène et le Haut Empire romain, présente une séquence étalonnée, sans lacune, entre 546 av. J.-C. et 98 ap. J.-C., tous les synchronismes ont été tentés par « glissement » de la séquence M11 le long de la séquence-étalon, année par année, entre 496 av. J.-C. et 98 ap. J.-C. (nous ne comparons jamais moins de 50 cernes consécutifs d'où le départ en $-546 + 50 = -496$ sur la séquence de Neuchâtel) au risque d'erreur minimum choisi, selon le test statistique appelé « test de Eckstein » ou « test W » ; ce test a été mis au point à Hambourg (pour plus de précision voir Lambert 1987). Trois hypothèses seulement sur les 594 ($496 + 98$) essais ont été retenues : 379 av. J.-C., 323 av. J.-C. et 12 ap. J.-C. La proposition de 12 ap. J.-C. est statistiquement bien meilleure que les deux autres. Cette différence est marquée par un rectangle tramé noir qui marque cette date de +12 sur l'étalon de Neuchâtel dans la **fig. 10**. Sur cette figure, l'opacité de la trame des petits rectangles qui marquent les dates proposées est proportionnelle à la sécurité du résultat statistique. La note du test complémentaire, appelé « distance » ou « proximité », est figurée par la dimension de ce petit rectangle. Un grand rectangle noir signifie bonne proposition statistique renforcée au mieux par une « distance » minimale entre la séquence à dater et l'étalon (distance mathématique et non chronologique).



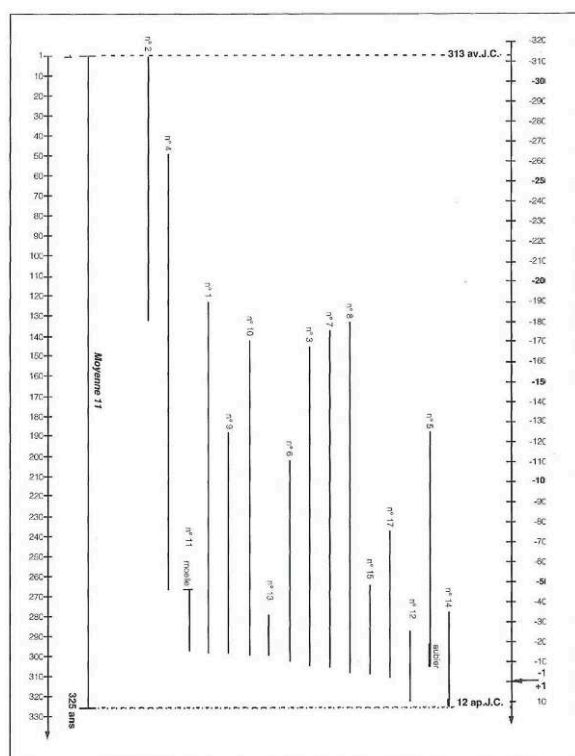
● Fig. 10 – Bourbon-Lancy. Tests de datation de la moyenne 11.

- 6 Puis les mêmes types de calculs ont été recommencés sur les autres étalons constitués sur l'époque attendue à une large marge près : entre 500 av. J.-C. et 500 ap. J.-C. sur l'étalon de Trèves et sur trois étalons de Stuttgart : l'un appelé Danube (Donau) qui couvre la période de -349 et +354, le deuxième, nommé Bade-Wurtemberg (370 av. J.-C. / 500 ap. J.-C.) et le troisième qui est l'étalon synthétique de Stuttgart (Stuttgart classique). Soit au total environ 4 200 positions hypothétiques essayées.
- 7 Il existe, en effet, plusieurs étalons pour une époque donnée. En principe, chaque région climatique ou chaque zone écologique particulière détermine ses propres actions sur la croissance du cerne. Ce qui crée des particularismes régionaux ou locaux sur les séquences dendrochronologiques. Et, bien qu'il y ait une bonne homogénéité globale de conditionnement du cerne du chêne sur le secteur de référence utilisé ici (France de l'Est + Suisse occidentale + Allemagne sud-occidentale), il y a néanmoins des différences notables entre les régions étalonnées. Ces différences sont non seulement dues à des nuances climatiques : météorologie plus océanique à Trèves, plus sèche et plus froide sur le Danube et le Wurtemberg ; météorologie plus clémente à Neuchâtel due à l'environnement lacustre. Mais ces différences sont aussi dues à la matière qui a constitué les étalons : abondante et géographiquement groupée à Trèves, abondante mais géographiquement plus dispersée sur le Bade-Wurtemberg, beaucoup moins abondante et très localisée sur l'étalon de Neuchâtel (obtenue en fait sur les seuls sites d'Avenches –ville romaine d'Aventicum– et de La Tène).
- 8 Aussi dans les phases expérimentales où nous sommes pour situer une séquence de Bourgogne, nous cherchons par tâtonnement l'étalon le plus propice à nous fournir la « bonne » date, d'où la multiplication des comparaisons. Une même date proposée sur plusieurs étalons étant plus intéressante qu'une date proposée sur un seul d'entre eux.
- 9 La fig. 10 montre les résultats proposés par les mathématiques : soit 34 hypothèses en concurrence. Naturellement, une seule de ces dates est correcte ; nous constatons alors que la date de 12 ap. J.-C. offre une bonne sécurité, à la fois sur les étalons de Neuchâtel, de Trèves et du Wurtemberg. On voit sur la fig. 10 que la proximité n'a confirmé, avec force, que trois propositions de W : l'une à 263 av. J.-C. sur la référence globale de Stuttgart et les deux autres à 12 ap. J.-C. sur les étalons de Neuchâtel et de Stuttgart globale. Cette dernière date étant confirmée plus discrètement sur l'étalon de Trèves.
- 10 La date de 263 av. J.-C. ne sera pas retenue, car non confirmée par d'autres étalons. Par contre, la date de 12 est excellente et acquise. Mais il s'agit là de la date du cerne le plus

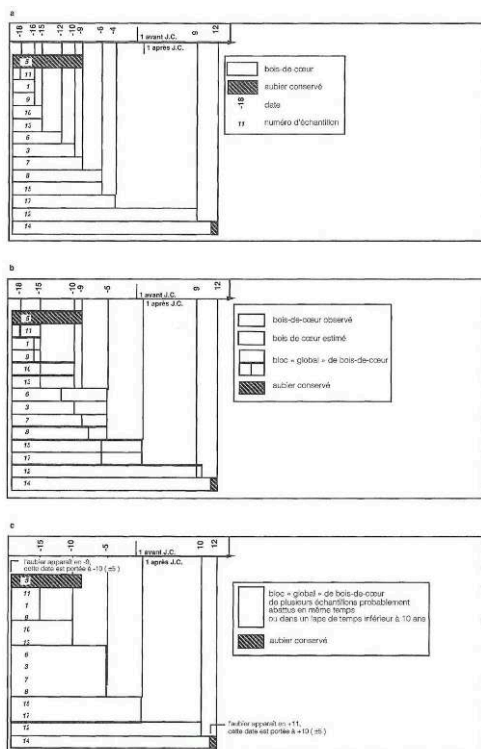
récent mesuré au laboratoire et non du dernier cerne réellement produit par l'arbre le plus récemment abattu pour faire ces pieux de Bourbon-Lancy. Car, comme nous l'avons écrit plus haut, les échantillons étant abîmés, il nous manque des cernes pour déterminer la ou les phases d'abattage des arbres utilisés dans cette construction gallo-romaine.

Datation du site

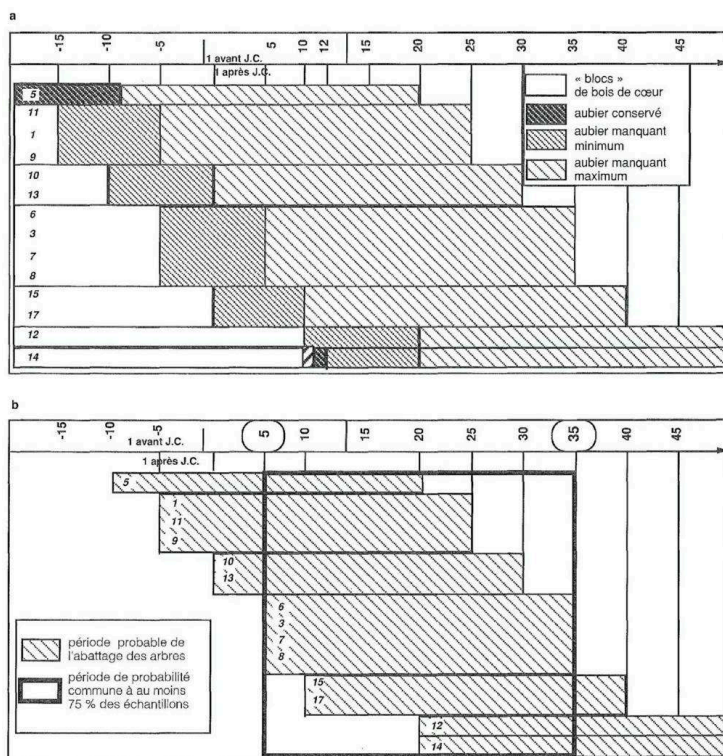
- 11 La datation de la séquence n'est donc pas la datation du site : il faut pour cela aller au-delà des limites de la dendrochronologie. En effet, 16 bois seulement sur un ensemble de plus de cinquante ont été étudiés. Et même si nous avons la date d'abattage de ces arbres –c'est-à-dire la date du dernier cerne situé juste sous l'écorce– l'échantillonnage est insuffisant pour nous permettre d'affirmer que tous les arbres ont été abattus en même temps pour fabriquer les pieux. Donc nous ne savons pas s'il y a une ou plusieurs années d'abattage. Comme, de plus, nous n'avons pu observer aucun de ces derniers cernes sous l'écorce, tous les pieux étant abîmés, nous ne pouvons donner la date exacte de l'abattage des arbres étudiés (**fig. 11**). En revanche, quelques observations simples vont nous permettre de proposer une fourchette de probabilité pour cette (ces) date(s) d'abattage. Faisons le raisonnement suivant accompagné des **fig. 12 et 13**.



● Fig. 11 – Bourbon-Lancy. Synchronisation des échantillons.



● **Fig. 12** – Estimation du bois de cœur manquant. – **a.** Première phase : observations. – **b.** Deuxième phase : estimation du bois de cœur manquant sur les échantillons dont le terminus se trouve entre -18 et +9. – **c.** Troisième phase : bois de cœur réel + bois de cœur estimé par bloc (dates arrondies à la demi-décennie près).



● **Fig. 13** – Estimation de l’aubier manquant. – **a.** Quatrième phase : ajout des aubiers estimés. – **b.** Cinquième phase : déduction des probabilités des phases d’abattage des pieux.

■ Datation des bois sans aubier

- 12 L’estimation du bois de cœur manquant est possible sur des échantillons sans aubier ayant des terminus chronologiquement très proches. Nous écarterons du raisonnement les bois n^{os} 2 et 4 dont les « fins » sont largement antérieures au *terminus post quem* moyen du lot et auxquels on ne peut appliquer raisonnablement la méthode qui va suivre. Il nous reste alors 12 bois sans aubier et 2 avec aubier, soit 14 bois qui se terminent dans la fourchette 18 av. J.-C, à 12 ap. J.-C. Et, parmi les 12 bois sans aubier, 11 d’entre eux se terminent entre -18 et -4 (soit 13 ans d’écart chronologique maximum)
- 13 Sachant que nous avons la possibilité d’estimer la durée de l’aubier, nous nous appliquerons à déterminer la probabilité d’apparition du premier cerne d’aubier sur les échantillons qui n’en ont pas. Nous emploierons alors une proposition d’estimations successives par simplification dont nous avons déjà fait usage ailleurs sur un site néolithique de Clairvaux (Lambert, Lavier 1989). Le faible écart (30 ans) des terminus observés sur ces 14 échantillons nous autorise à supposer que les bois ont pu être abattus dans un très faible laps de temps – quelques années tout au plus. Nous poserons alors l’hypothèse que la destruction du contour des pieux s’est faite sous certaines conditions homogènes, à savoir que seul l’aubier, plus fragile que le bois de cœur, a bien totalement disparu mais que le bois de cœur, lui, a beaucoup mieux résisté et qu’il ne nous manquerait que quelques cernes de bois de cœur pour atteindre le premier cerne d’aubier, soit, environ 0 à 10 cernes de bois de cœur perdus : milieu de l’estimation = +5 cernes, soit une demi-décade. Cette hypothèse étant admise on arrondit les terminus des bois de cœur à la demi-décade qui suit le dernier cerne analysé sur chaque échantillon. Nous travaillons alors sur un espace-temps approché de ± 5 ans. Nous en déduisons la fin du bois de cœur supposé pour l’ensemble des échantillons par un simple procédé graphique : passage du schéma de la fig. 12a à celui de la fig. 12b ; soit la fin des bois de cœur entre -15 et +10 (à ± 5 ans près). Et, comme la fin du bois de cœur est aussi le début de l’aubier, on peut donc procéder à l’évaluation des aubiers sur les bois de cœur virtuels ainsi obtenus (**fig. 12c**).
- 14 A cette étape, nous obtenons des blocs de bois de cœur finissant, par pas de cinq ans, entre 15 av. J.- C. et l’année 1 de notre ère (à ± 5 ans près), plus le numéro 12 porté à l’année 10 de notre ère (à ± 5 ans près).
- 15 On intégrera dans le raisonnement les deux bois à aubier dont les termes de bois de cœur placés respectivement à -9 et +11 seront simplifiés à -10 et +10 (à ± 5 ans près, approximation générale du décompte).

■ Estimation de l’Aubier Manquant

- 16 On retient donc le champ de probabilité -15 à +10 pour la fin des bois de cœur, champ auquel on ajoutera la probabilité de durée de l’aubier que nous estimons habituellement à 25 ± 15 cernes. La **fig. 13** illustre les différences suivantes du

raisonnement. On y remarque que toutes les estimations menées jusqu'à présent sur les bois sans aubier se trouvent dans la fourchette chronologique maximale définie par les deux bois à aubier, ce qui est un élément de validation de la procédure employée. Validation relative, bien sûr.

- 17 Soit, ce qui autorise le calcul des dates *post quem* des aubiers minimum : de l'échantillon apparemment le plus ancien, n° 5, à l'échantillon apparemment le plus récent, n° 14, dans la fourchette 10 av. J.-C. /20 ap. J.-C. Et corrélativement, les dates *ante quem* des mêmes aubiers, dans le même ordre, fourchette située entre 20 ap. J.-C. et 50 ap. J.-C. La ou les dates attendues se situeraient donc dans un champ chronologique probable maximum situé entre 10 av. J.-C. et 50 ap. J.-C.
- 18 Tentons de limiter ce champ en n'en retenant que la partie qui contient au moins 75 % des échantillons : ce qui nous donne le résultat suivant : abattage probable des bois de Bourbon-Lancy entre 5 et 35 ap. J.-C.

Conclusion

- 19 La dendrochronologie permet de dater les bois avec une grande précision, ainsi les bois de Bourbon-Lancy ont donné des cernes d'arbres formés entre 313 av. et 12 ap. J.-C. La date d'abattage de ces arbres –qui est souvent la date de leur utilisation donc la date archéologique– est la date clé que nous recherchons. Cette date n'est fournie que par le dernier cerne de l'arbre produit avant sa mort. Ce cerne est toujours à la périphérie du tronc, immédiatement sous l'écorce. Il est exposé à de nombreux facteurs de destruction. Aussi, quand il a disparu, il devient difficile d'évaluer la quantité de bois qui a disparu avec lui. Sur les bois à aubier visible, il nous reste encore la possibilité d'évaluer la quantité d'aubier disparu. Mais cet aubier, lui-même très fragile, peut disparaître à peu près complètement au cours des divers mauvais traitements que lui font subir le temps et, quelquefois... l'archéologue.
- 20 Ici, la partie de la construction étudiée étant très cohérente (voir l'alignement des pieux 1 à 10 sur le plan) –probablement faite en une fois– et les terminus sans aubier n'étant pas trop dispersés, nous tentons un raisonnement qui pose comme axiomes que tous ces bois sont contemporains et que nous n'avons quasiment pas perdu de bois de cœur. Cette seconde hypothèse étant bien assise par le fait que les calculs, moins aléatoires, portant sur les deux aubiers conservés encadrent complètement le champ des résultats de datation. Il faut néanmoins noter que les bois n°s 12, 14, 15 et 17, qui se trouvent hors des alignements, se rassemblent dans la tranche tardive de notre chronologie. Il pourrait donc peut-être s'agir là d'une construction légèrement postérieure à l'alignement (5 à 10 ans plus tard ?)
- 21 Il demeure cependant la question de l'abattage des bois n°s 2 et 4 dont le dernier cerne se situe respectivement à 182 av. J.-C. et 48 av. J.-C. On admettra, jusqu'à preuve du contraire, qu'ils font probablement partie du même lot et qu'ils sont exceptionnellement plus abîmés que leurs voisins, plusieurs dizaines de cernes ayant disparu.

RÉSUMÉS

16 bois du site ont subi une étude dendrochronologique. Ils ont été intercorrélés pour donner une séquence moyenne unique de 326 ans appelée « Bourbon-Lancy Moyenne 11 » ou Bourbon-Lancy M 11 dont la puissance (cover ou Bedeckung) est de 5.3 cernes par an. La datation a été obtenue sans difficulté par corrélation sur les étalons (masters ou Chronologies) du Wurtemberg, de Trèves et de Neuchâtel. Les dates d'abattage des arbres ne sont cependant pas aussi précises qu'on le souhaiterait car aucun des échantillons ne comportait de cambium et deux seulement incluaient l'aubier. Les auteurs proposent cependant un calcul d'estimation des dates d'abattage en se basant sur l'hypothèse qu'en général seule la couche d'aubier a été altérée. La séquence se termine en 12 ap. J.-C. et la période d'abattage se place dans une plage de probabilité située entre 5 et 35 ap. J.-C.

Sixteen pieces of wood were analysed by the dendrochronological method. Their intercorrelation produced an average curve covering 326 years, named Bourbon-Lancy Average 11 or Bourbon-Lancy M11. The average cover is 5.3 rings per year. The datation was easily calculated by correlation on the master curves of Wurtemberg, Treier and Neuchâtel. The dates of felling years are not as précised as expected: cambium was absent on all the samples and sapwood was présent only on two samples. The felling dates were estimated on the basis of the hypothesis that in general only the sapwood had been alterated, The curve sequence ends at 12 A.D. ; there is a high probability that the felling occurred between 5 - 35 A.D.

AUTEURS

G. Lambert

C. Lavier

Première partie. Les Figurines en Terre Cuite

1. Introduction

p. 33-34

- 1 En venant étudier, il y a plus de quinze ans, les quelques moules et figurines gallo-romaines en terre cuite conservés dans l'église-musée de Bourbon-Lancy, nous étions bien loin d'imaginer qu'une étonnante découverte aurait lieu presque un siècle après les premières fouilles entreprises en 1892 par l'abbé Melin et A. Bertrand, cependant déjà fructueuses (Bourbon 1892 : 254-265 ; Vertet 1988 : 21-33). Comment ne pas croire rêver en voyant ce qu'un simple remblai, pas même situé sur l'emplacement d'un atelier, a pu restituer d'archétypes, de moules et de figurines. Certes, la quantité n'est pas un critère suffisant pour démontrer l'intérêt d'un matériel archéologique, mais lorsqu'à cela s'ajoute la certitude de la révélation de nombreux types nouveaux fabriqués sur une période relativement courte et précoce, l'ensemble devient passionnant à étudier.
- 2 Devant une telle masse d'objets à publier en un court laps de temps, il était exclu d'envisager l'élaboration d'un catalogue exhaustif, même si chaque objet méritait qu'on s'y arrêtât quelque peu : réduire l'étude à une vision générale et synthétique sous forme d'article obligeait à passer sous silence nombre de détails qui ont chacun un intérêt particulier. Aussi avons-nous préféré l'étude de chaque type représentatif d'une série de pièces, tout en répartissant dans un tableau situé en début de chacun des sujets étudiés la totalité des objets qui le composent ; la typologie générale (Rouvier-Jeanlin 1972 et 1973) est rappelée au début de chaque sujet, et la typologie appliquée aux différentes séries précède le commentaire ; tous les objets d'une même série sont regroupés sous un numéro de typologie spécifique à Bourbon-Lancy. Nous avons choisi de partager le matériel, comme dans nos précédents catalogues, en trois parties : les divinités, les personnages et les animaux.
- 3 Mais avant de passer à cette étude, nous croyons utile de rappeler les grandes lignes de la fabrication des figurines (Rouvier-Jeanlin 1986 et 1988). Les fabricants de figurines, appelés coroplastes, utilisaient une argile riche en kaolin avec laquelle ils façonnaient un modèle ou archétype, soit en plein, soit en deux parties (les exemples de ces deux méthodes sont nombreux à Bourbon-Lancy), sur lequel ils traçaient en creux la ou les lignes de délimitation des futures valves du moule complet. Nous attirons l'attention du lecteur sur l'utilisation par certains auteurs (et c'est un phénomène récent) du mot valve pour désigner une des faces de figurine et non plus un élément de moule comme

par le passé. Il faut donc dans les descriptions prendre soin d'écrire le terme complet, soit valve de moule, soit valve de figurine, selon les cas.

- 4 Lorsque l'archétype était cuit, il était enduit d'argile fraîche pour former le moule qui devait être séparé en valves (face et dos ou côté droit et côté gauche par exemple) ; il fallait suivre les lignes creuses prévues à cet effet ; une fois détachées de l'archétype par le phénomène de retrait au séchage, les valves, dont certaines furent signées, étaient cuites à leur tour. Pour la fabrication des figurines, il suffisait d'enduire en plusieurs couches successives d'argile les parois des valves en s'efforçant de bien faire pénétrer la pâte dans les creux, d'attendre que l'argile soit suffisamment sèche pour retirer les épreuves (ou positifs) et les assembler entre elles à l'aide de barbotine ; il suffisait de pratiquer un trou d'évent pour que la figurine ne se déforme ou n'éclate pas sous la pression des gaz dilatés par la chaleur d'environ 900° lors de la cuisson qui suivait. Elles ont souvent été peintes, avant ou après cuisson, mais à Bourbon-Lancy il n'en reste pas trace¹, tant le matériel a souffert de son séjour en terre.
- 5 Pour éviter la fastidieuse lecture d'une série de sigles typologiques dans le texte, nous avons attribué à chaque type d'un sujet donné un numéro de 1 à n, numéro spécifique à Bourbon-Lancy. Mais il est toujours possible de trouver ces sigles typologiques en se reportant au tableau placé en tête des chapitres dont le sujet a fait l'objet d'une typologie : on y trouve sous cette forme la typologie détaillée qui lui correspond, à laquelle s'ajoute la liste des archétypes, moules ou figurines qui le composent, avec leur numéro d'inventaire.
- 6 Mais tous les sujets rencontrés à Bourbon-Lancy ne sont pas susceptibles d'entrer dans de tels tableaux, car il n'a pas été toujours possible de créer une typologie détaillée et cohérente : c'est le cas de ceux qui ont été retrouvés en trop petite quantité jusqu'à présent, ou encore du fait de leur uniformité d'attitude et de style. Lorsque ces conditions se présenteront ici, seul sera présent le tableau général des types du sujet étudié, placé en tête de chapitre.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Sur une Epona cependant, il reste d'infimes traces rouges dans les plis du vêtement.

2. Les divinités

p. 35-48

2.1. Vénus

2.1.1. Typologie

2.1.1.1. Types

- 1 **Type I** – La déesse est debout ; elle tient une mèche de cheveux ; une draperie passe sur son poignet.
Type II – La déesse est debout ; elle tient une mèche de cheveux ; sa main repose sur une draperie.
Type III – La déesse est debout ; elle se presse ou cache un sein et/ou se cache le bas du ventre.

2.1.1.2. Groupes

■ *Forme générale de la coiffure antérieure*

- 2 **A** – En bandeaux :
 – 1 : repris dans des rouleaux sur le côté ;
 – 2 : libres.
B – En touffes resserrées autour du visage.
C – En corymbe.
D – A coques.
E – En diadème.
F – En diadème composé de rangées superposées de rouleaux.
G – Tirés vers le sommet du crâne.
H – Chignon sommital.
J – Avec une raie médiane.
K – En godrons.
L – Rejetés vers l'arrière.
M – Tirés vers l'arrière, puis relevés en diadème.

■ *Forme générale de la coiffure postérieure*

- 3 **A** – Revers des bandeaux et rouleaux ; au centre, les cheveux sont représentés :
- 1 : de façon indistincte ;
 - 2 : tirés sur les côtés en biais ;
 - 3 : tirés vers le bas ;
 - 4 : tirés horizontalement ;
 - 5 : tirés en biais vers le haut ;
 - 6 : le revers est ponctué ;
 - 7 : le revers est nu ;
 - 8 : le revers est recouvert de mèches ondulées verticales.
- B** – Revers des touffes resserrées ; même typologie pour la partie centrale que A.
- C** – En corymbe ; même typologie que A.
- D** – Tirés vers le bas ; avec une tresse (?) en V renversé sur la nuque.
- E, F, G, H** – Revers des coiffures antérieures représentées par la même lettre.
- J** – Les cheveux tombent naturellement sur les épaules.
- K** – Chignon sur la nuque.
- L** – Mouvement ou chignon spiralé.
- M** – Torsade centrale bifide.
- N** – Mèches nattées disposées en V.
- O** – Natte aplatie en triangle au sommet du crâne.
- P** – Natte plate sur toute la hauteur du revers.
- Q** – Natte qui part en biais vers le haut et se replie sur elle-même.
- R** – Ruban.
- S** – Diadème (bijou).
- T** – Voile.
- U** – Coiffe.
- V** – Autres formes.
- X** – Indéterminé.
- Z** – Brisé, absent.

2.1.1.3. Sous-groupes

- 4 Forme des mèches le long du cou. Quatre lettres, successivement : mèche antérieure gauche, antérieure droite, puis postérieure gauche et postérieure droite.
- 5 **A** – Oblique rectiligne :
- 1 : de droite à gauche, / ;
 - 2 : de gauche à droite, \ .
- B** – Oblique en virgule :
- 1 : pointe à gauche ;
 - 2 : pointe à droite.
- C** – Rectiligne, verticale, en virgule à l'extrémité :
- 1 : pointe à gauche ;
 - 2 : pointe à droite.
- D** – En angle obtus :
- 1 : pointe à gauche ;
 - 2 : pointe à droite.

- E** – Souple, légèrement ondulée :
- 1 : verticale, pointe à gauche ;
 - 2 : verticale, pointe à droite ;
 - 3 : oblique, / ;
 - 4 : oblique, \ .
- F** – Verticale rectiligne .
- G** – Suit la crête de l'épaule.
- H** – Sinueuse, pointe vers l'extérieur :
- 1 : verticale ;
 - 2 : oblique.
- J** – Sinueuse, pointe vers l'intérieur :
- 1 : verticale ;
 - 2 : oblique.
- K** – Non attribué .
- L** – En copeau .
- M** – En anglaise :
- M1 : une anglaise ;
 - M2 : deux anglaises, etc.
 - CM : anglaise légèrement recourbée à l'extrémité.
 - FM : anglaise rectiligne, verticale .
 - AM : anglaise rectiligne, oblique.
- N** – Partie supérieure de l'anglaise ; suit la ligne de l'épaule.
- O** – En nappe.
- OE : avec des mèches souples.
 - OF : mèches raides.
- P** – Mèche centrale (dos).
- PE : souple .
 - PF : rectiligne.
- X** – indéterminé.
- Y** – Sans mèche(s).
- Z** – Brisé.

2.1.1.4. Disposition des plis de la draperie

■ *Sous la main*

- 6
- 1 – Sans nœud, ni boucle.
 - 2 – Avec nœud.
 - 3 – Avec boucle.
 - 4 – Avec boucles.

■ *Le long de la jambe*

- 7
- a – Draperie sans plis.
 - b – Plis verticaux :
 - (a) rectilignes ;
 - (aa) rectilignes, emboîtés à la base ;
 - (b) souples ;
 - (bb) souples, emboîtés à la base ;

- (c) mêlés.
- c** - En zigzag.
- d** - En V emboîtés superposés.
- e** - En Λ emboîtés superposés.
- f** - En diagonales :
 - (a) de gauche à droite ;
 - (b) de droite à gauche.
- g** - Souples ou vermiculés.
- h** - Voir MAN 100-108 (face et dos).
- i** - Voir MAN 64-65 (face et dos).
- k** - Voir MAN 28 (face).
- j** - Plis concaves superposés.
- m** - Plis en longues boucles étagés (face et dos).
- n** - Plis concaves, larges, nombreux, superposés.
- o** - Plis obliques, en gouttes superposées (face). Voir MAN 106 (dos).
- v** - Autres plis.
- x** - Indéterminé.
- y** - Autre que draperie (cippe, tronc d'arbre, animal).
- z** - Brisée.

2.1.2. Liste des moules (m) et figurines (F)

2.1.2.1. Type I

- 8 La déesse est debout, elle tient une mèche de cheveux de la main droite ; une draperie passe sur son poignet gauche.

■ Groupe B

- 9 La chevelure entoure le front sous forme de touffes resserrées.

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
Face antérieure						
EM2	EM2		Z		M 86.341	type 1
EM2	EM2		"		M 86.746	
EM2	EM2		"		M 86.747	
Z	EM2		"		M 86.748	
EM2	Z		"		M 86.749	
Z	EM2		"		M 86.750	
Z	Z		b(aa)1		M 86.751	
Z	EM2		Z		M 86.758	
Z	Z		b(aa)1		M 86.766	
"	"		"		M 86.939	
Face postérieure						
	Z	Z		d3	M 86.349	
	EM2	EM2	A3K	Z	M 86.350	
	"	"	"	"	M 86.752	
	Z	Z	Z	d3	M 86.753	
					M 86.754	
					M 86.769	
	Z	EM2	A3K	Z	M 86.770	
	Z	Z	Z	d3	M 86.772	

mèches antérieures	mèches postérieures		coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
	Z	EM2	A3K		Z	M 86.821 M 86.938 M 86.943 M 86.962	type 1
	Z	EM2	Z		Z		
EM2	EM2	EM2	EM2	A3K	b(aa)1	d3	F 86.538
Z	Z	Z	Z	Z	b(aa)1	d3	F 86.536
Z	Z	EM2	EM2	A3K	Z	Z	F 86.551
EM2	EM2	EM2	EM2	A3K	Z	Z	F 86.846
"	"	"	"	"	"	"	F 86.847
"	"	"	"	"	"	"	F 86.848
"	"	"	"	"	"	"	F 86.849
"	"	"	"	"	"	"	F 86.850
60 fragments de figurines sans n°							
Z	Z			b(aa)1		M 86.751	type 2
Z	Z			"		M 86.762	
Z	Z			"		M 86.765	
				"		F 86.543	
Z	Z			b(aa)1		M 86.759	type 3
Z	Z			"		M 86.760	
Z	Z			"		M 86.761	
Z	Z			baa		M 86.315	type 4
Z	Z			baa		M 86.319	
Z	Z			baa		M 86.348	
G	Y			Z		M 86.316	type 5

■ Groupe L

- 10 La chevelure, légèrement gonflée, est simplement tirée vers les côtés du front.

mèches antérieures	mèches postérieures		coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
G	Y			Z		M 86.755	type 6
G	Z			Z		M 86.756	
G	Z			Z		M 86.939	type 7

■ Groupe M

- 11 Les cheveux sont d'abord tirés du front vers l'arrière puis se relèvent en diadème.

mèches antérieures	mèches postérieures		coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
GA2	Y			Z		M 86.325	type 8
			Z		b(a)1	M 86.774	
			Z		b(a)1	M 86.775	
			Z		b(a)1	M 86.776	

■ Groupe LS

- 12 Les cheveux, légèrement gonflés, tirés vers les côtés, sont surmontés d'un diadème lisse.

mèches antérieures	mèches postérieures		coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
A2	F5				b(a)1	M 86.820	type 9

■ Groupes avec typologie incomplète

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
	Z Z Z Z	Z Z		b(c)1 b(c)1	M 86.321 M 86.822	type 10
	Z Z	Z		b(bb)1	M 86.773	type 11
	FM2 Z FM2 Z FM2 CM2 Z CM2 Z CM2 FM2 CM2 FM2 CM2	A2K AZK A2K A2Z A2K Z Z2K		Z Z Z Z Z Z	M 86.372 M 86.381 M 86.766 M 86.767 M 86.768 M 86.788 M 86.922	type 12

■ Groupe B

- 13 La chevelure est divisée en registres de mèches horizontales.

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
G ? Y ?	ZM2 CM2	A2K	Z	Z	F 86.535	type 13

■ Vénus avec collier

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
A2 Y	X E M3	A2K	Z	Z	F 86.852	type 14

2.1.2.2. Type de transition I-II

■ Groupe A1

- 14 Les cheveux sont divisés en bandeaux élevés.

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
CM2 B1			Z		M 86.336	type 15

2.1.2.3. Type II

- 15 La déesse est debout, elle tient une mèche de cheveux de la main droite ; la main gauche repose sur la draperie.

■ Groupe X

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
Z Z Z Z Z Z	Z Z Z Z Z Z	Z Z Z	n n n	b(c)1 b(c)1 b(c)1	F 86.991 F 86.992 F 86.993	type 16
Figurine de référence Y Y	Y Y	L	n	b(c)1	Augst (CH)	

■ Groupe Z

- 16 La tête manque.

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
Z	Z		o3		M 86.313	type 17

■ Groupe A1

- 17 La chevelure est divisée en bandeaux repris dans des rouleaux.

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type		
E2	C1	E1	E2	A3/2 K	Z	Z	F 86.135	type 18
Figurine de référence								
E2	C1	E1	E2	A3/2 K	x3	gb3	Autun	
Fragment semblable, non identique								
	E1	E2	A2K			Z	M 86.816	

■ Groupe Z

- 18 La tête manque.

mèches antérieures	mèches postérieures	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type	
Z	Z	Z	Z	d2	Z	F 86.994	type 19
Z	Z	Z	Z	d2	d	F 86.995	

2.1.2.4. Vénus pour édicules

■ Groupe B

- 19 La chevelure entoure le front sous forme de touffes resserrées.

mèches antérieures	coiffure antérieure	coiffure postérieure	draperie antérieure	draperie postérieure	n° invent.	n° de type
Z	Z	B		Z	M 86.345	
G	Y			Z	F 86.552	type 20
G	Z			Z	F 86.573	type 21
F4	Z			Z	F 86.854	type 22

2.1.2.5. Vénus à gaine

	n° invent.	n° de type
fragment de moule	M 86.707	type 23
tête	F 86.983	type 24
tête	F 86.997	
tête(US 19)	F 86.140	
fragment postéro-inférieur	F 86.984	type 25

2.1.2.6. Vénus avec un aigle

	n° invent.	n° de type
Moule postérieur	M 86.323	type 26
Archétype de l'aigle	A 86.423	

2.1.2.7 Vénus protectrice ?

	n° invent.
	M 86.771

2.1.3. Commentaire typologique

2.1.3.1. Type I

- ²⁰ La majeure partie des Vénus retrouvées à Bourbon-Lancy, que ce soit sous forme de moules aussi bien que sous forme de figurines, appartient au type I (la draperie que tient la déesse passe sur son poignet avant de descendre le long de sa jambe). A l'intérieur de chaque type, les Vénus sont rassemblées en groupes, déterminés par la forme de la coiffure, et en sous-groupes, par la forme de la draperie. Dans le type I, c'est le groupe B (la chevelure est divisée en plusieurs touffes resserrées qui encadrent le front) qui prédomine, alors que le groupe D (les cheveux descendent en bandeaux sur le front et se relèvent en coque de chaque côté), si répandu partout ailleurs, est absent, une seule tête exceptée.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 20, 2-5 et 25, 1)**

- 21 Parmi toutes les Vénus du type I, cette série s'impose par le nombre impressionnant de moules et de figurines mis au jour exclusivement à Bourbon-Lancy jusqu'à présent, à une exception près cependant, qui se révèle fort précieuse, puisqu'il s'agit d'une figurine issue d'un de ces moules et retrouvée dans une tombe de la nécropole de Riddes (Valais, Suisse) datée, au plus tard, de 110-120 de n. è. (Gonzenbach 1986 : 41, pl. 61-2). A partir de cette figurine intacte, il devenait possible d'attribuer sans erreur à ce type n° 1 dix valves antérieures et douze valves postérieures plus ou moins complètes, ainsi que de nombreux fragments de figurines. On ne peut que regretter l'absence de signature sur ces moules, soit qu'elle n'ait jamais existée, soit que sur certaines de ces valves trop fragmentaires elle ne se soit située dans la partie qui manque.
- 22 Dans le type n° 1 de Bourbon-Lancy, la déesse est en appui sur la jambe droite, la jambe gauche légèrement fléchie, avec un déhanchement à droite. Le visage est de forme triangulaire, avec un front étroit, des yeux exorbités en forme d'amande et ponctués d'une pupille en creux semble-t-il ; un nez long et proéminent surplombe une petite bouche pincée. Le cou est long et mince, la poitrine est petite et basse.
- 23 La partie supérieure de la coiffure est divisée en onze touffes resserrées qui sont striées horizontalement au-dessus du front, et en biais sur les côtés. A la place des mèches en « anglaises » rectilignes qui caractérisent habituellement ce genre de groupe B, nous observons ici, de chaque côté du cou, de face et de dos, un groupe de deux épaisses mèches inégalement ondulées qui descendent sur les épaules. Au revers, les touffes de cheveux se transforment en un rouleau continu ponctué d'un chignon rond sur la nuque ; un détail de la coiffure permet de reconnaître aisément cette série de Vénus : c'est le brusque changement de direction vers la droite au sommet du crâne de la raie centrale, détail qui, malheureusement, disparaît dans l'ombre sur les photos. Le bras droit, replié, est beaucoup plus rapproché du corps que sur d'autres Vénus I, et les quatre doigts de la main, filiformes, sont rassemblés sur la première des deux mèches ondulées.
- 24 La draperie est ramassée en trois plis au-dessus du poignet gauche et la main s'étale, pouce écarté des autres doigts, sur les plis qui tombent verticalement sous forme de trois longues boucles concentriques à la base. Au revers, elle descend en empiétant sur la jambe gauche et forme d'épais plis en relief qui dessinent des V superposés, deuxième originalité pour ce type n° 1 de Bourbon-Lancy.
- 25 D'autres fragments de valves de moules dont il ne subsiste que la partie inférieure présentent une draperie qui s'apparente à celle que nous venons de décrire. Mais là s'arrête la comparaison puisqu'aucune figurine identique complète n'est présente pour nous servir de référence et nous aider à reconstituer des types complets.
- 26 Parmi ces valves de moules antérieures trois séries se différencient par la disposition et l'épaisseur des plis en forme de longues boucles emboîtées, il s'agit des types n°s 2, 3 et 4.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 25, 2)**

- 27 La première série présente des plis de faible épaisseur, bien espacés ; seuls les plis de la boucle médiane sont resserrés et affectent un tracé légèrement sinueux. Au-dessus du

poignet la draperie est ramassée en trois plis disposés en oblique soigneusement modelés. Au-dessous, la main est large ; tous les doigts sont réunis et d'égale longueur.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 3 (fig. 25, 3)**

- 28 Dans la deuxième série les plis sont épais et se jouxtent. Le pli médian ne forme pas une boucle mais descend, solitaire, jusqu'à la base arrondie du pli suivant qui l'englobe. Les trois plis ramassés sur le poignet ne sont pas disposés en oblique comme précédemment mais sont arrondis au-dessus du poignet. Il subsiste un large pubis et des jambes molles et épaisses ; les doigts de pieds ne sont pas indiqués.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 4 (fig. 25, 4)**

- 29 Une des valves de moules de la troisième série présente un défaut, une bulle au bas de la draperie ; le corps est plus élancé que dans les deux séries qui précèdent et la déesse paraît être en appui sur la jambe gauche. La poitrine est menue, le torse est étiré, l'ombilic n'est pas marqué, mais le pubis est en forme de haut triangle renflé. Les jambes sont légèrement écartées et les doigts de pieds ne sont pas dessinés. Le bras gauche n'est pas collé au corps et la main conserve la forme carrée des deux premières séries ; cependant, le pouce est écarté. La draperie forme un épais bourrelet oblique au-dessus du poignet avant de descendre, non plus en trois, mais en deux longues boucles concentriques. La base de la dernière boucle est soulignée par un petit bourrelet parallèle près du pied.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 5 (fig. 25, 5)**

- 30 Par référence à d'autres figurines plus complètes on peut rattacher au type I un fragment de valve de moule antérieure dont il ne reste que la tête et le début du torse. Sur le revers de la valve façonné en nombreux plans rectilignes apparaît en creux une signature formée de deux noms. Du premier il ne subsiste que la terminaison RINVS et le second, à l'écart, est d'une lecture difficile (FII ??).
- 31 La coiffure est formée de touffes de cheveux resserrées autour du front ; elle disparaît derrière la main droite, étroite et bombée, aux longs doigts indiqués par des incisions rectilignes, et aucune mèche n'apparaît en dessous, le long du cou ; de l'autre côté de ce dernier descend une large mèche légèrement torsadée qui suit le mouvement de la crête de l'épaule gauche. Le visage est triangulaire, avec un front bas et large ; les yeux, grands et exorbités, sont en forme d'amande, sans indication de pupille. Le nez est large et court ; la bouche est entrouverte et la lèvre supérieure, si fortement échancrée qu'elle se confond avec la gouttière nasale, est rectiligne, tandis que la lèvre inférieure, charnue, dessine un arc de cercle horizontal aux extrémités tombantes. Le menton est lourd et fuyant. (Voir plus loin les comparaisons de ce type avec la Vénus du type Bourbon-Lancy n° 8). Des figurines de Vénus coiffées de la même façon ont été retrouvées en Suisse et jusqu' à Salzbourg, mais aucune ne présente une main droite placée aussi verticalement.
- 32 Dans trois fragments de valves antérieures de moules on retrouve le même type de mèche le long du cou et de l'épaule gauche que précédemment ; mais les touffes resserrées de la partie supérieure de la coiffure sont remplacées par des bandeaux

gonflés rejetés vers l'arrière et sur les côtés (groupe L), ils forment donc les types n^{os} 6, 7 et 8.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 6 (fig. 21, 1 et 25, 6)**

- 33 Aucune mèche n'apparaît sous la main droite plus carrée et placée moins verticalement que dans le type n° 5. De l'autre côté du cou, une large mèche régulièrement torsadée suit la ligne de l'épaule gauche et va s'amenuisant jusqu'à être très effilée en sa pointe.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 7 (fig. 21, 2 et 25, 7)**

- 34 Il ne subsiste que le côté gauche du visage qui tout en étant très proche du précédent en diffère en deux points : les mèches de la partie supérieure de la coiffure ne descendent pas vers les côtés mais remontent, et si la mèche est bien torsadée dans le même sens que dans le type n° 6, en revanche, elle ne présente pas une semblable régularité d'enroulement et reste plus longuement épaisse.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 8 (fig. 25, 8)**

- 35 C'est de nouveau une figurine complète, cette fois trouvée à Mayence en Allemagne (Schauerte 1985 : n° 95, pl. 10, 4-6), qui va permettre de restituer dans son intégralité un fragment de valve de moule antérieure brisée à la hauteur de la poitrine et de pouvoir lui associer trois valves postérieures.
- 36 Dans sa partie supérieure, la coiffure se différencie totalement de celles qui caractérisaient jusqu'à présent le type I (touffes resserrées, bandeaux bouffants ou à coques). Les cheveux sont d'abord tirés vers l'arrière, plaqués sur le crâne, puis s'élèvent en forme de petit diadème sur lequel les mèches se répartissent symétriquement, en rayonnant de part et d'autre de la partie médiane ; la ligne supérieure de cette dernière est échancrée. Une tête semblable, mais fruste et de taille plus importante, a été trouvée avec d'autres figurines, dont des Vénus à gaine, à La Chapelle-des-Fougeretz en Bretagne (Sanquer 1981 : pl. 1, 9). A partir de la hauteur des yeux, la coiffure ressemble à celle des n^{os} 6-7 ; du côté droit, la mèche est cachée par la main dont les trois doigts (le quatrième est quasi escamoté) sont délimités par des incisions rectilignes. Du côté gauche, une mèche à peine torsadée descend avec raideur en oblique, sans épouser la ligne supérieure de l'épaule comme dans les types précédents (ou comme à Mayence à en juger par la photo). On ne peut affirmer que la figurine de Mayence soit issue de ce moule-ci de Bourbon-Lancy, mais il y avait un modèle commun pour les deux. Une Vénus avec une coiffure semblable a été trouvée à Saint-Bonnet-Yzeure (Gallia 1977 : 421-422), mais sa pose est toute différente puisqu'elle tient un objet rond dans la main droite posée sous sa poitrine. Si nous n'avions pas ici le bras droit entier, nous aurions été bien en peine d'attribuer un type à cette valve de moule et sans doute aurions-nous hésité entre celui de Mayence et celui de Saint-Bonnet. Voilà encore un excellent exemple de conseil à la plus grande prudence dans les essais de restitution dont nous savons combien ils sont tentants !
- 37 Malgré la différence de la forme des coiffures, il est fort probable que ce type n° 8 a été créé par l'auteur (..RINUS) de la Vénus du type n° 5 : nous retrouvons les mêmes proportions du visage et du cou, la même forme de bouche si particulière, et le même traitement vigoureux des doigts de la main droite. Les proportions du corps de cette

figurine sont des plus curieuses. Nous voyons là un canon court (5 têtes) avec, en prime, une atrophie des membres inférieurs. Il faut bien l'avouer, l'ensemble n'est pas des plus gracieux ! Sous le torse qui, par contraste, paraît étiré, le pubis est signalé par un large triangle renflé (le même que celui que l'on observe sur la figurine à la tête semblable, de Saint-Bonnet, citée plus haut ; ce qui prouve une parenté malgré la différence de pose). Tout à côté du pubis part la draperie qui enveloppe le poignet gauche en une épaisse masse lisse avant de couler le long de la jambe en trois longues boucles emboîtées.

- 38 Le revers, une valve de moule dont la tête a été brisée (**fig. 26, 1**), présente plusieurs similitudes avec la figurine de Mayence : même atrophie des jambes, mêmes proportions (la hauteur des jambes est égale à celle qui se mesure du bas des fesses au creux de l'aisselle), même rectitude du sillon vertébral, et, enfin, même draperie dont les plis sont indiqués par deux lignes creuses verticales et souples. Au revers de la figurine de Mayence, les cheveux, séparés par une raie médiane, se dirigent vers un rouleau continu ponctué d'un chignon sur la nuque. De chaque côté du cou s'échappent deux mèches verticales, rigides et accolées, sous forme d'anglaises très détaillées. La figurine est scellée sur un socle semi-hémisphérique lisse.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 9 (fig. 20, 1 et 26, 2)**

- 39 Une valve de moule antérieure presque complète représente une Vénus qui témoigne d'une certaine recherche esthétique dans le traitement de la tête et de la chevelure, en fort contraste avec la maladresse de la partie inférieure ; dans cette dernière, on retrouve le même canon court et la même atrophie des jambes que sur la Vénus du type précédent. Malgré la disparité du traitement stylistique des têtes, peut-on raisonnablement envisager que ces deux types soient l'œuvre d'un seul coroplaste, ou faut-il imaginer la fusion de deux archétypes : celui de la tête d'une part, œuvre d'un meilleur coroplaste, avec celui du corps d'autre part, créé par un autre ? C'était une méthode courante à l'époque.
- 40 La chevelure, gonflée et relevée vers l'arrière, est sommée d'un diadème sans décor. Le visage est ovale et non plus triangulaire, avec des sourcils joliment arqués au-dessus des yeux en amande, non exorbités, finement ourlés de paupières et ponctués d'une petite pupille centrale en relief. Le nez est assez long, très près de la bouche qui est petite, aux lèvres espacées.
- 41 Le torse est mince, la poitrine menue. Le côté externe de l'avant-bras droit replié est fortement arrondi et les doigts de la main se distinguent à peine des reliefs accentués de la mèche de cheveux qu'ils tiennent. Le bras gauche est long et la main se situe en dessous du pubis. Les trois plis verticaux de la draperie tombent mollement jusqu'à terre, apparemment sans former de boucle à la base, après être passés en une masse bombée et oblique au-dessus du poignet gauche. Le pouce de la main gauche est écarté des autres doigts réunis, tous d'égale longueur.
- 42 Plusieurs moules plus ou moins fragmentaires, dont certains sont identiques entre eux, appartiennent à des groupes différents du type I. Il est impossible actuellement d'en établir une typologie complète, à partir d'une seule draperie par exemple, sans avoir encore trouvé une figurine de référence, que des futures fouilles révéleront peut-être un jour. C'est le cas des types Bourbon-Lancy n° 10 (**fig. 26, 3**) et n° 11 (**fig. 26, 4**).

43 C'est aussi celui du type n° 12 (fig. 26, 5) qui, pourtant, a dû être produit en grande quantité à Bourbon-Lancy, étant donné le nombre important de fragments de moules retrouvés ; malheureusement, par un curieux effet du hasard, tous ces fragments représentent la même partie postéro-supérieure de cette Vénus et ne sont d'aucun secours pour restituer la Vénus dans son entier. La coiffure épouse la forme d'un triangle renversé dont la pointe accueille un chignon rond coupé en deux par une strie verticale. Une raie médiane sépare les cheveux qui sont tirés vers les côtés, en mèches profondément cernées d'un sillon, pour s'insérer dans un rouleau continu. De chaque côté du cou, loin vers les épaules, descendent deux anglaises accolées, légèrement incurvées et finement striées de mèches à peine torsadées. De la base du chignon part le sillon vertébral, rectiligne ; le bras gauche est collé au corps, tandis que le bras droit est replié, tenu loin du corps.

■ *Type Bourbon-Lancy n° 13 (fig. 26, 6)*

44 Ce type n'est représenté que par une figurine incomplète, ce qui ne constitue pas la preuve d'une fabrication à Bourbon-Lancy, mais n'est pas non plus une raison suffisante pour écarter cette hypothèse. D'autant plus qu'elle se rattache, par le type de coiffure et par le style, aux Vénus précédentes. La partie supérieure de la coiffure correspond au groupe B, mais les touffes resserrées habituelles sont plus plates et plus hautes ici, striées horizontalement ; les divisions en bandes sont irrégulières et sont disposées sans symétrie. A partir de la ligne des yeux, les bandes font place à une mèche torsadée qui descend le long de la joue ; celle du côté droit disparaît derrière la main aux doigts mal indiqués, tandis que celle de gauche suit la ligne du cou et sans doute celle de l'épaule comme le laisse présager l'amorce de cette dernière.

45 Au revers, les cheveux sont tirés vers les côtés sous forme de mèches rectilignes obliques en relief qui s'insèrent dans un rouleau continu ponctué d'un chignon rond sur la nuque. De profil, le crâne est très plat et son sommet se situe beaucoup plus haut que le sommet du front. De chaque côté du cou descendent deux anglaises moins épaisses que celles rencontrées sur les Vénus précédentes ; complètement accolées, elles descendent verticalement, puis elles se terminent en s'infléchissant légèrement vers le bras, du moins celles du côté droit où elles sont entières. La forme triangulaire de la tête est moins accentuée que sur les autres Vénus du même groupe mais on retrouve les yeux exorbités en amande.

■ *Type Bourbon-Lancy n° 14 (fig. 26, 7)*

46 Nous pouvons encore classer dans le groupe B une figurine incomplète qui présente la particularité, unique à notre connaissance, de porter un collier qui enserre étroitement son cou : il est formé de deux joncs espacés parallèles. Le reste de la figurine est trop fruste pour permettre de discerner aisément la forme des doigts de la main droite et celle des anglaises au revers. De profil, le revers est aplati et forme une ligne oblique du sommet jusqu'au chignon proéminent.

■ *Type Bourbon-Lancy n° 15 (fig. 27, 1)*

47 C'est une valve de moule antéro-supérieure qui nous révèle une bien curieuse Vénus sur le plan typologique ; hybride, elle emprunte au type I la draperie qui passe sur le

poignet gauche, ramassée en trois plis en relief, ainsi que deux fortes mèches en anglaises qui descendent sur l'épaule gauche, tandis que la coiffure en hauts bandeaux repris dans des rouleaux horizontaux et la main droite tenant une petite mèche qui descend en virgule sur l'épaule sont issues tout droit du type II. Le visage, petit, est ovale, les traits sont assez fins et les yeux sont cernés de minces paupières ; seul le nez est un peu fort, la bouche est petite et le menton n'est pas fuyant.

- 48 La taille de cette Vénus, beaucoup plus réduite que celle des Vénus du type I de Bourbon-Lancy, n'est pas forcément le résultat de surmoulages successifs –les détails sont encore bien nets– mais préfigure peut-être cette diminution de taille des figurines qui s'amorce à l'aube du II^e s. lorsque la production artisanale cèdera la place à une fabrication plutôt industrielle. Ce type de figurine, unique jusqu'à maintenant, vient à point pour assurer la transition avec le type II, représenté par fort peu d'exemplaires ici.

2.1.3.2. Type II

- 49 Le type II a-t-il chronologiquement succédé au type I ? Nous pouvons avoir un début de réponse grâce à deux figurines identiques retrouvées en Suisse : l'une à Augst (Gonzenbach 1986 : 16-17 n° 1, pl. 60, 3), l'autre dans la nécropole de Riddes (Gonzenbach 1986 : 41 n° 1, pl. 61, 1) ; toutes deux sont issues du même archétype qui est à l'origine des trois fragments identiques trouvés à Bourbon-Lancy qui constituent le type n° 16. En effet, la figurine d'Augst a été trouvée dans une tombe datée de l'époque Tibère-Claude, c'est-à-dire dans les premiers temps de la fabrication des figurines, tandis que celle de Riddes a été trouvée en même temps que la Vénus qui appartient au type Bourbon-Lancy n° 1 décrite plus haut.

■ Type Bourbon-Lancy n° 16 (fig. 27, 2)

- 50 Donc, les types I (type n° 1) et II (type n° 16) ont coexisté dès le I^{er} s. Le type n° 16 ne présente certes pas toutes les caractéristiques du type II classique qu'il préfigure, c'est plutôt un type II précoce. C'est principalement dans la coiffure que les différences sont sensibles : les cheveux sont tirés vers un chignon spiralé situé à mi-crâne, et, surtout, aucune mèche ne descend le long du cou. La main droite, bien que n'ayant plus rien à tenir, se pose quand même sur l'épaule, l'avant-bras replié plus en avant que sur le côté. On retrouve le canon court (moins évident que sur les exemples précédents car la tête est plus petite), ainsi que les jambes aux dimensions trop réduites. A la hauteur du pubis en forme de triangle renflé, la main gauche, aux quatre doigts d'égale longueur, repose sur une draperie composée d'une douzaine de plis horizontaux incurvés et superposés en escalier, soulignés d'un liseré en relief ; les plis vont s'élargissant jusqu'à mi-hauteur pour se rétrécir vers le bas. De dos, le sillon vertébral est rectiligne et la draperie descend en plis verticaux mêlés le long des jambes légèrement espacées et fléchies. Les trois fragments de Bourbon-Lancy reposent chacun sur un socle hémisphérique, dont l'un, moins haut que les autres, ressemble à celui de la Vénus identique trouvée à Riddes.

■ Type Bourbon-Lancy n° 17 (fig. 21, 3 et 27, 3)

- 51 Malgré l'absence de la partie supérieure, il semble bien que la Vénus représentée dans la valve antérieure de moule signée TIR(P?) IRV appartienne au type II. Une

appartenance au type III (Vénus pudique) pourrait être envisagée mais, outre le fait que ce type est totalement absent dans ce matériel de Bourbon-Lancy, il y aurait une trace de l'avant-bras en haut du torse. Cependant, par prudence, nous préférons ajouter un point d'interrogation après « type II ».

- 52 La main gauche, aux quatre doigts de longueur égale réunis près du pouce, repose sur une draperie dont le dynamisme et l'envolée surprennent ici. A l'inverse des figurines du type I, le pubis n'est pas accentué ; les jambes sont sur le même plan et les doigts de pieds sont modelés. La terre de ce moule a été analysée au LRMF (n° 16991, cf. annexe III).

■ *Type Bourbon-Lancy n° 18 (fig. 27, 4)*

- 53 C'est encore par le jeu des comparaisons que nous pouvons classer la figurine suivante dans le type II ; en effet, dans des fouilles récentes d'Autun il a été retrouvé une Vénus complète issue par surmoulage de ce type n° 18. L'intérêt majeur de la figurine de Bourbon-Lancy réside dans le fait d'avoir été trouvée en stratigraphie, dans une couche datée de la première période d'occupation au 1^{er} s. de n. è. (US 17). Or, dans une autre fouille toute récente, à Champallement-Compierre (Nièvre), une figurine identique à celle de Bourbon-Lancy, de même génération, a été trouvée dans une couche dont le terminus se situe vers 180 de n. è., date qui correspond mieux à sa typologie. La Vénus de Bourbon-Lancy s'est-elle enfoncée accidentellement dans la terre ou bien faut-il avancer la date de fabrication des Vénus de ce type II classique ? L'avenir nous le dira peut-être. Quoi qu'il en soit, le revers de cette figurine est particulièrement facile à identifier à partir de détails très affirmés comme les cheveux qui, séparés par une raie médiane, sont tirés en quart de cercle vers le bas pour la partie gauche de la tête (A3) et en oblique vers le côté pour la partie droite (A2), d'où l'obligation de donner deux sigles : le groupe A3/A2 ; une autre caractéristique réside en la présence de deux grosses mèches en boudin qui s'échappent du rouleau de cheveux pour descendre en S de chaque côté des omoplates fortement modelées, la droite étant placée plus bas que la gauche.

■ *Type Bourbon-Lancy n° 19 (fig. 27, 5)*

- 54 Ce dernier type ne comprend qu'une figurine dont la partie supérieure manque, mais sur laquelle on distingue nettement que la main gauche, aux longs doigts rassemblés, repose sur une draperie. Cette dernière, de face, correspond bien aux draperies du type II habituellement représentées dans les ateliers du Centre : sous la main, elle forme un nœud composé de deux longues boucles dont l'une descend le long de la jambe, tandis que l'autre, externe, est oblique ; sous le nœud, elle glisse jusqu'au sol en trois étages de plis ronds. Le revers est plus inattendu puisqu'il s'apparente à la draperie de la Vénus du type Bourbon-Lancy n° 1, donc du type I. Là encore, il s'agit peut-être d'un type de transition. La déesse est en appui sur la jambe droite et elle repose sur un socle hémisphérique à double-tore.

2.1.3.3. Vénus de petit format

- 55 Ces Vénus étaient fabriquées pour orner la niche semi-circulaire des édicules en terre cuite. Si, dans les premiers temps de la fabrication des figurines, les édicules au fronton orné de trois pointes furent de taille impressionnante et abritèrent des figurines de

taille courante, très vite le format des édicules alla s'amenuisant, ce qui entraîna obligatoirement une diminution de la taille des Vénus. Ces dernières furent-elles créées dans cette dimension ou furent-elles obtenues par surmoulages successifs de pièces plus grandes ? Il est difficile de trancher et les deux méthodes ont pu coexister. Dans le cas de Bourbon-Lancy, le manque de détails n'est pas une preuve de surmoulage car les figurines, sans doute parce que la pâte est trop tendre, sont très usées.

- 56 Un petit fragment de valve de moule antérieure, comprenant la partie supérieure d'une coiffure en touffes resserrées de très petite taille, permet d'affirmer que des figurines de ce genre étaient bien fabriquées à Bourbon-Lancy ; mais l'exiguïté de l'objet ne permet pas de le rattacher à un type précis. Quelques têtes de figurines du même style, mais non identiques (types Bourbon-Lancy n^{os} 20-21-22, **fig. 28,1 à 3**), conservent encore au revers la boule de pâte qui les faisaient adhérer au fond de la niche.
- 57 Une petite figurine dont il ne reste que les jambes, avec un objet rond collé à la jambe droite (**fig. 30, 12 et 43, 4**), est à rapprocher d'une Vénus tenant un même objet de la main droite (patère ? flacon ?) et placée dans un édicule, qui fut retrouvée dans une tombe de la nécropole de la citadelle à Chalon-sur-Saône datée de la fin du I^{er} s. (inédite). Or la figurine de Bourbon-Lancy a été trouvée en stratigraphie (S 14) non loin (US 17) de la partie droite (pour le spectateur) d'un édicule (**fig. 30, 1 et 43, 10**) au décor semblable à celui de Chalon-sur-Saône ; ces deux objets de Bourbon-Lancy peuvent être datés de la première période d'occupation du site au I^{er} s.

2.1.3.4. Vénus à gaine

- 58 On sait depuis longtemps que ces figurines, dont seule la tête en ronde-bosse émerge d'un corps emprisonné dans une gaine décorée de symboles astraux, furent répandues massivement dans l'ouest de la Gaule, c'est-à-dire dans ce qui correspond actuellement à nos provinces de Bretagne et de Normandie. Certaines de ces figurines portent une signature, dont la plus connue est celle du célèbre, mais énigmatique, Rextugenos. Cependant, si l'aire principale de diffusion est bien circonscrite, il n'en va pas de même pour la localisation du ou des lieux de fabrication : dans le Centre ou localement ? Au fil des découvertes, on penchait tantôt pour l'une des solutions, tantôt pour l'autre. Jusqu'à la découverte en 1986 à Rennes d'un atelier avec four dans lequel, parmi des moules sans signature, se trouvait une valve de moule signée REXTUGENOS-SULLIASAWOT pour *Rextugenos Sullias avot* (Joubeaux 1988 : 76, fig. 243). Bien qu'on fût en présence d'une valve de moule obtenue par surmoulage avec la signature venue s'imprimer sur un motif préexistant, cette découverte semblait faire triompher l'idée d'une fabrication exclusivement locale, lorsque nous découvriâmes en fin d'étude du matériel de Bourbon-Lancy des pièces qui allaient relancer le débat.
- 59 A notre grande surprise, parmi un grand nombre de débris, nous trouvâmes d'abord une tête ornée d'étoiles (type n^o 24, **fig. 28, 5**), puis, l'esprit en éveil, nous identifîâmes dans un fragment décoré de cercles concentriques qui aurait pu être confondu avec une partie d'édicule orné, la partie inférieure d'une autre Vénus à gaine (type n^o 25, **fig. 28, 7**) ; cela nous conduisit à reconnaître, dans un fragment de valve de moule décoré de cercles semblables, le moule d'une partie de gaine décorée (type n^o 23, **fig. 28, 4**). Là, nous trouvons la preuve d'une fabrication très éloignée de la principale aire de diffusion qui peut mettre tout le monde d'accord ; ce n'est plus « la Bretagne ou le Centre », c'est devenu « la Bretagne et le Centre ».

- 60 Cependant, il demeure un problème à résoudre, celui de la chronologie. A quelle époque a-t-on commencé à fabriquer des Vénus à gaine ? Productions simultanées ou décalées dans le temps entre les ateliers du Centre et ceux de l'Ouest ? Sur quelle durée ? En examinant de nouveau le matériel trouvé en stratigraphie à Bourbon-Lancy, nous eûmes soudain la certitude que la tête seule trouvée dans une couche datée du I^{er} s.-début du II^e s., malgré son état très fruste qui pouvait faire hésiter sur son identification, était bien la même que celle déjà rencontrée (type n° 24, fig. 28, 6) et à laquelle, entre-temps, était venue s'adjoindre la partie postérieure d'une autre tête absolument identique trouvée aussi dans un amas de fragments divers.
- 61 A partir d'analyses physico-chimiques pratiquées sur des Vénus à gaine trouvées à Rennes et à La Chapelle-des-Fougeretz en Bretagne, ainsi que sur celles signées *Rextugenos*, sans discrimination de provenance, il ressort l'attribution possible de trois provenances différentes. La première est localisée à Rennes et regroupe la majeure partie des objets trouvés près du four ; la deuxième, non localisée, regroupe une partie des objets trouvés à La Chapelle-des-Fougeretz ; et la troisième, également non localisée, concerne toutes les Vénus signées *Rextugenos* (Joubeaux 1988 : 67-75). Il serait intéressant de faire analyser les Vénus à gaine de Bourbon-Lancy pour connaître leur attribution de provenance. Le moule et les figurines ont-ils la même composition chimique ? Autrement dit, le moule a-t-il été importé ou a-t-il été fabriqué sur place ? A quel(s) groupe(s) peuvent-être rattachés ces objets ? A celui de Bourbon-Lancy ? La fabrication serait alors totalement effectuée dans cet atelier. A l'un des groupes cités plus haut pour Rennes ? Les résultats seraient plus complexes à interpréter. Dans l'immédiat, la seule certitude qui demeure est celle d'une fabrication de Vénus à gaine à Bourbon-Lancy, que la diffusion commerciale ait eu lieu vers la Bretagne ou autour du Centre.

2.1.4. Typologie incertaine

2.1.4.1. Liste des fragments de moules (M) et de figurines (F) sans typologie

62 VÉNUS :

M 86.344 M 86.844

M 86.385 M 86.845

M 86.386 M 86.926

M 86.394 F 86.257

M 86.397 F 86.487

M 86.719 F 86.534

M 86.720 F 86.539

M 86.751 F 86.541

M 86.753 F 86.543

M 86.763 F 86.672

M 86.765 F 86.685

M 86.772 F 86.855

M 86.778 F 86.856

M 86.801 F 86.858

M 86.843 F 86.868

2.1.4.2. Vénus (?) avec un aigle

63 Une valve de moule postérieure et un archétype forment un ensemble exceptionnel qui présente un double intérêt puisque cela concerne le mode de fabrication d'une part, et le répertoire iconographique d'autre part. C'est la première fois qu'il a été retrouvé un moule et l'archétype qui a servi à le fabriquer (nous verrons un autre cas plus loin, cf. 4.3.2.2., coq type n° 6), et qui plus est, trouvés dans la même fouille. Voilà un argument de poids pour avancer qu'il y avait une fabrique de figurines à Bourbon-Lancy.

■ *Type Bourbon-Lancy n° 26 (fig. 15, 1-4 et 28, 8)*

64 Nous sommes en présence d'une scène et non plus d'un sujet isolé. Un personnage nu, de grande taille, en appui sur la jambe gauche, le bras droit étendu le long du corps, pose la main sur une masse bombée soudée à sa jambe droite. A sa gauche, tout au long de sa jambe, s'appuie un aigle à la tête tournée à droite et aux ailes éployées, l'aile droite recouvrant une partie du mollet de la jambe gauche.

65 Qui est ce personnage ? Un homme, comme pourrait le laisser supposer la puissance de la musculature ? Une femme, comme le suggère l'attitude déhanchée ? L'absence de tête, brisée, laisse planer un doute. Par chance, une autre scène de ce genre, en terre cuite, a été retrouvée intacte dans une tombe de Rheinzabern en Allemagne datée du dernier quart du 1^{er} s. (Rouvier-Jeanlin 1986 : 42, fig. 106 ; Schauerte 1985 : n° 291, pl. 37) : Vénus, une chouette sur l'épaule gauche, est entourée d'un aigle à sa gauche et de ce qui pourrait être un dauphin sur sa droite.

66 A Bourbon-Lancy, la cassure du moule nous empêche de savoir si une chouette reposait sur l'épaule de la déesse. En revanche, l'archétype de l'aigle nous donne des informations sur ses deux faces où le plumage est traité différemment : par une juxtaposition de boulettes aplaties pour la face antérieure, par des incisions, courbes sur le corps et obliques sur l'aile, au revers. Sur le pourtour externe de la tête et de l'aile gauche, une ligne de pointillés en creux prouve qu'il s'agit bien d'un archétype. Une malencontreuse cassure du côté droit de ce dernier nous prive d'informations en ce qui concerne le mode de fabrication. L'ensemble était-il décomposé en plusieurs éléments (Vénus, aigle, masse située à droite de Vénus, et peut-être encore d'autres ajouts auxquels nous ne pensons pas) rassemblés et collés après démoulage mais avant cuisson (dans ce cas l'archétype de l'aigle serait complet), ou bien n'y avait-il qu'un seul archétype pour l'ensemble de la scène et, dans cette hypothèse, la cassure du côté droit

de l'aigle serait plutôt un arrachement à partir de la jambe de Vénus. La pièce de Rheinabern ne peut pas nous aider à résoudre ce problème car elle est d'un style très différent : les animaux ne sont pas collés aux jambes mais éloignés en bout de socle ; sa fabrication a dû nécessiter l'utilisation de plusieurs moules, dont certains ont été retrouvés dans les fouilles de l'atelier de Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 34). Il est possible que le coroplaste de Saint-Pourçain se soit inspiré d'une figurine en bronze comme celle trouvée à Augst en Suisse (Rouvier-Jeanlin 1985 : n° 107). Dans quelle direction chercher la source d'inspiration du modelleur de Bourbon ? Les échanges entre Bourbon-Lancy et Saint-Pourçain ont été très étroits, mais ont-ils eu lieu dans les deux sens ?

- 67 Quant au thème iconographique, il demeure assez mystérieux. Que vient faire un aigle auprès de Vénus ? Et la chouette ? La présence d'un dauphin, en revanche, n'est pas une innovation : il est présent sur maintes statuettes antiques, placé verticalement le long de la jambe de Vénus, la tête en bas, dans un mouvement sinueux similaire à celui de la masse bombée de la pièce de Bourbon-Lancy. Cette scène a probablement eu beaucoup de succès puisqu'on la retrouve dans deux centres de production très différents, mais sa mode n'a pas dû dépasser de beaucoup l'aube du II^e s.
- 68 Néanmoins, nous ne devons pas pour autant écarter l'hypothèse d'une représentation d'Hébé, fille de Zeus et d'Héra et déesse de la jeunesse, parfois représentée avec l'aigle à ses pieds, comme sur la Porte Noire de Besançon par exemple ; ce thème a d'ailleurs été repris par des sculpteurs modernes, dont Rude avec son « Hébé jouant avec l'aigle de Jupiter » (Dijon).
- 69 Faut-il placer ici un fragment de valve de moule postérieure (inv. n° 86.771, **fig. 28, 9**) qui représente une femme nue coiffée comme une Vénus, mais dont l'attitude ne correspond pas à celle d'une Vénus d'un type connu ? A tout hasard, nous proposons de voir dans ce large dos celui d'une Vénus protectrice, tout en sachant qu'il peut tout aussi bien s'agir d'un personnage non divin représenté dans une pose et dans une fonction qui nous échappe.

2.2. Minerve

2.2.1. Typologie

2.2.1.1. Types

- 70 **Type I** – La déesse est représentée debout.
Type II – La déesse est assise.

2.2.1.2. Groupes

- 71 Les groupes sont désignés par deux lettres accolées : la première représente le bras droit de la figurine vue de face (à gauche pour le spectateur), la seconde représente le bras gauche (à droite pour le spectateur).
- 72 **A** – Le bras est appuyé sur un bouclier.
B – La main tient une patère.
C – Le bras est levé et tenu écarté du corps.
D – Le bras est levé, la main au-dessus de l'épaule.

- E – Le bras est levé, la main sur l'épaule.
 F – Le bras pend le long du corps.
 G – La main tient une mèche de cheveux.
 H – Le bras est replié sur le torse, la main étalée sur l'épaule.
 Z – Le bras manque.

2.2.1.3. Sous-groupes

■ *Forme du bouclier*

- 73 a – Le bouclier est rectangulaire.
 b – Le bouclier est hexagonal (losange tronqué).
 c – Le bouclier est ovale.
 d – Le bouclier est rond.
 e – Le bouclier est en forme de losange :
 – 1 : sans *umbo* ;
 – 2 : avec *umbo* .

■ *Forme de l'égide*

- 74 a – Carré à bords rectilignes.
 b – Carré à bords concaves.
 c – Circulaire.
 d – En croissant horizontal.

2.2.2. Liste des moules (M) et figurines (F)

n° type	n° inventaire	groupe	bouclier	égide
1	M 86.384	ZA	c1	Z
	M 86.723	ZA	c1	Z
2	M 86.787	ZA	Z	c
3	M 86.824	DZ	Z	d
4	F 86.999	HA	c1	Z
	F 86.864	Z	Z	
	F 86.550	tête seule		
	F 86.690	ZA	b ou c2	Z

2.2.3. Commentaire typologique

- 75 Minerve se place très loin derrière Vénus, puisqu'elle n'est représentée que par quatre fragments de moules et par quatre figurines incomplètes. C'est bien peu, néanmoins ces quelques fragments sont riches de renseignements divers.

■ Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 28, 10)

- 76 Deux fragments de valves de moules antérieures sont identiques ; on peut déjà remarquer qu'à l'inverse des Vénus le socle était compris dans le moule. L'ensemble est de petite taille. La déesse est debout et tient de la main gauche un bouclier ovale posé à terre le long de sa jambe. Les plis de la tunique, rectilignes et verticaux sur la jambe gauche, s'infléchissent en virgule sur la jambe droite et forment une envolée qui déborde du socle ; le bas de la tunique est souligné par un volant plissé. Toutes ces observations nous conduisent à penser que nous sommes en présence de moules qui ont servi à fabriquer des Minerves destinées à être placées dans un édifice et identiques à celle qui occupe la rotonde d'un édifice à fronton triangulaire trouvé à Worms en Allemagne (Rouvier-Jeanlin 1985 : n° 140, pl. XIV).

■ Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 28, 11)

- 77 Le troisième fragment de valve de moule antérieure ne comprend que le bras et le côté gauche du torse. Minerve, également de petite taille, est vêtue d'une tunique à large encolure arrondie cernée d'un bourrelet. La tête de la Gorgone s'inscrit dans une égide ronde placée sur la poitrine au-dessus des plis plats verticaux de l'*apoptygma*. Une bande finement striée orne l'emmanchure au-dessus du bras qui descend le long du corps ; on distingue le haut de la main qui enserre le bouclier. Il est possible que cette Minerve s'apparente au type n° 1.

■ Type Bourbon-Lancy n° 3 (fig. 28, 12)

- 78 La Minerve issue de ce fragment de valve de moule antéro-supérieure diffère des précédentes par la taille et par la pose : nous avons là une figurine qui n'était pas destinée à être placée dans un édifice. Du visage il ne subsiste que l'œil droit en forme de longue amande en relief ainsi que l'oreille droite vue de face, plaquée sur le rebord de son casque disposé en auréole ; en avant de ce dernier, les cheveux forment une bande de courtes mèches rectilignes juxtaposées. Le bras droit de la déesse est replié, éloigné du corps, et la main descend vers l'épaule sur laquelle elle s'appuie du bout des doigts ; juste au-dessous de ceux-ci part un groupe de plis souples qui plongent vers la ceinture et cernent l'égide arrondie, brisée, sur laquelle on ne distingue plus qu'une petite partie des serpents rayonnants de la tête de la Gorgone. L'*apoptygma* se prolonge sous la ceinture en larges plis ronds verticaux à base festonnée. Ce type n'a jusqu'à présent été trouvé qu'à Bourbon-Lancy, mais on peut le rapprocher de moules ou figurines de même style, dans une pose semblable, avec un casque identique, fabriqués dans le Centre (musée de Moulins, inv. 5.2.147).

■ Type Bourbon-Lancy n° 4 (fig. 29,1)

- 79 Une des figurines de Minerve retrouvées à Bourbon-Lancy est proche des types n°s 1 et 2 ; elle est plus complète que les moules : le bras droit est replié, mais différemment que dans le type n° 3. Il est collé au corps, l'avant-bras en avant, de telle manière que la figurine puisse être facilement insérée dans la rotonde d'un édifice ; la main s'étale verticalement, doigts réunis, sur la naissance du bras. De chaque côté du cou descend une mèche de cheveux rectiligne. On ne distingue plus rien de l'égide. Les

plis de la tunique sont très proches de ceux des deux premiers types. Des figurines de ce type ont été fabriquées à Saint-Bonnet-Yzeure (Allier), cependant le plissé de leur tunique est très différent (Mercier 1974 : inv. 400-437).

- 80 Sur le fragment n° 86.864 (**fig. 29, 2**), dont il reste trop peu pour deviner le type mais qui présente un bas de tunique semblable aux précédents, on s'étonne de voir le socle de cette Minerve collé sur un autre socle beaucoup plus haut. De toute évidence elle n'a pas été collée dans un édicule et son agrandissement par l'ajout d'un second socle interdisait certainement qu'elle y fût déposée. Il existe au musée archéologique de Rouen une Minerve de même type, avec socle incorporé, elle aussi collée sur un second socle.
- 81 Ces types présentent toutes les caractéristiques qui permettent de leur attribuer une date de fabrication assez précoce au I^{er} s. de n. è. Il n'en va pas de même pour une tête auréolée d'un casque rond et plat : la régularité des traits, la finesse des yeux et la souplesse des mèches de cheveux qui encadrent le visage indiquent une évolution dans le style ; aussi paraît-il difficile d'y voir une fabrication antérieure au II^e s. (**fig. 29, 3a et 21, 6**). Cependant, cette tête est identique à celle d'un moulage sans provenance conservé au MAN (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 470) mais qui est certainement celui de la Minerve n° 5.4.18 du musée de Moulins trouvée à Saint-Pourçain-sur-Besbre (**fig. 29, 3b**) ; or, sur cet exemplaire, les plis de la tunique descendent en oblique sur la jambe gauche, en boucle verticale entre les jambes, puis le tissu moule la jambe droite et s'évase en trois longues boucles sur le côté, c'est-à-dire que nous sommes devant une facture typique du I^{er} s., ce que ne laissait pas présager l'examen de la tête seule. Voilà qui incite, une fois plus, à la plus grande prudence quant à la datation ou à l'interprétation à partir d'un fragment. Le bras droit de la Minerve de Moulins est replié le long du corps et la main repose sur l'épaule. L'égide est carrée, à bords concaves.
- 82 Deux autres fragments de figurines méritent d'être signalés. Le premier représente la partie inférieure d'une tunique évasée à gros plis ronds rectilignes qui pourrait appartenir à une Minerve, une Abondance ou une Victoire ; au revers de la face antérieure (il n'y a pas eu de face postérieure) subsiste la boulette rapportée qui la fixait au fond d'une niche d'édicule.
- 83 Le second se limite à un socle rectangulaire sur lequel sont restés quatre pieds humains alignés ; ils appartiennent vraisemblablement à un couple divin tels ceux trouvés à Saint-Bonnet-Yzeure (Minerve-Mercure) et à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Abondance-Mercure).

2.3. Épona

- 84 Épona occupe une place bien modeste puisque les fouilles n'en ont révélé qu'une seule figurine (**fig. 29, 4-6**). Bien qu'incomplète, on peut voir qu'elle était représentée assise de face ; la déesse tient une corne d'abondance dans le bras gauche tandis que le bras droit, plaqué contre le corps et plié vers l'avant, est brisé à la hauteur du poignet. Épona est vêtue d'une robe dont l'encolure ronde est en forme de bourrelet ; deux plis ronds descendent entre les jambes. Une pièce d'étoffe, dont l'agencement est difficile à comprendre, recouvre les épaules en gros plis ronds qui descendent et s'étagent en U sur le devant et en V sur l'ensemble du dos ; l'avant-bras droit est découvert, alors que

le bras gauche sort des plis. D'infimes traces de couleur rouge subsistent dans les plis de cette sorte de *sagum* ou de *paenula*. Cette figurine est également un *unicum*.

2.4. Abondance

- 85 Un fragment a été retrouvé dans une couche de la dernière période d'occupation, datée de la fin du II^e s. Vêtue à la romaine, son style correspond à celui en usage dans les ateliers du Centre à cette époque.

2.5. Les déesses-mères

- 86 La plus grande surprise nous est sans conteste réservée par les déesses-mères (pour les uns), déesses-nourrices (pour les autres), ou plus exactement par leur absence : pas le moindre fragment de moule, pas le moindre fragment de figurine. Deux fragments de base avec deux pieds qui apparaissent sous l'ourlet d'une robe et un fragment de dossier en osier pourraient peut-être leur être attribués, à moins qu'ils n'appartiennent à des Abondance assises. Deux d'entre eux trouvés hors stratigraphie s'apparentent au style « *Pistillus* » et ne peuvent être datés d'avant la fin du II^e s., quant au troisième il n'est même pas certain que le personnage ait été représenté assis. Cette absence ne peut être due au hasard sur une quantité aussi impressionnante d'archétypes, de moules et de figurines. D'autant qu'à Saint-Bonnet-Yzeure, si proche de Bourbon-Lancy par la facture, malgré un matériel plus restreint, les déesses-mères sont présentes (Mercier 1974 : n° 257-297). Serait-ce une question d'époque ? Dans le mémoire de Christine Mercier, les fouilles de Saint-Bonnet dirigées par H. Vertet sont datées de la deuxième moitié du II^e s., période du déclin de l'atelier de Bourbon-Lancy étudié ici, dont le plus gros de la production se situe entre 30-50 et 120 de n. è. D'ailleurs, la coiffure des plus précoces représentations de déesses-mères gallo-romaines est flavienne et il est possible que les potiers de Bourbon-Lancy de cette époque n'aient pas souhaité élargir leur répertoire.

2.6. Mercure

- 87 Mercure est le seul de tous les dieux à être présent. C'est certain en ce qui concerne un fragment antéro-inférieur de valve de moule (inv. 86.807) (**fig. 29, 7**) dans laquelle on voit la main droite aux longs doigts, figurés par quatre vigoureuses incisions rectilignes, qui tient une bourse plaquée le long de la cuisse ; les jambes sont épaisses, mais bien modelées, les doigts de pieds sont indiqués. Le dieu est en appui sur la jambe gauche, la jambe droite légèrement fléchie. Ce Mercure était de grande taille.
- 88 Mais cette attribution est moins certaine pour un autre fragment de valve de moule très fruste (inv. 86.909) qui pourrait représenter le revers d'une chlamyde dont certains types de Mercure sont revêtus (Mercier 1974 : St-Bonnet inv. 308-382 ; Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 490, St-Pourçain-sur-Besbre).

2.7. Les édicules

- 89 Nous terminerons ce chapitre sur les divinités par la description des édicules qui abritaient le plus souvent Vénus, mais parfois aussi Minerve et occasionnellement une déesse-mère, voire un Mercure.

2.7.1. Typologie

2.71.1. Types

- 90 **Type I** – Le fronton est orné de trois pointes : une à chaque extrémité et une au centre.
Type II – Le fronton est triangulaire.
Type III – Le fronton est arrondi.

2.7.1.2. Groupes

- 91 Une lettre désigne la nature de chaque support du fronton : un seul ou deux pilastres de chaque côté, un pilastre et une colonne, etc. Les lettres seront disposées dans l'ordre observé sur l'édicule, de gauche à droite par rapport au spectateur.
- 92 **A** – Pilastre.
B – Colonne.

2.71.3. Sous-groupe

- 93 **1** – Sans décor.
2 – Avec cannelures.
3 – Avec décor géométrique.
4 – Avec caissons.

2.7.2. Commentaire typologique

2.72.1. Type I

- 94 Un fragment de moule (inv. 86.317) est intéressant à double titre : c'est un des rares moules d'édicule à trois pointes retrouvés (**fig. 30, 1**) – nous ne connaissons que celui du MAN (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 237) – et il est signé G PRISCI. (cf. chap. 5). La surface comprise entre le haut de la niche et la base des trois pointes est nue ; l'artisan ne décorait donc cet espace qu'après démoulage, ce que laissait d'ailleurs pressentir la réalisation malhabile, à main levée, des motifs géométriques, ainsi que la grande diversité dans la combinaison des lignes. Le musée de Roanne possède de tels édicules dont les frontons ont conservé une décoration peinte ; un très bel exemplaire complet a été trouvé à Karden en Allemagne, dans une tombe d'époque libérienne, dont la niche abritait une Vénus du type I (Gonzenbach 1986 : pl. 76, 3).

2.7.2.2. Type II

- 95 Un autre fragment de moule (n° 86.329, **fig. 30, 2**) comprend la partie gauche (pour le spectateur) d'un fronton triangulaire dont le rampant est surmonté de languettes en gouttes d'eau, toutes de taille égale. Les trois bords du fronton sont ornés d'une épaisse

moulure qui surplombe une torsade soulignée d'une fine moulure. La frise de l'entablement est décorée d'une ligne d'S allongés comprise entre deux rangs de perles. La pointe du fronton devait être ornée d'un acrotère faitier comme sur le n° 86.559 (**fig. 30, 3**).

- 96 Des fragments de moules de pilastres décorés d'S (groupe A3) sont également à ranger dans le type II. Parmi de nombreux fragments d'édicules on distingue des pilastres cannelés (A2) ou décorés (A3) surmontés de chapiteaux à trois rangs de trois feuilles d'acanthé très stylisées, tantôt superposées, tantôt disposées en quinconce (**fig. 30, 4-6**), ou encore en trois rangs de quatre feuilles (**fig. 30, 7-8**), ce qui est plus rare.
- 97 Le répertoire des motifs décoratifs est commun aux ateliers de Bourbon-Lancy et de Saint-Bonnet-Yzeure, cependant, les modules et la répartition des ornements sont différents d'un atelier à l'autre, chacun gardant son originalité propre.

3. Les personnages

p. 49-57

- 1 Les personnages en terre cuite fabriqués durant la première période de production des ateliers du Centre présentent la particularité d'avoir été exécutés à partir de plusieurs valves pour un seul sujet, ce qui permettait d'obtenir une grande diversité de poses, de la plus simple à la plus complexe, à partir d'un seul corps. Les coroplastes de l'époque ne reculaient pas devant la difficulté et les personnages pouvaient aussi bien être représentés debout qu'assis ou à califourchon, etc., tandis que les bras, moulés à part, s'orientaient différemment selon la fantaisie du modelleur ou suivant le sujet voulu ; de même, plusieurs personnages ou un personnage et un animal pouvaient être réunis sur un même socle. Il en ira tout autrement lorsque le succès transformera cette production personnalisée en une production accélérée, industrielle, stéréotypée.
- 2 Il est donc difficile, dans ces conditions, de prétendre reconnaître les sujets représentés à cette époque, uniquement à partir des moules ; seules des figurines intactes peuvent nous renseigner, mais combien le sont ? De plus, beaucoup demeurent énigmatiques, principalement lorsqu'elles faisaient partie d'un ensemble dont elles demeurent le seul élément retrouvé. Il ne faut pas s'attendre à mieux dans des remblais formés de rebuts de cuisson. Les quelques groupes intacts connus ont été retrouvés dans des tombes, tel celui de l'homme et du bouc de Salzbourg (Heger 1974 : n° 57) ou ceux de chevaux en couples trouvés au même endroit (Heger 1974 : n°s 58 et 117) et en Bourgogne (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 323), ou encore d'un gladiateur attaqué par un fauve (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 252).

3.1. Les archétypes

3.1.1. Liste des archétypes (A)

- 3 A 86.554 : jambe musclée décorée (de lanières ?). A 86.570 : *cucullatus*.
A 86.574 : torse masculin recouvert d'une draperie en pointe.
A 86.841 : fragment de jambe musclée.
A 86.1002 : torse masculin.

A 86.1003 : grande main creusée.

A 86.1004 : trois grands fragments de jambes.

3.1.2. Commentaire typologique

- 4 Une dizaine d'archétypes retrouvés à Bourbon-Lancy indiquent une forte production de personnages, et de nombreux moules de membres isolés prouvent la volonté de diversifier les poses et de les compliquer.
- 5 Parmi ces archétypes on note une pièce particulièrement curieuse : le n° 86.570 comprend la partie inférieure d'un personnage vêtu d'une tunique plissée à moitié recouverte par les deux pointes d'un survêtement (**fig. 33, 12**). Le revers n'est pas travaillé. Nous avons immédiatement fait le rapprochement avec une figurine trouvée à Poitiers (Vienne) que nous hésitions à classer dans la production gallo-romaine tant elle paraissait archaïque (Rouvier-Jeanlin 1986a : n° 268 bis), jusqu'au jour où nous découvrîmes une série de figurines du même type dans le matériel des fouilles gallo-romaines inédites d'Argentomagus (Creuse). La découverte de Bourbon-Lancy vient confirmer la fabrication dès le 1^{er} s. de ces curieuses figurines dont l'une des caractéristiques est de se ressembler toutes sans jamais être identiques ; comme elles sont moulées, cela implique l'utilisation d'un assez grand nombre de moules différents et, par conséquent, cela veut dire que ce sujet a rencontré beaucoup de succès. D'après les pièces complètes nous voyons que le personnage de Bourbon-Lancy est un *cucullatus* ; non pas un *cucullatus* comme les fabriquait Pistillus, non, c'est un adulte nanifié au corps enseveli dans une chasuble dont l'ouverture sur le devant est maintenue fermée dans sa partie supérieure par des brandebourgs et dont les pointes inférieures descendent parfois jusqu'à toucher les pieds. Aux bras se substituent des moignons, et ce que nous envisagions comme un accident de fabrication pour la figurine de Poitiers, se répète en réalité à chaque fois¹, dans une simplification extrême qui leur donne un faux air d'idole cycladique !
- 6 Des radiographies effectuées par le LRMF ont apporté la preuve que des archétypes qui paraissaient avoir été exécutés en pleine terre étaient creux à l'intérieur. Était-ce parce que durant la fabrication le coroplaste entourait de terre une âme faite dans une matière qui disparaissait lors de la cuisson ou bien l'archétype était-il fabriqué en deux parties, collées ensuite, peut-être issues de valves de moule ? Dans le cas du n° 86.574, il ne reste que la partie antérieure, très épaisse et décollée, de l'archétype. Ce dernier représente un torse nu recouvert d'un court vêtement pointu plissé en V, au sexe masculin modelé ; le bras droit est collé au corps et la main s'étale sur la cuisse juste au-dessus de la cassure, ce qui nous empêche de savoir si les jambes étaient complètes ou devaient être moulées à part (**fig. 17, 1 et 32, 4**). En revanche, il est certain que la tête et le bras gauche étaient modelés séparément et il est possible que la valve de moule n° 86.793 (**fig. 32, 5**) corresponde à ce bras : la taille est la même et la forme des doigts très courts est de facture identique ; cependant, une légère dépression circulaire au niveau du poignet peut indiquer le bas d'une manche alors que le torse est nu ; mais peut-être est-ce attacher trop d'importance à un détail qui ne devait pas tellement préoccuper les modelleurs. Le vêtement est identique, par la forme et par le rendu du plissé, à celui du soldat cavalier retrouvé en plusieurs exemplaires, dont un à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 585) et un autre aux Bolards près de Nuits-Saint-Georges (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 256) ; cependant, la direction verticale

de ce qui reste des cuisses s'oppose à la possibilité d'asseoir ce personnage sur un cheval. Les coroplastes ont néanmoins pu le transformer en serviteur de soldat cavalier comme à Saint-Bonnet-Yzeure (d'après la reconstitution Vertet 1983 : fig. 7) ou l'associer à un autre animal sur un socle commun comme à Salzbourg (Autriche), ou même lui faire subir maintes transformations auxquelles nous ne pensons pas encore. On imagine aisément le nombre important de valves de moule exigées pour la fabrication de ces groupes qui illustrent parfaitement, au même titre que le Tireur d'épine, la volonté de personnalisation des figurines par les coroplastes du I^{er} s.

- 7 Le torse masculin n° 86.1002 (**fig. 17, 2**), autre archétype qui, à l'inverse du précédent, est en terre pleine, ne présente pas d'indices suffisants permettant de l'identifier avec certitude. Sa tête et ses bras étaient moulés séparément ; quant aux jambes, il ne subsiste que le haut des cuisses dont la direction indique une station verticale, avec un vide entre les jambes comme on l'observe dans certaines productions précoces. Le torse doit être recouvert d'un vêtement très collant dont on ne distingue plus, au-dessus des cuisses, qu'une bande horizontale de plis ronds juxtaposés et légèrement bouffants² ; on retrouve ces derniers sur différents moules (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 668) ou figurines de personnages debout dont on ne sait s'ils sont soldats, lutteurs ou serviteurs.
- 8 Il est également bien difficile de savoir à qui appartenait la main n° 86.1003 (**fig. 32, 2**) ; on ne peut qu'observer sa grande taille et le fait qu'elle soit tenue creusée. Il en va de même pour les fragments de jambes, sans originalité particulière, dont une, cependant, est curieusement décorées de sortes de lanières (?) disposées sans ordre (**fig. 32, 8**).
- 9 Avant de quitter le domaine des archétypes, il est bon de rappeler que chacun de ceux décrits ci-dessus présente la particularité qui les distingue de simples figurines, à savoir une ligne continue ou discontinue creusée qui symbolise la délimitation des différentes pièces des futurs moules.

3.2. Les personnages debout

3.2.1. Liste des moules (M) et figurines (F)

- 10 M 86.388 : fragment antérieur d'un personnage nu ?
 M 86.795 : pieds joints.
 M 86.805 : fesse et jambe droite.
 M 86.810 : jambe.
 M 86.823 : personnage vêtu d'une courte tunique.
 M 86.826 : fragment d'un dos drapé.
 M 86.837 : jambe et pied droit.
 F 86.609 : fragment postérieur d'une tunique de *cucullatus*.
 F 86.863 : fragment postérieur d'un lutteur ?
 F 86.865 : fragment antérieur d'un couple.
 F 86.986 : fragment d'un personnage indéterminé.
 F 86.987 : pied seul sur un socle complet. Ex voto ?
 F 86.996 : partie inférieure d'un personnage féminin.

3.2.1.1. Fragments antéro-supérieurs

- 11 M 86.785 : personnage avec voile ou *cucullus*.
 M 86.793 : valve de moule du dessus d'un bras gauche.
 M 86.921 : haut de torse avec cavité (pour tête rapportée ?).
 F 86.160 : pèlerin avec cape.
 F 86.988 : torse féminin.

3.2.1.2. Fragments postéro-supérieurs

- 12 M 86.147 : A. personnage féminin ?
 M 86.147 : B. personnage ?
 M 86.342 : personnage vêtu, coiffure en diadème à cupules.
 M 86.395 : torse drapé ?
 M 86.724 : dos voûté, vêtement avec *cucullus* ?

3.2.2. Commentaire typologique

- 13 Parmi les moules qui servaient à fabriquer les personnages représentés debout, le n° 86.823 (**fig. 21, 8 et 33, 8**) est remarquable par le mouvement dynamique du corps et des plis de la tunique qui le moulent ; mais ici, contrairement aux n°s précédents, seuls les bras sont à ajouter ; la tête, ou du moins ce qu'il en reste, laisse perplexe : nous croyons y reconnaître une tête de gladiateur casqué, ce qui est compatible avec le mouvement pivotant du corps qui rappelle celui d'autres gladiateurs trouvés à Vichy (Allier) mais ne correspond pas au type de vêtement porté. Du moins en ce qui concerne la partie efféminée de la tunique, car le buste est tout à fait identique, jusqu'à la forme de l'emplacement réservé aux bras qui seront rapportés, aux moules de lutteurs (?) trouvés au Champ-Lary près de Toulon-sur-Allier (Rouvier-Jeanlin 1972 : n°s 572-573).
- 14 A notre grand étonnement, il n'y a pas le moindre fragment de moule d'un couple enlacé –ce sujet pourtant si répandu dès le 1^{er} s.–, tout juste un fragment de figurine (**fig. 33, 9**). A moins que la partie supérieure du dos d'un couple de type inconnu soit identifiable dans le fragment de la pièce de moule n° 86.826 (**fig. 33, 5**). Mais, ici, le bras externe du personnage sort nu du vêtement drapé, ce qui ne se voit jamais dans aucun des types connus jusqu'à présent, où l'homme et la femme, lorsque tous les deux sont vêtus, ont le dos entièrement drapé ; seul leur bras interne sort des plis pour enlacer le cou de l'autre. Il peut donc tout aussi bien s'agir d'un personnage drapé isolé (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 549). Quant au fragment (**fig. 21, 7 et 33, 9**), il ne reste que la portion antérieure amputée des têtes et d'une partie du corps situé à gauche pour le spectateur. Malgré cela, nous pouvons affirmer que ce corps appartient à une femme : en effet, lorsque le couple est représenté habillé, le bras de la femme est toujours dénudé alors que celui de l'homme est toujours dissimulé dans les plis de la toge. La femme est donc à droite de l'homme dans ce cas, tandis qu'elle est plutôt située à sa gauche (à droite pour le spectateur) lorsque dans le couple –copié sur le groupe Capitolin– la femme est nue. Le type du couple de Bourbon-Lancy ne correspond à aucun autre rencontré jusqu'à présent. Tout au plus pouvons-nous dire que le bras de la femme tenu à l'horizontale (sur d'autres couples le bras est disposé en biais), ainsi que

le pouce écarté des autres doigts réunis sont des caractéristiques qui se retrouvent sur des figurines de Chalon-sur-Saône, Langres, Trêves et Worms.

- 15 Un autre sujet très populaire dès le I^{er} s., le ou les personnages enveloppés dans une grande cape à capuchon (*cucullus*), est aussi quasi absent, seulement représenté par deux fragments de figurines en plus de l'archétype décrit plus haut. Le premier (**fig. 41, 14**), dont il ne reste que la partie antéro-supérieure de la cape fermée en un double liseré vertical, avec une pièce de tissu torsadé apparaissant dans l'encolure a été trouvé en stratigraphie, dans une couche datée de la fin du I^{er} s.-début du II^e ; cette datation correspond parfaitement à ce type de *cucullatus* dont la facture, si elle est très éloignée de celle produite plus tard par Pistillus pour les siens, est au contraire toute proche de celle des pèlerins trouvés aux Sources de la Seine (Deyts 1975 : 22). D'autres *cucullati* de ce type ont été retrouvés en Bourgogne, dont un fragment identique, la tête couverte du capuchon, dans les fouilles des ateliers de Gueugnon (Rouvier-Jeanlin 1985 : n° 276 bis) et un autre trouvé aux Bolards (Nuits-Saint-Georges), (Musée archéologique de Dijon n° 6010(88), inédit). Le second fragment est très réduit (fragment postérieur du bas de la tunique).
- 16 Il serait passionnant de retrouver dans leur intégralité des personnages dont nous devons, hélas, nous contenter des fragments énigmatiques suivants. Du premier il ne reste que la partie supérieure du revers : c'est un homme aux bras repliés et collés au torse, avec un ornement sphérique fixé entre les omoplates (**fig. 33, 6**) qui rappelle le nœud dorsal des lutteurs fabriqués dans les ateliers de Vichy. Un autre fragment pourrait appartenir à un personnage debout tenant un panier ou une lampe à bout de bras (**fig. 33, 4**).
- 17 Que représentaient les fragments de moules de personnages n° 86.147 (**fig. 33, 1**), n° 86.342 (**fig. 21, 5 et 33, 2**) à la coiffure en diadème très rustique décoré de cupules et n° 86.785 (**fig. 33, 3**) avec un capuchon ?
- 18 Le fragment n° 86.921 faisait-il partie d'un moule servant à fabriquer des personnages avec un creux à la place du cou pour y adjoindre ensuite une tête modelée à part, comme pour le personnage allongé ou pour celui qui lit assis dans un fauteuil, dont il a été retrouvé un fragment de figurine à Alésia (Rabeisen, Vertet 1986 : n° 194), trouvés à Colchester (Gonzenbach 1986 : fig. 38, 1-10) ? D'ailleurs, un autre fragment de moule de Bourbon-Lancy pourrait représenter le bas d'un fauteuil semblable et accrédièterait cette hypothèse. Et pourquoi ne pas y rattacher aussi la valve de moule postérieure n° 86.724 (**fig. 33, 10**) qui représente un dos voûté enveloppé dans un vêtement drapé avec un capuchon rabattu ? Les bras étaient moulés séparément. Ce type correspond assez bien aux représentations de grotesques comme ceux de Colchester.
- 19 Enfin, peut-on considérer comme un ex-voto le pied qui repose sur un socle prévu pour lui seul (**fig. 33, 11**)?

3.3. Les personnages assis

3.3.1. Le tireur d'épine

- 20 Nous commencerons par le personnage assis illustrant le mieux la complexité de certaines poses puisque sa confection réclamait plus de dix pièces : le Tireur d'épine ou *Spinario*. Pourquoi le Tireur d'épine assis sur un rocher a-t-il connu si longtemps la

célebrité ? Conçu en Grèce plusieurs siècles avant n. è., copié en Italie, en marbre ou en bronze, on le retrouve en Gaule romaine parmi les premiers modèles en terre cuite, comme le prouve son importante présence à Bourbon-Lancy. Son succès ne se dément jamais. Qui est donc ce personnage ? Fils de divinité ou simple sujet de genre ? (Rouvier-Jeanlin 1972 : 69-70 ; Boekel 1987 : 158-161). Bien mieux, l'unanimité sur la détermination de son sexe n'est pas encore faite ; reconnu comme garçon dans la plupart des cas, on le pense fille dans d'autres (Rüger 1980 : n° 180).

- 21 A Bourbon-Lancy, aucun Tireur d'épine complet n'a été retrouvé, il n'est donc pas possible de faire entrer les nombreux éléments dans une typologie précise. Une telle typologie n'ayant pas encore été créée, nous en proposons une qui pourra servir de premier cadre, avec un élargissement toujours possible des types et groupes au fur et à mesure de nouvelles découvertes.

3.3.1.1. Typologie

■ Types

- 22 **Type I** – Le *Spinario*, la jambe droite repliée sur la cuisse gauche, est nu.
Type II – Le *Spinario*, la jambe droite repliée sur la cuisse gauche, est vêtu.

■ Groupes

- 23 **Groupe A** – La tête est nue.
Groupe B – La tête est recouverte d'une coiffe.

3.3.1.2. Liste des archétypes (A), moules (M) et figurines (F)

■ Tireur d'épine

- 24 A 86.337 : jambe pliée.
M 86.312 : revers, personnage assis avec mèches en catogan.
M 86, 340 : identique, il ne reste que la tête.
M 86.791 : face, personnage assis de sexe masculin.
M 86.358 : main droite.
M 86,779 : côté d'une jambe pliée.
M 86.798 : côté d'une jambe pliée.
M 86.825 : dessous d'une jambe pliée.
M 86.944 : dessous d'une jambe pliée.
F 86.866 : pied complet.

■ Socle en forme de rocher

- 25 A 86.654 : fragment, Archétype ?
M 86.905 : dessus du rocher.
F 86.626 : dessus du rocher.
F 86.1005 : fragment.

3.3.1.3. Commentaire typologique

- 26 Il est tout à fait vraisemblable que le grand fragment de valve de moule antérieure n° 86.791 (**fig. 32, 3**) ait servi à la fabrication de Tireurs d'épine ; en effet, la jambe droite est pliée à angle droit dans l'axe du corps, et non en biais comme chez les cavaliers, et dans le minuscule fragment du côté gauche qui demeure on reconnaît la partie verticale de la jambe volontairement sectionnée à sa naissance afin d'y adjoindre une jambe moulée à part ; bien que la section soit ici plus verticale, on peut comparer cet exemplaire à l'archétype de l'atelier de Saint-Pourçain-sur-Besbre et au moule de Toulon-sur-Allier, tous deux conservés au MAN (Rouvier-Jeanlin 1972 : n^{os} 625 et 626), tous deux asexués. Deux détails du moule de Bourbon-Lancy ont leur importance : les orteils y sont dessinés et, surtout, un sexe masculin est modelé. Si ce personnage est bien un *Spinario*, il était garçon à Bourbon-Lancy !
- 27 Il est également fort probable que les valves de moules postérieures n^{os} 86.312 et 86.340 (**fig. 21, 4**) appartiennent à cette catégorie, malgré la facture inhabituelle de la coiffure ; mais nous connaissons d'autres exemplaires dont la pose correspond tout à fait à celle du Tireur d'épine et dont la coiffure est encore bien plus insolite ; tel celui du musée de Brive par exemple (inédit), dont la tête est recouverte d'un capuchon solidaire d'un vêtement qui recouvre tout le dos et qui ne peut donc pas être le résultat d'un montage fantaisiste à partir d'une valve de moule sans tête comme il en existait parfois.
- 28 Si la quasi-totalité des Tireurs d'épine reposait sur un rocher, certains étaient assis sur un socle cubique (recouvert d'un coussin ?) comme celui trouvé à Chalon-sur-Saône (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 280) ou à Clermont-Ferrand (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 660) et il est possible que parmi les nombreux moules de socle trouvés à Bourbon-Lancy certains aient servi à cet usage. A l'inverse, le socle en forme de rocher, déjà emprunté au Mercure assis romain, a pu accueillir d'autres personnages ; si la figurine dessinée par Tudot (Tudot 1860 : pl. 71) était bien solidaire du roc, elle en serait une parfaite illustration et quelques moules de Bourbon-Lancy pourraient prétendre à la même destination.

3.3.2. Autres

3.3.2.1. Liste des moules (M)

- 29 M 86.338 : revers d'un homme nu, sans tête ni bras.
 M 86.792 : dessus d'une jambe.
 M 86.796 : dessous de la jambe droite et des fesses.
 M 86.800 : deux jambes et une partie d'un vêtement.
 M 86.815 : jambe fléchie.
 M 86.884 : fragment.

3.5.2.2. Commentaire typologique

- 30 La pièce de moule postérieure n° 86.338 (**fig. 32, 6**), qui est intacte, nous permet d'observer qu'il fallait compléter ce personnage nu, représenté assis, par une tête et des bras (mais les jambes sont comprises) comme nous l'avons observé sur les archétypes.

Ici malheureusement, aucun détail ne permet une identification et il en va de même pour quelques autres fragments de moules.

3.4. Fragments indéterminés

3.4.1. Liste des moules (M) et figurines (F)

- 31 M 86.166 : torse ?
 M 86.389 : ?
 M 86.393 : ?
 M 86.399 : fragment de jambe ?
 M 86.721 : fragment de jambe ?
 F 86.989 : fragment de buste ?

3.5. Les bustes féminins

3.5.1. Typologie

3.5.1.1. Types

- 32 **Type I** – Cheveux relevés en diadème :
 – a : haut;
 – b : large.
- 33 **Type II** – Cheveux relevés en larges bandeaux gonflés (toupets).
- 34 **Type III** – Cheveux en bandeaux :
 – a : plats ;
 – b : élevés.
- 35 **Type IV** – Cheveux tirés vers le sommet de la tête et divisés en deux coques.
- 36 **Type V** – Cheveux sans apprêts.
- 37 **Type VI** – Cheveux nattés autour du visage.
- 38 **Type VII** – Cheveux tirés vers le sommet en fines nattes.

3.5.1.2. Groupes

- 39 **A** – Avec boucles.
B – Avec rouleaux :
 – 1 : sur les côtés ;
 – 2 : registres superposés ;
 – 3 : registres concentriques.
C – Crêpés.
D – Avec double volutes.
E – Sommés d'un nœud de cheveux ou corymbe.
F – Sommés d'un Stéphané.
G – Avec ornement décoratif :
 – 1 : sur les cheveux ;
 – 2 : en dehors des cheveux.

H – Sans ornement.

J – Avec couronne tourelée.

K – Avec chignon sommital.

M – Avec nattes.

3.5.1.3. Sous-groupes

40 **a** – Oreilles apparentes.

b – Boucles d'oreilles.

c – Oreilles cachées.

3.5.1.4. Revers

41 **a** – Avec chignon.

b – Sans chignon.

c – Cheveux tirés vers le sommet.

d – Cheveux remontés en grosses mèches :

– 1 : non torsadées ;

– 2 : torsadées ou tressées.

e – Avec une large natte plate.

f – Cheveux en longues mèches ondulées :

– 1 : jusqu'à la nuque ;

– 2 : plus bas que la nuque.

g – Cheveux en courtes mèches.

h – Avec des rouleaux.

i – Avec des anglaises.

j – Entièrement spiralé.

k – Entièrement lisse.

3.5.2. Liste des moules (M) et des figurines (F)

3.5.2.1. Type I

42 Les cheveux sont relevés en diadème.

■ Groupe B

43 Le diadème est formé de rouleaux ou de mèches stylisées disposés en registres superposés.

n° type	n° inventaire	sous-groupe	nombre de registres	revers
1	M 86.352	a	4	
	M 86.396	a	4	
	M 86.953			fragmt
	M 86.799	fragmt		
2	M 86.354	a	4	
	M 86.782	a	4	
	M 86.814	a	4	
	M 86.727	fragmt complémentaire de 86.814		
	M 86.355	revers		ka
	M 86.382	"		ka
3	M 86.725	a	3	
1 ou 2 ou 3 ou 4	M 86.780	a	fragmt	
	M 86.799	z		
	M 86.812	a	fragmt	
5	M 86.794	cb	3	
	M 86.802			
6	M 86.783	z	1	

■ Groupe G

- 44 Avec un ornement décoratif.

n° type	n° inventaire	sous-groupe	revers
7	M 86.966	a	z
	F 86.705	z	z
	F 86.566	z	a
8	M 86.942	z	z

3.5.2.2. Type II

- 45 Les cheveux sont rassemblés en larges bandeaux gonflés ou toupets.

■ Groupe C

- 46 En toupets crêpés,

n° type	n° inventaire	sous-groupe	revers
9	M 86.784	a	
10	M 86.808	a	
11	M 86.351	c	
12	F 86.531	c	
?	F 86.557	c?	j
13	M 86.371		cb
	M 86.711		cb
	M 86.928		cb
	F 86.540	c	cb
	F 86.549	c	cb
	F 86.646	z	z
14	F 86.676	z	z
	M 86.366		

3.5.2.3. Moules de plastrons

- 47 86.952 : partie gauche d'un buste plat.
86.953 : fragment d'épaule avec col ou collier.

- 86.954 : fragment avec plis.
86.899 : drapé, avec torque.

3.5.2.4. Figurines

■ *Têtes*

- 48 86.553 : fragment antérieur. Très grand modèle.
86.555 : fragment supérieur de 86.553.
86.557 : revers de coiffure.
86.562 : face antérieure ; chevelure en bandeaux ondes.
86.563 : face antérieure ; enfant ?
86.566 : revers de coiffure flavienne.
86.664 : fragment de coiffure ?

■ *Plastrons*

- 49 86.498 : fragment de plastron plat avec bande en biais.
86.613 : fragment de plastron avec 3 plis ronds en biais.
86.636 : fragment de revers.
86.642 : épaule gauche avec 2 gros plis ronds obliques.
86.676 : fragment d'épaule droite identique à 86.934.
86.934 : vêtement à encolure, plis sur les côtés.
86.965 : fragment d'un grand plastron plat avec drapé festonné.
86.968 : fragment de plastron plat avec plis ronds.
86.969 : fragment de plastron plat avec plis ronds.

3.5.2.5. Médaillons

- 50 86.324 : fragment de médaillon

3.5.3. Commentaire typologique

3.5.3.1. Type I

- 51 La coiffure en haut et large diadème formé de plusieurs registres étagés de rouleaux ou de mèches stylisées a été abondamment diffusée en terre cuite dans toute la Gaule romaine et nous la trouvons interprétée de diverses manières à Bourbon-Lancy, avec des variations qui jouent tant sur le nombre de registres –de un à quatre– que sur la représentation des mèches ou des rouleaux, voire des ornements. Cependant, au fil des variations un critère demeure, celui de la forme générale de la tête complète qui s'inscrit dans un quart de cercle disposé pointe en bas ; le visage seul s'inscrit plutôt dans un losange dont la partie supérieure épouse la ligne de la racine des cheveux. Les yeux sont grands, exorbités et soulignés par le fin liseré des paupières. Le nez est long et pointu ; les lèvres sont apparemment minces alors qu'en réalité la lèvre supérieure est écrasée sous le nez et que son échancrure centrale renforce l'effet de profondeur de la gouttière nasale fort courte. Dans cette série de coiffures en diadème, toutes les oreilles sont découvertes et présentées de face, donc très décollées du crâne.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 22, 1-4)**

- 52 Une valve de moule antérieure de ce type a pu être reconstituée presque dans son intégralité. La coiffure, très volumineuse, comporte quatre registres superposés : le premier, à partir de la racine des cheveux, est composé de mèches incurvées parallèles disposées en oblique symétriquement de part et d'autre du centre du front puis, à partir de là, de taille croissante. Au-dessus, un rang de petits rouleaux verticaux stylisés précède un registre de mèches disposées en oblique de gauche à droite sur la totalité de la largeur ; le registre supérieur reprend la disposition du premier.
- 53 Le buste, très plat, est recouvert d'une tunique dont la partie centrale, délimitée par de fines bandes verticales, est composée de plis en fort relief qui forment des V emboîtés ; des plis incurvés s'étagent en oblique sur les épaules, de part et d'autre du plastron central. Un torque plat, façonné à la manière du métal articulé et dont chaque extrémité se termine en une boule perforée sur le devant, épouse le décolleté rond du vêtement. La disposition des plis est à rapprocher de celle d'un moule signé PISO conservé au MAN (Rouvier-Jeanlin 1972, n° 832) ; là se limite la ressemblance puisque le buste de PISO est de plus petite taille et que son collier est constitué de perles rondes ; cependant, il faut garder en mémoire que des moules de PISO ont été retrouvés à Bourbon-Lancy. Dans les toutes récentes fouilles d'un four situé à Rennes (Saint-Louis), il a été mis au jour un plastron de buste encore plus proche que celui de PISO, puisque le cou est également orné d'un torque ; toutefois, les boules terminales ne sont pas percées (Joubeaux 1988 : 63, n° 102).

■ **Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 23, 1)**

- 54 Trois autres fragments de valves antérieures de moules (qui comprennent chacun la partie droite de la tête) sont très proches du buste précédent ; plus grands, la différence réside surtout au niveau du registre supérieur qui est composé de petits rouleaux verticaux, aplatis, dont les mèches sont indiquées par des incisions obliques. C'est cette petite différence qui va cependant permettre de reconnaître en un buste complet (fig. 23, 2) trouvé à Bern-Rossfeld (Suisse) une épreuve sortie d'une de ces valves de moule et de là à pouvoir les dater. En effet, ce buste a été trouvé dans une tombe dont le contexte appartient à la période Trajan-Hadrien (Gonzenbach 1986 : 26-27, pl. 96-3). En outre, il permet d'attribuer à ce même type un fragment de valve antérieure de moule qui représente la partie droite du plastron (à gauche pour le spectateur) recouvert d'un vêtement plissé sur chaque épaule, ainsi que de nombreux socles cubiques isolés dont la petite taille nous paraissait incompatible avec celle de ces grands bustes. Encore mieux, grâce à cette figurine nous avons pu retrouver les moules qui ont servi à confectionner les revers de ce type de buste, dont un qui est signé GEN, signature propre à Bourbon-Lancy (voir le type suivant) ; revers qui se caractérise par une coiffure en diadème entièrement lisse, seulement ponctuée sur la nuque par un minuscule chignon plat, triangulaire. Nous avons là un pur produit de Bourbon-Lancy qui, jusqu'à présent, détient l'exclusivité de cette signature et de ce type de coiffure.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 3 (fig. 23, 3 et 31, 1)**

- 55 Ce type est représenté par une valve antérieure de moule qui comprend le côté droit du visage et de la coiffure ; cette dernière est semblable à la précédente mais ne comporte

que trois registres superposés. Une signature est tracée en creux au revers : GE.. pour GEN que nous venons de rencontrer dans le type précédent. On peut raisonnablement penser que ces deux types ont eu un archétype commun et que, pour une raison indéterminée, le modelleur a été amené ou a souhaité supprimer le registre supérieur de la coiffure antérieure ; on peut également supposer que les valves postérieures de moules représentant des coiffures lisses étaient utilisées indifféremment pour ces deux types.

- 56 D'autres petits fragments de moules sont semblables par la forme de la coiffure mais présentent des différences dans la disposition et la stylisation des mèches de chaque registre ; ils ne sont mentionnés là que pour montrer l'extrême diversité de l'interprétation d'une même coiffure par les potiers de Bourbon-Lancy. Parmi eux, certains peuvent entrer dans le **type n° 4** (inv. 86.812) tout proche du type n° 3.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 5 (fig. 31, 2)**

- 57 Tout en restant dans le même type de coiffure en diadème à registres, un autre groupe (B cb) se différencie déjà par une plus petite taille. La coiffure se situe entre celle mise à la mode par les élégantes de la fin du règne de Néron, mais toujours en faveur à l'époque flavienne, et celle interprétée par *Piso*, que nous verrons plus loin (type n° 7). De la première, qui était constituée de trois rangs concentriques de rouleaux juxtaposés –et illustrée par un buste du MAN (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 772) ou encore par un buste en terre cuite trouvé près de Tulle (Rey 1986 : n° 9)–, on retrouve bien ici les trois rangs superposés, mais qui ne sont plus tous d'égale hauteur puisque le registre supérieur est plus important ; il faut aussi remarquer que chaque rangée n'est pas formée de petits rouleaux juxtaposés, mais se présente plutôt comme un rouleau continu. Le sens des mèches est certainement rayonnant pour les rangées inférieures, mais est peut-être totalement oblique de gauche à droite dans la rangée supérieure, comme le laisse supposer la moitié droite qui subsiste. C'est par cette disposition de mèches que cette coiffure s'apparente au type n° 7 qui ne comporte que deux niveaux au lieu de trois. Une très grosse masse sphérique apparaît sous la coiffure, à l'emplacement des oreilles : représente-t-elle une boucle d'oreille ?

■ **Type Bourbon-Lancy n° 6 (fig. 23, 7)**

- 58 Un fragment de valve de moule antérieure de la partie gauche d'une tête met en évidence un autre groupe de coiffure du type I. C'est la plus simple de toutes : les cheveux sont relevés en diadème, sans aucun effet de boucles ou de rouleaux. Les mèches sont suggérées par de simples incisions rectilignes qui rayonnent autour du visage. Le nez est droit, l'œil en amande est légèrement exorbité et les lèvres, minces et rectilignes, sont largement entrouvertes. La cassure du moule empêche de savoir si les oreilles étaient cachées ou non. Ce buste est de taille moyenne.

3.5.3.2. Groupe G

■ **Type Bourbon-Lancy n° 7 (fig. 24, 2-5)**

- 59 Un très petit fragment de valve de moule antérieure (**fig. 24, 2**) nous met une nouvelle fois sur la piste du potier *PISO*, déjà présent à Bourbon-Lancy avec un moule de socle signé de son nom.

- 60 Il s'agit d'un fragment de la partie droite d'une coiffure d'abord gonflée comme un toupet, qui se redresse en un diadème séparé en deux registres superposés par une bandelette : la *vitta*. Les mèches du registre inférieur sont obliques de gauche à droite pour le spectateur et se prolongent dans le même sens au registre supérieur. Cette coiffure est identique à celle qui appartient à des bustes trouvés à la source de Treigny (Yonne) (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 303) et dans une fontaine de Mayence (Allemagne) (**fig. 24, 8**), datés de la fin du 1^{er} s. de n.è. Sur ces bustes à la coiffure complète on observe que les mèches sont figurées par des lignes creuses parallèles, en obliques symétriques par rapport à la raie médiane. Au revers, les cheveux sont figurés par des stries profondes et espacées, disposées en quart de cercle de chaque côté de la raie médiane ; un mince chignon plat occupe la pointe du triangle que dessinent les côtés de la coiffure. Forme triangulaire qui se retrouve sur la face dont le menton se situe dans la pointe ; les oreilles elles-mêmes, très décollées, modelées de face, ont leur bord externe qui part en biais pour relier le bas de la coiffure à la ligne oblique de la joue. Ces deux bustes ont été fabriqués à partir d'une valve de moule signée PI(SO) (**fig. 24, 5**) dont il a été question plus haut (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 304). Deux fragments de figurines confirment la présence de ce type à Bourbon-Lancy : pour le premier, il s'agit d'un plastron drapé orné d'un collier de perles rondes (**fig. 24, 4**) sorti du moule de Piso, pour le second, de la partie postérieure de la coiffure (**fig. 24, 3**). Ce type de revers se retrouve sur d'autres bustes qui seraient identiques s'ils ne présentaient une orientation de certaines mèches différente d'un modèle à l'autre ; il s'agit de simples variations sur un thème commun.
- 61 Tous ces bustes ont été trouvés dans un contexte de la fin du 1^{er} s. de n.è. Il faut prendre garde de ne pas inclure dans cette série un buste trouvé à Finham, près de Montauban (Marchand 1980 : 25-45), dont les mèches du registre supérieur ne sont pas disposées symétriquement mais toutes orientées dans le même sens d'une oreille à l'autre, et dont le collier est remplacé par le bourrelet d'une encolure ronde. Néanmoins, cette figurine est une variante de la même coiffure vue par un autre potier contemporain et elle nous intéresse fortement dans la mesure où la tombe dans laquelle elle a été trouvée est datée de 65-85 de n.è.

■ **Type Bourbon-Lancy n° 8 (fig. 23, 4)**

- 62 Un autre fragment de valve de moule antérieure d'une chevelure du même groupe, mais d'une série différente, permet d'y reconnaître, malgré la petitesse du fragment, une coiffure semblable à celle du type 2 des bustes de Saint-Bonnet-Yzeure (Mercier 1974 : 37). Cette coiffure diffère de la précédente par la présence d'un rang de petits rouleaux juxtaposés qui se substitue à la simple *vitta*. Sur le revers du buste de Saint-Bonnet il n'y a pas à proprement parler un chignon, mais la masse entière des cheveux, dirigée en une spirale volumineuse qui occupe tout l'arrière de la tête, en fait office. Rien ne prouve qu'il en était de même à Bourbon-Lancy ; pas plus que pour le plastron sur lequel, dans la reconstitution de M. Vertet pour Saint-Bonnet, s'étale un grand torque à têtes de serpents (Vertet, B et, Corrocher 1980 : pl. V).
- 63 Un autre buste quasi complet (Gonzenbach 1986 : pl. 96-2) trouvé dans une tombe à Bern-Rosfeld (**fig. 23, 5**) (même nécropole et même datation que pour le buste décrit dans le type n° 2) présente une coiffure identique à celle de Saint-Bonnet à un détail près : les incisions des mèches du registre inférieur de la coiffure sont plus rectilignes et rayonnantes à Berne, alors qu'elles sont incurvées et s'inclinent vers l'extérieur à

Saint-Bonnet. Les plastrons sont également différents et il n'y pas trace de collier à Berne. Il faut donc être très prudent et se borner à constater que nous sommes en présence d'un élément de coiffure qui s'apparente à celle qui était en vogue à la fin de l'époque flavienne et que les coroplastes de Bourbon-Lancy, comme ceux de Saint-Bonnet, l'ont interprétée avec quelques variantes qui, pour être mineures, n'en sont pas moins significatives de leur style. Nous venons d'en examiner deux variantes, il est fort possible que le fragment de Bourbon-Lancy appartienne à une troisième.

3.5.3.3. Type II

- 64 Le type II rassemble les bustes dont la caractéristique essentielle se situe dans le volume très gonflé de bandeaux hauts et larges projetés vers l'avant.
- 65 Dans le groupe C, les bandeaux « crêpés » –appelés aussi « toupets » par certains auteurs– sont constitués d'une multitude de mèches striées disposées en « nid d'abeille » ; l'ensemble s'apparente à une résille.
- 66 Trois valves de moules antérieures et deux figurines de ce type II, C se scindent en deux sous-groupes : celui qui comprend les bustes dont les oreilles sont apparentes (a) et celui dont les oreilles sont cachées par les cheveux (c).

■ Type Bourbon-Lancy n^{os} 9 et 10 (fig. 31, 3-4)

- 67 Les bustes du groupe Ca sont grands, les toupets sont élevés et les oreilles, très décollées, sont représentées de face. L'œil est grand, en amande, peu exorbité et finement ourlé par les paupières ; une large pupille est imprimée en creux au centre. Le dessin des mèches, bien que fruste, laisse apparaître un effet de résille, plus fantaisiste que le rigoureux nid d'abeille.

■ Type Bourbon-Lancy n^{os} 11 et 12 (fig. 31, 5-6)

- 68 Les bustes du groupe Ce sont d'une taille inférieure, les toupets crêpés sont moins volumineux et descendent plus bas le long des joues puisqu'ils recouvrent entièrement les oreilles ; les mèches sont très distinctes et bien disposées en nid d'abeille. Les yeux sont grands, exorbités, chacun en forme d'amande finement ourlée de paupières ; le mauvais état des pièces conservées ne permet pas de savoir si les pupilles étaient indiquées. Le nez est droit et une courte mais profonde gouttière nasale surmonte une petite bouche aux lèvres charnues. Sur un de ces bustes (valve antérieure de moule type n° 11) le cou est trapu et, à sa base, sur la petite partie du plastron qui subsiste, apparaît le départ soit d'un collier de métal articulé, soit d'une encolure de vêtement, sous forme d'une succession de minces rectangles juxtaposés ; le cou du buste n° 1 de Saint-Bonnet (Vertet, Bet, Corrocher 1980 : pl. II) est orné d'un torque représenté de la même façon (Mercier 1974 : n° 152-155). Si la forme générale des toupets est la même dans les deux ateliers, le décor en est différent et les oreilles sont apparentes à Saint-Bonnet. Encore une fois, tout en présentant des analogies avec cet atelier, Bourbon-Lancy s'en différencie nettement. Un autre rapprochement peut être fait entre ces bustes de Bourbon-Lancy et une série dont un exemplaire a été trouvé à Chalon-sur-Saône (cimetière Saint-Marcel) et l'autre à Salzbourg en Autriche, chacun dans une tombe datée de la fin du I^{er} s. Si la forme générale des toupets n'est pas identique, en revanche, on remarque le décor en nid d'abeille, les oreilles cachées par

les toupets, ainsi que la forme des plis du vêtement disposés en trois parties, détails déjà rencontrés à Bourbon-Lancy ; de plus, l'exemplaire de Chalon-sur-Saône a été trouvé en même temps que le buste du potier Piso signalé plus haut (buste type n° 7) dont des exemplaires sont présents à Bourbon-Lancy. Il est encore trop tôt pour savoir si Piso qui a travaillé à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) est également venu sur le site de Bourbon-Lancy ou si seuls ses moules étaient commercialisés et utilisés dans d'autres ateliers. Un grand nombre d'analyses de ses moules et des figurines qui en sont issues pourraient nous donner la solution.

- 69 Notre ignorance de la forme du revers de ce type de buste est regrettable, mais aucune figurine complète n'est là pour nous renseigner. Cependant, la partie postérieure d'une figurine pourrait peut-être y être rattachée car le mouvement spiralé du chignon est proche de ceux de Chalon-sur-Saône et Saint-Bonnet.

■ *Type Bourbon-Lancy n° 13 (fig. 24, 1)*

- 70 En revanche, toujours dans le groupe Cc, grâce à trois valves de moules et deux figurines, il est possible de reconstituer avec certitude un type complet.
- 71 De moindre taille que les précédents, ce type de buste affirme aussi sa différence dans le style. Le visage s'inscrit dans un losange dont la partie supérieure, formée par la base des toupets autour du front, est très aiguë. Les toupets partent en oblique et se rejoignent en ogive. Le revers est sans chignon, les cheveux sont tirés vers le haut jusqu'à mi-hauteur pour s'évaser en éventail sous la ligne qui suit le bord supérieur des toupets, ce qui est exceptionnel jusqu'à présent. Seules quelques figurines du monde grec antique présentent cette particularité dans laquelle il faut peut-être voir le désir des femmes de réaliser cette coiffure sans le secours de cheveux postiches qui entraînaient une dépense élevée. En effet, cette absence de chignon ne se constate jamais dans les bustes en marbre qui représentaient des femmes fortunées portant des toupets et des postiches.
- 72 La forme et l'inclinaison du ou des toupets permettent de dater ces bustes d'époque flavienne (Delhaye-Cahen 1968-70 : 39). Toupets bas et verticaux apparaissent en 80 de n. è. (Julia Titi) pour s'élever progressivement et se pencher davantage jusqu'à former un angle obtus avec le front à la fin du règne de Domitien en 96 de n. è. (fille de Titus).

■ *Type Bourbon-Lancy n° 14 (fig. 31, 8)*

- 73 Un fragment de valve de moule antérieure d'une grande tête nous révèle une œuvre d'un style beaucoup moins figé. Les cheveux sont détaillés en mèches modelées avec souplesse et harmonieusement disposées en bandeaux ondulés sous un diadème orné d'un listel parallèle au bord. L'œil droit qui seul subsiste est finement ourlé de paupières mais ne présente pas de pupille.
- 74 De nombreux fragments appartenant à des bustes de petite ou de grande taille (**fig. 21, 9-11**) nous indiquent que les modèles étaient nombreux et variés. Les socles, tous ornés d'une pastille qui cachait le collage du buste, étaient tantôt hémisphériques et moulurés, tantôt carrés, avec ou sans moulure.

3.6. Divers

3.6.1. Enfant

75 M 86.327 : visage poupin ; courtes mèches ondulées (**fig. 31, 11**).

3.6.2. Risus

76 M 86.731 : épaule.

F 86.970 : crâne avec oreille gauche.

3.6.3. Grottesque

77 M 86.789 : valve de moule antérieure (**fig. 31, 12**). F 86.971 : tête complète.

3.6.4. Socles

78 On trouve aussi de nombreux socles cubiques avec pastille, détachés accidentellement des bustes.

79 Il serait fastidieux, et peut-être inutile, de passer en revue les nombreux fragments de moules et de figurines ayant pu appartenir à des personnages qui se trouvent, en plus de ceux décrits ci-dessus, dans le matériel de Bourbon-Lancy ; tout en conservant à l'esprit qu'il ne faut pas les négliger et que de futures trouvailles aideront certainement à les identifier avec sûreté.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Depuis la rédaction de ce texte, lors d'une enquête en Normandie, nous avons remarqué une figurine du même type, trouvée à Brionne (Eure) et conservée au musée de Rouen, qui a ceci de remarquable : des bras ont été ajoutés aux moignons et le personnage complet joue de la flûte de Pan.

2. Le manque de détails du vêtement peut résulter, soit d'un phénomène d'usure, soit d'une volonté du coroplaste qui prévoyait la peinture de ces détails avant ou après cuisson.

4. Les animaux et les fruits

p. 59-71

- 1 Parmi les animaux nombreux et variés retrouvés à Bourbon-Lancy, ce sont les volatiles qui prédominent, et plus particulièrement les coqs, suivis des poules, paons, pigeons, oies ; d'autres oiseaux sont plus difficiles à identifier, certains semblent absents, comme la colombe, la chouette. L'aigle est présent, mais associé à un personnage, sans doute une Vénus.

4.1. Les quadrupèdes

- 2 La liste des quadrupèdes est courte : des chiens de garde assis, des chevaux –dont certains étaient destinés à être réunis en couple–, peu de taureaux, pas de béliers, ni de singes ; le lion n'est présent que sous forme de vase, tout comme le cerf. Quant aux reptiles, ils sont représentés par un seul mais superbe lézard.

4.1.1. Les chiens

4.1.1.1. Typologie

■ *Types*

- 3 **Type I** – Chiens de garde, assis.
Type II – Chiens couchés.
Type III – Chiens debout.
Type IV – Chiens courant.

■ *Groupes*

- 4 **Groupe A** – Le chien ne porte pas de collier.
Groupe B – Le chien porte un collier :
 – 1 : avec clochette ;
 – 2 : sans clochette.

4.1.1.2. Liste des moules (M) et figurines (F)

■ *Type 1 : chien de garde, assis*

Groupe B : le chien porte un collier

- 5 M 86.15 : valve postérieure signée BODVA.
 M 86.333 : fragment de valve postérieure de moule.
 M 86.346 : fragment de valve postérieure de moule.
 M 86.362 : fragment de valve postérieure de moule.

Groupe B1 : 1e chien porte un collier avec clochette

- 6 M 86.373 : valve antérieure de moule.
 F 86.17 : les oreilles, les pattes avant et le socle manquent.
 F 86.127 : tête.
 F 86.867 : tête.
 F 86.868 : fragment antérieur.
 7 fragments sans numéro.

4.1.1.3. Commentaire typologique

- 7 Tous les chiens retrouvés à Bourbon-Lancy sont représentés en chiens de garde à l'air féroce ; ils sont semblables aux innombrables autres découverts dans toute la Gaule qui furent déposés dans les tombes et dans les laraires (comme dans celui de Rézé retrouvé intact : Rouvier-Jeanlin 1986 : fig.125) dès le 1^{er} s. En revanche, pas la moindre trace de chiens allongés, pourtant de fabrication contemporaine.
- 8 Les chiens assis étaient fabriqués à partir de plusieurs éléments : deux valves servaient à obtenir la face antérieure et la face postérieure, tandis que les pattes avant et le socle mince et plat (rectangulaire ou hexagonal) étaient sans doute façonnés à la main. Il faut remarquer que les coroplastes gallo-romains ont escamoté toute la partie métatarsienne des pattes arrière et même très souvent les pieds ; on peut comparer deux exemplaires trouvés en Suisse (Gonzenbach 1986 : pl. 112, 4-5), dont les jambes reposent directement sur le socle pour l'un, tandis que l'autre possède des pieds modelés (ces derniers sont parfois simplement indiqués par un plan incliné).

■ *Type 1*

- 9 La valve de moule la plus intéressante est celle qui présente une signature en creux au revers : BODVA (inv. 86.15, **fig. 34, 7 et 42, 13**) ; elle a été trouvée en stratigraphie (US 16) et peut ainsi être datée de la première moitié du II^e s. Le corps du chien, bien que de taille inférieure aux autres, est très massif, avec un dos fortement bombé ; les oreilles sont dressées et le milieu de la tête est marqué par une dépression verticale. Mais une originalité –propre à Bourbon-Lancy jusqu'à présent– permettra d'identifier sûrement les figurines issues d'un tel moule : il s'agit du collier qui ailleurs est le plus souvent composé d'un ou deux bourrelets et est ici formé de quatre fins bourrelets superposés. Nous retrouvons cette particularité sur des figurines découvertes en Suisse, l'une à Riddes (Gonzenbach 1986 : pl. 111, 2), l'autre à Avenches (Gonzenbach 1986 : pl. 111, 3) ; l'aspect trapu du chien d'Avenches correspond mieux au dos puissant de celui de Bourbon-Lancy. Nous savons que la nécropole de Riddes a déjà restitué

plusieurs figurines issues de moules de Bourbon-Lancy (Vénus et coq), il ne serait donc pas étonnant que ce chien, sans sortir précisément du moule de Bodua dont la taille est moindre, ait été fabriqué à Bourbon-Lancy.

- 10 Une autre valve de moule (inv. 86.373, **fig. 34, 1**), antérieure cette fois, est intéressante à deux titres : elle est complète et chacun des trois fragments retrouvés éparpillés dans le matériel offre la particularité d'être différent des autres par son aspect et sa consistance ; pour l'un l'argile est très blanche, d'aspect crayeux, tendre, pour le deuxième, l'argile est également blanche mais plutôt coquille d'œuf en surface, tandis que le troisième, bien que blanc, est ocré et de consistance dure, avec des traces noires de feu. Nous avons rencontré ce phénomène plusieurs fois au cours de cette étude et, si les fragments ne s'étaient pas parfaitement recollés, nous n'aurions pas pensé à les rapprocher tant l'aspect de chacun est différent. Faut-il y voir la conséquence d'un long séjour pour chacun dans de la terre de nature différente ou bien les traces de feu observées sur le fragment dur seraient-elles l'indice de sa surcuisson accidentelle dans un foyer ?
- 11 Ce chien assis, de type I, B1, est plus grand que le précédent (13 cm au lieu de 10 cm), mais plus petit que d'autres qui mesurent jusqu'à 15 cm ; il est élancé, avec un long cou enserré dans un collier à double bourrelet auquel pend une clochette de forme imprécise (la cassure du moule est située à cet endroit). Les deux oreilles, grandes et ourlées, se dressent bien verticalement sur la ligne horizontale du front, sans descendre sur les côtés. Le front, profond et plat, est plissé longitudinalement au centre. Les yeux, immenses, en forme d'amande avec une pupille en creux, exorbités, jaillissent d'épais sourcils arqués qui sont dans le prolongement des deux bourrelets formés par les trois plis du front. Le poitrail s'avance en arête, sans marquer un creux sous la cage thoracique, et l'emplacement où le coroplaste devait ajouter les pattes avant est indiqué par une légère protubérance ; dans d'autres moules, comme à Vichy ou à Varennes-sur-Allier, ces emplacements sont soulignés par des demi-cercles incisés ou en relief. Nous hésitons à qualifier d'ithyphallique le sexe qui est modelé sur le ventre, tant il est petit par rapport à celui d'autres séries où la partie supérieure se situe à la hauteur des grassets.
- 12 Il est possible que le fragment de valve postérieure de moule inv. 86.362 qui comprend la tête soit complémentaire du numéro précédent : on y retrouve les mêmes proportions, particulièrement dans la finesse du cou dont le collier est identique. Au centre de l'arrière de la tête, une dépression qui se trouve dans l'axe du milieu des plis du front descend jusqu'au collier tandis que chacune des lignes externes de ces plis cerne la base des oreilles.
- 13 Un autre fragment de valve postérieure de moule (inv. 86.333, **fig. 34, 2**) représente une tête de chien, avec un collier semblable mais d'une taille supérieure. Quant au fragment de valve postérieure de moule inv. 86.346, trop petit pour en connaître la typologie, on ne peut que constater la similitude du collier avec celui du numéro précédent.
- 14 D'un format plus trapu, une figurine presque complète (inv. 86.17, **fig. 34, 6 et 42, 12**) est doublement intéressante : par sa découverte en stratigraphie (US. 16) qui permet de la dater de la première moitié du II^e s. de n. è. d'une part, et par des détails de fabrication d'autre part. Pour ces derniers, deux sont une indication de fabrication précoce puisqu'on les retrouve plutôt sur des figurines datées du I^{er} s. de n. è. (50/60 de n. è. dans le fanum des Bolards, de Tibère aux Flaviens en Suisse) (Gonzenbach 1986 :

pl. 110, 3, 4, 8 ; pl. 111, 1 et 3, entre autres). Ces deux détails sont faciles à repérer : le premier consiste en un renforcement de l'arrière des pattes avant par une languette en forme d'attelle, le second se situe en bas de chaque côté de la figurine, sous forme d'un enlèvement de pâte profond et rectiligne. Ici, la queue est brisée, mais il y a fort à parier qu'elle était petite, enroulée sur elle-même, et percée d'un trou en son centre, telle qu'on peut la voir sur d'autres exemplaires plus complets de même style. La tête est semblable à celle du moule cité plus haut et le collier est double avec une clochette fruste, Le sexe est semblable à celui de la valve antérieure décrite plus haut.

- 15 Les autres fragments retrouvés (**fig. 34, 3-5 et 8**) sont proches des pièces précédentes, sans pouvoir être précisément rattachés à l'une plus qu'à l'autre. Sur un socle plat, on retrouve les pieds antérieurs habituels vigoureusement incisés trois fois. De la longueur donnée aux membres antérieurs dépendait l'inclinaison du corps ; d'où la difficulté de comparer ces animaux à partir de photographies prises de face ; sur celles-ci, les traits de chiens identiques peuvent paraître différents selon leur degré d'inclinaison, donc d'une perspective qui les déforme plus ou moins.

4.1.2. Les chevaux

4.1.2.1. Typologie

■ *Types*

- 16 **Type I** – Les chevaux, debout, sont nus.
Type II – Les chevaux, debout, sont nus et bridés.
Type III – Les chevaux, debout, sont sellés.
Type IV – Les chevaux, debout, sont sellés et bridés.
- 17 Détails de harnachement :
- a : selle sans housse ;
 - b : selle avec housse ;
 - c : housse seule ;
 - d : avec poitrinière, sans croupière ;
 - e : avec poitrinière, avec croupière ;
 - f : sans poitrinière, avec croupière ;
 - g : avec collier (1 : sans pendentif ; 2 : avec pendentif en lunule ; 3 : avec pendentif d'une autre forme).

■ *Groupes*

- 18 Forme de la crinière. Deux lettres servent à sa description : la 1^{re} pour le côté droit du cheval, la 2^e pour le côté gauche.
- 19 **A** – Crinière à poils raides qui descendent sur l'encolure
B – Crinière à poils raides en brosse
C – Crinière à poils souples qui descendent sur l'encolure
D – Crinière à poils souples en brosse :
- a : sans mèche(s) sur le front ;
 - b : avec mèche(s) sur le front.

■ Sous-groupes

- 20 Emplacement des oreilles. Le même système que pour les groupes, à deux lettres, est utilisé : la 1^{re} pour le côté droit du cheval, la 2^e pour le côté gauche.
- 21 **a** – Oreille placée en dessous de la crinière et sur sa partie inférieure.
b – Oreille placée entièrement sur la crinière.
c – Oreille placée dans la partie supérieure de la crinière et la dépassant.
- 1 : oreille verticale ;
 - 2 : oreille oblique en avant ;
 - 3 : oreille oblique en arrière ;
 - 4 : oreille couchée.

4.1.2.2. Liste des moules (M) et figurines (F)

n° de type	n° inventaire	type	forme de la crinière	emplacement des oreilles
1	M 86.827	l g2	ZZ..	ZZZ.
	F 86.1009	l g2	BZZZ	ZZZZ
	F 86.S.N.	l g2	ZZZZ	ZZZZ
2	F 86.425	l?g1	AbAb	c3c1
	F 86.422	l?g1	ZZZZ	ZZc3
	F 86.509	Z	AbZZ	ZZc3
	F 86.693	g1	ZZZZ	ZZZZ
		deux côtés droit s.n.		
3	M 86.364	l?gZ	..BZ	..a4
	M 86.718	??	A ou Ba..	a3..
	M 86.347	moule de queue. 12 queues isolées s.n.		
	M 86.368	fragments de valve gauche de moule qui se complètent.		
	M 86.895	fragment de collier.		
	F 86.693	fragments avec collier sans lunule. côté droit de tête.		
	F 86.106	grand socle pour deux chevaux.		
	F 86.107			

4.1.2.3. Commentaire typologique

- 22 La quantité de chevaux retrouvés à Bourbon-Lancy est bien minime. Et pourtant un nombre important de queues séparées du corps et de membres détachés attestent que cet animal y était bien présent.

■ Type 1

Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 35,1-2)

- 23 Quelques fragments nous entraînent sur une piste fort intéressante : à partir de ces divers fragments nous arrivons à reconstituer un cheval dont la crinière retombe un peu sur l'encolure ; de la base de cette crinière, et non plus haut sur l'encolure comme on le voit habituellement, part un collier double orné d'un pendentif arrondi, presque en lunule. Le seul exemple semblable connu est celui de deux chevaux réunis sur un même socle plat, trouvés dans une tombe à incinération à Sougères-sous-Sinotte (Yonne) près d'Auxerre (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 323), maintenant au musée d'Auxerre. Or, il se trouve sur le flanc du n° 86.1009 (fig. 35, 2) une masse d'argile cuite qui prouve que les chevaux de ce type de Bourbon-Lancy, également représentés avec un ventre plat et sans indication de sexe, étaient pareillement accolés. Enfin, une donnée supplémentaire devrait emporter notre adhésion à cette attribution de Bourbon-Lancy pour la fabrication des chevaux de Sougères : il a été retrouvé dans la

même tombe un médaillon avec un buste de femme identique à celui du moule n° 86.324 de Bourbon-Lancy (**fig. 31, 10**). Deux hypothèses sont possibles : soit les deux objets de la tombe ont été fabriqués à Bourbon-Lancy, à partir de moules fabriqués sur place ou importés d'un autre atelier, soit ils ont été fabriqués dans un autre atelier avec des moules identiques façonnés sur place ou importés de Bourbon-Lancy. Nous savons qu'il y avait d'étroits rapports avec les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre par exemple, mais, jusqu'à présent, aucun autre atelier que celui de Bourbon-Lancy n'a restitué des moules de ce type. Seules des analyses pourraient nous renseigner.

■ Groupe Ab, g1

Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 35, 3)

- 24 C'est un type nouveau. Malgré une pose assez raide, l'ensemble ne manque pas d'élégance. La tête est longue, les yeux sont en forme d'amande disposée parallèlement au front, les naseaux sont ronds et la bouche est largement fendue. La crinière à poils raides forme sur le dessus du front un toupet à deux mèches séparées qui épousent chacune la base des oreilles, puis elle descend sur l'encolure en mèches obliques. Les oreilles, tenues tantôt droites ou tantôt penchées vers l'arrière, sont placées dans la hauteur de la crinière, avec les pointes qui dépassent. Le cou, haut et mince, est orné d'un large collier qui prend naissance dans la crinière, plus haut que sur le type précédent ; ce collier, formé d'un triple bourrelet souligné d'une frange, ne comporte pas de pendentif.

Type Bourbon-Lancy n° 3 (fig. 35, 4)

- 25 C'est seulement par un fragment de valve de moule du côté gauche –mais combien révélateur !– dont il ne subsiste que la joue, la crinière et une partie du cou, qu'est représenté ce type. L'oreille, comprise dans le moule, bien ourlée, est tenue couchée vers l'arrière et est placée sous la crinière, en mordant légèrement sur celle-ci. La crinière à poils raides semble être coupée en brosse, mais descendait peut-être sur l'encolure. La distance entre la joue et la crinière est plus large (d'une oreille) que dans le numéro précédent, et il n'y a pas de mèche de toupet devant l'oreille. Haut sur le cou, un collier part de la crinière et, comme le collier décrit plus haut, ne passe pas dessus ; comment était-il accroché ? Ici, il n'en reste que le départ, décoré de lignes verticales. Nous n'hésitons pas à rapprocher cette valve de moule d'une autre (du côté droit) trouvée à Saint-Pourçain-sur-Besbre et signée MARCILLVS (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 324) qui a servi à fabriquer des chevaux réunis par un joug comme ceux découverts dans une tombe de Salzbourg (Autriche) datée de la fin du I^{er} - début du II^e s. de n.è. (Rouvier-Jeanlin 1986 : fig. 324bis) ou encore à Chalon-sur-Saône, dans le cimetière de la Citadelle daté du I^{er} s. (Rouvier-Jeanlin 1986 : n°s 325-326) : on y retrouve les mêmes formes d'oreille, de crinière et de collier, avec une disposition identique. Voici donc un rapprochement de plus avec Saint-Pourçain-sur-Besbre et une datation qui correspond tout à fait à celle de Bourbon-Lancy.
- 26 Un autre fragment de valve de moule (inv. 86.718, **fig. 35, 5**), du côté droit cette fois, ne comprend que l'œil, la joue, l'oreille et une partie de la crinière. L'œil est en forme d'amande exorbitée ponctuée d'une pupille centrale, parallèle au front et dans l'axe de

l'oreille tenue obliquement vers l'arrière et placée sous la crinière ; cette dernière paraît être taillée en brosse.

■ *Moule de queue de cheval*

- 27 C'est le premier moule de queue de cheval (inv. 86.347, **fig. 35, 6**) que nous rencontrons, et nous pensions, jusqu'à présent, qu'elles étaient façonnées à la main. Dans ce moule, et sur certains exemplaires, elles sont striées verticalement, tandis que d'autres sont décorées de chevrons ouverts à la pointe. Une fois démoulées, elles étaient ensuite collées plus ou moins simplement sur la croupe (**fig. 35, 7**).
- 28 Enfin, nous avons pu rassembler deux grands fragments d'une valve gauche de moule de cheval, mais il manque encore la partie supérieure qui comprenait la tête. Il y a peu de choses à dire : l'animal n'est pas sellé, le ventre est plat et sans indication de sexe, ce qui paraît être une constante à Bourbon-Lancy.

4.1.2.4. Les jougs

- 29 Avant de quitter le domaine des chevaux, il est temps de parler des jougs. Si les chevaux de Sougères-sous-Sinotte sont simplement accolés par les flancs, dans d'autres groupes ils sont également liés par un joug, tels ceux de Salzbourg cités plus haut. Il serait vraisemblable d'imaginer le même usage du joug pour assembler des bœufs, mais nous n'avons encore jamais rencontré un seul objet qui puisse conforter cette hypothèse.
- 30 Il a été retrouvé deux fragments de moules de joug à Bourbon-Lancy : un grand fragment (inv. 86.356, **fig. 35, 8**) avec un fragment de figurine sorti d'un moule identique mais plus grand (nous avons donc là deux générations du même moule) ; un autre fragment de moule (inv. 86.713, **fig. 35, 9**) est semblable mais non identique. Comme à Salzbourg, le dessous est plat. Le dessus, convexe, est orné de bosses hémisphériques ; entre l'extrémité décorée de stries rectilignes longitudinales et la partie ornée de trois demi-sphères juxtaposées et soulignées de stries verticales, s'insère, de chaque côté, un aileron arrondi. Le moule d'un joug de même style, signé PRISCVS, a été retrouvé au Champ-Lary, à Toulon-sur-Allier (Tudot 1860 : pl. 6). N'oublions pas qu'un moule d'édicule signé G PRISCI. a été retrouvé à Bourbon-Lancy et qu'il va falloir résoudre le problème suivant : ce Priscus auteur d'objets d'un style du I^{er} s. est-il le même que le Priscus auteur de Vénus dont les types ne semblaient pas, jusqu'à présent, avoir pu être fabriqués avant le milieu du II^e s. ? Nous hésitons à classer ici un objet cintré terminé en patte de fauve qui pourrait tout aussi bien être ... un pied de table ! (inv. 86.367).

4.1.3. Les taureaux

4.1.3.1. Typologie

■ *Types*

- 31 **Type I** – Les taureaux sont debout.
Type II – Les taureaux sont à demi affaissés.
Type III – Les taureaux sont couchés.

■ Groupes

- 32 **Groupe A** – Les poils de la tête sont indiqués.
Groupe B - Les poils de la tête ne sont pas indiqués.

■ Sous-groupes

- 33 **a** – Les taureaux sont nus.
b – Un ruban enserre la panse
 – 1 : ruban simple ;
 – 2 : ruban ourlé ;
 – 3 : lien double.
c– Taureaux avec joug.

4.1.3.2. Liste des moules (M) et figurines (F)

n° de type	n° inventaire	type	groupe	sous- groupe
1	M 86.363	I	Z	a
2	M 86.19	I	B	b3

Sans typologie :
 F 86.645 : socle avec demi-pied.
 F s.n. : deux fragments du côté droit de la tête (**fig. 35, 10**).

4.1.3.3. Commentaire typologique

- 34 Grande est la déception d'en trouver si peu d'exemplaires à Bourbon-Lancy : deux valves de moules, deux fragments de figurines et un fragment de socle plat avec un demi-pied (inv. 86.645).
- 35 Consolons-nous avec les valves de moule qui sont amusantes par la disproportion de leur taille et de leur style ; l'une d'elles a été trouvée en stratigraphie (inv. 86.19).

■ Type 1

Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 35, 11)

- 36 Ce taureau du sous-groupe a est très grand, massif, puissant. De cette valve de moule du côté gauche il manque la partie supérieure de la tête ; il reste un long muffle avec un naseau rond et creux. Les fanons sont nombreux et larges. L'emplacement des pattes, qui étaient modelées à part, est indiqué par un renflement. Le sexe n'est pas représenté.

Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 35, 12)

- 37 A l'inverse, ce taureau du sous- groupe b est tout petit. Il ne subsiste que la partie antérieure d'une valve de moule du côté droit, au dessin très net. Un très grand œil lenticulaire, exorbité, avec une pupille centrale creuse, cerné d'un profond sillon, surmonté d'un épais sourcil, parallèle à la ligne du front, occupe une grande partie de la tête. A cause de lui, le muffle paraît plus court qu'il n'est ; le naseau est indiqué en

creux et la ligne des lèvres est affaissée au coin. Une masse ronde situe l'emplacement de la corne ; au-dessus sont dessinés des poils qui ne descendent pas sur le front. L'oreille est absente, mais elle était peut-être ajoutée en même temps qu'une corne sur la masse ronde, ce qui tiendrait de l'exploit sur une surface aussi réduite ! Les fanons sont ramassés et nettement dessinés. La place de la patte avant est indiquée par un renflement oblong. La panse est ceinturée d'un lien double. Cette valve de moule a été trouvée en stratigraphie dans une couche (US 16) datée de la première moitié du II^e s. de n. è., en même temps que la valve de moule de chien signée Bodua, d'un chien et d'un superbe lézard dont on sait que d'autres exemplaires existaient déjà au I^{er} s. de n. è.

4.1.4. Les animaux sauvages

- 38 C'est sous forme de vase que nous trouvons des cerfs (**fig. 36, 1-2**) et des lions, mais ils sont peu nombreux. Quant au singe, si présent dans d'autres ateliers, il est totalement absent.

4.2. Les reptiles

- 39 En ce qui concerne les reptiles, dont on connaît fort peu de figurines jusqu'à présent (une tortue et un lézard recouvert d'une glaçure plombifère conservés au MAN, un moule de vipère conservé au musée Bargoin de Clermont-Ferrand et une figurine de serpent conservée au musée de Moulins), il n'en a été retrouvé qu'un exemplaire : la partie antérieure d'un lézard inv. 86.16 (**fig. 36, 4**) trouvé en stratigraphie dans une couche (US 16) datée de la première moitié du II^e s. de n. è., en même temps que la valve de moule de taureau décrite plus haut.
- 40 Ce lézard est plus grand que celui du MAN (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 1114) et est animé d'un mouvement sinueux différent. Les yeux sont en amande exorbitée cernée d'un sillon, avec une pupille creuse au centre. La patte gauche, palmée, est bien dessinée, la droite est cassée.

4.3. Les oiseaux

4.3.1. Typologie commune à tous les oiseaux

4.3.1.1. Types

- 41 Le type est déterminé par la forme de la queue.

4.3.1.2. Groupes

- 42 Le groupe est déterminé par un détail propre à chaque espèce.

4.3.1.3. Sous-groupes

- 43 Les sous-groupes sont représentés par trois lettres accolées : la première pour le camail, la deuxième pour le début de l'aile, la troisième pour la ligne de séparation située au tiers de l'aile.

■ *Camail*

- 44 A – Nu, sans plumes.
 B – Recouvert de plumes courtes.
 C – Recouvert de plumes longues.
 D – Recouvert de plumes rondes imbriquées. E - En collet (types III et IV).

■ *Début de l'aile*

- 45 A – Nu, sans plumes.
 B – Recouvert de plumes courtes rondes.
 C – Recouvert de plumes longues.

■ *Ligne de séparation*

- 46 A – Inexistante.
 B – Ligne creuse.
 C – Large bourrelet.
 D – Double bourrelet.
 E – Décoré de signes géométriques.

Dessin des plumes des ailes et de la queue

- 47 a – En oblique /
 b – En oblique \
 c – En chevron ; queue pointe en haut : A ; aile pointe à gauche : <
 d – En chevron ; queue pointe en bas : V ; aile pointe à droite : >
 e – Penné ;
 queue :



- 48 aile :



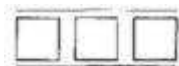
- 49 f – Penné ;
 queue :



50 aile :



51 g -



52 h - Vertical



53 j - Horizontal



54 k - En chevron ouvert ; queue en haut : / \ ;

55 aile à gauche :



56 i - En chevron ouvert ; queue en bas \ / ;

57 aile à droite



4.3.2. Les coqs

4.3.2.1. Typologie

■ Types

58 **Type I** - Le coq est dressé ; la base de la queue est soulignée.

Type II - Le coq est dressé ; la base de la queue n'est pas soulignée.

Type III - Le corps du coq est allongé ; la base de la queue est soulignée.

Type IV - Le corps du coq est allongé ; la base de la queue n'est pas soulignée.

■ Groupes

59 **A** - La base de la queue est en forme de bourrelet simple ou double.

B - La base de la queue est formée de plumes.

C - La base de la queue n'est pas soulignée (dans les cas seule reste la queue et qu'alors le type est indéterminé).

4.3.2.2. Liste des archétypes (A), moules (M) et figurines (F)

■ Type I

Groupe A

sous-groupe	n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche	
B.A.C.	1	F 86.412	d.d.d.d. d.d.d.d.	c.c.c.c.c. c.c.c.c.c.	fruste	x.b.e.e.x	
		F 86.414	Z	8 fois c.	Z	Z	
		F 86.527	tête	Z	Z	Z	
		F 86.876	Z	8 fois c.	Z	Z	
		F 86.978	Z	8 fois c.	Z	Z	
		F 86.979	Z	8 fois c.	Z	Z	
		F 86.980	8 fois d.	Z	Z	Z	
C?A.C.	2	F 86.515	d.d.d.d.x				
		F 86.523			a.x.x.x.x.		
		F 86.524		c.c.c.c.c.			
		ces 3 n° se recollent.					
		F 86.638	Z	Z	a.x.x.x.x.	Z	
F 86.975	d.d.d.d.d.		Z	Z			

Groupe B

sous-groupe	n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche	
B.A.C.	3	F 86.416	a.a.a.a.	b.b.b.b.	x.a.x.x.	b.b.b.b.	
		F 86.522	a.a.a.a.	Z	Z	Z	
		F 86.976	fragment de camail				
		F 86.977	tête				

■ Type I ou II

Groupe Z

sous-groupe	n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche
B.A.C.	4	F 86.500	d.d.d.d. d.d.d.d.	c.c.c.c.c. c.c.c.c.c.	Z	Z
		F 86.506	8 fois d.	8 fois c.	Z	Z
		F 86.981	Z	8 fois c.	Z	Z
B.A.C.	5	M 86.375	c.c.z.	Z		
C.A.C.	6	A 86.518				
		A 86.521				
		A 86.509	a.a.a.a.a.a.a.			
		M 86.335	a.a.a.a.a.a.a.	Z		

■ Type III

Groupe A

sous-groupe	n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche	
E.A.C.	7	M 86.828	b.d.d.b.b.	a.d.fruste			
		M 86.918	fragment du camail				
		M 86.929	fragment de queue				
		F 86.511	b.d.d.b.b.	c.b.c.c.c.	a.d.d.d.d.	b.b.c.a.a.	
		F 86.525	tête et cou				
		F 86.526	tête et cou				
		F 86.537	tête et cou				
		F 86.580	tête et cou				
		F 86.879	tête et cou				
		F 86.1006	Z	Z	a.d.d.d.d.	b.b.c.a.a.	
		quelques fragments sans n°					

Groupe Z

sous-groupe	n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche
X.A.C.	8	F 86.183	b.b.b.b.b.	Z	Z	Z

■ Sans typologie

- 60 A 86.514 : archétype de queue.
 A 86.520 : archétype de queue.
 A 86.974 : archétype (?) de tête.
 M 86.328 : queue.
 M 86.790 : fragment d'aile et de dos.
 M 86.829 : côté gauche d'une queue.
 M 86.919 : fragment de queue.
 M 86.929 : fragment de queue.
 M 86.941 : côté gauche d'une queue.
 F 86.504 : corps sans tête ni queue.
 F 86.515 : côté droit sans tête ni queue.
 F 86.523 : queue et bout d'aile qui complète les n^{os} 86.515 et 86.524.
 F 86.524 : côté gauche sans tête ni queue.
 F 86.580 : n° collectif : nombreux fragments.
 F 86.638 : queue en panache.
 F 86.975 : côté droit : fragment.

4.3.2.3. Commentaire typologique

- 61 Il a dû se fabriquer beaucoup de coqs à Bourbon-Lancy, comme en témoignent de nombreuses figurines (dont certaines quasi complètes), quelques moules et plusieurs archétypes ; avec la chance, pour la deuxième fois ici (la première concernait la Vénus avec l'aigle), de trouver un archétype et un des moules qui en furent issus (type n° 6). Aucun des types retrouvés à Bourbon-Lancy ne se rencontre dans d'autres ateliers du Centre, bien que présentant souvent des affinités avec eux. Les coqs sont représentés debout ou ont une forme allongée qui les apparente à des coqs au combat, ce que récuse certains chercheurs qui les voient plutôt picorant du grain. Cependant, on observe sur certains coqs de ce type une différence de traitement des plumes du camail et une forte ondulation du dos qui font penser au plumage gonflé d'un coq en colère. On peut imaginer que telle était la représentation voulue par les premiers coroplastes, mais qu'elle a été transformée, involontairement ou non, par la suite, en une pose plus pacifique.

■ Type I

Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 18, 2)

- 62 Fort heureusement, une des figurines de ce type est complète (inv. n° 86.412). Le coq est fièrement campé et son camail est couvert de plusieurs étages de plumes courtes courbées. La crête, striée verticalement, surmonte un grand œil rond formé d'une circonférence cernée d'un large anneau ; la caroncule est bien indiquée sous le bec. La

queue est en panache mais elle ne retombe pas en formant une pointe à l'extrémité : chaque plume se termine sur la même ligne droite que la précédente ; cette ligne forme un angle très ouvert avec la ligne de la base de la queue. Le côté droit de la queue est fruste et sur le côté gauche on voit, à partir du haut, une série de bandes parallèles au bord arrondi dont la première est sans décor ou fruste, suivie d'une autre striée d'obliques du type b, puis d'une autre ornée de chevrons du type e, qui se répète en dessous, et enfin d'un espace fruste. La base de la queue, du côté droit, est en forme de large bande décorée de stries obliques du type a ; le côté gauche est fruste. Le début de chaque aile est nu, sans indication de plumes, et un large bourrelet précède huit bandes horizontales légèrement concaves et superposées, chacune décorée de chevrons du type d pour l'aile droite et du type c pour l'aile gauche. L'oiseau repose sur un socle rond, peu élevé, avec, sur l'avant, de grosses pattes fortement modelées.

Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 38, 1)

- 63 Grâce au recollage de trois fragments très éparpillés dans le matériel (inv. n^{os} 86.515-86.523-86.524), il est possible de reconstituer une grande partie de ce deuxième type. Il semble que le camail ait été recouvert de longues plumes. Le premier tiers de chaque aile est nu, et un épais bourrelet précède les cinq larges bandes horizontales superposées et décorées de chevrons du type d pour l'aile droite et du type c pour l'aile gauche. La queue est moins haute et en panache légèrement plus retombant que dans le type précédent ; de ce fait, les bandes sont moins parallèles entre elles puisqu'elles sont plus étroites à l'arrivée dans la partie inférieure : elles sont malheureusement toutes frustes, la première du côté droit exceptée qui est décorée d'obliques du type a ; la base de la queue est soulignée d'une large bande incisée d'obliques du même type. Il ne reste ni tête, ni cou, ni socle.

Type Bourbon-Lancy n° 3 (fig. 18, 1)

- 64 Ce type de coq est différent des autres par son style et même dans sa typologie. Sur un exemplaire complet (inv. n° 86.416) on remarque que la tête est tenue plus en avant, que le dessus du dos est plus long, et que la queue, moins grande, avec son port dressé, est plus proche par sa forme de celle des poules ; c'est tout simplement en incurvant les lignes de séparation des quatre bandes que l'illusion d'une queue en panache est créée. Ces bandes sont frustes dans l'ensemble ; du côté droit, disposées comme des faucilles courtes et larges, avec un léger retour vers l'arrière, elles sont ornées d'incisions dont seules celles de la deuxième bande (du type a) sont discernables ; du côté gauche, les trois bandes du haut ont une forme de faucille longue dont l'extrémité est parallèle au bord supérieur de la queue tandis que la dernière en bas remplit l'espace laissé libre, presque triangulaire ; les bandes sont ornées d'obliques assez désordonnées, mais plutôt du type b. La base de la queue est soulignée, de chaque côté, par de longues plumes stylisées disposées très librement : une longue plume en aigrette horizontale surmonte, sur la moitié de la largeur, des plumes rectilignes superposées en biais ; du côté droit, et c'est peut-être une malfaçon, la deuxième bande de la queue en partant du haut se prolonge sur la longue plume en aigrette horizontale de la base. La crête est cassée, mais, sous un fort bec arqué, la caroncule, importante et bien modelée, est intacte ; l'œil est grand et rond, cerné d'une ligne creuse, et il est peut-être ponctué d'une pupille centrale. Le plumage est extraordinairement foisonnant, disposé en

plusieurs étages de plumes ondulées en fort relief. Sur le dos, au-dessus des ailes, quelques plumes dans le même style sont courbées vers l'arrière.

- 65 Ce sont les ailes qui créent la surprise : sans être toujours identiques d'un côté à l'autre, elles sont, en général, de forme semblable ; or, ici, le dessin des bandes est totalement différent d'un côté à l'autre. Pour le côté droit, après le premier tiers nu et le bourrelet vertical, l'aile est divisée en quatre larges bandes : la ligne inférieure de la première bande part du premier quart du bourrelet pour aboutir vers la fin de la partie supérieure de l'aile, celle de la deuxième est parallèle et aboutit à la fin de la partie supérieure de l'aile, celle de la troisième n'est plus parallèle et se termine sous la précédente, la quatrième de même. L'effet est dynamique et les bandes de l'aile semblent s'élancer vers celles de la queue, donnant ainsi à l'ensemble, malgré des contours statiques, par un mouvement ascendant, une illusion d'envolée. A l'inverse, de l'autre côté, l'effet est tout autre, car ce sont les plumes de la queue qui ont plus de souplesse et les bandes de l'aile qui se figent sagement et statiquement en quatre branches d'éventail égales ; les stries qui les décorent sont obliques d'un type b presque horizontal. Le socle rond, orné d'un tore, est tout gondolé ; cet accident de cuisson fut peut-être la cause de son rejet dans la décharge. La partie antérieure d'un coq apparemment identique a été trouvée en Suisse à Riddes (Gonzenbach 1986 : pl. 115). On retrouve le même style de camail dans le coq n° 1178 du catalogue du MAN, mais les ailes et la queue sont différentes.

■ *Type I ou II*

Type Bourbon-Lancy n° 4 (fig. 38, 3)

- 66 Nous ne connaissons ni la tête ni la queue de ce type. Cette fois ci, c'est dans le traitement des plumes du camail qu'il n'y a pas identité entre les deux côtés : à droite, les plumes, disposées en étages, sont dessinées en courbes verticales, tandis qu'à gauche elles sont dessinées en obliques légèrement ondulées. En revanche, les ailes sont identiques de forme : après le premier tiers nu et le bourrelet, les huit bandes ne sont pas disposées comme les branches d'un éventail, mais sont parallèles à la ligne supérieure horizontale et légèrement concave de l'aile ; leur taille décroissante en allant vers le bas permet d'obtenir un joli mouvement arrondi de la partie inférieure de l'aile. Les bandes sont décorées de chevrons du type d pour l'aile droite et du type c pour l'aile gauche. En ayant ainsi dissocié les styles et les types dans un même sujet, les coroplastes de Bourbon-Lancy ne facilitent pas notre travail de reconstitution et nous invitent, une nouvelle fois, à beaucoup de prudence dans ce genre d'exercice !

Type Bourbon-Lancy n° 5 (fig. 38, 4)

- 67 Ce type est bien incomplet puisqu'il est uniquement représenté par un fragment de la valve gauche d'un moule dont il ne subsiste que la tête, le cou et le début de l'aile. Néanmoins, ce fragment présente deux particularités intéressantes : l'œil est en forme d'amande bombée placée parallèlement au sommet de la tête, ce qui est exceptionnel chez les coqs (plus fréquent dans les représentations d'oies et d'aigles ou dans les productions rhénanes) d'une part, et, d'autre part, les plumes du camail sont disposées en rangs régulièrement étagés –ce qui n'a rien d'étonnant en soi– mais ces plumes, courtes, sont recourbées vers l'arrière, ce qui constitue la seconde particularité exceptionnelle. L'aile est nue dans son premier tiers et un large bourrelet précède les

bandes décorées de chevrons du type c, du moins pour les deux premières. Le revers du moule était signé ou orné d'une grande croix dont il ne reste que deux branches.

Type Bourbon-Lancy n° 6

- 68 Comme nous le faisons remarquer plus haut, c'est la première fois qu'il a été retrouvé dans la même fouille des moules et l'archétype qui a servi à les fabriquer. Dans le cas de la pseudo-Vénus, l'archétype retrouvé est l'aigle complet ; pour le coq de ce type n° 6, l'archétype (inv. n^{os} 86.518-86.524, **fig. 16, 3**) comprend une partie du camail ainsi que le début de l'aile du côté droit : par une chance extraordinaire, la valve de moule retrouvée (inv. n° 86.335, **fig. 16, 4**) comprend la même partie du camail et l'aile presque complète. Soyons honnête, sans la présence de cette valve de moule nous n'aurions sans doute pas eu l'idée de recoller de cette façon les trois fragments de l'archétype retrouvés séparément au milieu de plusieurs caisses de débris, car nous hésitions alors à les classer, soit avec les coiffures, soit avec les draperies ! C'est que les parois de cet archétype sont très épaisses et que les bords de chaque fragment sont émoussés de telle sorte qu'aucun raccord n'est, à première vue, satisfaisant. C'est seulement après avoir rassemblé ces trois éléments semblables par leur style dans la valve de moule du coq que les raccords pouvaient enfin se comprendre.
- 69 Ce coq était de grande taille. Le camail est recouvert de longues plumes représentées par de fines nervures assez espacées pour qu'apparaissent entre elles de courtes plumes incisées ; ces nervures descendent en souplesse, d'abord verticalement, puis, en avant de l'aile, elles s'infléchissent vers le centre du camail pour s'arrêter à la hauteur de la base de l'aile. Cette dernière, dont le premier tiers, nu, est suivi d'un large bourrelet, est ensuite divisée en sept bandes parallèles décorées de fines stries obliques serrées du type a. Le revers de ce moule était peut-être signé : près de la cassure il subsiste une sorte d'accent circonflexe incisé qui pourrait appartenir à une lettre ou à une marque.
- 70 Il est impossible, jusqu'à ce jour, de savoir si les coqs appartenant aux types Bourbon-Lancy n° 4-5-6 font partie du type I (le coq est dressé, la base de la queue est soulignée) ou du type II (le coq est dressé, la base de la queue n'est pas soulignée), puisque tous les exemplaires retrouvés à Bourbon-Lancy ont eu leur queue brisée.

■ **Type III**

Type Bourbon-Lancy n° 7

- 71 Avec cette catégorie de coqs nous abordons le type III (le corps du coq est allongé comme en position de combat). Si les représentations à Bourbon-Lancy du type III sont moins variées que pour les types I ou II, en revanche, le type n° 7 a dû connaître un très grand succès puisque nous le trouvons ici sous forme de moules (inv. 86.828 - 86.918) ainsi qu'en de nombreux exemplaires de figurines (dont une complète : inv. 86.511, **fig. 38, 5**). Par ailleurs, il a été découvert un exemplaire complet de ce type, en parfait état de conservation, dans la nécropole de Mollens (Valais Suisse) (Gonzenbach 1986 : pl. 116, 4) ; outre ce fait déjà fort intéressant, il a été trouvé, dans cette même nécropole, un autre coq, en tout aussi parfait état de conservation, dans la même position, seulement différent par l'interprétation du plumage, qui sort d'un moule signé BUTINO (collection Bailleau. Inédit.) trouvé à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) : on retrouve encore une fois, dans un même contexte, des produits de Bourbon-Lancy et

de Saint-Pourçain, sans qu'on puisse encore savoir s'il y a eu concurrence ou association entre les deux ateliers qui ont fonctionné, de toute évidence, à la même époque.

- 72 La tête du coq du type n° 7 est entièrement envahie par un grand œil rond (où il devait y avoir une pupille centrale aujourd'hui effacée) ; au-dessus, la crête est divisée par quatre incisions verticales ; en dessous, la caroncule, de taille moyenne, est vigoureusement modelée. Le cou, tendu à l'horizontale, est recouvert de longues plumes qui forment une collerette ; de là partent des lignes horizontales, parallèles au mouvement sinueux (hérissé ?) du dos, qui butent sur l'avant de l'aile et la surmontent jusqu'au large bourrelet décoré de stries obliques (du type a à droite, du type b à gauche) qui précède la queue. Cette dernière est en quart de cercle dans sa partie supérieure et la ligne rectiligne de sa partie inférieure est dans le prolongement de la ligne inférieure de l'aile ; de chaque côté, la queue est divisée en cinq bandes parallèles au bord arrondi ornées de stries obliques et de chevrons : à droite, successivement du type a.d.d.d.d. (en partant du haut), et à gauche (toujours en partant du haut) du type b.b.c.a.a. ; curieux mélange qui offre l'avantage de permettre l'identification certaine d'une queue isolée de ce type. Les bandes des ailes (au nombre de cinq de chaque côté), après le premier tiers nu et un large bourrelet, sont d'égale hauteur ; elles se superposent horizontalement, sans se rejoindre comme les branches d'un éventail, mais, au contraire, donnent l'impression de passer sous le bourrelet qui souligne la queue et de se prolonger dans les bandes de cette dernière. Les bandes des ailes, comme celles de la queue, sont également ornées d'une succession d'obliques et de chevrons, du type b.d.d.b.b. pour l'aile droite, du type c.b.c.c.c. pour l'aile gauche. A Mollens, le coq est posé sur un socle plat rond à tore dont tout l'espace est occupé par les pattes.

Type Bourbon-Lancy n° 8 (fig. 38, 6)

- 73 Ce fragment du côté droit (inv. 86.183) tire son importance d'avoir été trouvé en stratigraphie (US 17) dans la première couche d'occupation du 1^{er} s. D'un format plus réduit que les figurines du type précédent, il en conserve l'attitude. Les plumes du camail sont assez longues alors que celles qui surmontent l'aile sont courtes et courbées, placées verticalement. Sur l'aile, après le premier tiers nu, un bourrelet précède les bandes horizontales qui sont d'épaisseur égale ; on en distingue cinq ornées de stries obliques du type b.

4.3.2.4. Fragments sans typologie

- 74 Parmi les nombreux fragments de coq, il faut tout d'abord signaler deux queues en panache sur lesquelles on distingue fort bien les lignes en creux qui les désignent comme archétypes. Le premier de ces archétypes (inv. 86.520, **fig. 17, 6**) est original dans sa fabrication : la queue, très arrondie, est partagée en quatre bandes ornées de plumes en relief disposées de façon libre et artistique, avec, sur la deuxième bande, un ajout d'une seconde bande de pâte chevronnée comme une tresse. Un fort bourrelet souligne la base. Ce procédé, très rare dans la production des ateliers du Centre, peut être rapproché de celui utilisé pour la queue d'un coq conservé au MAN (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 1188).
- 75 L'autre archétype de queue (inv. 86.514, **fig. 17, 7**) est également original. Le panache est composé de nombreuses plumes d'inégales longueurs, souplesment arquées et

modélées en relief, sans décor, qui jaillissent d'un groupe de plumes semblables superposées et placées en biais. Nous n'avons aucun modèle de référence à proposer.

- 76 Parmi les figurines de coq, un exemplaire (**fig. 19, 5**), malheureusement incomplet (la tête et la queue manquent), mérite d'être cité pour le traitement en relief du camail et des ailes. Les plumes du camail sont courtes et courbées en virgule, disposées symétriquement de chaque côté du centre de la partie antérieure, en rangs réguliers. Le premier tiers de l'aile est nu et un large bourrelet précède l'aile divisée en quatre bandes horizontales et parallèles. Cette partie de l'aile n'est pas plate comme sur les autres exemplaires, car chaque bande est décollée dans sa partie inférieure et surplombe la suivante ; ces bandes sont décorées de chevrons du type d pour l'aile droite et du type c pour l'aile gauche.

4.3.3. Les poules

4.3.3.1. Typologie

■ Types

- 77 **Type I** – La queue est verticale, presque carrée.
Type II – La queue est verticale, plus large que haute, avec un pan coupé.
Type III – La queue est verticale, plus haute que large :
 – a : en éventail ;
 – b : en oblique, très en arrière des ailes.

■ Groupes

- 78 **A** – La queue est ornée de deux bandes verticales d'arêtes du type d, séparées par trois sillons.
B – La queue est ornée de deux bandes verticales d'arêtes séparées par une bande lisse.
C – La queue est divisée en bandes ornées d'arêtes.
D – La queue est divisée en bandes ornées d'obliques.
E – La queue est divisée en bandes lisses.
F – La queue est divisée en bandes alternativement lisses et striées.
G – La queue est divisée en bandes striées horizontalement.
H – La queue est divisée en bandes ornées de chevrons fermés.
J – La queue est divisée en bandes ornées de chevrons ouverts :
 – 1 : la base de la queue n'est pas soulignée ;
 – 2 : la base de la queue est soulignée d'une bande de plumes ;
 – 3 : la base de la queue est soulignée d'une bande de chevrons ;
 – 4 : la base de la queue est soulignée d'un lien simple, double ou multiple ;
 – 5 : la base de la queue est soulignée d'une bande ornée d'obliques du type a ;
 – 6 : la base de la queue est soulignée d'une bande ornée d'obliques du type b ;
 – 7 : la base de la queue est soulignée d'une bande lisse ornée de cercles creux.
- 79 N.B. Les arêtes (C) et les chevrons (H et J) se différencient par le sens de la pointe : lorsque le sens des pointes est le même d'une bande à l'autre il s'agit d'arêtes, mais si le sens des pointes peut être alterné, il s'agit de chevrons.

4.3.3.2. Liste des archétypes (A), moules (M) et figurines (F)

■ Type I

- 80 A.A.C. : le camail est sans plumes (A), le premier tiers de l'aile est lisse (A), suivi d'un large bourrelet (C).

Groupe C1

n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche
1	F 86.415	b.a.a.b. a.b.a?	b.a.b.a. b.a.x.	a?.b.a. b.a.b.	b.a.b.a. b?.x

Groupe H6

n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche
2	M 86.332		c.c.z		d.d.d.d.d.
	M 86.361		c.c.x.z		d.d.d.d.d.?
	F 86.875	Z	c.c.c.c.c		" "
	F 86.972	Z	Z	dj.d.d.d.d.d.	" "
	F 86.506	Z	Z	x.d.d.d.d.d.	" "
	F 86.512	Z	Z	x.d.d.d.d.d.	" "

Groupe J7

n° de type	n° inventaire	aile droite	aile gauche	queue droite	queue gauche
3	A 86.413	k.a.a.l.d.d.	c.k.c.k.	b.l.k.k.l.	l.k.k.k.

■ Sans typologie

- 81 F 86.488 : queue de poule du groupe H.
 F 86.513 : côté droit sans queue.
 F 86.411 : aile gauche de poule ? a.a.a.a.a.
 F 86.157 : poule sans tête ni queue, US 8.
 A 86.842 : archétype de poule (?) sans queue. Groupe A.A.C., aile droite : d.d.d.d.d.d.

4.3.3.3. Commentaire typologique

- 82 Les poules sont bien moins nombreuses que les coqs à Bourbon-Lancy, moins variées, et même un bel et original archétype ne sauve pas l'ensemble d'une certaine monotonie stylistique.

■ Type I

Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 19, 2)

- 83 C'est le seul type qu'on puisse rapprocher de ceux produits dans les ateliers de l'Allier et plus précisément des poules de Priscus dont la queue et les ailes sont décorées d'arêtes ; mais, d'une part les obliques des arêtes ne se succèdent pas de la même façon que sur les types similaires connus dans d'autres ateliers et, d'autre part, la forme de l'aile est toute différente : alors qu'ailleurs les bandes décorées s'ouvrent comme les

branches d'un éventail à partir de la pointe où elles convergent, ici les sept bandes restent parallèles au bord supérieur presque horizontal et diminuent de longueur en allant vers le bas. Enfin, les stries qui imitent les plumes sont loin d'être aussi nettes et régulières que celles des moules de Priscus (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 1161), de plus, ici, du côté droit, sur la première bande située à droite de la queue, qui est surélevée par rapport aux bandes suivantes, les stries sont en relief au lieu d'être incisées ; seuls points vraiment communs, le premier tiers de l'aile est nu, la ligne de séparation qui suit est en forme de bourrelet simple (comme chez Priscus, car chez Sacrillos il est double) et la base de la queue n'est pas soulignée.

Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 19, 1)

- 84 Ce type, présent sous forme de valves de moules du côté gauche et de figurines, est beaucoup plus spécifique de Bourbon-Lancy que le précédent, principalement par le décor de la queue dont chaque bande est ornée d'un dessin de chevrons et non plus d'obliques qui forment des arêtes avec celles, inversées, de la bande suivante. La base de la queue est soulignée par une large bande recouverte d'obliques du type b. La forme de l'aile est différente de la précédente : bien que les six bandes restent parallèles au bord supérieur quasi rectiligne, leur taille n'est pas décroissante en allant vers le bas ; cependant, l'extrémité de chacune, à partir de la troisième, a tendance à s'incurver vers le haut et les quatre premières butent sur la bande qui souligne la queue. Comme dans le type n° 1, le premier tiers de l'aile est nu et la ligne de séparation est en bourrelet simple. Des marques sont inscrites sur le revers des deux valves de moule, une croix pour l'une, une lettre incomplète pour l'autre.

Type Bourbon-Lancy n° 3 (fig. 16, 1 et 37, 1)

- 85 Ce type est créé pour un archétype (inv. 86.413) dont nous n'avons jamais rencontré un seul des moules qu'il a servi à fabriquer, pas plus que des figurines qui en seraient issues. Cet objet semble être en pleine pâte, mais son manque de ligne creuse pour la délimitation des futures valves nous rend perplexe. Est-ce vraiment un archétype ? Mais s'il s'agit d'une pièce unique, il lui fallait bien un socle pour tenir debout, forcément collé avant la cuisson et nous en verrions encore les traces ; car ce n'est pas le trou pratiqué sous la queue qui pouvait aider à fixer un support, il est bien trop excentré. Quoiqu'il en soit, cette pièce, tout en étant d'une grande sobriété dans sa décoration, possède une puissance d'expression liée à la vigueur et à la régularité des excisions qui indiquent les plumes. La queue est divisée en quatre bandes (une étroite et trois larges) du côté gauche et en cinq (une étroite, trois moyennes et une large, en partant de la gauche) du côté droit, toutes décorées de chevrons dont la pointe, qui n'est pas dessinée, est tantôt dirigée vers le bas, tantôt vers le haut ; la base est soulignée d'une bande lisse ponctuée de six cupules en ligne. Après un large bourrelet de séparation, les quatre bandes de chaque aile ne sont pas parallèles mais sont disposées en éventail ; le décor est le même que celui des bandes de la queue, cependant, les branches de l'aile étant plus étroites, les lignes obliques des chevrons sont plus proches, jusqu'à se toucher parfois et à dessiner la pointe.
- 86 L'absence de la queue nous fait hésiter à classer parmi les poules l'archétype inv. 86.842 (fig. 17, 4 et 37, 4), bien que la taille, les proportions, le camail sans indication de plumes, l'œil rond cerné d'un sillon, de même que les obliques du

type b qui ornent les six bandes de l'aile (Rouvier-Jeanlin 1972 : n° 1165), soient parfaitement compatibles avec les caractéristiques habituelles de ce volatile. Il ne reste ici que la partie gauche de l'archétype qui n'était pas plein, mais sur laquelle on voit nettement la ligne creuse de délimitation des futures valves de moule sur le sommet de la tête.

4.3.4. Les paons

4.3.4.1. Typologie

- 87 Les paons en terre cuite sont répartis en deux types : dans le premier sont réunis ceux qui font la roue avec leur queue, dans le second se classent ceux qui la laissent traîner à terre.

4.3.4.2. Commentaire typologique

■ *Type Bourbon-Lancyn° 1 (fig. 16, 5-6 et 37, 2)*

- 88 Cet archétype (inv. 86.413), que nous avons eu la chance de pouvoir reconstituer dans son entier, est une très belle pièce, sans doute de fabrication précoce comme l'indiquent sa grande taille, le mouvement de la tête tournée à droite et, surtout, la forme lenticulaire de l'œil cerné d'un profond sillon avec une pupille centrale en creux. Sur le sommet de la tête, une protubérance oblongue est prête à recevoir une aigrette moulée à part, à moins que cette dernière ne se limite à une légère saillie ou encore qu'un accident ne l'ait détruite pendant ou après la cuisson ; de même, il est difficile de savoir si la zone plane qui s'étend à la place de l'œil gauche est le résultat d'un accident de fabrication, et il aurait alors été jeté au rebut, ou si cet accident est lié au séjour en terre (le cas est identique pour l'aile droite de l'archétype de poule n° 3). Le corps et le premier tiers de l'aile sont lisses, excepté sur le dos où des plumes courtes et rondes imbriquées sont dessinées. Un léger bourrelet précède les cinq bandes de chaque aile ; ces bandes, décorées à droite comme à gauche d'obliques du type a, ne sont ni vraiment parallèles, ni vraiment en éventail, puisqu'elles ne se rejoignent pas en pointe à l'extrémité de l'aile, mais qu'elles contournent le croupion en forme de bourrelet circulaire. C'est là que la queue déployée était collée à la barbotine et l'on imagine aisément la taille impressionnante que devait atteindre l'oiseau une fois terminé ; un paon semblable, mais non identique, est conservé au musée Bargoin de Clermont-Ferrand (Rouvier-Jeanlin 1986a : n° 376). Sous le corps et sur la ligne creuse est creusé un trou qui est peut-être la trace d'un support nécessaire pendant le modelage.
- 89 Il est possible que le grand fragment inv. 86.569 (**fig- 37, 3**) ait fait partie d'une queue déployée, et comme le dessin des plumes est encore en bon relief, il pourrait s'agir d'un archétype.
- 90 Les paons du type II (la queue traîne à terre) rencontrés jusqu'à présent sont d'une taille beaucoup plus réduite et nous pensons qu'ils ont dû apparaître un peu plus tard ; en effet, imaginons quelle taille encombrante ils auraient atteinte si, au lieu de la queue déployée, on avait ajouté une queue deux fois plus longue que le corps ! Il est vrai que les coroplastes de l'époque n'ont jamais reculé devant la difficulté ou la fantaisie.

4.3.5. Divers

■ Type Bourbon-Lancy n° 1 (fig. 39, 1)

91 Notre perplexité est bien grande devant l'oiseau, que nous n'avons jusqu'à présent jamais rencontré, qui était fabriqué avec la valve de moule du côté gauche inv. 86.331, et celle signée d'un R inv. 86.334 (fig. 44, 9) Si cette longue queue n'est pas assez ornée pour être celle d'un paon, elle pourrait convenir à une colombe ; cependant, la haute crête dont la tête est pourvue empêche cette attribution. Parmi tous les volatiles, c'est le coq de bruyère qui correspond le mieux à cette représentation fabriquée à Bourbon-Lancy, et exclusivement dans cet atelier jusqu'à présent. La forme de l'aile est identique à celle de la poule du type n° 1, mais les sept bandes sont décorées de chevrons du type c et non plus d'obliques en arêtes ; les bandes de la queue sont ornées de chevrons identiques.

■ Type Bourbon-Lancy n° 2 (fig. 39, 2-3)

92 Nous avons la chance d'avoir retrouvé deux valves de moule (inv. 86.357, fig. 39, 3 et inv. 86.359, fig. 39, 2) qui se complètent, mais dont il manque, malheureusement, la partie supérieure du corps. La queue, horizontale, plate, décorée d'obliques, correspond assez bien à celle d'un pigeon. Les ailes, après un simple bourrelet, sont divisées en sept bandes ornées d'obliques successivement (en partant du haut) du type b.a.b.a.d. pour le côté droit et a.b.a.b.c. pour le côté gauche ; ces bandes sont de longueur décroissante en partant du haut où elles sont jointes.

93 Les oiseaux décrits jusqu'ici ont été fabriqués à l'aide de moules comprenant une valve pour le côté droit et une pour le côté gauche (sans oublier le moule nécessaire pour le socle) ; bien d'autres fragments de moules et de figurines relevant de cette façon d'opérer ont été retrouvés (pour quelques-uns voir fig. 39, 4-9).

94 Cependant, ils pouvaient être fabriqués différemment : le moule n'était pas divisé longitudinalement mais horizontalement, ce qui donnait une valve de moule supérieure et une valve de moule inférieure (voir fig. 40, 1-6 et les commentaires).

95 Enfin, dans quelques fragments de moules dont il ne reste que la tête, avec parfois un long cou, on distingue souvent un œil rond (fig. 40, 8-11), mais aussi ovale (fig. 40, 7) ; ou encore lenticulaire comme sur cet oiseau à la tête tournée à gauche qui nous fournit ainsi deux indices d'une fabrication sans doute précoce (fig. 40, 12).

■ Socles

96 Tous ces oiseaux étaient posés sur des socles dont l'épaisseur va augmenter au fil du temps : d'abord plats (rectangulaires ou circulaires), ils deviendront hémisphériques plus tard, avec ou sans tore(s). Sur tous, les pattes sont modelées.

97 A ce sujet, nous voudrions revenir sur les socles trouvés isolément (fig. 38, 10-11 et 43, 14). Pour certains spécialistes, ces socles étaient destinés à des oiseaux qui y étaient reliés par des bâtonnets fixés dans les trous que l'on peut remarquer sur le dessus. Pour d'autres, ces socles restaient isolés, d'abord parce que sur les centaines d'oiseaux retrouvés sans socle tous présentent des traces d'arrachement là où ils étaient reliés à un socle ; s'ils avaient dû être reliés par des bâtonnets comme il est dit plus haut, il aurait bien fallu percer un trou dans le bas du corps pour chacun d'eux.

Honnêtement, parce que depuis trente ans nous n'avions jamais rencontré d'oiseaux ainsi percés, nous penchions plutôt pour la deuxième solution ; ceci jusqu'à ce que nous ayons vu, tout dernièrement, deux oiseaux trouvés au Petit-Creusot (Chalon-sur-Saône, coll. particulière), fabriqués à l'aide d'une valve supérieure et d'une valve inférieure, sous lesquels deux trous, dont les conduits sont en biais, avaient été aménagés avant cuisson ; cependant, pour faire tenir ces fameux bâtonnets, encore fallait-il que les socles fussent impérativement troués, or cela n'est pas toujours vrai. Défaut de fabrication, dira-t-on ! Enfin, pourquoi les coroplastes auraient-ils cherché une telle complication, alors qu'il était si simple de mettre un peu de barbotine entre le socle et l'oiseau¹ ? Donc, ne nous hâtons pas de conclure et attendons encore un peu pour le faire d'avoir rencontré des cas plus nombreux et plus explicites. Il serait utile, pour essayer de trouver une réponse satisfaisante pour tous, d'une part, de faire un recensement de ces objets auxquels on ne prête pas toujours une attention suffisante et, d'autre part, de bien rechercher leur provenance d'utilisation ainsi que, si possible, leur datation.

- 98 Par ailleurs, nous avons déjà remarqué que ces socles isolés (à tout le moins ceux que nous avons pu observer) étaient plats, qu'ils soient ronds ou rectangulaires, et nous paraissaient donc de fabrication précoce ; nous en avons la confirmation ici puisque deux exemplaires ont été retrouvés en stratigraphie, dont un dans une couche datée de la première période d'occupation du I^{er} s. (**fig. 43, 14 et 39, 10-11**).

■ Œuf (fig. 41, 12)

- 99 Nous ne quitterons pas le domaine des volatiles sans signaler la présence à Bourbon-Lancy d'un objet dont ils ne sauraient se passer : l'œuf ! Il est intact, et, de plus, trouvé en stratigraphie dans une couche datée de la fin du I^{er} s. (inv. 86.13).

4.4. Les fruits

- 100 Nous terminerons sur une note agreste, avec la présence du moule d'un fruit (inv. 86.722, **fig. 40, 13**) dont il ne reste que le sommet partagé en cinq protubérances qui encadrent cinq feuilles disposées en étoile autour d'un cercle parsemé de petits trous. Est-ce la grenade symbole de la fécondité ? Est-ce la pomme, fruit de science et de magie dans les traditions celtiques ? Nous laissons au lecteur la liberté du choix.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Dans la collection de figurines trouvées aux Bolards-Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) et propriété de l'Institut d'archéologie de Berne, nous avons remarqué un très grand socle rectangulaire plat sur lequel sont disposés les quatre sabots d'un bœuf ou d'un taureau percés de quatre petits trous. Aucune trace d'arrachement n'est visible et si l'animal était complet, il devait être très grand ; comment tenait-il alors ?

5. Les signatures

p. 72

- 1 Sur le petit nombre de signatures retrouvées à Bourbon-Lancy (**fig. 44**), peu sont complètes. Seules trois d'entre elles sont déjà connues : Piso, Prisc., Sextus ; Piso, dont il a été retrouvé des moules à Saint-Pourçain-sur-Besbre et des figurines issues de ces moules dans des contextes de fin du I^{er}-début du II^e s. en Allemagne et aux Bolards. Ici, c'est un moule de socle hémisphérique qui est signé (**fig. 44, 11**) et un fragment de valve de moule de buste (**fig. 24, 2**) que nous lui attribuons ; le moule de socle est identique à un autre trouvé aussi à Bourbon-Lancy mais signé CIIN F (**fig. 44, 3**). La signature de Sextus (**fig. 44, 12**) se rencontre à Saint-Pourçain-sur-Besbre. Quant à la signature du moule d'édicule, G PRISC. (**fig. 44, 10**), elle nous embarrasse ; Priscus, nom si répandu dans les ateliers du Centre, vient immédiatement à l'esprit, mais le départ de la lettre qui suit le G ne prend pas la direction du v propre à Priscus et il ne faut pas oublier qu'une valve de moule signée PRISCINI a été retrouvée à Saint-Pourçain-sur-Besbre dont les liens avec Bourbon-Lancy ont été démontrés au cours de cette étude ; de plus, la graphie entière ne correspond pas vraiment à celle des nombreuses signatures déjà rencontrées (Rouvier-Jeanlin 1972 : pl. des signatures) et la présence du G initial est insolite. Mais Priscus est un nom courant à l'époque gallo-romaine, il peut donc avoir été porté par plusieurs coroplathes et présenter des graphies différentes.
- 2 La plus belle et toute nouvelle signature est celle relevée sur la valve de moule de chien trouvée en stratigraphie (**fig. 42, 13**) : BODVA (**fig. 44, 2**). Le revers de cette valve de moule est très différent de ceux rencontrés en majorité à Bourbon-Lancy ; il est soigneusement façonné par plans, alors que tous les autres sont grossièrement modelés à la main, un seul excepté, signé ..RINUS FII(CC ?) pour *fecit* ? (**fig. 25, 5 et 44, 8**).

6. Les objets en stratigraphie

p. 73-74

6.1. Introduction

- 1 Sur les planches, les objets sont présentés dans l'ordre des couches stratigraphiques où ils ont été retrouvés, alors que dans le texte ils sont décrits à partir de la couche la plus ancienne.

6.2. Secteur 1

US 12

- 2 Remblais. Un œuf complet (inv. 86.13), fin du I^{er} s. (**fig. 41, 12**).

US 8

- 3 Couche d'incendie, début ou première moitié du II^e s., avec un fragment de pèlerin (inv. 86.160) typique de la production du I^{er} s. (**fig. 41, 14**), plutôt représenté en groupe, comme à Berne ou à Chalon-sur-Saône, mais un autre exemplaire isolé semblable a été retrouvé à Gueugnon ; un coq fruste (**fig. 41, 13**).

US 2

- 4 Couche d'abandon, deuxième moitié ou fin du II^e s. ; seule la Vénus n° 8 (inv. 86.99) correspond par son style au II^e s., les autres figurines (**fig. 41, 6-7-9-10**) sont beaucoup plus dans la tradition du I^{er} s., principalement la tête n° 6 (inv. 86.11), d'un type inconnu.

US1

- 5 Partie supérieure de la couche d'abandon (**fig. 41, 1-5**) ; les fragments ne permettent aucun commentaire, mais le fragment d'Abondance (n° 1) fait partie du répertoire de la deuxième moitié du II^e s. de Toulon-sur-Allier ou de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

6.3. Secteur 3

US 17

- 6 Première couche d'occupation, I^{er} s. de n. è. (**fig. 43, 7- 14**). Nous sommes très perplexe, car si l'édicule (inv. 86.113) (n° 10), le coq au combat (inv. 86.183) (n° 13) et le socle avec les pattes (inv. 86.138) vont tout à fait avec la production du I^{er} s., il n'en va pas de même avec la Vénus (inv. 86.135) (n° 7) dont d'autres exemplaires ont été retrouvés dans des couches datées de 150 de n. è. (cf. 2.1.3.2.).

US 14

- 7 Soubassement en pierres. Ce fragment de Vénus (inv. 86.95) qui tient un objet rond de la main droite (**fig. 43, 4**) n'a pas été trouvé très loin de l'édicule (n° 10), et pourrait avoir été placé dedans à l'époque gallo-romaine comme le montre un ensemble presque identique trouvé dans le cimetière de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (inédit).

US 19

- 8 Tache cendreuse, début II^e s. (**fig. 43, 1-3**) ; le socle avec pattes d'oiseau (inv. 86.137), comme le précédent, est typique du I^{er} s. (n° 3) (cf. 4.3.5.) ; la tête n° 2 (inv. 86.139) appartient à une Vénus du type I, donc elle aussi ayant pu être fabriquée au I^{er} s., et la tête n° 1 (inv. 86.140) est une tête très abîmée de Vénus à gaine, identique à celles retrouvées dans le matériel provenant du remblai ; nous devons avouer que nous n'aurions pas osé lui donner cette attribution, si surprenante dans le Centre, si nous n'avions pas reconnu les autres auparavant (cf. 2.1.3.4.). Nous avons donc ici la preuve de sa présence au début du II^e s. avec sans doute, comme les deux autres objets qui l'accompagnent, la possibilité d'une fabrication au I^{er} s. Il faut souligner que les trouvailles de Vénus à gaine en stratigraphie sont rarissimes, pour ne pas dire inexistantes.

US 16

- 9 Début du II^e s. (**fig. 43**) ; un fragment en forme de queue plate d'oiseau (n° 5) et un fragment qui ressemble à une épaisse pointe d'édicule (inv. 86.168) ornée d'une circonférence creuse (n° 6) ne nous apprennent rien

US 16

- 10 Deuxième couche d'occupation, première moitié du II^e s. (**fig. 42, 4-15**). Cette couche est la plus riche puisque deux valves de moules, dont une signée, et plusieurs pièces

intéressantes y ont été retrouvées ; BODVA est le nom inscrit au revers d'une valve de moule postérieure (inv. 86.15) d'un chien de garde assis (n° 13), muni d'un collier quadruple, ce qui constitue une originalité puisque, le plus souvent, ils sont double. Ce type de chien a été très répandu dès les débuts de la fabrication des terres cuites et il en a été retrouvé deux figurines non loin de la valve ; un de ces chiens (inv. 86.17) (n° 12) présente une technique de fabrication qui apparaît essentiellement sur des pièces retrouvées dans des couches stratigraphiques datées avec certitude de la période Claude-Néron. Fouilles d'Alésia : chien trouvé récemment avec une monnaie de Néron dans un contexte Claude-Néron qui est scellé par une couche Domitien-Trajan (inédit. Renseignements transmis par E. Rabeisen). Fouilles des Bolards-Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or) : deux chiens identiques trouvés sur le sol du fanum daté Claude-Néron (inédit). Kempten-Cambodunum (Allemagne), avec plusieurs chiens dans des tombes datées 70-80 (Gonzenbach 1986 : fig. 4-5). Quant aux caractéristiques de fabrication, elles sont très faciles à reconnaître : ce sont des renforts en relief le long des pattes avant (n° 12 a), une profonde incision sur chaque côté (n° 12 b) et une petite queue enroulée percée au centre (elle est cassée ici). La seconde valve est celle d'un bœuf paré pour le sacrifice (inv. 86.19), petit mais puissamment modelé, dont l'œil est tout à fait typique du 1^{er} s. (n° 14). Un grand et beau lézard (inv. 86.16) (n° 15), incomplet, très certainement recouvert d'une glaçure plombifère comme son homologue du MAN, se trouvait là aussi ; de même que le grand buste (inv. 86.18) dont il ne reste que le socle carré et le bas d'une draperie (n° 7), et aussi les deux maigres jambes (inv. 86.227) réunies sur un socle très plat (n° 8), et encore les deux fragments d'une Vénus (inv. 86.220) du type I (nos 5-6) ; tous avec des caractéristiques stylistiques, énoncées plus haut, qui existent déjà au milieu du 1^{er} s.

US 15

- 11 Couche d'abandon, II^e s., bien pauvre avec trois fragments d'oiseaux (**fig. 42, 1-3**) (inv. 86.100, 86.406, 86.130).

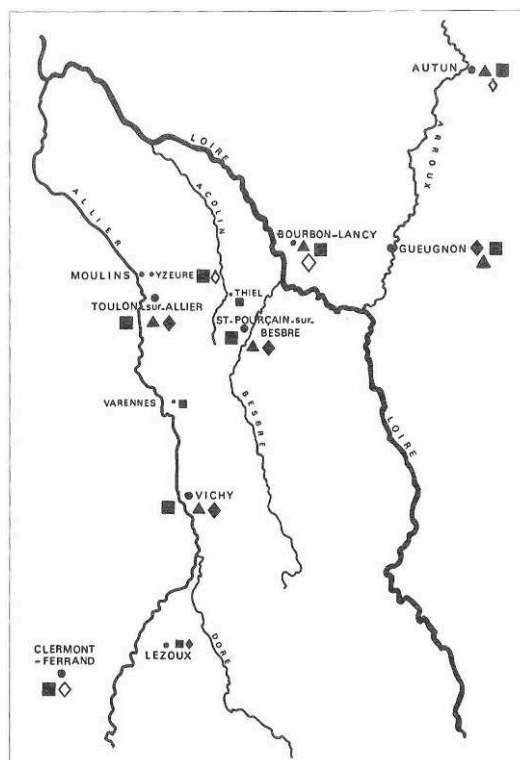
6.4. Conclusion

- 12 Nous constatons parfois un décalage chronologique entre la datation des couches et celle des objets, que celle-ci soit obtenue par des critères stylistiques ou par comparaison avec des figurines datées par d'autres fouilles ; pour US 16, par exemple, au seul vu des objets nous aurions avancé la date de plusieurs décennies. Quant à la Vénus de la couche US 17, à l'inverse, nous aimerions bien savoir comment elle a pu descendre là !

7. Conclusion

p. 75-78

- 1 Il a été retrouvé sur ce site de Bourbon-Lancy 20 archétypes (modèles pour fabriquer des moules) de types nouveaux, dont 10 personnages ou membres de personnages, 4 coqs, 2 poules, 1 paon, 1 aigle en composition avec une Vénus (?); c'est la plus importante quantité retrouvée sur un seul site jusqu'à présent (**fig. 14**). A titre de comparaison, nous signalons que le MAN n'en possède que cinq, et de provenances différentes : 1 Vénus sans provenance (cat. MAN n° 1) ; 1 Hercule de Toulon-sur-Allier, au Champ-Lary dit Tudot (cat. MAN n°s 525-526) ; 1 Abondance de Toulon-sur-Allier (cat. MAN n° 433) ; 1 tireur d'épine (cat. MAN n° 625) et 1 buste (cat. MAN n° 814) fabriqués à Saint-Pourçain-sur-Besbre ; des fragments d'un très grand buste Flavien trouvé à Clermont-Ferrand (cat. MAN n° 828). Mais, surtout, c'est la première fois qu'une fouille révèle un archétype et un des moules qui en fut issu (un coq et l'aigle de la composition).



● Fig. 14 – Les ateliers de coroplastes en Gaule centrale, ■ : figurines ;
▲ : moules ; ◆ : ateliers, fours ; ◊ : présence présumée de fours.

- 2 Le nombre de moules retrouvés est également impressionnant : 260 valves de moule (quelquefois très fragmentaires) dont 190 pour lesquelles une typologie a pu être établie ; toutes sont de type nouveau, même si parfois elles peuvent être rapprochées de certaines productions de Saint-Pourçain-sur-Besbre ou de Saint-Bonnet-Yzeure (Allier). Bien plus surprenant encore, certains moules ont été retrouvés en plusieurs exemplaires identiques (jusqu'à 12 valves postérieures et 8 valves antérieures pour la Vénus type n° 1), alors qu'au MAN, par exemple, le cas ne se présente que deux fois et en petit nombre. Certes, on peut penser que seules les valves de moule les plus intactes ont été sélectionnées pour le MAN, mais au musée de Moulins ou dans la collection du docteur Bailleau, inventeur de la fouille de Saint-Pourçain-sur-Besbre, rares sont les valves identiques. Rares aussi sont les trouvailles, sur un même site, de valves de moule avec les figurines qui en furent issues ; c'est pourtant, à Bourbon-Lancy, un cas qui se présente souvent : parfois en très grande quantité comme pour la Vénus type n° 1 avec 68 grands fragments qui ne se complètent pas et une figurine entièrement reconstituée (ce type, décidément, semble avoir connu un bien grand succès), ou en quantité moindre comme pour le coq type n° 7, ou quelquefois très peu. Toujours dans le but d'établir une comparaison quantitative, nous rappelons que la très belle collection du MAN ne comprend que 150 valves de moules, en provenance de plusieurs sites et non pas d'un seul, et que, de surcroît, ce sont les ateliers eux-mêmes qui ont été fouillés dans la plupart des cas, alors qu'ici, nous le rappelons, il ne s'agit que d'objets trouvés dans des remblais (excepté les quelques pièces trouvées en stratigraphie). On peut donc beaucoup espérer d'une future fouille des ateliers, en souhaitant que leur localisation puisse être déterminée dans un proche avenir. Car, de toute évidence, une

telle quantité d'archétypes, de moules et de figurines, ne peut être que l'indice d'une fabrication sur place.

- 3 Le choix des sujets et leur répartition quantitative est instructif et surprend ; mais gardons-nous d'en tirer, trop hâtivement, des conclusions définitives et attendons la confirmation ou l'infirmité de ces remarques par la découverte du ou des ateliers à l'origine de cette production.
- 4 La plus grande surprise vient de l'absence totale de déesses-mères (ou nourrices) –pas le moindre fragment– qui rend encore plus triomphante la victoire de Vénus pour laquelle nous avons dénombré 14 types nouveaux du type I, 5 du type II, 53 valves de moules, soit 30 % du total des valves ou 20 % du total des types. Parmi les autres divinités, Minerve est la moins défavorisée avec 4 types, puis Epona avec 1 type, et enfin Mercure dont 1 seul des 2 types est certain. En rapport direct avec certaines divinités qu'ils abritaient (Vénus, Minerve, Mercure), les édicules en forme de temple comportent un fronton à trois pointes typique du 1^{er} s., ou encore de forme triangulaire. Apollon, Hercule, Jupiter, Vulcain manquent à l'appel ; les moules d'une Abondance, d'une Minerve, d'un Apollon et d'un Jupiter accompagné d'un aigle ont bien été retrouvés dans des fouilles pratiquées dans un autre secteur de Bourbon-Lancy à la fin du XIX^e s. (Bourbon 1892 : 254-262) mais, à notre avis, bien que d'exécution malhabile et rustique, ils sont d'une fabrication moins précoce. Nous pensons plutôt y voir de pauvres imitations du répertoire des années glorieuses de Toulon-sur-Allier ou de Saint-Pourçain-sur-Besbre.
- 5 La grande révélation, c'est la présence de Vénus à gaine dans un atelier du Centre, surtout sous forme de moule ; voilà qui relance le débat entre les partisans d'un lieu de fabrication en Bretagne et ceux d'un lieu de fabrication dans le Centre. La récente découverte de l'atelier de Rennes et celle-ci pourraient bien mettre tout le monde d'accord ! (cf. 2.1.3.4.).
- 6 Une importante spécialité de cet atelier de Bourbon-Lancy (15 %) est celle des bustes féminins. Certains sont très grands, avec de hautes coiffures flaviennes à la romaine, tandis que le plastron, très plat, conserve dans l'expression des plis une facture géométrisée tout à fait dans la tradition gauloise dont la présence d'un torque autour du cou assure la pérennité. On retrouve ce même genre de bustes à Saint-Bonnet-Yzeure, bien que traités différemment dans les détails. Parmi les personnages en pied (17 %), le tireur d'épine assis sur son rocher est bien présent (4 %) ; les autres, qui étaient également fabriqués en pièces détachées pour permettre toute une variation d'attitudes, sont plus difficiles à identifier à partir des moules. Ils sont tantôt assis, tantôt debout, et pouvaient être lutteurs, gladiateurs, soldats, serviteurs, pèlerins, porteurs d'offrande, etc. Hormis un fragment, les couples sont absents.
- 7 Les animaux sont abondamment représentés, qu'il s'agisse des quadrupèdes (9 %) ou des volatiles (25 %). Parmi les quadrupèdes, les chiens de garde au front plissé, les chevaux porteurs de lunule assemblés en couples et les taureaux (hélas pas de taureaux tricornes ici !) se partagent la vedette. Ils sont tous typiques de la production du 1^{er} s.
- 8 Les animaux sauvages ou exotiques ne sont guère représentés : seuls le cerf, la biche et le lion sont là, mais uniquement sous forme de vases et sans que l'on puisse avoir la preuve qu'ils ont été fabriqués sur place. Pas de singes aux amusantes mimiques, pas de panthères, pas de sangliers ; pas de dauphins non plus, ni de vipères, mais un beau lézard.

- 9 Avec 10 % des types, le coq est le roi des volatiles, fièrement campé sur son socle, la queue artistiquement déployée en panache, ou encore, le cou tendu en avant, prêt à combattre ou... à picorer ! Quelques types se rapprochent de certains autres des ateliers de l'Allier, mais restent toujours différents ; c'est moins vrai pour les poules dont le plumage réduit et simplifié ne permet pas d'aussi grandes fantaisies, et qui finissent par se ressembler toutes. Les paons sont différents de ceux de l'Allier, les pigeons aussi, mais les divers autres oiseaux, qu'ils soient fabriqués à l'aide de valves pour chaque côté ou de valves pour les parties supérieures et inférieures (lorsque leurs ailes se croisent ou se rejoignent sur le dos), en sont beaucoup plus proches. Une grande absente : la colombe, pourtant attribut privilégié de Vénus. Tous ces volatiles ont été posés soit sur des socles rectangulaires plats, soit sur des socles ronds dont l'épaisseur varie de l'extrême plat au semi-sphérique décoré de tore(s) ou pas ; la variation d'épaisseur étant en relation étroite avec la chronologie, du plus plat dès les débuts de la fabrication vers les plus hauts, nous avons ici de précieux repères qui indiquent une fabrication précoce. Du domaine des volatiles, retenons encore un œuf intact. Quant aux fruits, si les noix manquent, la grenade a bien été fabriquée à Bourbon-Lancy comme l'atteste un fragment de moule.
- 10 Parmi tous ces sujets, les absences ou les présences inattendues sont-elles à interpréter comme des indices chronologiques, ou comme l'indication d'une spécialisation des ateliers, ou plus simplement comme le fruit du hasard ? En ce qui concerne les déesses-mères, qui ont toujours été retrouvées en si grande quantité auprès des Vénus, il serait bien étonnant que quelques fragments, au moins, ne se soient pas glissés parmi cet énorme matériel jeté au rebut et on peut supposer, sans être trop hardi, que cette absence n'est pas due au hasard ; restent les deux autres hypothèses, l'une n'excluant pas l'autre : dans la première hypothèse, les déesses-mères n'auraient pas été fabriquées avant l'industrialisation de la production ; celle-ci, née du succès des figurines, d'abord créées de façon artisanale en fonction de la demande formulée au 1^{er} s. par les soldats romains qui, cela va de soi, préféreraient Vénus aux déesses-mères et privilégiaient les représentations viriles du combat ou du jeu, répandra dans toutes les couches de la société gallo-romaine les premiers sujets représentés ; les femmes auraient alors réclamé et favorisé la création de déesses-mères-nourrices plus proches de leurs préoccupations maternelles. Dans la seconde hypothèse, il aurait existé une spécialisation des ateliers et celui de Bourbon-Lancy n'aurait pas inscrit dans son répertoire ces déesses-nourrices. On peut aussi envisager que cet atelier de Bourbon-Lancy ayant été créé parmi les premiers et de ce fait, si nous reprenons la première hypothèse, n'ayant pas eu à fabriquer des déesses-mères dans un premier temps, n'ait pas souhaité entreprendre leur fabrication au moment de leur création sur le marché, laissant cette spécialité à des ateliers nouveaux.
- 11 Car il est certain que cet atelier a commencé à fonctionner très tôt dans le 1^{er} s. de n. è. et nous en voulons pour preuve la présence de ces moules de Vénus dont il a été tiré des figurines retrouvées dans des tombes en Suisse, ou en Allemagne, ou en Autriche, datées de l'époque Tibère-Claude pour les unes, de l'époque Claude-Néron pour d'autres. Autre preuve, et non des moindres, ces dates concordent parfaitement avec celles des autres objets trouvés dans le même remblai. En plus de ces preuves, d'autres critères se révèlent sûrs, telle la complexité des poses ainsi que l'association de plusieurs figurines sur un même socle qui nécessitent l'utilisation de nombreuses pièces de moule par objet et un temps plus long de fabrication, ce que seul un

établissement artisanal peut réaliser ; les nombreux archétypes ou moules de membres séparés trouvés à Bourbon-Lancy attestent ce mode de fabrication.

- 12 Un autre critère de cette précocité –stylistique cette fois– se retrouve aussi bien dans les personnages que chez les animaux : à savoir la forme lenticulaire ou en amande cernée d'un sillon donnée aux yeux, toujours grands et exorbités, tels ceux des Vénus coiffées d'anglaises (autre critère) du type I, de certaines Minerve, de quelques bustes, de tous les chiens de garde, de certains chevaux, taureaux, cervidés, et même d'oiseaux, que l'on peut retrouver au fil des planches de cet ouvrage.
- 13 Le fonctionnement de cet atelier a perduré tout au long du 1^{er} s. ainsi que dans la première moitié du 11^e. D'autres moules, d'autres figurines datées, d'autres critères le démontrent : ne serait-ce que la taille des objets, qui était d'abord impressionnante (comme celle des édicules à trois pointes où étaient placées des figurines complètes munies d'un socle, comme celle des bustes féminins cités plus haut), puis qui va s'amoindrir au 11^e s., comme on le constate dans les édicules à fronton triangulaire où les Vénus, moins grandes et sans socle, sont solidaires du fond de la rotonde, ou encore dans les bustes féminin dont le plastron plat va se modeler et où le torque de tradition celtique va être remplacé par un collier de perles. De même, les Vénus du type II annoncent le 11^e s., mais leur rareté ici signifie que leur production n'a pas dû dépasser la première moitié de ce siècle. Une autre révélation importante est celle de la trouvaille en stratigraphie d'une tête de Vénus à gaine (identique à celles trouvées parmi le reste du matériel) dans une couche datée de la première moitié du 11^e s. mais avec du matériel typique du 1^{er} s. (cf. chapitre 5.). A la lumière de tout ce qui vient d'être exposé, on peut raisonnablement envisager un début de production vers ±40 de n. è., poursuivie jusqu'à +120/150.
- 14 Des échanges entre les ateliers de Bourbon-Lancy et de Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) ont eu lieu ; dans quel sens se sont-ils faits ? S'agissait-il d'un transfert de moules ou d'hommes ? Les signatures de Piso, Sextus, Prisc., se retrouvent dans les deux ateliers. Entre les ateliers de Saint-Bonnet-Yzeure et de Bourbon-Lancy il existe des similitudes, mais il n'y a jamais identité, pas même dans la consistance de l'argile qui est très dure et polie à Saint-Bonnet, alors qu'à Bourbon-Lancy, comme à Saint-Pourçain, elle était ou est devenue tendre, d'aspect crayeux, il serait important de connaître la date définitivement retenue par H. Vertet pour la production de Saint-Bonnet, ce qui permettrait peut-être de savoir de quel atelier venait l'inspiration.
- 15 Nous attendons la publication du matériel trouvé à Vichy par J. Corrocher pour avoir la possibilité d'établir des comparaisons avec Bourbon-Lancy. A partir des quelques moules que nous avons vus, il paraît y avoir une similitude de répertoire dans un style différent. En revanche, nous ne voyons aucun lien entre l'officine de Bourbon-Lancy et celle du Vieux-Fresne de Gueugnon (Saône-et-Loire) dont le répertoire et le style relèvent d'une production plus tardive, si ce n'est, pourtant, celui qui existe entre un jeune pèlerin trouvé la-bas (Rouvier-Jeanlin 1986 : n° 276bis) et celui de Bourbon-Lancy trouvé en stratigraphie (**fig. 41, 14**).
- 16 Quant à la diffusion, nous avons pu constater qu'elle s'étendit généreusement à l'est (Bourgogne, Suisse, Allemagne, Autriche) et fort probablement en Bretagne, bien que les objets trouvés soient trop peu nombreux pour le confirmer et qu'il puisse s'agir de copies faites sur place. A la suite de cette publication, il est possible que des fragments trouvés dans d'autres fouilles puissent être maintenant identifiés et rattachés à la

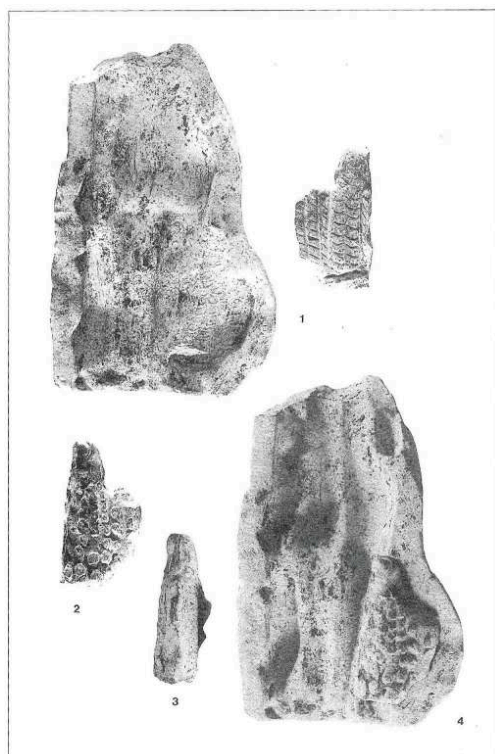
production qui vient d'être étudiée, apportant éventuellement un supplément d'information pour un type retrouvé incomplet à Bourbon-Lancy.

- 17 Ainsi, par la masse énorme d'objets recueillis, par l'importante quantité de sujets et de types nouveaux dénombrés, par les précieux repères chronologiques obtenus, par une meilleure connaissance des sujets et du style en usage au I^{er} s., par les renseignements fournis sur l'expansion commerciale à cette époque, on peut qualifier d'exceptionnel ce matériel archéologique en terre cuite d'époque gallo-romaine, dont l'intérêt majeur est de nous permettre de suivre l'itinéraire créatif des coroplastes gallo-romains –de la pérennité de l'art et des traditions indigènes vers un syncrétisme religieux et, si nous osons dire, artistique– et de le replacer dans le temps, C'est aussi de confirmer l'indépendance et la fantaisie des coroplastes gallo-romains du I^{er} s. face aux conquérants.

8. Figures 15 à 44

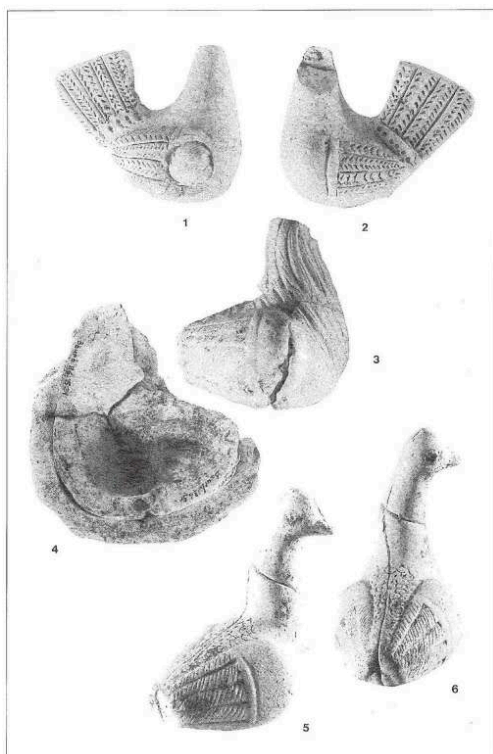
p. 79-111

- 1 Les premières figures sont constituées à partir de photographies, les suivantes à partir de dessins. Les photos ont été réservées aux objets les plus difficiles à dessiner comme les coiffures très détaillées ou les oiseaux. Cependant, pour certains objets fortement galbés, malgré la combinaison de plusieurs sources lumineuses à la prise de vue (dans certains cas il est impossible de respecter la convention adoptée d'éclairer l'objet par sa gauche, la moitié des détails importants seraient masqués par l'ombre portée), bien des zones échappent à l'objectif. Dans ces cas précis, l'objet figure également sous forme de dessin.
- 2 Par ailleurs, les objets représentés sont de différentes natures : archétypes (abrégié en A), moules composés de plusieurs pièces (abrégié en VA pour valve antérieure ; VP pour valve postérieure ; VCD pour valve du côté droit ; VCG pour valve du côté gauche ; VS pour valve supérieure ; VI pour valve inférieure), moules qui ne comprennent qu'une pièce (socles, édicules, queues de chevaux, etc.) qui forme donc à elle seule un moule complet (abrégié en MO), fragments de moule difficiles à positionner (droite, gauche, dessus, etc. abrégié en MOY) ou à identifier (MOX), positifs de moules exécutés en pâte à modeler (abrégié en « pos ». suivi du sigle de la valve, par exemple : posVD = positif de la valve droite), figurines (F).
- 3 Lorsque le dessin représente un objet précis, son numéro d'inventaire est donné, lorsque le dessin est un condensé de plusieurs fragments de moules et de figurines issus d'un même archétype, seul le numéro du type est donné (les numéros des diverses pièces qui le composent sont énumérés dans la liste qui précède le texte de chaque sujet étudié).
- 4 **N. B. :** les figures 15 à 44 sont toutes réduites aux deux tiers.



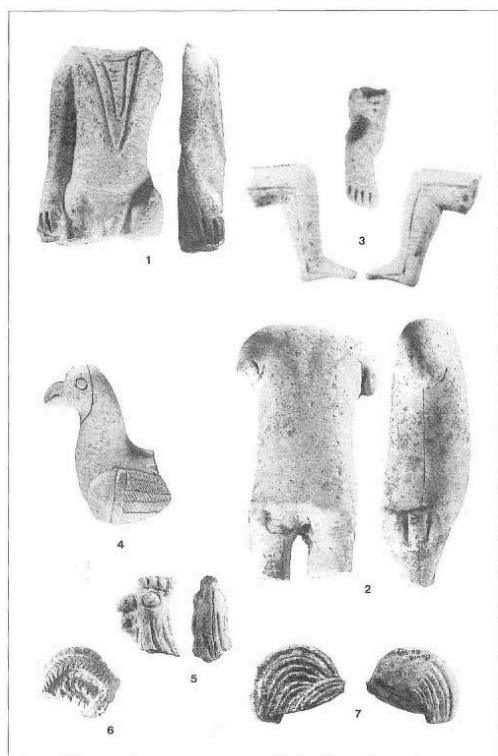
● FIG. 15 – Personnage (Vénus ?) avec aigle

- 5
- 1. VP (inv. 86. 323) et face de l'archétype de l'aigle (inv. 86.423) qui a servi à la fabriquer.
 - 2. Revers de l'archétype.
 - 3. Côté de l'archétype sur lequel on peut voir la ligne de délimitation faite de tirets incisés.
 - 4. L'archétype est posé sur la valve dans l'espace qu'il a servi à fabriquer.



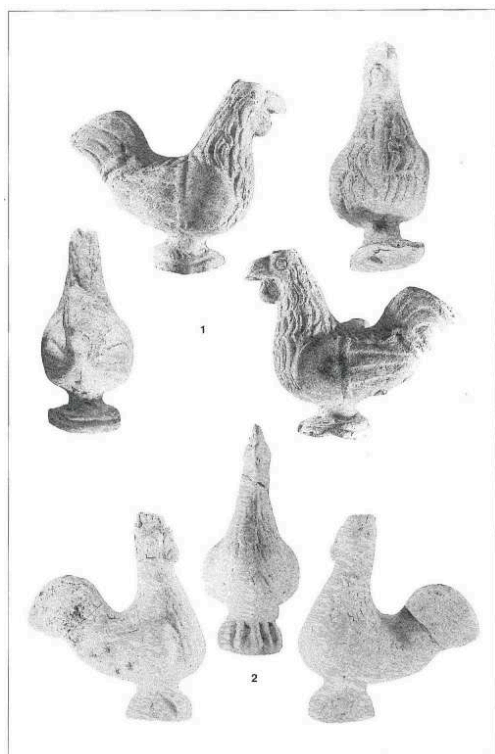
● FIG. 16 – Archétypes d'oiseaux

- 6 – 1-2. Poule type n° 4 (inv. 86.413).
- 3. Coq type n° 6 (inv. 86.518-21).
- 4. Le même archétype placé dans la valve (inv. 86.335) qu'il a servi à fabriquer.
- 5-6. Paon (inv. 86.840) sur lequel on peut voir les lignes creuses de délimitation en avant et sur le dos. L'oiseau est sans queue : celle-ci était moulée à part, puis collée avec de la barbotine.



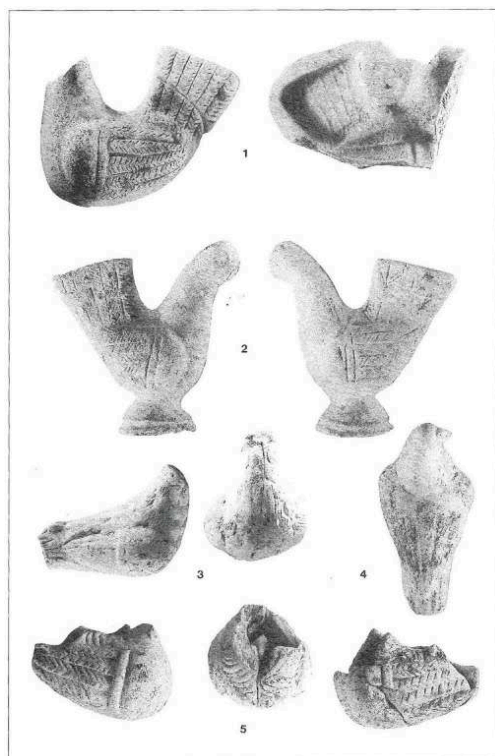
● FIG. 17 – Archétypes de personnages masculins et d'oiseaux

- 7 – 1. Remarquer qu'ici l'archétype n'est pas plein, mais a été fabriqué en deux parties. Sur le côté de cette face antérieure, au-dessus de la main, on peut voir la ligne de délimitation (inv. 86.574).
- 2. A l'inverse du n° précédent, cet archétype est plein (inv. 86.1002).
- 3. Jambe de tireur d'épine avec sa ligne de délimitation sur le côté (inv. 86.337). Volatiles.
- 4. Poule ? la ligne en creux se voit sur le sommet de la tête (inv. 86. 842).
- 5. Tête de coq (inv. 86.974).
- 6. Côté droit d'une queue de coq avec une ligne creuse au sommet (inv. 86.520).
- 7. Queue de coq pleine (inv. 86.514).



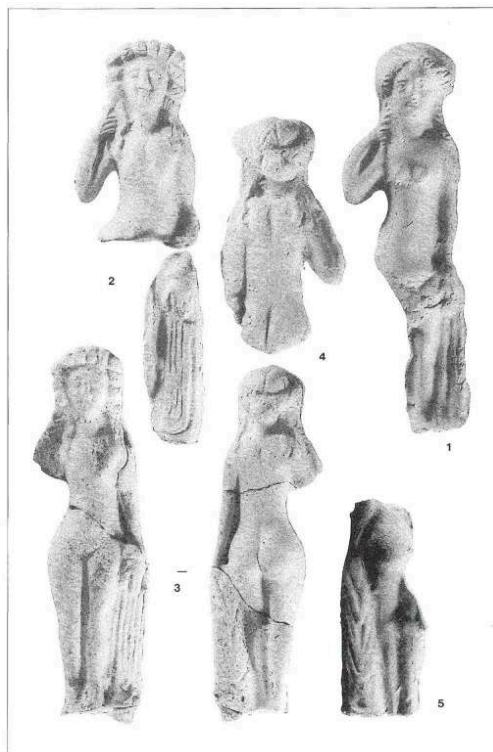
● FIG. 18 – Oiseaux

- 8 – 1. Coq type n° 3 (inv. 86.416).
 – 2. Coq type n° 1 (inv. 86.412).



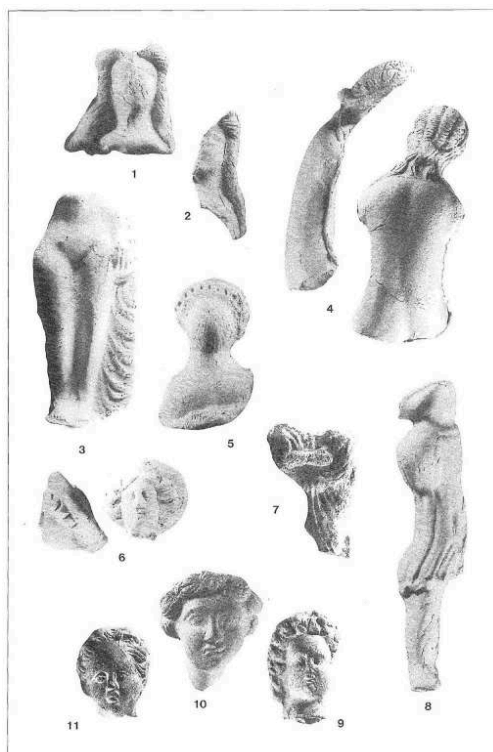
● FIG. 19 – Oiseaux

- 9
- 1. Poule type n° 2 (inv. 86.875) et sa valve gauche (inv. 86.332).
 - 2. Poule type n° 1 (inv. 86.415).
 - 3. Colombe ? (inv. 86.880).
 - 4. Oiseau indéterminé (inv. 86.881).
 - 5. Coq (inv. 86.504).



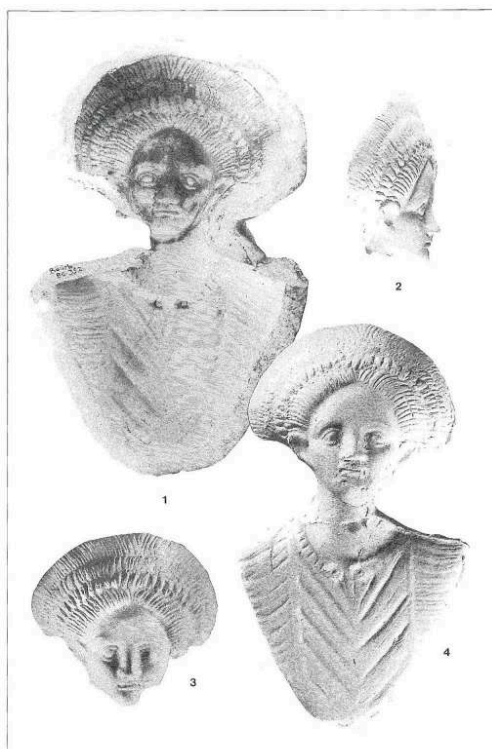
● FIG. 20 – Vénus

- 10
- 1. Type n° 9, posVA (inv. 86.820).
 - 2. Type n° 1, posVA (inv. 86.341 et 86.747).
 - 3. Type n° 1, F (inv. 86.538), face et revers.
 - 4. Type n° 1, posVP (inv. 86.350).
 - 5. Type n° 1, posVP (inv. 86.349).



● FIG. 21 – Personnages

- 11 – 1. Vénus type n° 6, posVA (inv. 86.755-56).
 – 2. Vénus type n° 7, posVA (inv. 86.939).
 – 3. Vénus type n° 17, posVA (inv. 86.313).
 – 4. Tireur d'épine ? posVP (inv. 86.312).
 – 5. Personnage féminin, posVP (inv. 86.342).
 – 6. Tête de Minerve, F (inv. 86.550).
 – 7. Couple enlacé, F (inv. 86.865).
 – 8. Gladiateur ? posVA (inv. 86.823).
 – 9. Tête d'adolescent, F (inv. 86.967).
 – 10. Tête féminine, F (inv. 86.562).
 – 11. Tête d'enfant, F (inv. 86.563).



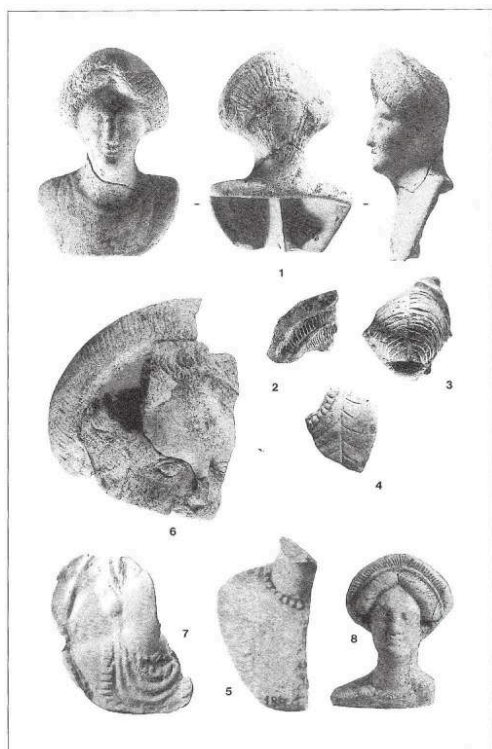
● FIG. 22 – Buste féminin type n° 1

- 12 – 1. Valve antérieure (inv. 86.352).
 – 2. Profil de la tête et détails de la coiffure, posVA.
 – 3. Face et détails de la coiffure, posVA.
 – 4. Positif complet.



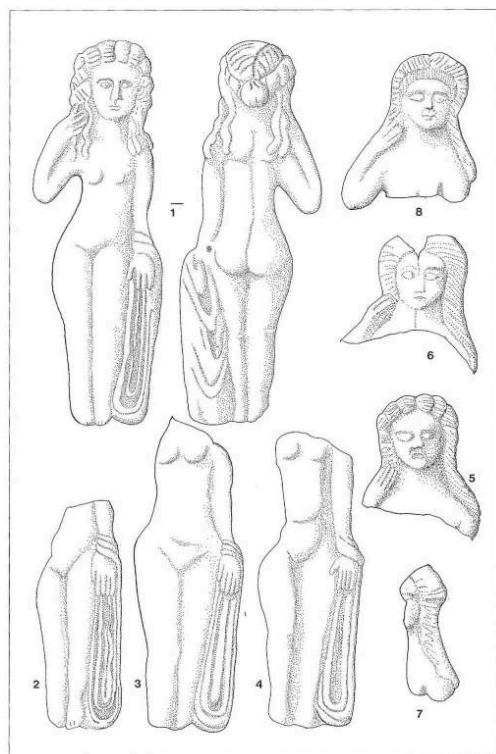
● FIG. 23 – Bustes féminins

- 13 – 1. Buste féminin type n° 2, valve antérieure de moule (inv. 86.727 et 814).
 – 2. Buste complet du type n° 2 trouvé dans une tombe à Bern-Rosfeld en Suisse (figurine de référence).
 – 3. Buste féminin type n° 3, posVA (inv. 86.725).
 – 4. Fragment du registre supérieur de la coiffure d'un buste féminin type n° 8, VA (inv. 86.942).
 – 5. Buste du même type, également trouvé à Bern-Rosfeld (figurine de référence).
 – 6. Fragment de valve antérieure de moule d'une coiffure proche des précédentes (inv. 86.804).
 – 7. Buste féminin type n° 6, posVA (inv. 86.783).



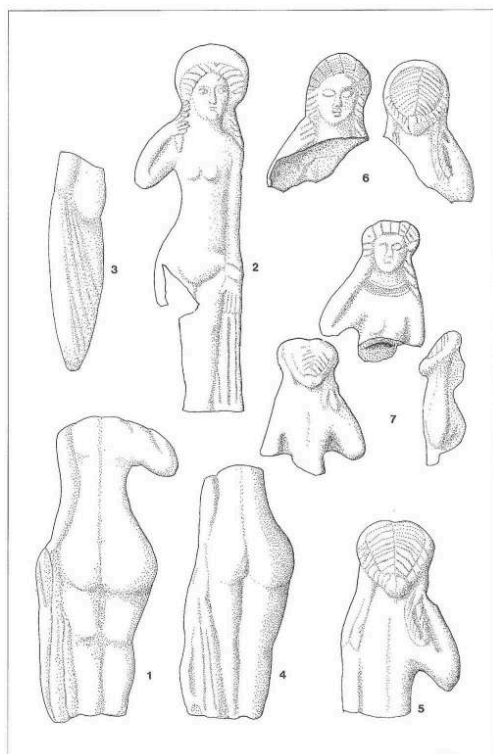
● FIG. 24 – Bustes féminins

- 14 – 1. Buste féminin type n° 13, F (inv. 86.540).
 – 2. Fragment de valve antérieure de moule (inv. 86.966) ayant servi à fabriquer des bustes féminins du type n° 7.
 – 3. Revers de coiffure F du type n° 7 (inv. 86.566) identique à celui de Mayence.
 – 4. Fragment de plastron F du type n° 7 (inv. 86.705), identique à celui de Mayence et sorti du moule suivant.
 – 5. Positif d'une valve de moule de PISO (MAN n° 832) qui a servi à fabriquer des bustes du type n° 7 (remarquer le collier de perles rondes sur 4-5-8).
 – 6. Très grande tête, F (inv. 86.555).
 – 7. Médaillon avec buste féminin au torque, posMO (inv. 86.324).
 – 8. Figurine de référence trouvée à Mayence (Allemagne).



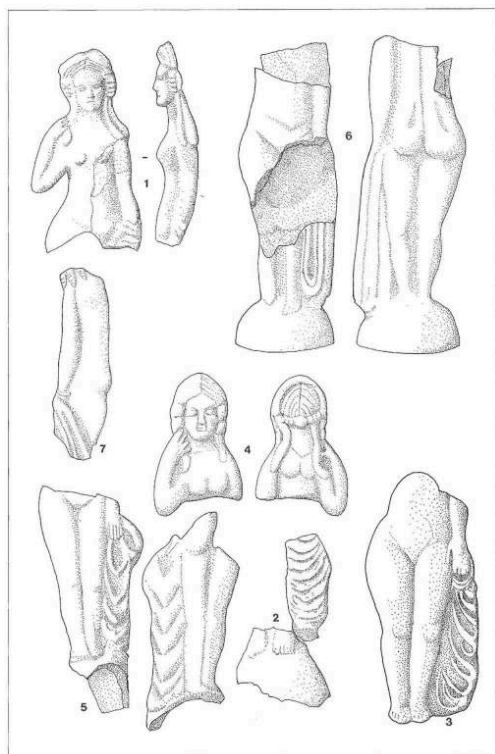
● FIG. 25 – Vénus. Positifs de valves antérieures de moules

- 15
- 1. Type n° 1.
 - 2. Type n° 2 (inv. 86.732).
 - 3. Type n° 3 (inv. 86.759).
 - 4. Type n° 4 (inv. 86.348).
 - 5. Type n° 5 (inv. 86.316).
 - 6. Type n° 6 (inv. 86.755).
 - 7. Type n° 7 (inv. 86.939).
 - 8. Type n° 8 (face) (inv. 86.325).



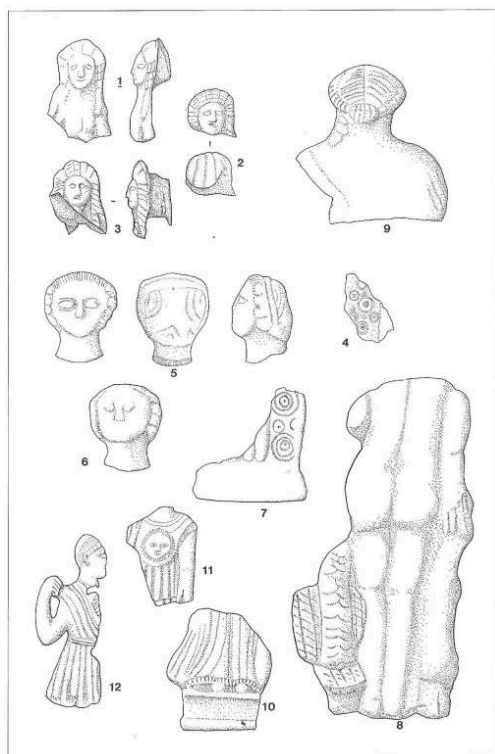
● FIG. 26 – Vénus

- 16
- 1. Type n° 8 (dos) (inv. 86.774).
 - 2. Type n° 9, posVA (inv. 86.820).
 - 3. Type n° 10, posVP et revers de moule avec signature.
 - 4. Type n° 11, posVP (inv. 86.773).
 - 5. Type n° 12, posVP (inv. 86.766).
 - 6. Type n° 13, F (inv. 86.535).
 - 7. Type n° 14, F (inv. 86.852).



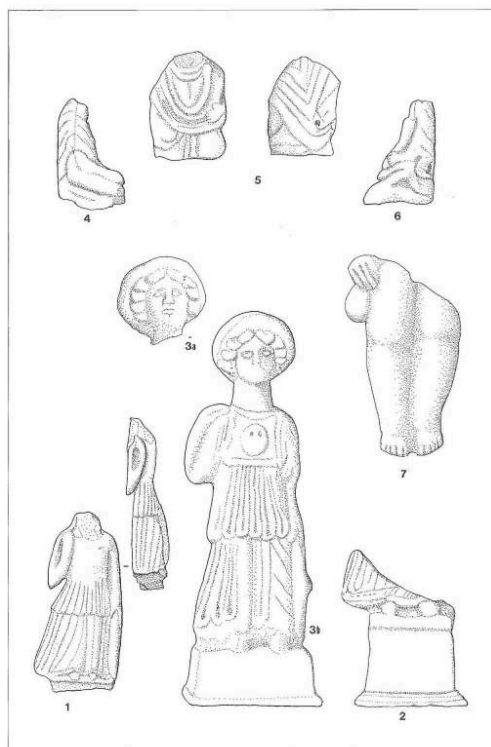
● FIG. 27 – Vénus

- 17 – 1. Type n° 15, poMA (inv. 86.336).
 – 2. Type n° 16 (inv. 86.991).
 – 3. Type n° 17, posVA (inv. 86.313).
 – 4. Type n° 18, F (inv. 86.135).
 – 5. Type n° 19, F (inv. 86.995).
 – 6. F (inv. 86.534).
 – 7. posVP (inv. 86.959).



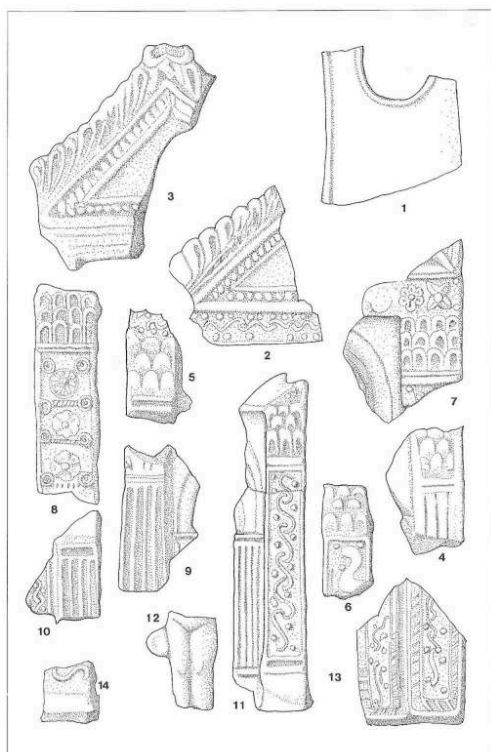
● FIG. 28 – Vénus de petit format

- 18
- 1. Type n° 20, F (inv. 86.552).
 - 2. Type n° 21, F (inv. 86.573).
 - 3. Type n° 22, F (inv. 86.854). Vénus à gaine.
 - 4. Type n° 23, posMO (inv. 86.707).
 - 5. Type n° 24, F (inv. 86.983).
 - 6. Type n° 24, F (inv. 86.140).
 - 7. Type n° 25, F (inv. 86.984).
 - 8. Vénus (?) avec aigle, type n° 26, posVP (inv. 86.323).
 - 9. Vénus protectrice ?, posVP (inv. 86.771). Minerve.
 - 10. Type n° 1, posVA (inv. 86.723).
 - 11. Type n° 2, posVA (inv. 86.787).
 - 12. Type n° 3, posVA (inv. 86.824).



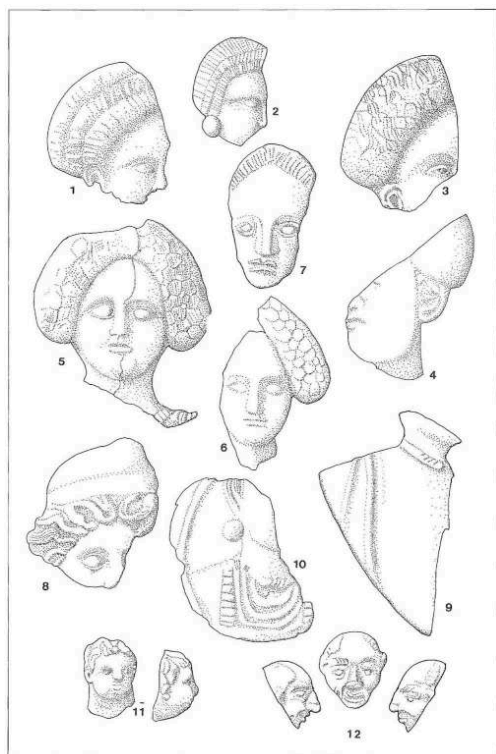
● FIG. 29 – Minerve

- 19 – 1. Type n° 4, F (inv. 86.999).
 – 2. F (inv. 86.864).
 – 3a. Tête casquée, F (inv. 86.550).
 – 3b. Figurine de référence.
 – 4-6. Épona, F (inv. 86.132).
 – 7. Mercure, posVA (inv. 86.807).



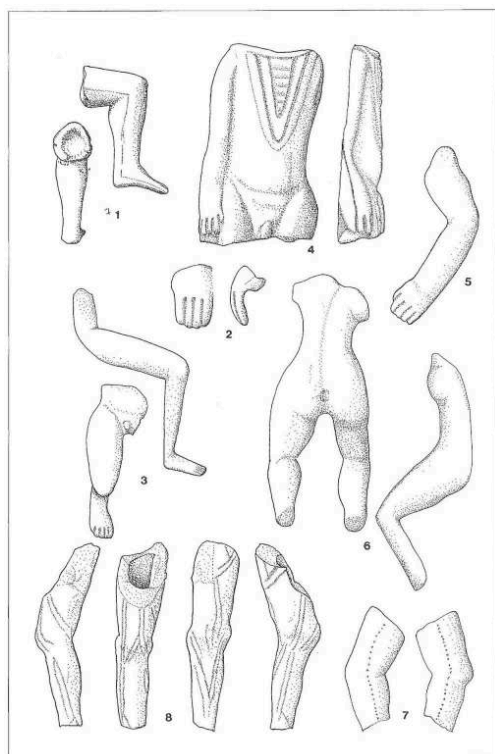
● FIG. 30 – Édicules

- 20 – 1. Fragment de fronton à trois pointes, posMO (inv. 86.317).
 – 2. Fronton triangulaire, posMO (inv. 86.329).
 – 3. Fronton triangulaire, F (inv. 86.559).
 – 4. Fragment de pilastre orné d'un fleuron (inv. 86.559).
 – 5. Fragment de pilastre avec un chapiteau à 3 rangs de 3 feuilles stylisées (inv. 86.559).
 – 6. Fragment de pilastre décoré d'S et de perles surmonté d'un chapiteau à 3 rangs de 3 feuilles stylisées (inv. 86.532).
 – 7. Fragment d'édicule avec chapiteau à 3 rangs de 4 feuilles stylisées et entablement décoré de rosaces et fleurons, F (inv. 86.558).
 – 8. Pilastre décoré de fleurons cantonnés de cercles concentriques et surmonté d'un chapiteau à 3 rangs de 4 feuilles stylisées, F (inv. 86.998) et MO (inv. 86.888).
 – 9. Pilastre cannelé surmonté d'un chapiteau à 4 feuilles stylisées (inv. 86.559).
 – 10. Pilastre cannelé disposé en avant d'un pilastre décoré d'S et de perles (inv. 86.559).
 – 11. Pilastre cannelé disposé en retrait d'un pilastre décoré d'S et de perles (à l'inverse du n° précédent), F (inv. 86.113) trouvé en stratigraphie (US 17).
 – 12. Vénus de petit format tenant un objet rond, F (inv. 86.95), trouvée dans la couche S14, qui pourrait avoir fait partie de l'édicule 11, comme dans l'ensemble complet du cimetière de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (inédit).
 – 13. Fragments de deux pilastres, dont un disposé en retrait, maladroitement décorés de S et de perles, soulignés de hachures obliques sur les bords, posMO (inv. 86.896).
 – 14. Bas d'un pilastre décoré d'un S horizontal (inv. 86.559).



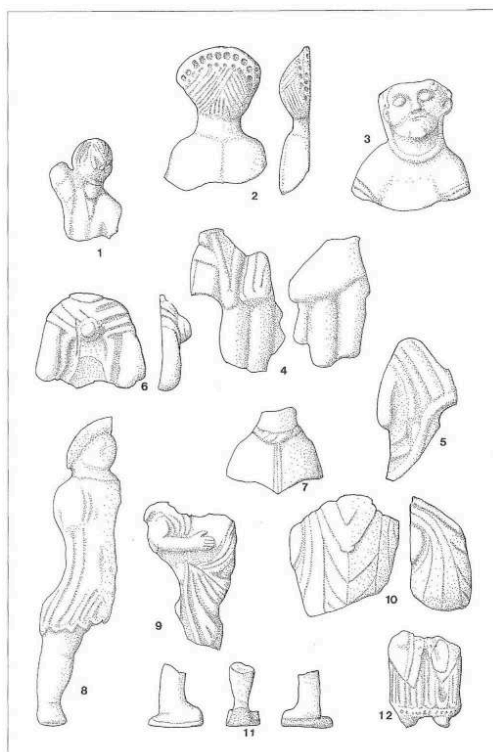
● FIG. 31 – Bustes féminins et têtes

- 21 – 1. Buste féminin type n° 3 signé CEN, posVA (inv. 86.725).
 – 2. Buste féminin type n° 5, posVA (inv. 86.794).
 – 3. Buste féminin type n° 9, posVA (inv. 86.784), remarquer l'oreille bien dégagée.
 – 4. Buste féminin type n° 10, posVA (inv. 86.808), le toupet part plus haut que dans le type n° 9.
 – 5. Buste féminin avec collier type n° 11, posVA (inv. 86.351), les oreilles sont cachées par la coiffure.
 – 6. Buste féminin type n° 12, F (inv. 86.531), le toupet, plus étroit et placé plus haut que dans le type n° 11, cache quand même les oreilles ; la coiffure s'inscrit dans un arc de cercle pour le type n° 11 et dans un arc ogif pour le type n° 12.
 – 7. posVA (inv. 86.343).
 – 8. Buste féminin type n° 14, posVA (inv. 86.366).
 – 9. Plastron de buste féminin avec torque, posVA (inv. 86.899).
 – 10. Médaillon avec buste féminin orné d'un torque et de boucles d'oreilles, posMO (inv. 86.324).
 – 11. Tête d'enfant, posVA (inv. 86.327).
 – 12. Tête grotesque qui pouvait compléter les personnages volontairement fabriqués sans tête afin de pouvoir y adjoindre celle de son choix (homme assis dans un fauteuil, convive au banquet, personnages bossus, etc.), posVA (inv. 86.789).



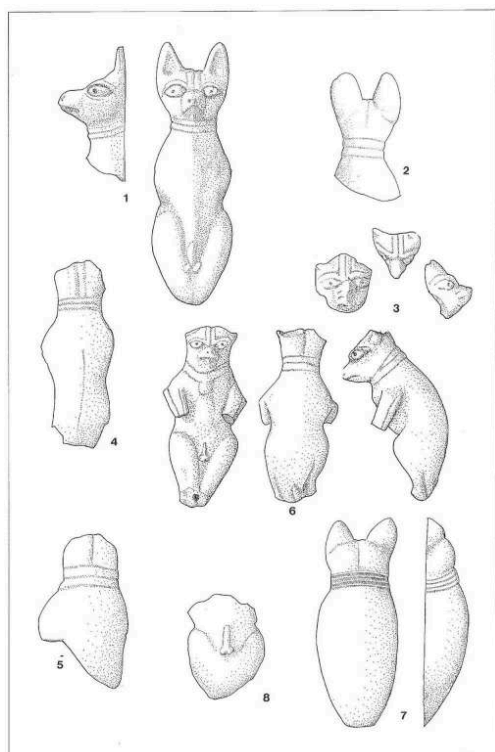
● FIG. 32 – Personnages

- 22
- 1. Jambe de tireur d'épine, A (inv. 86.337).
 - 2. Main, A (inv. 86.1003).
 - 3. Tireur d'épine ?, posVA (inv. 86.791).
 - 4. Personnage masculin, A (inv. 86.574).
 - 5. Bras gauche qui pourrait compléter l'archétype n° 4, posVS (inv. 86.793).
 - 6. Personnage assis ou agenouillé, posVP (inv. 86.338).
 - 7. Jambe, A (inv. 86.1004).
 - 8. Jambe (avec lanières ?), A (inv. 86.554).



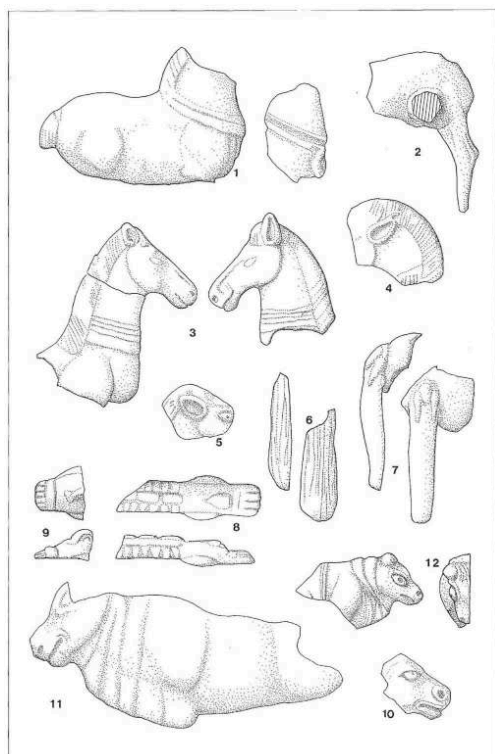
● FIG. 33 – Personnages

- 23 – 1. Personnage féminin, posVP (inv. 86.147).
 – 2. Personnage avec une coiffure décorée de cupules, posVP (inv. 86.342).
 – 3. Personnage avec *cucullus* ?, posVA (inv. 86.785).
 – 4. Personnage indéterminé, F (inv. 86.986).
 – 5. Personnage drapé (fragment d'un couple ?), F (inv. 86.826).
 – 6. Lutteur ? remarquer le nœud dans le dos, F (inv. 86.863).
 – 7. *Cucullatus*, F (inv. 86.160).
 – 8. Gladiateur méridiani ?, posVA (inv. 86.823).
 – 9. Couple enlacé, F (inv. 86.865).
 – 10. Personnage bossu (avec *cucullus* ?), posVP (inv. 86.724).
 – 11. Ex-voto de pied ?, F (inv. 86.987).
 – 12. *Cucullatus*, A (inv. 86.570).



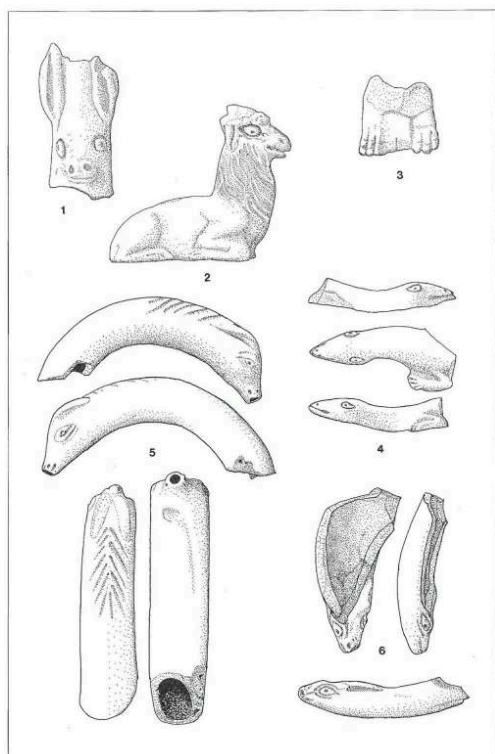
● FIG. 34 – Chiens de garde

- 24
- 1. Avec collier double, posVA (inv. 86.373).
 - 2. Avec collier double, posVP (inv. 86.333).
 - 3. F (inv. 86.127), US16.
 - 4-5. Fragments sans n°.
 - 6. F (inv. 86.17), US16.
 - 7. Avec collier quadruple, posVP (inv. 86.15), moule signé BODVA, US16.
 - 8. F (inv. 86.868).



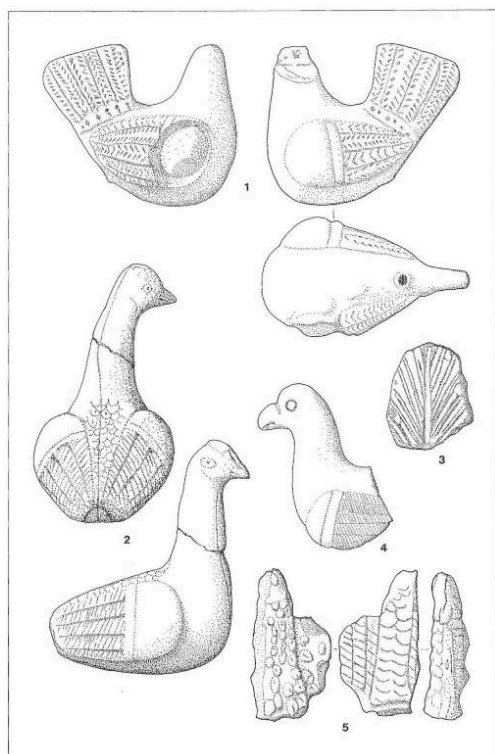
● Fig. 35 – Chevaux et taureaux

- 25 – 1. Cheval avec collier et lunule, type n° 1, posVD (inv. 86.827).
 – 2. Cheval type n° 1, remarquer sur le flanc gauche la masse qui liait ce cheval à un autre, F (inv. 86.1009).
 – 3. Cheval avec collier type n° 2, F (inv. 86.422-5).
 – 4. Cheval avec collier type n° 3, posVG (inv. 86.364).
 – 5. Cheval, posVD (inv. 86.718).
 – 6. Queue de cheval, posMO (inv. 86.347).
 – 7. Queue encore attachée sur la croupe du cheval, F (s.n°).
 – 8. Joug, posMO (inv. 86.356).
 – 9. Joug, posMO (inv. 86.713).
 – 10. Tête de taureau (F).
 – 11. Taureau type n° 1, poMG (inv. 86.363).
 – 12. Taureau type n° 2, poMD (inv. 86.19), US16.



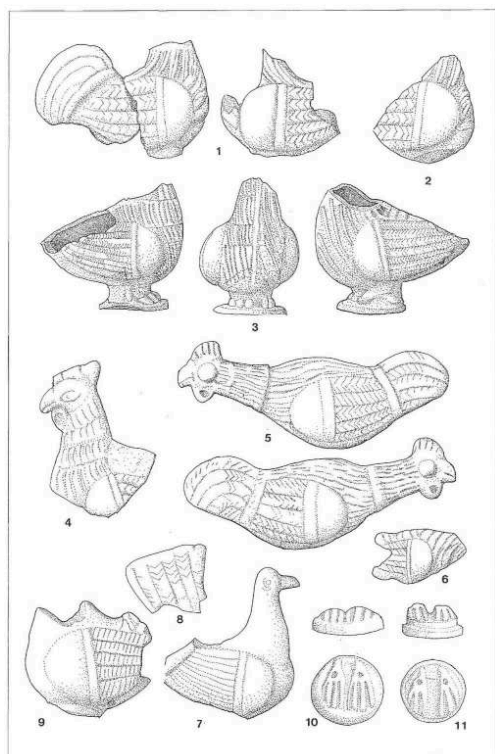
● Fig. 36 - Animaux

- 26 - 1. Biche, vase zoomorphe.
 - 2. Cerf, vase zoomorphe.
 - 3. Pattes de lion ?
 - 4. Lézard, F (inv. 86.16), US16.
 - 5. Rhyton ?
 - 6. Vase zoomorphe.



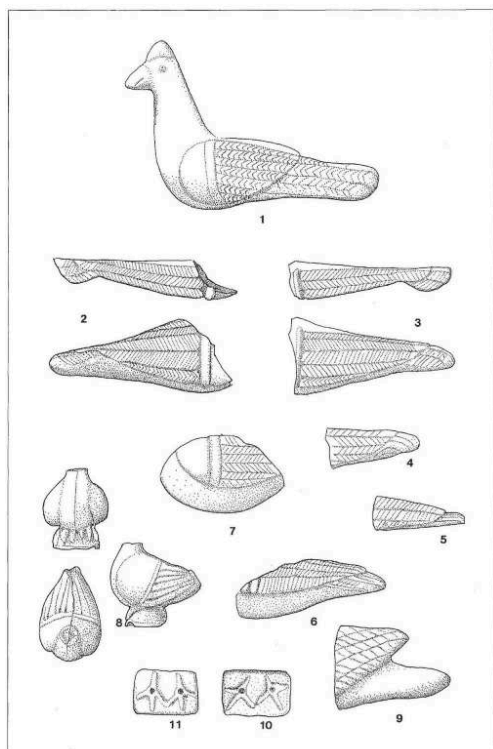
● FIG. 37 – Archétypes d'oiseaux

- 27 – 1. Poule type n° 3 (inv. 86.413).
 – 2. Paon (inv. 86.840).
 – 3. Queue de paon ? (inv. 86.569).
 – 4. Poule ? (inv. 86.413).
 – 5. Aigle (inv. 86.423).



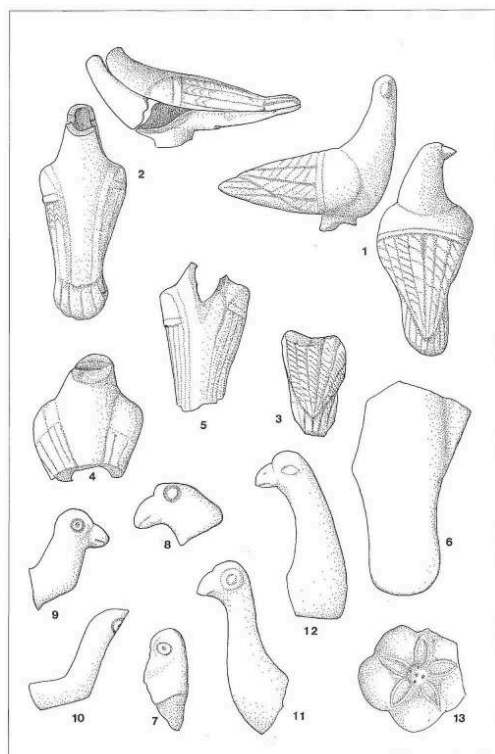
● FIG. 38 – Oiseaux

- 28 – 1. Coq type n° 2, F (inv. 86.523).
 – 2. Coq, F (inv. 86.975) (voir fig. 18 les types n°s 1 et 3).
 – 3. Coq type n° 4, F (inv. 86.500).
 – 4. Coq type n° 5, posVG (inv. 86.375).
 – 5. Coq type n° 7, F (inv. 86.511).
 – 6. Coq type n° 8, F (inv. 86.183), US 17 (1^{re} couche d'occupation du I^{er} s.).
 – 7. Poule, F (inv. 86.513).
 – 8. Queue de poule, F (inv. 86.488).
 – 9. Poule ou coq, F (inv. 86.411).
 – 10. Socle avec pattes d'oiseau, posMO (inv. 86.326).
 – 11. Socle avec pattes d'oiseau, posMO (inv. 86.339).



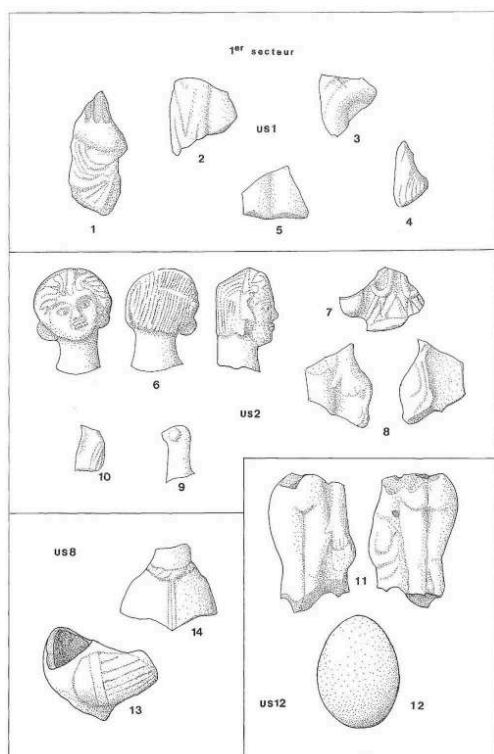
● FIG. 39 - Oiseaux fabriqués avec une valve pour chaque côté

- 29 - 1. Paon ou coq de bruyère ?, posVG (inv. 86.331 et 334).
 - 2-3. Empreintes de valves de moule complémentaires d'un oiseau (inv. 86.359 [2] et 86.357 [3]).
 - 4. Queue d'oiseau, pigeon ?, (F).
 - 5. Queue d'oiseau, (F).
 - 6. Oiseau, posVG (inv. 86.360).
 - 7. Gros oiseau, posVG (inv. 86.318).
 - 8. Oiseau aux ailes croisées, F (inv. 86.418).
 - 9. Queue d'oiseau, F (inv. 86.514).
 - 10. Socle avec pattes d'oiseau, sans trace d'arrachement, F (inv. 86.137), US19 (1^{re} moitié du II^e s.).
 - 11. Socle très proche du précédent, F (inv. 86.138), US17 (1^{re} couche d'occupation du I^{er} s.).

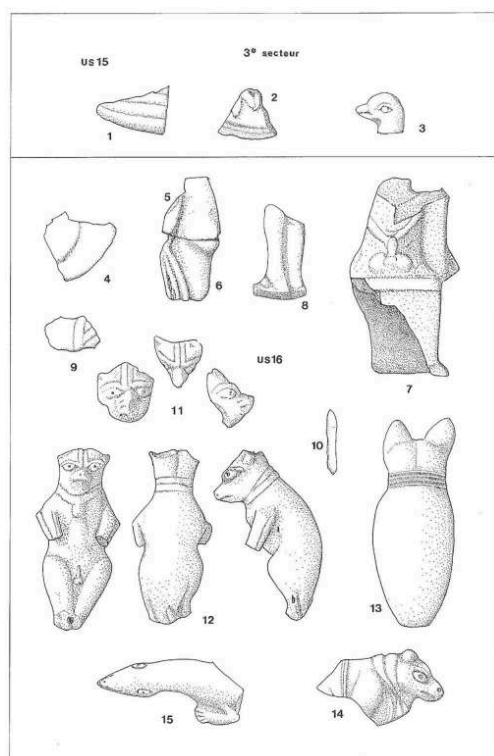


● FIG. 40 – Oiseaux fabriqués avec une valve supérieure et une valve inférieure et fruit

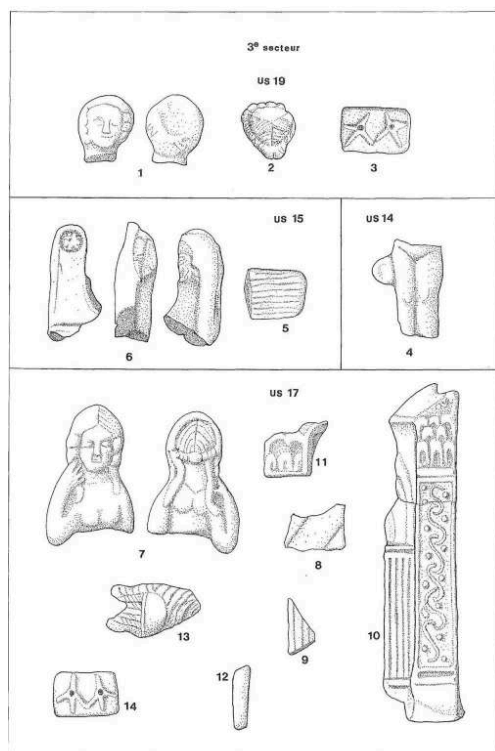
- 30
- 1. F (inv. 86.881).
 - 2. F (inv. 86.519).
 - 3. F (inv. 86.982).
 - 4. F (inv. 86.973).
 - 5. F (inv. 86.419).
 - 6. Queue plate d'un grand oiseau, posVS ou VI (inv. 86.141). Oiseaux divers.
 - 7. Archétype ? (inv. 86.575).
 - 8. posVG (inv. 86.365).
 - 9. posVD (inv. 86.379).
 - 10. posVD (inv. 86.380).
 - 11. posVG (inv. 86.369).
 - 12. posVG (inv. 86.836) remarquer l'œil lenticulaire, aigle ?
 - 13. Grenade, posVS (inv. 86.722).



● FIG. 41 - Objets trouvés en stratigraphie

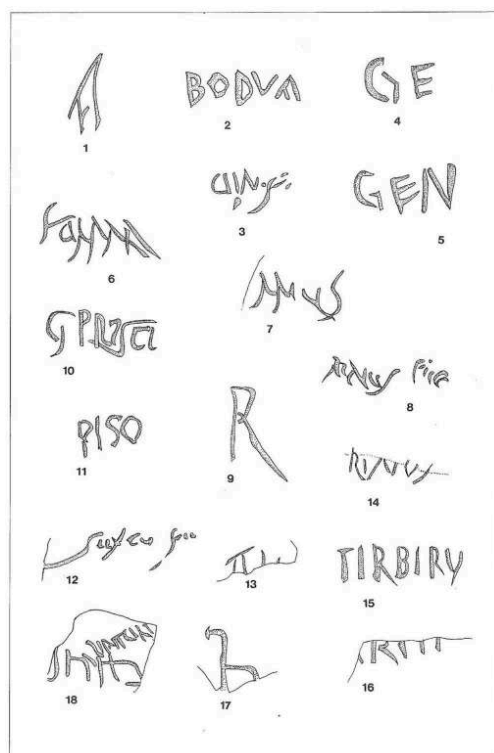


● FIG. 42 - Objets trouvés en stratigraphie



● FIG. 43 - Objets trouvés en stratigraphie

- 31 Fig. 41, 42, 43, présentés dans l'ordre des couches en commençant par le sol contemporain en haut de la figure (cf. 1^{re} partie, chap. 5).



● FIG. 44 - Signatures

- 32 - 1. A, personnage (fig. 33,1).
- 2. BODVA, chien (fig. 34,7).
- 3. GIIN F, socle hémisphérique.
- 4. GE., buste féminin (fig. 31,1).
- 5. GEN, revers lisse de buste féminin,
- 6. FORMA, personnage bossu (fig. 33,10).
- 7. ..ANVS, aile d'oiseau (fig. 39, 7).
- 8. RINVS F., Vénus (fig. 25, 5).
- 9. R, paon (fig. 39,1).
- 10. G PRISCI., édicule (fig. 30,1).
- 11. PISO, socle hémisphérique.
- 12. SIXTV FIL., tireur d'épine (fig. 21, 4).
- 13. Oiseau (fig. 40, 10).
- 14. .RINVS, Vénus (fig. 27, 1).
- 15. Vénus (fig. 21, 3 et 27, 3).
- 16. Vénus (fig. 26, 2).
- 17. Poule (fig. 19, 1).
- 18. Médaillon.

Annexe I Glossaire

p. 113-114

- 1 **Anglaises** : Plusieurs longues boucles de cheveux roulées en spirales (voir *boudin).
- 2 **Apotygma** : Haut repli de la partie supérieure du *peplos*, vêtement de dessus porté par les femmes et les déesses grecques, et parfois repris dans une ceinture comme on peut le voir sur les Minerve.
- 3 **Archétype** : Figure (le plus souvent pleine et en terre cuite), dont on tire des moules – généralement à deux ou plusieurs pièces– d’où sortiront les figurines. L’archétype est le premier modèle, celui dont peuvent dériver des générations successives de moules et de figurines issus les uns des autres. Modelé en argile, il est souvent reconnaissable aux lignes continues ou discontinues tracées en creux à sa surface et marquant les limites des pièces du moule.
- 4 **Bandeaux** : Cheveux tirés sur les côtés de la tête.
- 5 **Boudin** : Une seule longue boucle de cheveux roulée en spirale (voir *anglaises).
- 6 **Cannelures** : Moulures creuses équidistantes et de même profondeur sur un fût de colonne ou un pilastre.
- 7 **Chapiteau** : Élément sculpté en saillie au-dessus d’un fût de colonne, d’un pilastre.
- 8 **Chignon** : Chaînon des vertèbres du cou, le derrière du cou ; par extension, cheveux de derrière la tête, relevés ou roulés au-dessus de la nuque.
- 9 **Cimier** : Partie supérieure d’un casque, parfois orné de plumes.
- 10 **Coroplaste** : Vient du mot grec *koroplasthos* (de *koré*, jeune fille, et *plassein*, former) et signifie modelleur, fabricant de poupées ou de figurines en terre cuite, en cire. La forme « coroplaste » (grec *koroplastès*) est moins régulière.
- 11 **Corymbe** : Manière d’arranger les cheveux qui, relevés tout autour de la tête, sont attachés au sommet de la tête par un lien avant de retomber en deux volutes.
- 12 **Couverte** : Désigne les préparations destinées à recouvrir la surface d’une céramique : *engobe, *glaçure plombifère, émail, etc.
- 13 **Cucullatus** : Qui porte un vêtement muni d’un **cucullus*.

- 14 **Cucullus** : Capuchon pointu attaché à quelques vêtements, tels que le *sagum*, la *paenula*, la *lacerna*, etc. Le *bardocucullus*, attribué aux Gaulois, possède des manches.
- 15 **Édicule** : Petit édifice, en général votif ou funéraire, traité en temple ou façade de temple miniature.
- 16 **Égide** : Petite cuirasse, à l'origine en peau de chèvre (*aegis*). Quand Athéna devint propriétaire de la tête de Méduse, une des Gorgones tuée par Persée, elle la fixa sur l'égide de Zeus qu'elle portait pour lui.
- 17 **Engobe** : Enduit, le plus souvent argileux, appliqué sur une céramique.
- 18 **Fronton** : Couronnement de façade d'un édifice limité par les *rampants obliques de la toiture et de la ligne horizontale de l'entablement.
- 19 **Fût** : Partie médiane de la colonne, entre la base et le chapiteau.
- 20 **Génération** : Terme désignant chacun des ensembles de figurines issus de surmoulages successifs ; on a dénombré dans certains cas jusqu'à six générations.
- 21 **Glaçure plombifère** : Revêtement vitreux composé d'oxyde de plomb et de silice.
- 22 **Gorgoneion** : Masque traité en relief peint ou sculpté, en terre cuite ou en pierre, représentant le visage grimaçant de la Gorgone. Voir *égide.
- 23 **Grènetis** : Cordon fait de petits grains.
- 24 **Groupe** : Un type peut être divisé en groupes fondés sur les variations de détails communs à tous les types d'un même sujet.
- 25 **Mobilier** : En archéologie, désigne tout objet ou ensemble d'objets trouvés au cours d'une fouille.
- 26 **Occiput** : Partie postéro-inférieure de la tête.
- 27 **Pilastre** : Support de plan quadrangulaire, en faible saillie, accolé ou engagé dans un mur.
- 28 **Rampants** : Les deux côtés obliques du triangle d'un *fronton, d'un gable, d'un pignon.
- 29 **Rang** : Aussi concret que rangée, s'applique surtout à une disposition régulière et concertée, alors que rangée s'applique plutôt à une disposition de hasard.
- 30 **Registre** : Ensemble de motifs placés au même niveau horizontal (bande) dans une œuvre sculptée ou peinte.
- 31 **Rinceaux** : Motif ornemental fait d'une tige végétale décrivant des méandres et de laquelle se détachent des rameaux à droite et à gauche.
- 32 **Ronde-bosse** : Sculpture que l'on peut voir de tous côtés.
- 33 **Rosace** : Ornement en forme de rose simple, dont les pétales sont disposés suivant un cercle régulier.
- 34 **Série** : Ensemble des figurines issues directement ou par surmoulage d'un même archétype.
- 35 **Sima** : Chéneau en bordure du toit.
- 36 **Sinciput** : Sommet de la tête.
- 37 **Tore** : Moulure convexe épaisse qui entre dans la composition de la base ionique.
- 38 **Torque** : Collier métallique rigide.

- 39 **Type** : Modèle à l'intérieur d'une famille iconographique caractérisé par des particularités (détail, attitude) qui n'appartiennent qu'à un nombre limité de figurines parmi celles qui représentent un même sujet.
- 40 **Valve** : Terme employé, par analogie avec certains coquillages, pour désigner les éléments de moules à deux pièces ou chacune des deux parties de la chape qui enveloppe certains moules.

Annexe II Index thématique des figurines

p. 115-116

- 1 Les chiffres renvoient aux numéros de page de texte de l'ouvrage imprimé et aux numéros de figure (en italique).
- 2 **Abondance** : 46, 47, 73, 75.
- 3 **aigle** : 39, 44, 45, 59, 65, 67, 75, 79, 80, 81, 15 (1-4), 28 (8), 37 (5).
- 4 **ail** : 44, 45, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 77, 81, 15 (1-4), 16 (1-6), 17(4), 18 (1-2), 19 (1-5), 28 (8), 37 (-1, 2, 4, 5), 38 (1-7, 9), 39 (1-9), 40 (1-6), 41 (13), 43 (13).
- 5 **anglaises (cheveux en)** : 36, 40, 41, 42, 53, 77, 20 (2-4), 25 (1), 26 (5-7), 27 (1), 28 (1, 3).
- 6 **apoptygma** : 46, 28 (11-12), 29 (1, 3b).
- 7 **archétype** : 33, 41, 42, 44, 45, 47, 49, 50, 51, 52, 55, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 75, 77, 79, 80, 81, 15 (1-4), 16 (1-6), 17 (1-7), 32 (1, 2, 4, 7, 8), 33 (12), 37 (1-5).
- 8 **bandeaux**: 35, 38, 39, 41, 42, 52, 54, 56, 57.
- 9 **bouclier** : 45, 46, 28 (10), 29 (1, 3).
- 10 **bourse** : 47, 29 (7).
- 11 **bustes féminins** : 52, 53, 54, 55, 56, 57, 61, 72, 75, 77, 78, 80, 81, 22 (1-4), 23 (1-7), 24 (1-8), 31 (1-10).
- 12 **camail** : 64, 65, 66, 67, 68, 70, 15 (2), 16 (1-6), 17 (4), 18 (1-2), 19 (1-3, 5), 37 (1, 2, 4, 5), 38 (1-7), 39 (1, 8), 40 (1-3). Voir oiseau.
- 13 **capuchon** : 51, 52. Voir *cucullus*.
- 14 **caroncule** : 66, 67, 17 (5), 18 (1-2), 38 (4-5). Voir coq.
- 15 **casque** : 46, 80, 21 (6), 28 (12), 29 (3), 33 (8).
- 16 **cavalier** : 50, 52.
- 17 **cercles concentriques** : 44, 80, 28 (4, 7).
- 18 **cerf** : 59, 63, 77, 81, 36 (1-2).
- 19 **cheval** : 49, 50, 59, 60, 61, 62, 77, 79, 81, 35 (1-7). Voir lunule.

- 20 **chien** : 59, 60, 63, 72, 74, 77, 81, 34 (1-8), 42 (11-13).
- 21 **chignon** : 35, 40, 41, 42, 53, 55, 56, 57, 20 (4), 21 (4), 24 (3), 25 (1), 26 (5-7), 27 (4), 28 (9), 43 (7).
- 22 **chapiteau** : 48, 80, 30 (4-8, 11).
- 23 **clochette** : 59, 34 (1, 6), 42 (12).
- 24 **coiffure** : Voir anglaises, chignon, coques, corymbe, crêpés, diadème, bandeaux.
- 25 **collier** : 38, 42, 54, 56, 78, 80, 24 (4-6), 26 (7), 31 (5). Voir torque ;
- 26 – de chien : 59, 60, 74, 81, 34 (1, 2, 3, 5, 6, 7) ;
- 27 – de cheval : 61, 62, 81, 35 (1-4).
- 28 **colombe** : 59, 70, 77, 79.
- 29 **coq** : 44, 59, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 73, 75, 77, 79, 81, 16 (2), 17 (5-7), 18 (1-2), 19 (5), 38 (1-6, 9), 43 (13).
- 30 **coques (coiffure en forme de)** : 35, 39, 41, 52.
- 31 **corne d'abondance** : 47, 29 (5, 6).
- 32 **corymbe** : 35, 53.
- 33 **costume gaulois** : voir cavalier, *cucullus*.
- 34 **couleur (traces de)** : 47. voir peinture.
- 35 **couple** : 46, 50, 51, 77, 80, 81, 21 (7), 33 (9, 5).
- 36 **crêpés (cheveux)** : 52, 54, 56, 24(1), 31 (3-6).
- 37 **crinière** : 35 (1, 3-4).
- 38 ***cucullatus*** : 49, 50, 51, 81, 33 (12), 41 (14).
- 39 ***cucullus*** : 50, 51, 81, 33 (3, 7, 10).
- 40 **Déesse-mère** : 47, 75, 77.
- 41 **diadème (coiffure en forme de)** : 35, 37, 41, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 21 (5), 22 (1-4), 23 (1-7), 24 (2, 6, 8), 26 (2), 31 (1, 2, 8).
- 42 **draperie** : 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 49, 67, 74. Voir Vénus et bustes.
- 43 **édicule** : 43, 44, 46, 47, 48, 62, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 30 (1-14), 43 (6, 10, 11). voir Vénus : 30 (12), 43 (4).
- 44 **Epona** : 34, 47, 75, 80, 29 (4-6).
- 45 **esse(s)** : 48, 80, 30 (2, 5, 6, 10, 11, 13, 14), 43 (10).
- 46 **étoile** : 44, 71, 43 (6). voir Vénus à gaine.
- 47 **fauteuil** : 51, 81.
- 48 **femme nue** : 45, 51. voir Vénus.
- 49 **femme vêtue** : 51, 80. voir Minerve, Abondance, Epona, couple.
- 50 **feuille** : 48, 71, 80.
- 51 **fleuron** : 80, 30 (7-8), 42 (7).
- 52 **fronton** : 43, 46, 47, 48, 75, 78, 80, 30 (1-3), 43 (6).
- 53 **fruit** : 71, 77, 81, 40 (13). voir corne d'abondance, pomme, grenade.
- 54 **glaçure plombifère** : 63, 74.

- 55 **gladiateur** : 49, 50, 77, 80, 81, 21 (8), 33 (8).
- 56 **gallo-romain (costume)** : voir cavalier, *cucullus*, tunique courte.
- 57 **gorgone** : 46, 28 (11-12), 29 (1-2).
- 58 **grenade** : 71, 77, 81. voir fruit.
- 59 **grotesque** : 51, 80, 31 (12).
- 60 **guillochis** : 30 (2-3).
- 61 **homme nu** : 32 (3, 6).
- 62 **homme vêtu** : 51, 79, 81, 17 (1-2), 21 (4), 32 (4), 33 (4-6, 8, 10).
- 63 **joug** : 62, 63, 81, 35 (8-9).
- 64 **languette** : 60, 30 (2-3).
- 65 **lézard** : 59, 63, 74, 77, 81, 36 (4).
- 66 **linteau** : 30 (2-3,7).
- 67 **lion** : 59, 63, 77, 81, 36 (3).
- 68 **lunule** : 61, 77, 81, 35 (1).
- 69 **main** : 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 52, 73, 81, 17 (1), 20 (1-3), 21 (1, 7), 25 (1-6, 8), 26 (2,6-7), 27 (1, 3-5), 28 (1,12), 29 (1, 3-7), 32 (2, 4), 33 (9), 43 (7).
- 70 **médailon** : 54, 61, 80, 81, 31 (10), 24 (7).
- 71 **membres isolés** : 49, 50, 51, 52, 75, 81,17 (3), 32 (1, 5, 7-8), 33 (11).
- 72 **Mercure** : 47, 52, 75, 80, 29 (7).
- 73 **Minerve** : 45, 46, 47, 75, 80, 21 (6), 28 (10-12), 29 (1-3).
- 74 **moule** : 33, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 14.
- 75 **œuf** : 71, 73, 77, 41 (12).
- 76 **oiseau** : 59, 63, 70, 71, 74, 77, 79, 81. voir colombe, paon, pigeon, poule, coq, aigle.
- 77 **oreille (boucle d')** : 53, 55, 80, 24 (7), 31 (2, 10).
- 78 **paon** : 59, 70, 75, 77, 79, 81,16 (6), 37 (2-3), 39 (1).
- 79 **palmette** : 30 (3).
- 80 **patère** : 43.
- 81 **peinture (tracesde)** : 33, 48, Voir couleur.
- 82 **pelage** : 36 (2).
- 83 **pèlerin** : 50, 51, 73, 77, 78, 33 (7), 41 (14).
- 84 **perle** : 48, 55, 56, 78, 80, 24 (4-5, 8).
- 85 **pigeon** : 59, 70, 77, 81.
- 86 **pilastre** : 47, 48, 80, 30 (4, 6, 8-11, 13), 43 (10).
- 87 **plumes** : 45, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70. voir oiseau.
- 88 **pomme** : 71, 40 (13). voir fruit.
- 89 **poule** : 59, 66, 68, 69, 70, 75, 77, 79, 81, 16 (1-2), 17 (4), 19 (1-2), 37 (1, 4), 38 (7-8).

- 90 **pupille des yeux** : — humaine : 40, 41, 56, 20 (1), 26 (2). — animale : 60, 62, 63, 66, 67, 70, 16 (6), 34 (1, 3, 6), 35 (5,12), 36 (1-2, 4-6), 37 (2), 39 (1), 40 (7,9-11), 41 (6), 42 (11).
- 91 **reptile** : 59, 63. voir lézard.
- 92 **rocher** : 51, 52, 77. voir tireur d'épine.
- 93 **rond (objet)** : 41, 43, 73, 80, 30 (12), 43 (4).
- 94 **rouleaux (coiffure en)** : 35, 39, 40, 41, 42, 43, 52, 53, 54, 55, 56, 20 (4), 21 (1-2), 25 (1, 5-8), 26 (5-7), 27 (4, 7), 28 (9), 43 (7).
- 95 **rosace** : 80, 30 (7-8).
- 96 **ruban** : 35, 63. voir bustes, taureau.
- 97 **socle** : 41, 43, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 55, 57, 59, 60, 61, 63, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 77, 78, 79, 81, 39 (10-11), 43 (3,14).
- 98 **soldat** : 50, 77.
- 99 **spinario** : 51, 52. voir tireur d'épine.
- 100 **taureau, bœuf** : 59, 62, 63, 71, 74, 77, 35 (10-12). Voir ruban.
- 101 **tireurd'épine** : 50, 51, 52, 75, 77, 79, 80, 81, 21 (4), 32 (1, 3). Voir *spinario*.
- 102 **torque** : 54, 55, 56, 77, 78, 80, 22 (1, 4), 24 (7), 31 (9-10).
- 103 **tunique courte** : 50, 55, 21 (8), 33 (4,8).
- 104 **tunique longue** : 46, 49. voir Abondance, Minerve, Epona, couple.
- 105 **vase (zoomorphe)** : 77, 81, 36 (1-3) (5-6 ?).
- 106 **Vénus** : 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 59, 62, 65, 67, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81,15 (1-4), 20 (1-5), 21 (1-3) ; - à gaine : 39, 43, 44, 73, 74, 77, 78, 80, 28 (4-7), 43 (1).

Annexe III Analyse des moules

C. Lahanier, J.-M. Malfoy et Micheline Rouvier-Jeanlin

p. 117-126

Méthode

- 1 L'étude des figurines gallo-romaines du Musée des antiquités nationales poursuivie au Laboratoire de recherche des musées de France depuis une dizaine d'années a permis dans un premier temps de distinguer chimiquement plusieurs productions céramiques (Toulon-sur-Allier, Saint-Pourçain-sur-Besbre, Autun) à partir des concentrations d'une dizaine d'éléments analysés par spectrométrie de fluorescence X (Lahanier 1977a). La cohérence des résultats avec les données archéologiques (Lahanier, Rouvier-Jeanlin 1977) furent à l'origine d'une extension de la recherche sur les collections de musées au niveau national (Le Porzou 1984 ; Rey-Delqué 1985 ; Jeanlin, Lahanier 1986). La confusion apportée par les nouveaux résultats d'analyse laissait supposer l'existence d'autres sites de production dont les ateliers n'étaient pas encore identifiés par la présence de fours, d'archétypes, ou d'objets et moules en nombre important.
- 2 Les essais menés par activation neutronique en 1983 au GAN d'Orsay-Saclay se sont révélés positifs grâce à la sensibilité de cette technique qui permet de détecter un grand nombre d'éléments en traces des kaolins. Les résultats obtenus sur 120 échantillons ont confirmé le classement établi précédemment par fluorescence X mais, ici, au moyen d'une trentaine d'éléments chimiques. Ces nouveaux critères, en nombre plus élevé, offraient des possibilités accrues de distinction et surtout de caractérisation plus fine des productions gallo-romaines. C'est également depuis cinq ans que de nouvelles fouilles ont fait apparaître des sites de production présumée à Vichy, Autun, Bourbon-Lancy, Thiel-sur-Acolin, Varennes mais aussi à Rennes, La Chapelle-de-Fougeretz et Brive, livrant des moules signés et des objets datés par la stratigraphie ; de plus, des échantillons trouvés à Yzeure (Saint-Bonnet), Gueugnon et Toulon-sur-Allier (La Forêt) nous ont été confiés.
- 3 L'analyse de prélèvements effectués sur ces nouvelles références archéologiques a été poursuivie par activation neutronique à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,

Service du réacteur nucléaire universitaire. Un protocole expérimental plus complet a permis d'accroître le nombre des éléments chimiques analysés, en particulier plusieurs éléments majeurs et mineurs tels que l'aluminium, le calcium, le magnésium et le titane (**tableau VII**). Le silicium, bien qu'élément matriciel dans la céramique, ne peut être analysé par cette technique expérimentale.

Techniques d'analyse Éléments chimiques	Fluorescence X	Activation neutronique		
		1	2	3
Al = Aluminium	x		x	x
As = Arsenic		x	x	x
Au = Or			x	x
Ba = Baryum		x	x	x
Br = Brome			x	x
Ca = Calcium	x		x	x
Ce = Cérium		x	x	x
Cl = Chlore			x	x
Co = Cobalt		x	x	x
Cr = Chrome		x	x	x
Cs = Césium		x	x	x
Cu = Cuivre		x		x
Dy = Dysprosium		x	x	x
Eu = Europium		x	x	x
Fe = Fer	x	x	x	x
Ga = Gallium			x	x
Hf = Hafnium		x	x	x
Ho = Holmium		x		x
In = Indium			x	x
Ir = Iridium		x		x
K = Potassium	x	x	x	x
La = Lanthane		x	x	x
Lu = Lutécium		x	x	x
Mg = Magnésium			x	x
Mn = Manganèse	x	x	x	x
Mo = Molybdène		x		x
Na = Sodium		x	x	x
Nd = Néodyme		x		x
P = Phosphore	x			
Rb = Rubidium	x		x	
Sb = Antimoine		x		x
Sc = Scandium			x	x
Se = Sélénium		x		
Si = Silicium	x			
Sm = Samarium		x	x	
Sn = Etain		x		
Sr = Strontium	x	x	x	x
Ta = Tantale		x	x	x
Tb = Terbium		x		x
Ti = Titane		x	x	x
Tl = Titane	x		x	x
U = Uranium		x		
V = Vanadium			x	x
W = Tungstène		x	x	x
Yb = Ytterbium		x	x	x
Zr = Zirconium	x			
Nombre d'éléments	11	32	32	36

● **Tableau VII** – Liste des éléments chimiques analysés par spectrométrie de fluorescence X au LRMF (A. Leclaire) et par activation neutronique. – 1. M. Widemann au GAN d'Orsay-Saclay. – 2. M. Zirnheld à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg. – 3. MM. Abbé et Stempfél à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

- 4 La concordance des résultats mesurés par ces deux laboratoires a pu être appréciée à partir de la composition de groupes chimiques caractéristiques de plusieurs provenances. Cette intercalibration a permis de comparer puis d'associer les deux fichiers d'analyse quantitative qui se complètent. Bien qu'ils ne comportent pas exactement les mêmes éléments chimiques, lorsque les concentrations sont spécifiques de certains sites de production elles suffisent à affecter des attributions aux objets ayant cette composition.
- 5 Tous les éléments chimiques analysés ne présentent pas le même intérêt ; certains ne sont pas retenus pour le traitement statistique multivariable¹. Les écarts de composition au sein d'un même groupe de production ne peuvent s'expliquer que par une pollution due à l'environnement, au traitement effectué sur ces objets, à la cuisson, à l'outil de prélèvement ou de conditionnement des échantillons, à l'hétérogénéité naturelle de la terre compte tenu de la quantité limitée de matière prélevée (environ 50 mg), ou encore à la sensibilité expérimentale.

Étude de figurines trouvées sur le site de Bourbon-Lancy

- 6 Le site de Bourbon-Lancy, considéré depuis longtemps comme un centre de production, a été l'objet, en 1986, de nouvelles fouilles qui viennent confirmer cette hypothèse. Plusieurs centaines de figurines gallo-romaines en terre cuite blanche, des moules signés mais aussi quelques archétypes témoignent d'une fabrication locale bien qu'aucun four n'ait encore été mis au jour.
- 7 Le choix judicieux de quelques objets significatifs, comme peuvent l'être les archétypes ou les rares moules signés, devait permettre :
- 8 – de vérifier, par l'analyse de la terre, l'existence très vraisemblable de cet atelier, à partir du degré d'homogénéité des compositions chimiques de ces pièces ;
 – si possible, de le différencier des autres ateliers identifiés et chimiquement individualisés ;
 – d'attribuer à d'autres ateliers les pièces trouvées sur ce site mais de composition distincte ; d'où la mise en évidence de la circulation des objets ou des moules entre sites de production permettant d'établir ou de confirmer des repères chronologiques.

■ Caractérisation de la production de Bourbon-Lancy

- 9 Sept valves signées et un archétype ont été retenus pour résoudre ce problème par une démarche hypothético-déductive :

Valve antérieure de Vénus dont la partie supérieure manque à partir de la taille

- 10 Type II ?, Z.ZZ.... 03..
 Signature en creux difficile à déchiffrer TIRPIRV OU TIRBIRV Lab. 16991 Inv. 86.313
- 11 Ce type II de Vénus est exceptionnel sur le site de Bourbon-Lancy puisque 99 % des représentations de cette déesse appartiennent au type I (cf. 1^{re} partie 2.1.3.1.). La main de la déesse repose sur une draperie dont les plis souples en biais ont un mouvement très dynamique qui contraste fortement avec les plis rigides du type I. Cette forme de draperie paraît être propre à la production de Bourbon-Lancy ; de même que la signature du moule (**fig. 27, 3 et 44, 15**).

Fragment de valve gauche d'oiseau

- 12 Sous-groupe A.A.C. b/a/a/b/a/b
 Signature effacée : IIANUS
 Lab. 16992 Inv. 86.318
- 13 Cette aile gauche d'oiseau pourrait appartenir à une poule. Le dessin des bandes de l'aile présente une particularité, puisque dans la 2^e et la 3^e bande le dessin des obliques est identique au lieu d'être contrarié pour former un chevron. Cette disposition se retrouve dans une autre aile gauche, d'un coq, mais qui n'est pas identique puisque les bandes de l'aile sont disposées en éventail, alors qu'ici elles sont d'égale hauteur tout au long de l'aile : jusqu'à présent, la signature, malheureusement incomplète, reste inconnue (**fig. 39, 7 et 44, 7**).

Fragment de valve postérieure de coiffure flavienne

- 14 Signature au revers GEN
Lab. 16993 Inv. 86.314
- 15 Ce revers de coiffure flavienne, entièrement lisse, se retrouve dans plusieurs moules à Bourbon-Lancy et une figurine issue de ce moule, restée totalement lisse, a été retrouvée dans la même fouille. La signature GEN (complète) se retrouve sur plusieurs valves et n'apparaît pas ailleurs qu'à Bourbon-Lancy (**fig. 44, 5**).

Fragment de valve antérieure de buste de Vénus

- 16 Signature effacée RINVS FECIT
Lab. 16994 Inv. 86.316
- 17 Cette valve antérieure de Vénus du type I, *gr.B. GY....Z..* présente la particularité d'avoir un revers façonné en plans vigoureux et nets (comme certains moules trouvés à Rennes – Saint-Louis), sur lequel sont inscrits deux noms. Le premier, incomplet, se termine en RINVS, le second, placé plus loin et presque perpendiculairement est difficile à lire : FIICC pour FECT ? La coiffure de cette Vénus faite de touffes resserrées au-dessus du front était à Bourbon-Lancy semble-t-il, alors que celle formée de bandeaux relevés en coque sur les côtés était utilisée dans d'autres ateliers. La dimension de la mèche gauche qui suit souplement le contour de l'épaule est rarement aussi longue. Les yeux exorbités sont en forme de grande amande. Bien que proche de nombreuses figurines de ce type, la Vénus de ce moule est pourtant bien différente (**fig. 25, 5 et 44, 8**).

Valve postérieure de personnage assis (spinario ?)

- 18 Signature au revers SEXTV FE(CIT) OU SE ...
Lab. 16995 Inv. 86.312
- 19 Nous voyons là le dos d'un personnage assis, sans bras ni jambes qui étaient modelés à part. C'est l'attitude du « tireur d'épine » qu'évoque cette pièce, d'autant plus que de nombreuses valves de membres de *spinario* ont été retrouvées à Bourbon-Lancy. Seule la coiffure surprend par sa sophistication et sa représentation inhabituelle. Au revers du moule apparaît la signature SIIXTV(S) FE(cit), signature déjà rencontrée sur une valve de Vénus (cat. MAN 135 ; Lab. 3916) fabriquée à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) (**fig. 21, 4 et 44, 12**).

Valve postérieure comprenant le dos d'un personnage bossu

- 20 Signature FORMA
Lab. 16996 Inv. 86.724
- 21 Comme pour le personnage assis précédent, cette valve ne comporte pas les bras qui étaient rapportés au montage définitif. Ce type de fabrication est caractéristique des premiers temps de la production des figurines, dès la 2^e moitié du 1^{er} s. La pose du personnage est plus bossue que simplement courbée vers l'avant. Le vêtement est également caractéristique de cette première époque et aucun autre exemplaire n'a encore été retrouvé (**fig. 33, 10 et 44, 6**).

Archétype de personnage sans bras

- 22 Lab. 16997 Inv. 86.1002
- 23 Cet archétype (ou maquette) est également modelé sans bras et les observations décrites ci-dessus s'y appliquent. Il est difficile d'identifier ce personnage auquel diverses combinaisons d'attitudes et d'attributs pourraient donner des significations différentes (**fig. 17, 2**).

Valve d'un édicule à trois pointes

- 24 Signature en creux au revers PRISC[VS] ou PRISC[IN].. Lab. 16998 Inv. 86.317
- 25 C'est la première fois qu'un moule d'édicule à trois pointes est retrouvé. Il apporte la preuve que la partie du fronton, ici parfaitement lisse, sans décor, était ornée de dessins incisés après démoulage et avant cuisson. La signature se lit G PRIISC... Le début de la lettre qui suit le c est plus proche d'un I que d'un v, comme dans PRICVS. Par ailleurs, le G situé avant la signature est difficile à interpréter et n'apparaît jamais dans les signatures PRISCVS de Toulon-sur-Allier. En revanche, PRISCIN.. existe dans les ateliers de Saint-Pourçain-sur-Besbre dont les relations avec Bourbon-Lancy sont évidentes. Ce type d'édicule à trois pointes a été retrouvé dans plusieurs tombes de la fin du 1^{er} s. (**fig. 30, 1 et 44, 10**).
- 26 L'analyse de ces objets a été effectuée à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg par Messieurs Abbé et Stampfler (**tableaux VIII et IX**).

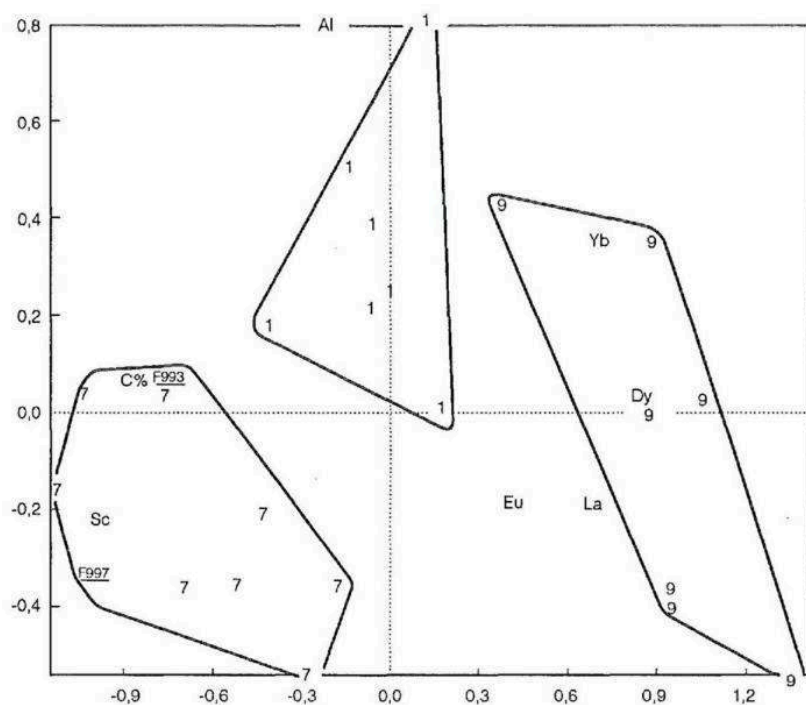
Numéro Labo	16991	16992	16994	16995	16996	16998
Al ₂ O ₃	25.67	31.89	29.44	28.15	29.68	29.25
As	128.69	76.95	106.89	109.96	142.03	88.02
Au	0.01	0.02	0.02	0.19	0.02	0.02
Ba	5587.10	3089.40	4849.00	4908.80	5117.50	3519.80
Br	5.74	3.69	2.87	2.72	0.60	0.60
CaO	2.11	0.47	0.35	1.79	0.57	0.96
Ce	487.10	180.01	316.52	302.44	290.01	243.82
Cl	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	61.00
Co	20.36	12.78	17.13	12.07	28.59	12.49
Cr	73.73	55.40	45.92	56.22	73.88	52.92
Cs	60.86	46.67	49.67	50.87	45.08	62.94
Cu	120.00	120.00	120.00	120.00	120.00	120.00
Dy	44.35	39.73	4.00	35.11	4.00	29.32
Eu	4.09	1.46	2.47	2.53	2.34	2.27
Fe ₂ O ₃	4.75	3.96	4.17	5.92	4.67	3.97
Ga	40.00	55.98	53.59	49.82	57.72	40.30
Hf	19.13	10.73	12.26	12.44	19.00	9.27
In	0.10	0.54	0.10	0.10	0.10	0.39
K ₂ O	1.92	1.14	1.64	2.17	1.79	2.07
La	211.27	95.34	133.34	66.12	130.82	120.41
Lu	0.61	0.37	0.44	0.60	0.43	0.47
Mg O	0.4954	0.4954	0.0495	1.1383	0.4954	1.1981
Mn O	0.36	0.28	0.31	0.08	0.25	0.06
Mo	19.00	46.30	14.00	21.00	62.01	20.00
Na ₂ O	0.18	0.11	0.18	0.14	0.11	0.18
Nd	114.66	116.67	206.00	119.04	150.79	124.52
Sb	0.60	0.60	0.60	3.84	1.30	0.60
Sc	25.85	23.40	24.80	27.74	22.68	23.49
Sr	50.00	50.00	50.00	300.00	50.00	50.00
Ta	3.00	8.62	6.28	10.01	0.90	1.90
Tb	4.74	2.10	2.79	1.84	2.84	4.68
Th	143.00	128.00	131.00	107.00	113.00	89.00
TiO ₂	0.33	0.33	0.33	0.62	0.33	0.69
V	30.00	30.00	30.00	30.00	30.00	30.00
W	19.16	11.37	4.00	16.70	4.00	18.68
Yb	5.00	4.59	7.07	7.55	8.76	2.00

● **Tableau VIII** – Bourbon-Lancy. Les concentrations en oxyde (ex. Al₂O₃) sont exprimées en pourcentages. Les autres concentrations sont exprimées en parties par million (ppm).

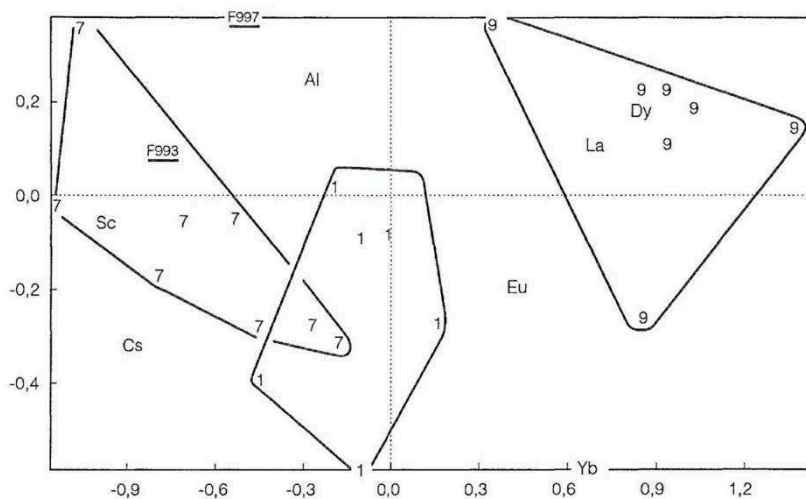
Numéro Labo	16993	16997
Al ₂ O ₃	37.58	36.61
As	48.95	56.92
Au	0.03	0.01
Ba	2233.30	2469.80
Br	2.60	3.11
CaO	0.68	0.55
Ce	330.70	319.59
Cl	100.00	100.00
Co	11.92	15.96
Cr	134.87	51.03
Cs	62.28	60.18
Cu	120.00	2500.00
Dy	28.90	29.23
Eu	2.89	2.70
Fe ₂ O ₃	3.43	3.71
Ga	65.38	67.43
Hf	10.00	19.00
In	0.23	0.36
K ₂ O	1.90	2.30
La	135.09	141.19
Lu	0.50	0.46
Mg O	1.6344	1.5638
Mn O	0.05	0.09
Mo	91.04	55.36
Na ₂ O	0.16	0.11
Nd	175.43	212.88
Sb	0.60	0.60
Sc	29.31	28.23
Sr	50.00	50.00
Ta	8.53	7.78
Tb	1.78	2.44
Th	121.00	145.00
TiO ₂	1.01	0.84
V	30.00	72.00
W	26.16	27.30
Yb	7.65	2.00

● **Tableau IX** – Objets de Bourbon-Lancy attribués au groupe C. Les concentrations en oxyde (ex. Al₂O₃) sont exprimées en pourcentages. Les autres concentrations sont exprimées en parties par million (ppm). La comparaison des deux colonnes de chiffres fait apparaître une grande similitude entre les concentrations, d'où une attribution de provenance commune.

- 27 L'analyse en composantes principales² de la matrice des concentrations des éléments chimiques caractéristiques des groupes de production identifiés montre que six des huit objets trouvés à Bourbon-Lancy se groupent et s'isolent des autres centres de production (projections sur les axes 1-2 et 1-3, **fig. 45 et 46**). Ces graphiques multivariés sont utiles pour l'analyse comparative d'un grand nombre de données mais ne permettent pas toujours de connaître les éléments chimiques distinctifs de chaque atelier.

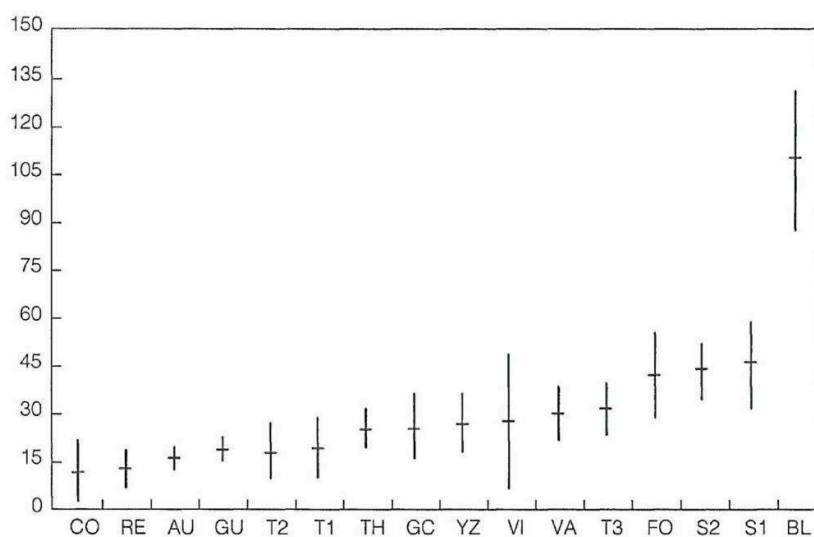


● **Fig. 45** – Diagramme d'analyse en composantes principales (axe 1 horizontal, axe 2 vertical). Ce plan de projection comporte 31 points caractéristiques de la composition des objets constituant les trois groupes de référence : Toulon 1 (1), Groupe C (7) et Varennes (9), ainsi que les deux objets trouvés à Bourbon-Lancy F993 (16993) et F997 (16997) qui s'intègrent au « nuage » représentatif du Groupe C.

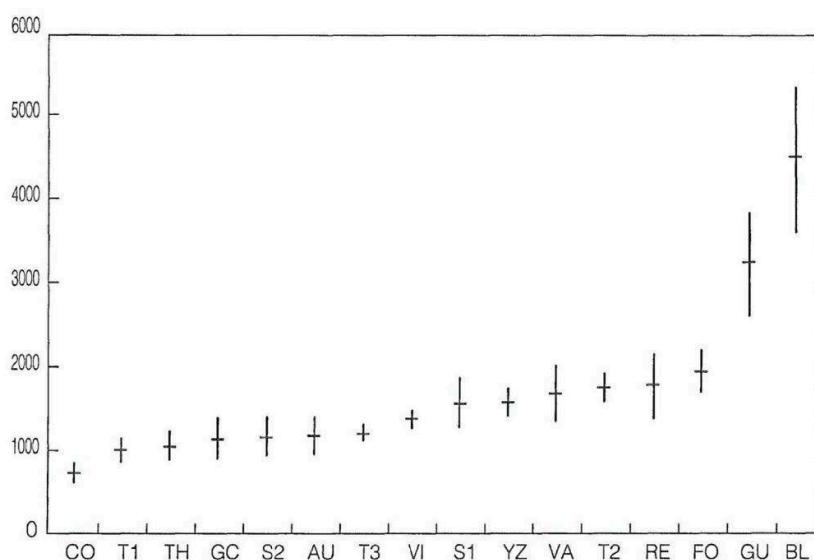


● **Fig. 46** – Diagramme d'analyse en composantes principales (axe 1 horizontal, axe 3 vertical). Ce plan de projection comporte également 31 points représentatifs des trois groupes de référence, Toulon 1 (1), Groupe C (7) et Varennes (9), ainsi que les deux objets trouvés à Bourbon-Lancy F993 (16993) et F997 (16997) qui s'intègrent au « nuage » représentatif du Groupe C.

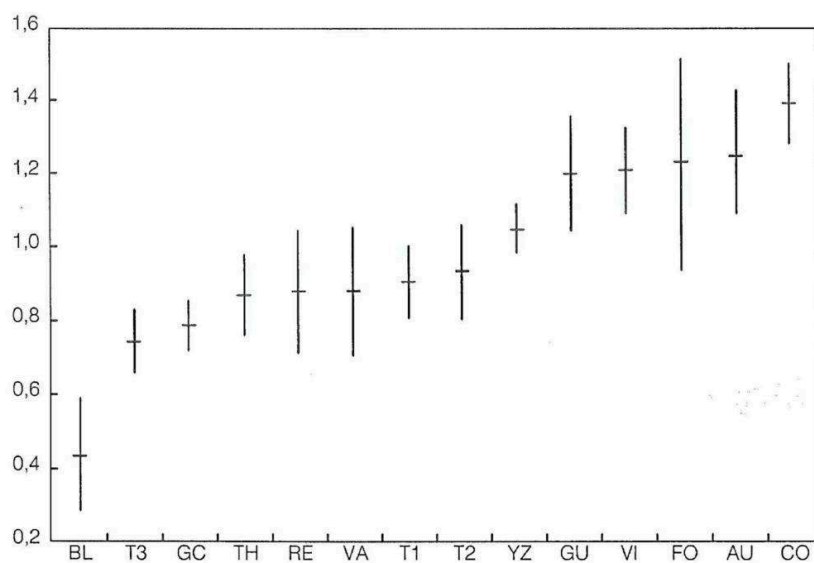
28 Les **fig. 47, 48 et 49** font au contraire apparaître les teneurs spécifiques de chaque centre de production par élément chimique. Chaque site est caractérisé par la concentration moyenne de chaque élément chimique encadrée d'un écart type. Il ressort de cette représentation que la production de Bourbon-Lancy est identifiable par des concentrations élevées en arsenic et baryum et faibles en titane. Les teneurs élevées en arsenic et baryum appellent quelques observations. En effet, les filons de barytine proches de sites archéologiques peuvent, par fixation du baryum, enrichir artificiellement la pâte céramique (Picon 1987). Il en est de même, pour d'autres raisons, du calcium, strontium, manganèse, phosphore, arsenic et sodium. Toutefois la présence systématique de ces trois critères pour les valves 16991, 16992, 16994, 16995, 16996 et 16998, mais pas pour les objets 16993 (**tableau X**) et 16997 (**tableau XI**), prouve que l'attribution d'origine n'est vraisemblablement pas due à une pollution généralisée du site. De plus, la faible concentration en titane de ces six valves, qui ne peut résulter d'une pollution, confirme cette composition caractéristique.



● **Fig. 47** – Diagramme de répartition des concentrations en arsenic. La moyenne des concentrations de chaque atelier est encadrée d'un écart-type. La composition de la terre de Bourbon-Lancy localisée dans l'angle supérieur droit se différencie nettement de celle des autres ateliers.



● **Fig. 48** - Diagramme de répartition des concentrations en baryum. La moyenne des concentrations de chaque atelier est encadrée d'un écart-type. La composition de la terre de Bourbon-Lancy localisée dans l'angle supérieur droit se différencie nettement de celle des autres ateliers.



● **Fig. 49** - Diagramme de répartition des concentrations en titane. La moyenne des concentrations de chaque atelier est encadrée d'un écart-type. La composition de la terre de Bourbon-Lancy localisée dans l'angle inférieur gauche se différencie nettement de celle des autres ateliers.

Les exportations de Bourbon-Lancy

- 29 Conforté par la mise en évidence de ces trois critères, il semblait possible de mener une recherche sur l'attribution d'autres objets analysés, présentant des critères stylistiques ou typologiques caractéristiques de la production de Bourbon-Lancy tels que : Vénus

type I, buste féminin orné d'un torque, chien de garde assis au front plissé et aux yeux exorbités avec un collier à clochette, yeux en forme d'amande cernés d'un trait creux, etc. Cette production originale, estimée du 1^{er} s. à partir de pièces similaires trouvées en Suisse dans des tombes datées, ne semble pas avoir été diffusée en Gaule puisqu'aucun élément de comparaison n'a pu être extrait de la base informatisée comportant plus de 5 000 identifications. Aussi, l'absence de pièces de comparaison a limité l'étude vers la recherche d'objets présentant uniquement des similitudes de composition avec la production de Bourbon-Lancy (méthode empiro-inductive).

- 30 La recherche par ordinateur des objets dont la composition en arsenic, baryum et titane est comprise entre chacune des valeurs moyennes ± 2 écarts type permet une identification automatique (soit $C_{As} > 45$ ppm, $C_{Ba} > 2300$ ppm, $C_{Ti}O_2 < 0,85$ %).
- 31 Sur 350 objets analysés par activation neutronique, 6 répondent à ces critères de composition :
- 32 – une valve antérieure de moule de figurine de déesse-mère, type III Gr. A.B., signature QVQVI, conservée au MAN (catal. n° 391), Lab. 10036 inv. 28011 ;
 – le côté droit d'une tête de cheval conservé au musée d'Aurillac, Lab. 13388 inv. 3 ;
 – la partie latérale gauche d'un pigeon (la queue et les pattes manquent), conservée au musée de Vendôme, Lab. 13507 inv. ? ;
 – la partie postérieure de la tête d'une déesse-mère, conservée au musée de Vendôme, Lab. 13509 inv. ?
 – un fragment de revers de draperie conservé au Centre de recherche archéologique de Vichy, Lab. 16427 inv. VIC XXVIII-ZV - pas de typologie possible ;
 – deux fragments de moule indéterminés conservés au Centre de recherche archéologique de Vichy, Lab. 16429 inv. VIC XXVIII-ZW- pas de typologie possible.
- 33 Nous constatons que deux de ces objets, dont un moule, ont été trouvés à Vichy, deux autres à Vendôme, une tête de cheval à Aurillac et surtout la valve de moule de déesse-mère signée QVQVI trouvée à Saint-Pourçain-sur-Besbre qui n'avait pu être attribuée jusqu'ici à un centre de production bien que de composition différente de celle de Saint-Pourçain.

■ Similitude de composition chimique

- 34 Avant d'attribuer définitivement ces objets, il était indispensable de s'assurer que les concentrations des éléments chimiques autres que As, Ba et Ti s'accordaient avec la composition de la terre de Bourbon-Lancy. Le **tableau X** comporte les compositions de ces six objets. Les **tableaux XI à XVI** montrent la concordance chimique de chaque objet avec celles de chacun des centres de production identifiés. La présence d'une croix signifie que la composition de l'objet se trouve comprise à ± 2 écarts type de la valeur moyenne de l'atelier. Le total des croix indique le nombre de fois où la composition de l'objet concorde avec celle de l'atelier.

Numéro Labo	10036	13388	13507	13509	16427	16429
Al ₂ O ₃	28.55	29.30	26.80	24.40	26.80	29.70
As	66.90	118.00	45.40	78.60	69.00	91.70
Au	0.08	0.82	0.05	0.05	0.29	
Ba	6239.80	2380.00	2900.00	3600.00	2540.00	3000.00
CaO	1.34	1.82	0.63	0.50	1.51	2.14
Ce	246.04	179.00	326.00	385.00	248.00	266.00
Cl	762.50	284.00	322.00	328.00	270.00	284.00
Co	13.17	12.80	13.40	16.50		
Cr	58.55	120.00	63.80	70.40	54.60	92.70
Cs	43.75	54.30	61.60	76.40	34.50	30.00
Cu	100.00					
Dy	26.88	20.20	50.20	52.90	34.20	40.20
Eu	2.38	1.28	2.53	3.55	2.25	2.45
Fe ₂ O ₃	4.06	3.79	3.29	6.31	2.03	2.07
Ga	54.09	66.30	53.80	92.00	42.50	43.30
Hf	9.82	8.40	9.30	12.00	15.50	13.10
In	0.24	0.25	0.21	0.26	0.33	
K ₂ O	1.69	1.94	2.23	2.86	2.91	2.82
La	124.64	94.80	148.00	187.00	127.00	124.00
Lu	0.46	0.36	0.49	1.20	0.74	0.83
MgO	1.5724	1.53	1.21	1.09	1.42	1.60
MnO	0.03	0.04	0.02	0.02	0.04	0.02
Mo	4.00					
Na ₂ O	0.12	0.02	0.12	0.15	0.20	0.24
Nd	121.95					
Sb	3.43					
Sc	22.87	22.90	24.80	28.70	18.70	19.10
Se		18.20	34.60	62.20	36.00	35.50
Sr	291.90	232.00	190.00	163.00	794.00	216.00
Ta	6.64	13.20	10.00	13.90	0.00	0.00
Tb	2.00					
Th	100.00	126.00	146.00	163.00	112.00	124.00
TiO ₂	0.41	0.68	0.48	0.53	0.77	0.84
V	56.10	98.80	47.80	42.00	0.00	64.40
W	16.31	20.80	19.50	25.60	27.10	24.20
Yb	5.86	7.97	6.03	8.94	7.46	8.13

● **Tableau X** – Objets à rapprocher du groupe Bourbon-Lancy.

Les concentrations en oxyde (ex. Al₂O₃) sont exprimées en pourcent.

Les autres concentrations sont exprimées en parties par million (ppm).

	Au	Bi	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al	x	x	x	x							x	x	x		x	x
As			x		x				x	x					x	
Ba			x													
Ce			x		x	x	x				x		x	x	x	x
Cr		x		x	x		x			x		x	x		x	x
Cs	x	x		x		x	x	x		x	x		x	x	x	
Dy		x		x	x	x				x	x				x	
Eu	x	x		x	x	x		x	x	x	x		x	x		x
Fe		x		x	x	x					x		x	x	x	x
Ga	x	x		x	x	x	x				x		x	x	x	x
K	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x		
La		x		x	x	x					x		x	x		x
Na	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Sc	x	x	x	x		x	x			x			x	x	x	x
Ta	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x		x		x	x
Th		x			x	x				x	x		x	x	x	x
Ti		x														
V	x			x	x		x			x		x	x	x	x	x
W	x	x		x	x	x	x	x			x			x	x	
Yb	x	x	x	x		x					x	x	x		x	
T/20	11	19	5	17	13	13	9	7	5	10	13	5	15	12	14	11

● **Tableau XI** – Concordance de la composition du moule antérieur de figurine de déesse-mère (Lab 10036) avec celle des ateliers identifiés.

	Au	Bl	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al	x	x	x	x	x						x	x	x	x	x	x
As		x														
Ba		x		x		x	x				x			x		
Ce	x	x		x	x	x					x				x	
Cr	x		x	x	x	x	x			x	x				x	
Cs	x	x		x	x	x				x	x	x	x			
Dy	x	x		x												
Eu	x	x		x	x		x						x	x		
Fe		x		x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x
Ga		x		x	x					x			x	x	x	x
K	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x		
La	x	x		x		x					x		x	x	x	
Na				x	x	x	x	x	x				x	x		
Sc	x	x	x	x		x	x			x			x		x	x
Ta	x	x		x	x					x	x	x	x			
Th		x			x	x				x	x	x	x	x		x
Ti		x		x	x		x				x	x	x	x		
V	x		x	x		x	x				x		x		x	
W	x	x		x	x	x		x	x		x		x	x	x	x
Yb	x	x	x	x	x	x					x	x	x		x	x
T/20	13	17	5	17	14	13	9	3	3	8	13	7	15	11	10	7

● **Tableau XII** – Concordance de la composition d'une valve droite de tête de cheval (Lab 13388) avec celle des ateliers identifiés.

	Au	Bl	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al	x	x	x	x							x	x			x	x
As				x	x			x	x			x		x	x	x
Ba		x				x										
Ce		x			x			x	x	x		x		x		x
Cr		x		x	x		x			x		x	x		x	x
Cs	x	x		x	x					x	x	x	x			
Dy		x										x		x	x	x
Eu	x	x		x	x	x		x	x	x	x		x	x		x
Fe	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ga	x	x		x	x	x	x				x		x	x	x	x
K	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x		
La		x			x			x	x	x	x	x	x	x		x
Na	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Sc	x	x	x	x	x	x	x		x	x			x		x	x
Ta	x	x		x	x					x	x	x	x			
Th		x			x	x			x	x		x	x	x		x
Ti		x					x							x		
V	x			x	x							x	x	x	x	x
W	x	x		x	x	x		x			x		x	x	x	x
Yb	x	x	x	x	x	x					x	x	x		x	x
T/20	12	18	5	14	16	10	7	8	9	11	10	13	14	13	10	15

● **Tableau XIII** – Concordance de la composition d'un fragment de valve gauche de pigeon (Lab 13507) avec celle des ateliers identifiés.

	Au	Bl	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al	x		x	x		x					x				x	x
As		x														
Ba		x				x										
Ce		x			x		x	x	x	x	x	x		x		x
Cr		x		x	x		x			x	x	x	x		x	x
Cs	x									x		x				
Dy		x										x		x	x	x
Eu		x				x					x	x		x		
Fe		x				x										x
Ga										x		x	x		x	
K					x	x						x		x	x	
La		x						x	x				x	x		
Na	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Sc	x		x	x	x	x	x	x	x		x	x			x	
Ta	x	x		x	x					x	x	x	x			
Th		x			x	x		x	x	x			x	x		x
Ti		x		x			x						x		x	
V	x	x		x	x							x	x	x	x	x
W		x			x			x	x	x	x		x	x	x	
Yb	x	x	x	x	x	x					x	x	x	x	x	x
T/20	7	15	4	8	10	9	4	6	6	8	8	15	8	11	9	9

● **Tableau XIV** – Concordance de la composition d'un fragment de figurine de déesse-mère (Lab 13509) avec celle des ateliers identifiés.

	Au	Bl	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al	x	x	x	x							x	x	x		x	x
As		x		x				x							x	
Ba		x				x	x									
Ce		x		x	x	x				x	x		x	x		x
Cr		x		x	x		x			x		x	x		x	x
Cs	x			x		x	x	x	x	x	x		x	x	x	
Dy		x			x	x		x		x	x		x		x	x
Eu	x	x		x	x	x		x	x	x	x		x	x		x
Fe	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x	x		x
Ga	x	x		x		x	x				x		x	x	x	
K	x			x	x	x	x			x	x	x	x	x		x
La		x			x	x					x		x	x		x
Na	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x			x		
Sc	x		x				x						x	x		
Ta		x	x		x						x		x			
Th		x			x	x				x	x		x	x		x
Ti		x		x	x		x			x	x	x	x	x		
V																
W					x			x	x	x				x		
Yb	x	x	x	x	x	x					x	x	x		x	x
T/20	9	14	6	12	13	12	9	7	4	11	13	5	15	12	7	10

● **Tableau XV** – Concordance de la composition d'un fragment de revers de draperie (Lab 16427) avec celle des ateliers identifiés.

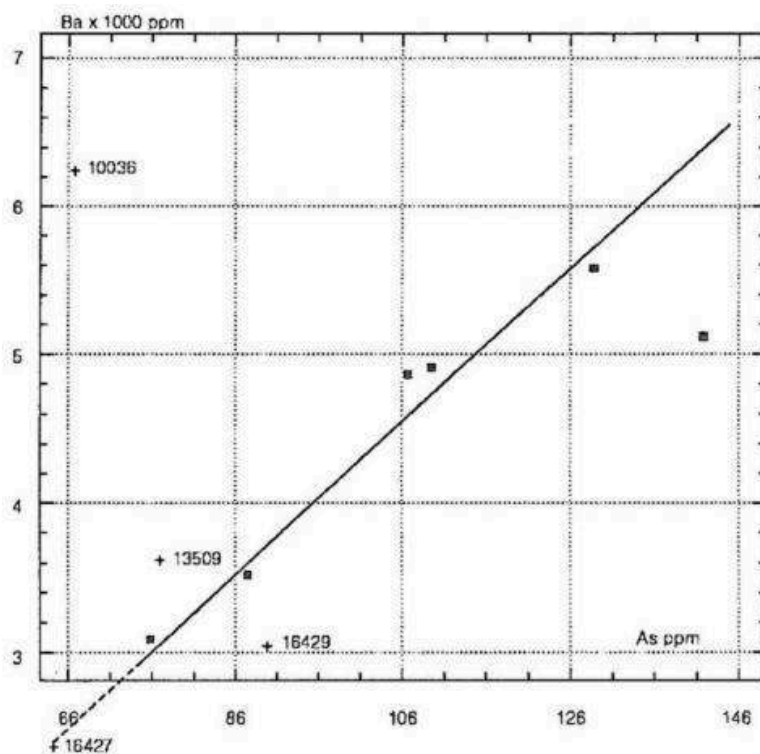
	Au	Bi	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al	x	x	x	x	x						x	x	x	x	x	x
As		x														
Ba		x				x										
Ce		x		x	x	x			x	x	x		x	x		x
Cr	x	x	x	x	x	x	x			x	x		x		x	x
Cs	x			x		x	x	x	x				x	x	x	x
Dy		x			x	x				x	x		x		x	x
Eu	x	x		x	x	x		x	x	x	x		x	x		x
Fe	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x	x		
Ga	x	x		x		x	x				x		x	x	x	
K	x			x	x	x	x			x	x	x	x	x		x
La		x		x	x	x					x		x	x		x
Na	x	x	x		x	x		x			x			x		
Sc	x		x				x						x	x		
Ta		x	x	x	x					x	x		x			
Th		x			x	x				x	x	x	x	x		x
Ti		x		x	x		x			x	x	x	x	x		
V	x		x	x	x		x			x			x	x	x	x
W	x	x		x	x	x		x	x	x	x		x	x	x	x
Yb	x	x	x	x	x	x					x	x	x		x	x
T/20	12	15	8	14	15	14	8	5	5	11	14	5	17	14	8	12

● **Tableau XVI** – Concordance de la composition d'un fragment de moule (Lab 16429) avec celle des ateliers identifiés.

- 35 Ainsi, on constate que la valve signée QVQVI concorde 19 fois sur 20 avec la composition de Bourbon-Lancy. Il est, par conséquent, probable que cet objet provienne de ce centre. Il en est de même de la tête de cheval trouvée à Aurillac qui concorde 17 fois sur 20 avec Bourbon-Lancy mais également avec La Chapelle-des-Fougeretz. De même, les objets conservés au musée de Vendôme proviennent très vraisemblablement de Bourbon-Lancy. Par contre les deux objets trouvés à Vichy semblent plutôt liés à la production de Thiel-sur-Acolin. Dans ce cas les teneurs élevées en baryum et arsenic qui ne correspondent pas à la composition de la terre de Thiel pourraient provenir de l'environnement. Ces observations appellent nécessairement des commentaires archéologiques quant à la validité de ces déductions.

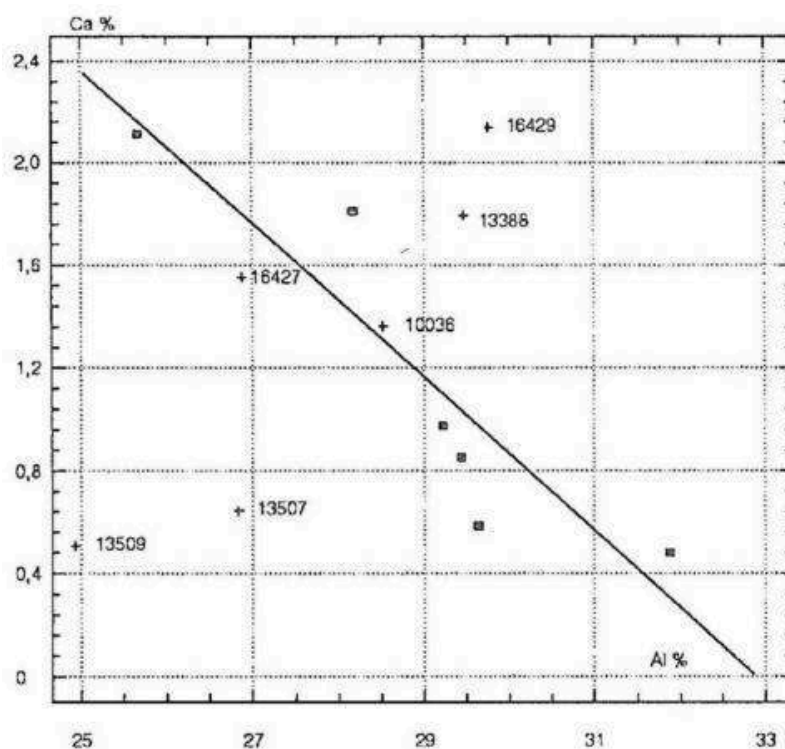
■ Concordance avec les droites de corrélation de Bourbon-Lancy

- 36 Le calcul des coefficients de corrélation entre les éléments analysés (croisés deux à deux), vérifiés à partir des diagrammes binaires des combinaisons fortement corrélées, fait apparaître plusieurs critères intéressants :
- 37 – l'arsenic et le baryum sont corrélés positivement (**fig. 50**). La composition de trois des objets précédemment mentionnés est voisine de cette droite de corrélation. Par contre, la composition du moule de déesse-mère 10036 signé ovovi ne vérifie pas cette corrélation alors que sa composition est semblable à celle de cet atelier ;



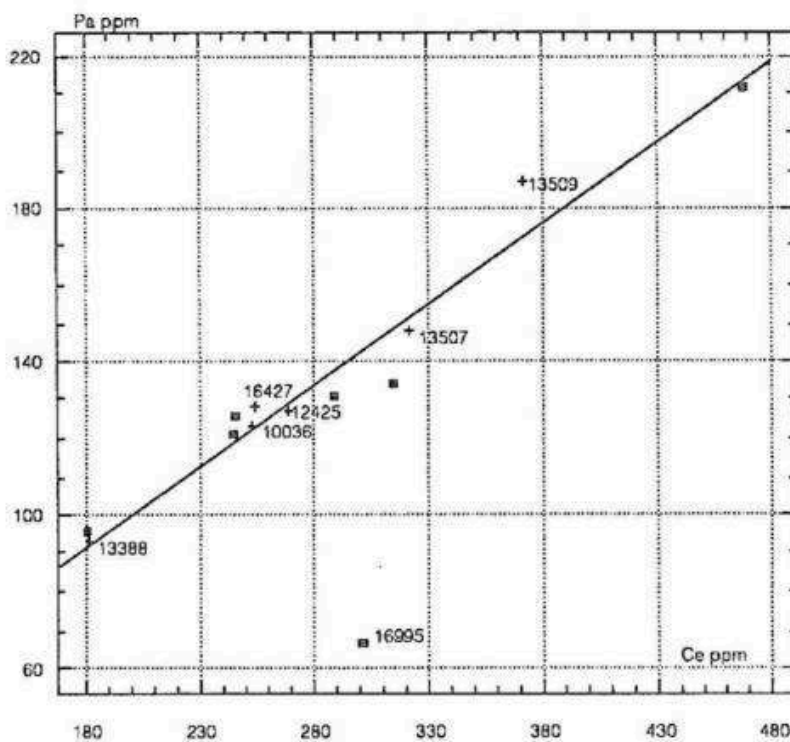
● **Fig. 50** – Droite de corrélation liant les concentrations en baryum à celles de l'arsenic (coefficient = 0,90).

- 38 – le calcium, présent en faible teneur, est lié à l'aluminium (**fig. 51**) par une corrélation négative. Il se trouve donc dans une phase minéralogique distincte de l'argile, vraisemblablement sous forme de calcite (CaCO_3). Les objets 10036 et 16427 ont des compositions proches de celle de cette droite de corrélation ;

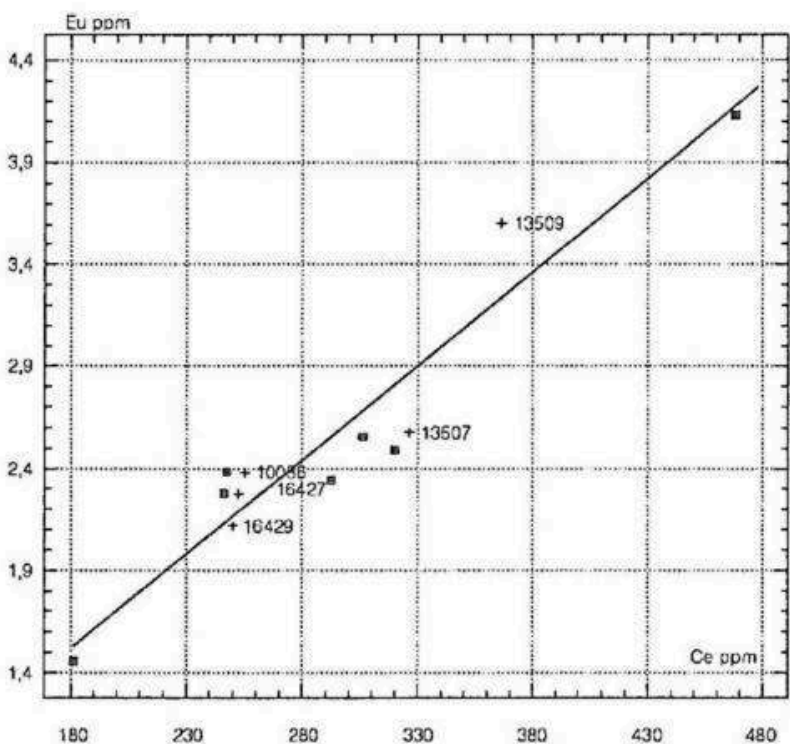


● **Fig. 51** – Droite de corrélation liant les concentrations en calcium à celles de l'aluminium (coefficient = 0,92).

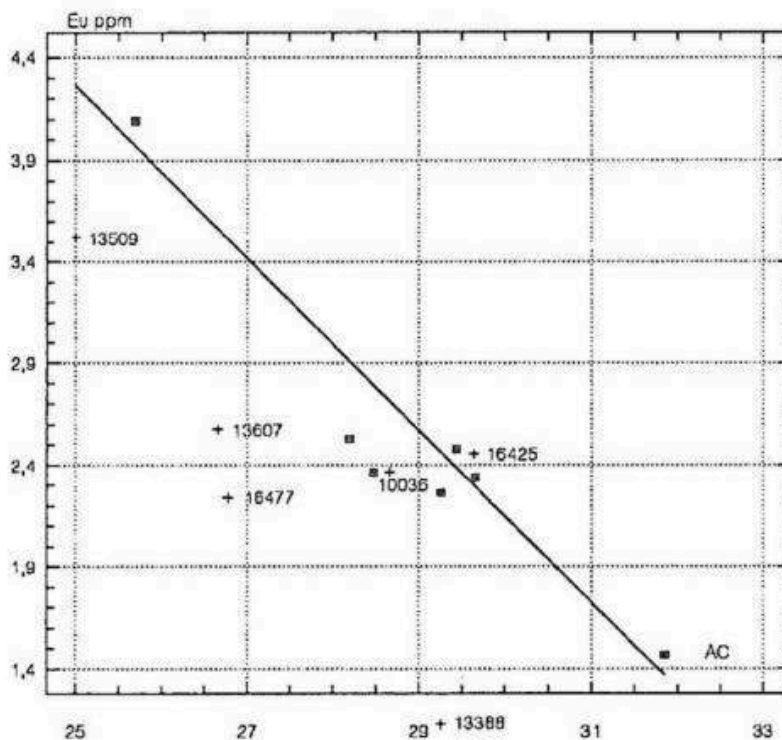
- 39 - l'euporium, le cérium et le lanthane (**fig. 52 et 53**) sont liés par des corrélations positives. Ces trois terres rares sont, en général, des impuretés du kaolin par conséquent en corrélation positive avec l'aluminium. Ici, curieusement, ils sont corrélés négativement avec l'aluminium (**fig. 54**). Compte-tenu des erreurs expérimentales, les six objets de composition semblable à celle de la terre de Bourbon-Lancy vérifient également ces dernières relations.



● Fig. 52 – Droite de corrélation liant les concentrations en lanthane à celles du cérium (coefficient = 0,78).



● Fig. 53 – Droite de corrélation liant les concentrations en europium à celles de cérium (coefficient = 0,98).



● Fig. 54 – Droite de corrélation liant les concentrations en europium à celles de l'aluminium (coefficient = -0,97).

Attribution de deux objets exogènes

- 40 Le **tableau IX** consigne la composition de ces deux objets très riches en aluminium. Le système d'attribution par grilles (**tableaux XVII et XVIII**) fait apparaître trois affectations possibles pour ces deux objets 16993 et 16997 : groupe C, Toulon I ou Varennes. La lecture des diagrammes traduisant l'écart de composition de chaque atelier par élément chimique permet de discerner les éléments distinctifs de ces trois centres, c'est-à-dire : Al, Cs, Dy, Eu, Sc, Yb. Une analyse en composantes principales incluant la composition de ces deux objets à celles des trois groupes de référence précités (analyse limitée aux éléments distinctifs de ces groupes), permet de les attribuer au groupe C (**fig. 45 et 46**). Ce groupe géographiquement non localisé est identifié uniquement par sa composition. Il rassemble la production de Sévérianus étudiée par ailleurs.

	Au	Bi	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al					x					x	x			x		
As				x	x			x	x			x		x	x	x
Ba				x		x	x							x		
Ce		x			x			x	x	x		x		x		x
Cr	x		x	x	x	x	x				x				x	
Cs	x	x		x	x					x	x	x				
Dy		x			x	x			x	x	x		x		x	
Eu	x	x		x	x	x		x	x	x	x			x		x
Fe		x		x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x
Ga				x	x					x			x	x	x	x
K	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x		
La		x			x					x	x		x	x		x
Na	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		
Sc	x		x	x	x	x		x	x		x	x			x	
Ta	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x			
Th		x			x	x				x		x	x	x		x
Ti	x		x	x		x				x	x		x	x	x	x
V													x	x		
W		x			x			x	x	x			x	x	x	
Yb	x	x	x	x	x	x					x	x	x		x	x
T/20	9	12	6	13	17	11	6	9	8	14	12	9	11	14	9	9

● **Tableau XVII** – Concordance de la composition du moule de coiffure flavienne (Lab 16993) avec celle des ateliers identifiés.

	Au	Bi	Co	Fo	Gc	Gu	Re	S ₁	S ₂	T ₁	T ₂	T ₃	Th	Va	Vi	Yz
Al					x					x	x			x		
As				x				x	x						x	
Ba				x		x	x							x		
Ce		x			x			x	x	x		x		x		x
Cr		x		x	x		x			x		x	x		x	x
Cs	x	x		x	x					x	x	x				
Dy		x			x	x			x	x	x		x		x	
Eu	x	x		x	x	x		x	x	x	x		x	x		x
Fe		x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x
Ga				x	x					x			x	x	x	x
K	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x		
La		x			x					x	x		x	x		x
Na		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Sc	x		x	x	x	x		x	x		x	x			x	
Ta	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x			
Th		x			x	x				x		x	x	x		x
Ti				x	x		x			x	x	x	x	x		
V	x			x	x		x			x			x	x	x	
W					x			x	x	x			x	x		
Yb		x	x	x			x									
T/20	6	12	5	14	17	8	8	8	9	16	9	9	13	13	7	8

● **Tableau XVIII** – Concordance de la composition de l'archétype de personnage (Lab 16997) avec celle des ateliers identifiés.

Conclusion

- 41 Ces résultats prouvent une fois encore l'intérêt d'associer la recherche stylistique, typologique et archéologique à l'analyse fine des terres cuites en laboratoire. L'identification chimique de l'atelier de Bourbon-Lancy confirme l'hypothèse d'une production locale de style très homogène. Les teneurs élevées en arsenic et baryum sont des signes distinctifs non attribuables à l'environnement, tout comme les faibles teneurs en titane. Ces critères ont permis de rapprocher de cet atelier des objets trouvés à Aurillac et Vendome.
- 42 L'attribution de la valve de déesse-mère signée QVQVI trouvée à Saint-Pourçain est particulièrement intéressante. Aucune déesse-mère n'ayant été trouvée au I^{er} s. à Bourbon-Lancy, l'attribution de ce moule permet donc de supposer la persistance de cet atelier au début du II^e s. et l'existence de relations avec le centre de Saint-Pourçain-sur-Besbre.
- 43 D'autre part la présence à Bourbon-Lancy d'un archétype et d'un moule signé GEN fabriqués dans un lieu inconnu que nous désignons sous l'appellation « Groupe C » permet de dater également cet atelier de la deuxième moitié du I^{er} s.
- 44 L'analyse d'un petit nombre d'objets, découverts à Bourbon-Lancy, apporte toutefois des éléments positifs d'information et permet d'émettre quelques hypothèses pour les recherches à venir.
- 45 Nous remercions messieurs Widemann, Zirnheld, Abbé et Stampfler de leur collaboration scientifique et de leur souci à parfaire cette étude.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. En particulier l'or, le brome, le chlore, le cobalt, le cuivre, le hafnium, l'iridium, le lutecium, le magnésium, le manganèse, le molybdène, l'antimoine, le strontium et le thallium ont été exclus de l'exploitation statistique sur ordinateur.
2. Les méthodes linéaire ou factorielles ont pour but de synthétiser et de visualiser le tableau des données en créant de nouvelles variables par combinaison linéaire des anciennes ; dans notre cas il s'agit des éléments chimiques. Les plans de coupe (axes 1-2, axes 1-3) font apparaître avec plus de clarté des répartitions caractéristiques des compositions de chaque atelier.

RÉSUMÉS

Une analyse par spectrométrie, fluorescence X et activation neutronique des collections du musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye) a permis de déterminer différents lieux de production, dont Bourbon-Lancy, et vient ainsi conforter l'hypothèse d'un atelier de production malgré l'absence de four.

The analysis of pieces from the musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye) through spectrometry, fluorescence X and neutronic activation helped to determine several

manufacturing places, such as Bourbon-Lancy, and to confirm the hypothesis of Bourbon-Lancy being a terracotta workshop despite the absence of kilns.

AUTEURS

C. Lahanier

J.-M. Malfoy

Micheline Rouvier-Jeanlin

Liste des ateliers et leurs symboles

p. 127-131

Autun	Au
Bourbon-Lancy	Bl
Brive	Br
Chapelle-des-Fougeretz	Fo
Compiègne	Co
Groupe C	Gc
Gueugnon	Gu
Petit-Niort	Pn
Rennes	Re
Rextugenos	Rx
Saint-Pourçain 1	S1
Saint-Pourçain 2	S2
Soubran	Sb
Thiel-sur-Acolin	Th
Toulon-sur-Allier 1	T1
Toulon-sur-Allier 2	T2
Toulon-sur-Allier 3	T3
Varennnes	Va

Vichy Vi

Yzeure (Saint-Bonnet) Yz

Deuxième partie. Le mobilier d'accompagnement

1. Introduction

p. 135

- 1 Nous regroupons dans les chapitres 2 à 6 de cette partie l'étude des objets bien datés susceptibles d'apporter des arguments solides pour la chronologie des figurines. Certains jouxtaient ces dernières et constituent à ce titre un excellent matériel d'accompagnement. Cet aspect chronologique ne devra pas pour autant primer sur l'intérêt documentaire intrinsèque parfois exceptionnel qu'ils présentent, et que l'on pourra découvrir dès l'étude du matériel sigillé.
- 2 Les chapitres 7 à 9 traitent quant à eux des objets qui, dans leur grande majorité, ne constituent pas de véritables repères chronologiques pour les figurines. C'est alors surtout l'aspect documentaire de l'étude qui prévaut. C'est par exemple le cas pour la céramique commune. Quelques objets isolés ont été regroupés arbitrairement, dans le seul souci d'assurer un meilleur équilibre et une certaine liaison entre les chapitres.

RÉSUMÉS

Dans cette deuxième partie figurent d'abord les objets datés intéressants car, outre leur intérêt intrinsèque, ils aident à préciser la chronologie des figurines (céramique sigillée, céramique plombifère, lampes, amphores, monnaies). Sont ensuite présentés les objets sans datation, mais offrant surtout un intérêt documentaire (meublier métallique, céramique commune, objets en verre et en os).

The second part deals with well dated finds (*terra sigillata*, glazed ceramic, lamps, amphorae, coins) that help to determine a precise chronology of the statuettes, and other finds for their documentary interest (metallic material, common ceramic, glass and bone items).

2. La céramique sigillée

Jean-Claude Notet

p. 136-145

2.1. Introduction

- 1 Contrairement à la vaisselle commune, en général indigène, anonyme et peu évolutive, les estampilles, les décors et la typologie de la céramique sigillée constituent des repères chronologiques du plus haut intérêt.
- 2 La masse des tessons recueillis est telle que nous ne sommes pas en mesure d'en faire une étude exhaustive. Celle-ci ne présenterait d'ailleurs qu'un intérêt secondaire, puisqu'il s'agit en quasi-totalité de céramique d'importation. Nous nous limiterons à une étude d'ensemble, chronologico-synthétique, en nous efforçant d'en dégager les grands traits. Nous insisterons parfois sur certains éléments caractéristiques, et plus particulièrement sur ceux qui peuvent laisser supposer une fabrication de sigillée à Bourbon-Lancy.

2.2. Typologie

- 3 Un grand nombre de profils caractéristiques ont été recensés, mais il nous a semblé superflu d'en présenter les dessins : le lecteur pourra les trouver dans n'importe quel ouvrage spécialisé, notamment dans *La terre sigillée gallo-romaine* également publié dans les « Documents d'archéologie française » (n° 6). Nous nous limiterons ci-dessous aux références des formes, en réservant les caractères gras aux types les plus abondants.

2.2.1. Formes lisses

- 4 – Dragendorff 1, 4/22, 8, 15, **15/17**, 16, 17a, 18/31, **24/25** (plusieurs diamètres, avec et sans guillochis), 27 (plusieurs diamètres), 31, 33, 35, **36** (plusieurs diamètres, avec rebord lisse ou barbotiné), 38, 42, 43, 44, 45, 46, 51.
– Ritterling 1,5 (avec et sans guillochis), **9**, **12**, 14a.

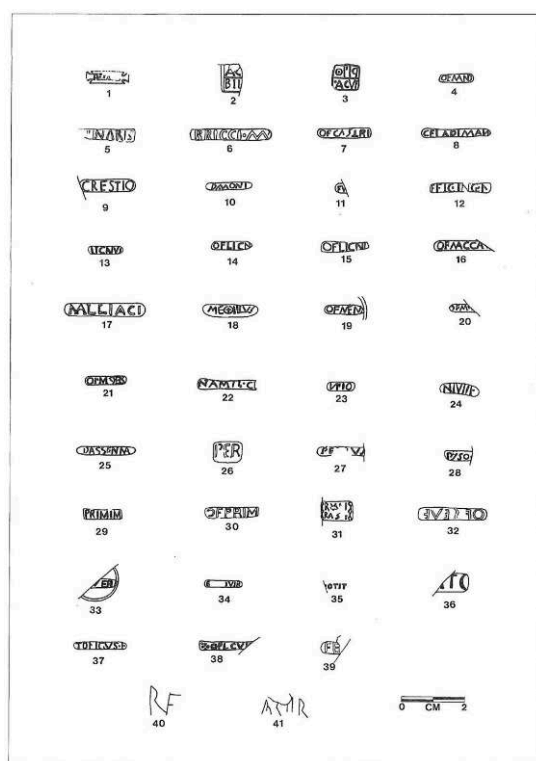
- Curle 11,15 (avec 2 anses et sans anses).
- Déchelette 67.

2.2.2. Formes moulées

- 5 - Dragendorff 29a, 29b, 30, 37.
- 6 Notons la présence d'un rebord de Drag. 37 avec départ d'anse, forme rare identique à celle du Musée thermal de Nérès¹.

2.3. Les marques

- 7 40 marques ainsi que deux graffites sont à signaler ; les fac-similés sont représentés sur la **fig. 55**. Elles correspondent au minimum à 35 potiers différents dont nous donnons la liste ci-dessous. Chaque nom connu est suivi de son atelier d'origine (attribué à partir du corpus ou de l'aspect du tesson), de sa période de production, et éventuellement de la forme du vase. Les abréviations utilisées sont les suivantes : Arezzo (Ar), La Muette (Lm), La Graufesenque (Gr), Montans (Mn), Lezoux (Le), Terre-Franche (TF), Mougou (Mo).



● Fig. 55 - Les marques sur sigillée.

- 8 1 - ATEL. XANTHI (Ar, 25 à 1 av. J.-C.).
- 2 - ACUTUS-BILICATUS (Gr ou Mn, 15 à 75).
- 3 - ACUTUS (Mn, 1 à 50).
- 4 - AMANDUS (Gr, 15 à 80, Drag. 27).
- 5 - APOLINARIS (TF, II^e s.).

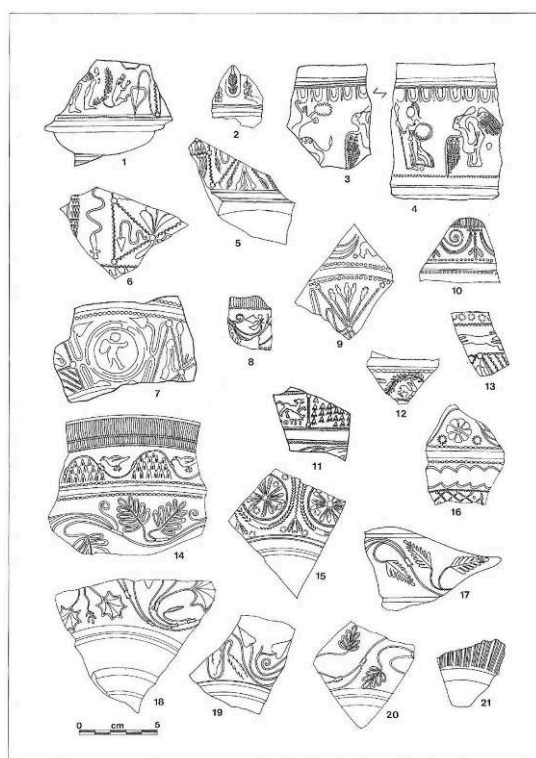
- 6 – BRICCUS (Le, II^e s., Drag. 38).
 7 – CASTRUS (Gr, I^{er} s.).
 8 – CELADUS (Gr, 40 à 75, Rit. 9).
 9 – CRESTIO (Gr, 40 à 90).
 10 – DAMONUS (Gr, 40 à 70, Drag. 16).
 11 – FUSCUS ? (Gr, 45 à 120).
 12 – INGENUUS (Gr, 15 à 70, Rit. 9).
 13-14-15 – LICINUS (Gr, 35 à 70, Drag. 27).
 16 – MACCARUS (Gr, 15 à 70, Drag. 15).
 17 – MALLIACUS (Gr, I^{er} s.).
 18 – MEDILLUS (Gr, 55 à 80, Drag. 29).
 19 – MEMOR (Gr, 40 à 80, Drag. 27).
 20-21 – MODESTUS (Gr, 40 à 70, D. 24/25).
 22 – NAMILIANUS (Le, II^e s.).
 23 – NIGER ? (OFN rétrograde ; Gr, 40 à 80, Drag. 27).
 24 – NIVE ? (inédit).
 25 – PASSIENUS (Gr, 55 à 80, Drag. 16).
 26 – P. HERTORIUS (Ar, 25 à 1 av. J.-C.).
 27 – PERRUS ? (Gr, 40 à 95, Rit. 9).
 28 – PVSO/ (Gr, I^{er} s., Rit. 9).
 29-30 – PRIMUS (Gr, 40 à 80, Drag. 29).
 31 – RUFUS RASINI (Ar ou Lm, 20 av. à 20 ap. J.-C.).
 32-33 – SEVERUS (Gr, 55 à 80, Drag. 33).
 34 – (SEN)OVIR, (Le ?, I^{er} s.).
 35 – TITOS (Le, I^{er} s., Drag. 29).
 36 – L. TITUS.CAVPO (Ar, 50 à 25 av. J.-C.).
 37 – TONCUS (Le ou Mo, II^e s.).
 38 – L.COS.VIRILIS (Gr, 40 à 95, Drag. 18/31).
 39 – FE/ (Gr, I^{er} s.).
 40 – RF.
 41 – ACER.
 6 (fig. 58) – CINNAMUS (Gaule centrale, II^e s., Drag. 37).

- 9 Parmi les marques ci-dessus, beaucoup sont portées par des fonds incomplets dont il n'est pas possible de reconnaître la forme. On notera cependant que la marque intradécorative TITOS provient d'un Drag. 29 flavien de Lezoux, que les estampilles n^{os} 25 et 16 sont portées par deux fonds de Drag. 29, avec amorce de décor à rinceaux pour le second.
- 10 Malgré une petitesse inhabituelle, nous attribuons sans preuve du contraire la marque n^o 34, portée par un fond de petit diamètre en pâte claire micacée et engobe mat, à un potier flavien de Lezoux. En ce qui concerne l'estampille n^o 28 de PVSO, l'aspect de la pâte du vase qui la supporte semble indiquer une origine rutène. Cependant, il en faudrait peu pour confondre la seconde lettre avec un I : le nom deviendrait PISO, et serait alors identique à celui d'un coroplaste bourbonnais connu par un graffite apposé sur un moule de socle (fig. 44, 11). La marque n^o 24 est la seule qui nous laisse pour l'instant dans l'expectative : inconnue, elle possède pourtant tous les caractères d'une importation. Quant aux deux graffites 40 (sur fond de Drag. 18/31) et 41, gravés sur les

vases par les utilisateurs, ils ne sont pour cette raison que peu significatifs. On peut simplement constater que le n° 41 a pour support la face inférieure d'un fond en sigillée arétine².

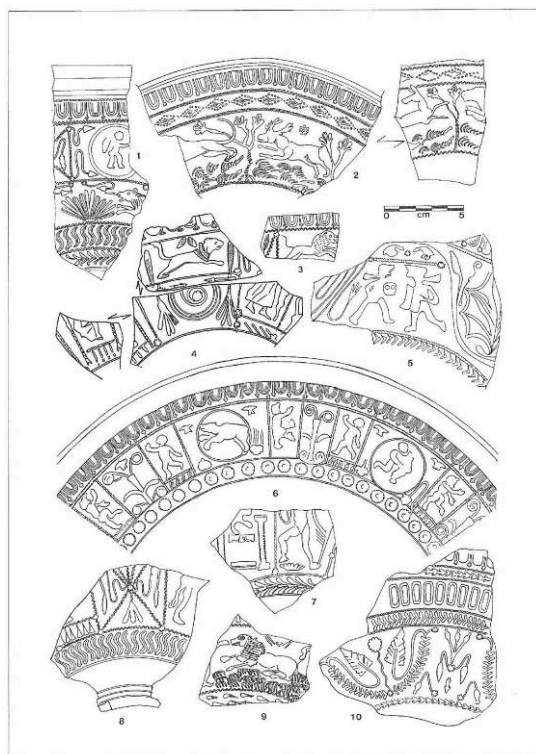
2.4. La sigillée ornée

- 11 La masse des tessons ornés, tout aussi importante que celle des tessons lisses, peut être répartie en trois catégories chronologiques. Une étude détaillée et complète des décors dépasserait le cadre de cette publication qu'il convient de réserver en priorité aux exceptionnelles découvertes de figurines, de moules et d'archétypes.
- 12 La **fig. 56** montre un échantillonnage de vases précoces appartenant aux formes cylindriques Drag. 30 et carénées Drag. 29. Les principaux modes de composition décorative sont représentés : palissades, médaillons, sautoirs, rinceaux, etc. Ils sont tous datables du I^{er} s., et la grande majorité d'entre eux sont des productions de Gaule du Sud. A noter le fragment 11, fabriqué à Lezoux sous les Flaviens.



● **Fig. 56** – Sigillée précoce du I^{er} s. (Drag. 29 et 30).

- 13 La **fig. 57** regroupe un ensemble de tessons dont les décors dénotent une précocité relative, bien qu'appartenant tous à la forme Drag. 37. Les potiers ne se sont pas encore affranchis du style propre aux vases carénés : ils éprouvent en particulier beaucoup de difficultés pour abandonner les deux zones ornées traditionnelles, la frise et la panse. Ces productions, à peine postérieures aux précédentes, proviennent aussi essentiellement du groupe de La Graufesenque. Remarquons pourtant le décor d'un vase complet (n° 6), dont le style, l'écrasement et l'empâtement des reliefs reflètent la décadence de l'atelier rutène.



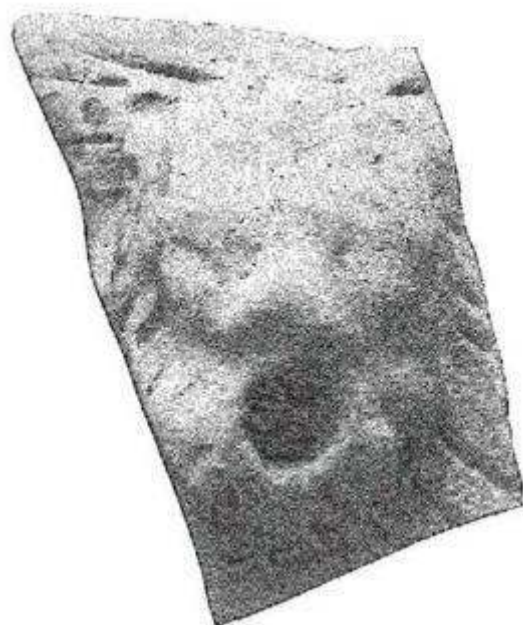
● Fig. 57 – Drag. 37 précoces (fin I^{er} - début II^e s.).

- 14 La **fig. 58** affirme cette évolution : elle donne un aperçu des décors plus tardifs rencontrés sur Drag. 37, avec un développement complet pour le vase 3 qui nous est parvenu presque entier. L'agencement décoratif change : on utilise largement les métopes, les médaillons, les figures libres. Les motifs figurés ne sont plus tout à fait les mêmes ; ils appartiennent maintenant au répertoire de Gaule centrale du II^e s., avec Lezoux comme chef de file. La marque intradécorative déjà citée du potier arverne CINNAMUS (**fig. 58, 6**) est à cet égard significative. Le décor du tessou n° 1 suscite quelques commentaires. Il montre un grand érotique inconnu d'Oswald, mais assez proche de sa figure-type BB originaire de Rheinzabern. Un vase du MAN présente un motif identique, dont la taille plus réduite et les contours moins précis indiquent cependant un surmoulage³ ; il appartient probablement à la collection Plicque et relève du style de LAXTUCISSA. Cette analogie, ainsi que la présence d'un Pan typique de Gaule centrale sur le tessou de Bourbon, constituent les preuves d'une utilisation régionale de ce grand érotique, qui n'a en définitive rien à voir avec les ateliers de l'Est.



● Fig. 58 – Drag. 37 du II^e s.

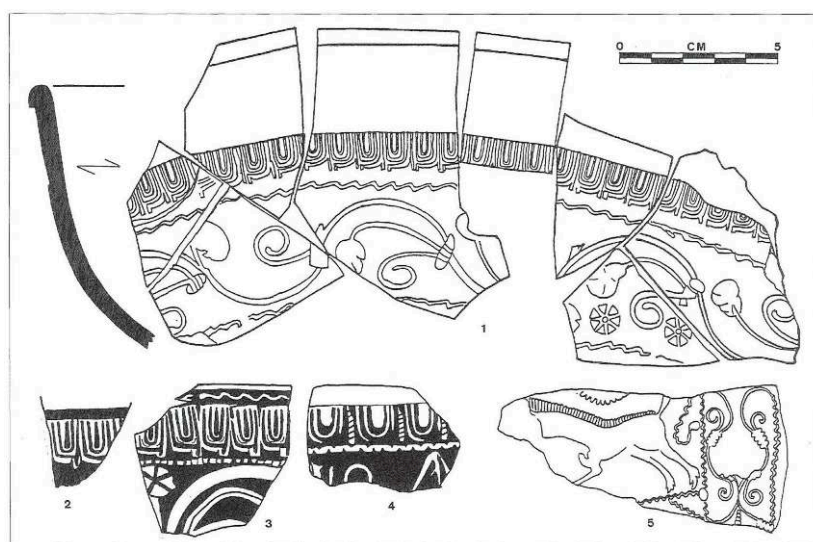
- 15 Pour terminer la présentation de la sigillée importée, il faut signaler la découverte d'une tête de lion-déversoir pour mortier Drag. 45 (fig. 59). Originnaire de Lezoux, elle appartient au type le plus ancien et le plus largement diffusé, mais dans une variété b obtenue par surmoulage. On peut la dater des années 180 à 200⁴.



● Fig. 59 – Tête de lion-déversoir pour Drag. 45.

2.5. Un nouveau centre producteur de sigillée

- 16 La découverte des fragments visibles sur la **fig. 60** laisse supposer l'existence à Bourbon-Lancy d'un centre producteur inédit de sigillée moulée ayant fonctionné tardivement, probablement vers la fin du II^e s. de n. è. Les analyses effectuées par le laboratoire de Lyon (cf. § 2.7.) confirment la naissance d'un nouvel atelier. Les tessons 2 à 4 sont des fragments de moules pour Drag. 37 ornés de 2 types d'oves. Les oves classiques sur terre orangée du n° 4 donnent à ce moule une apparence très différente des n°s 2 et 3, qui montrent sur une pâte blanche des oves inédits, rectangulaires et irrégulièrement disposés. A ces maigres indices, souvent révélateurs de la proximité d'un atelier⁵, est venue s'ajouter une autre découverte qui corrobore cette hypothèse. Mêlés à la sigillée d'importation, nous sont parvenus conjointement plusieurs tessons d'un vase au faciès très particulier, présentant en positif les mêmes oves anguleux caractéristiques. La glaçure a presque totalement disparu. La pâte brun-rose⁶ est fine, homogène, très onctueuse au toucher (mal cuite), et surtout produit un son mat à la percussion. Ce dernier caractère laissait prévoir une faible teneur de la pâte en carbonate de calcium, ce qu'ont effectivement prouvé les analyses. Ces tessons présentent en définitive les particularités des rebuts de fabrication.

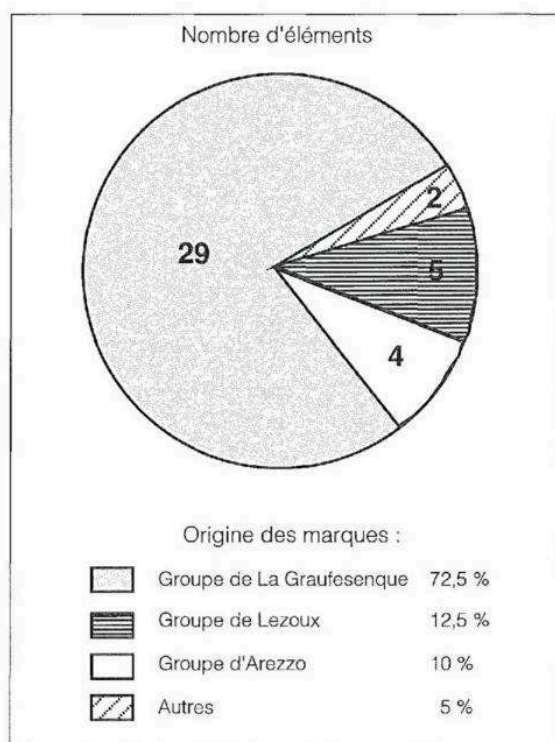


● Fig. 60 - Sigillée de Bourbon. - 1,5. Drag. 37. - 2, 3, 4. Moule

- 17 La pâte du tesson n° 5 possède certains points communs avec celle du vase précédent, mais son décor est différent. Il montre un sanglier (n° 1677 d'Oswald), utilisé sous Trajan dans le centre et dans l'est de la Gaule. Nous pensons d'abord à une autre production locale, mais les résultats des analyses incitent à la prudence.
- 18 Abstraction faite de la morphologie des oves, ces premiers éléments ne permettent pas pour l'instant de définir avec plus de précision les caractéristiques des productions de Bourbon-Lancy. Il n'est pas impossible également que d'autres sigillées locales, contemporaines ou antérieures, arborent un faciès plus conventionnel, et que l'on ne puisse dans ces conditions les distinguer des autres sigillées d'importation. Espérons qu'un jour une découverte fortuite permettra de localiser l'atelier, et du même coup de préciser la définition, la chronologie et l'histoire de la sigillée bourbonnaise et de ses producteurs.

2.6. Un élément chronologique essentiel

- 19 Avant de clore ce chapitre sur la sigillée, il nous faut signaler que la chronologie typologique correspond assez précisément à la stratigraphie observée. Bien que la plupart des tessons proviennent de récoltes antérieures au sauvetage et effectuées hors stratigraphie, nous avons pu cependant remarquer que les céramiques arétines proviennent des niveaux les plus profonds. Elles sont noyées le plus souvent dans la masse des céramiques rutènes et gabales, elles-même associées à des figurines et des tessons de céramique plombifère de Gaule centrale, ainsi qu'à quelques parois fines précoces avec décor « en épingle à cheveux ». La taille des tessons est également caractéristique : ce n'est que dans le niveau d'occupation du secteur le plus récent, associé à l'habitat voisin, que l'on rencontre des vases (forme Drag. 37) presque entiers. Dès que l'on atteint les niveaux sous-jacents –ceux qui précisément renfermaient les productions des coroplathes–, ils sont issus de formes plus précoces (Drag. 30 et 29) et nous parviennent beaucoup plus fragmentés et incomplets.
- 20 Enfin, la rareté de la sigillée gueugnonnaise tardive est significative ; les quelques fragments recensés proviennent du dernier niveau d'occupation du site. La sigillée récoltée au Breuil constitue un matériel d'accompagnement chronologique majeur, permettant de situer la production massive des figurines à Bourbon dans le courant du 1^{er} s. ap. J.-C.. Plus encore que la datation typologique des vases, la chronologie établie à partir du diagramme des marques (**fig. 61**) est particulièrement évidente. Le graphique montre clairement la précocité de l'ensemble, puisque 82,5 % soit environ les 4/5 des marques sont antérieures à la fin du 1^{er} s. (groupes d'Arezzo et de La Graufesenque confondus).



● Fig. 61 – Diagramme des marques sur sigillée.

2.7. La composition des moules et céramiques sigillées

- 21 M. Picon
- 22 Les 5 exemplaires de la **fig. 60** ont été analysés et sont repérés par leur numéro de figure. On a analysé également un prélèvement d'argile provenant de la fouille, prélèvement auquel a été attribué le numéro 6.
- 23 Les analyses ont été faites par fluorescence X, 20 constituants étant mesurés sur chaque échantillon. Les résultats des analyses figurent sur les **tableaux XIX et XX**.

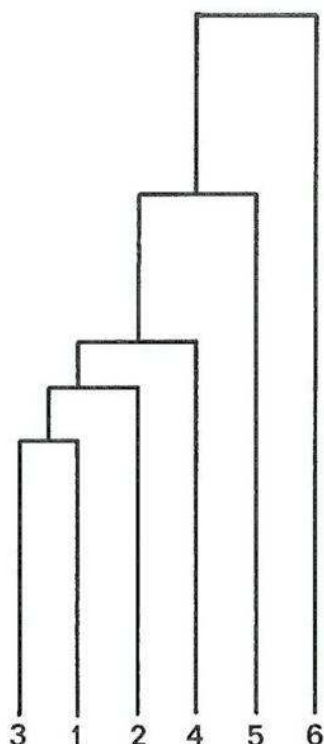
	Na ₂ O	K ₂ O	MgO	CaO	MnO	Al ₂ O ₃	Fe ₂ O ₃	SiO ₂	TiO ₂	P ₂ O ₅
1	0,20	2,85	0,71	0,96	0,185	22,7	6,57	61,5	1,32	2,71
2	0,26	2,98	0,63	1,90	0,518	20,7	6,99	59,6	1,32	4,63
3	0,24	2,96	0,37	1,61	0,151	26,9	4,22	58,6	1,39	3,24
4	0,08	3,01	1,09	1,28	0,095	21,1	6,71	63,1	1,12	2,16
5	0,16	3,40	0,73	2,52	0,062	28,5	7,23	53,2	0,97	2,73
6	0,50	3,02	0,21	0,28	0,015	9,2	1,78	83,7	0,98	0,08

● **Tableau XIX** – Constituants principaux (en %).

	Rb	Sr	Ba	Ni	Zn	Cr	Zr	La	Ce	V
1	175	110	2035	80	145	86	275	68	102	110
2	176	194	2985	88	206	92	270	62	111	89
3	189	204	1990	48	119	74	267	67	114	93
4	102	147	2596	110	103	118	297	55	118	94
5	262	308	3195	56	151	76	155	45	96	64
6	154	88	643	38	45	35	501	65	90	65

● **Tableau XX** – Traces métalliques (en parties par million).

- 24 Afin de comparer les compositions de ces six échantillons on a procédé à une classification par analyse de grappes (en affinité moyenne non pondérée sur variables centrées réduites relatives à 17 des constituants précédents ; on n'a pas tenu compte de Na, La et P pour des questions de pollution et/ou d'imprécision des mesures). Le résultat de la classification est traduit graphiquement par un diagramme arborescent ou dendrogramme où chaque échantillon est représenté par un trait vertical à la base du diagramme (**fig. 62**). Les ressemblances de composition entre deux ou plusieurs échantillons sont matérialisées par le fait que ces échantillons se trouvent réunis aux extrémités d'un même rameau vertical ; celui-ci part à une hauteur, au-dessus de la base du diagramme, qui est d'autant plus faible que les échantillons concernés ont des compositions qui se ressemblent plus.



● Fig. 62 – Dendrogramme des compositions.

- 25 Ainsi, on voit que l'échantillon 6 a une composition très différente de celles des autres échantillons. Parmi ces derniers ce sont les échantillons 1, 2, 3 et 4 qui se ressemblent le plus, l'échantillon 5 ayant quant à lui une composition très nettement marginale.
- 26 Dans le cas présent les comparaisons de composition sont rendues difficiles par le fait que tous ces échantillons ont été très altérés par leur séjour dans le sol. Ces altérations se traduisent ici par des fixations irrégulières de phosphore (provenant des os), de manganèse (solubilisé dans un milieu riche en matières organiques), de baryum et de strontium (d'origine filonienne), et par l'élimination d'une fraction de la silice. Malgré cela, on peut tenir pour assuré que les exemplaires 1, 2 et 3 ont une même origine, et que leurs compositions ne correspondent à aucun atelier connu de la Gaule du Centre. Les données de composition s'accordent donc avec les données archéologiques pour considérer qu'il s'agit bien d'une production locale.
- 27 Le cas de l'échantillon 4, légèrement marginal par rapport aux trois premiers, est difficile à interpréter compte tenu du petit nombre des analyses et de l'importance des altérations. L'hypothèse la plus vraisemblable reste cependant celle de son appartenance aux productions locales. Par contre, cette appartenance ne peut plus être retenue, même à titre d'hypothèse, pour l'échantillon 5 dont l'origine étrangère reste la plus vraisemblable. La classification montre enfin que l'argile 6 n'est pas celle qui aurait pu servir à la fabrication des échantillons 1 à 4.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. (Piboule 1982 : 35). Cette forme ansée particulière existe donc à Bourbon, à Nérès, mais aussi à Vichy : n'aurait-elle pas été alors spécialement créée pour les cités thermales ?
2. Les travaux de M. Picon (Picon 1976) montrent que sans analyses de la pâte, il est quasiment impossible de dire si un tesson au faciès arétin provient d'Arezzo ou de l'une de ses succursales (Pise, Lyon/La Murette).
3. Dessin inédit de G. Rogers (Information C. Bémont).
4. Nous remercions P.-H. Mitard pour l'étude de cet objet. La mauvaise cuisson et l'usure lui laissent penser qu'il pourrait s'agir d'un déchet d'atelier et que Bourbon-Lancy pourrait constituer un centre de production inédit de Drag. 45. Pourtant, aucun autre mufler n'a été découvert sur le site, et d'autres fragments en sigillée d'importation présentent des caractères et des défauts comparables. On peut soupçonner une production de Drag. 45, mais comme nous le signalons plus loin, la qualité de la pâte semble totalement différente. La prudence s'impose donc dans l'attente de nouvelles trouvailles.
5. G. Monthel nous a signalé par exemple l'existence de petits fragments de moules à Chalon-sur-Saône, où pourtant jusqu'à présent aucune production de sigillée n'a pu être mise en évidence. Ils pourraient alors jalonner les itinéraires plus ou moins chaotiques et les carrefours commerciaux qu'empruntaient les négociants en moules.
6. Code des couleurs des sols. A. Cailleux. Éd. Boubée.

RÉSUMÉS

Les nombreux tessons de céramique sigillée récoltés au Breuil constituent des repères chronologiques essentiels pour la datation des figurines, particulièrement grâce aux 40 marques identifiées dont la majorité sont antérieures à la fin du I^{er} s.

Les formes les plus fréquemment rencontrées sont les Drag. 15/17, 24/25, 27, 36 et Ritt. 9 et 12 pour la sigillée lisse, et les Drag. 29a, 29b, 30 et 37 pour la sigillée moulée.

La sigillée ornée peut être répartie en trois catégories chronologiques : des vases précoces cylindriques ou carénés (I^{er} s. Gaule du sud) ; des vases hémisphériques à frise et panse bien délimitées, présentant parfois un style rutène décadent (fin du I^{er} s.) ; des vases Drag. 37 du II^e s., provenant exclusivement des ateliers de Gaule centrale.

L'analyse de quelques fragments de moules et de vases Drag. 37 a révélé l'existence d'un groupe inédit. Données chimiques et données archéologiques s'accordent pour considérer qu'il s'agit bien de productions locales. Un atelier de sigillée existait donc à Bourbon-Lancy au II^e s. de n. è.

The numerous *terra sigillata* sherds found on the site are very important chronological markers for dating of the figurines, especially given the 40 identified marks. Most of them are from the first part of the 1st century.

The most frequent shapes are the Drag. 15/17, 24/25, 27, 36 and Ritt. 9 and 12 for smooth *terra sigillata*, and Drag. 29a, 29b, 30 and 37 for moulded *sigillata*.

Three chronological phases can be defined for the decorated *sigillata*: cylindrical or careened early vases (1st century, Southern Gaul); hemispherical vases with well defined decoration and bulge, sometimes with a décadent "rutène" style (end of the 1st century); Drag. 37 vases from central Gaul (2nd century).

The analysis of fragments of casts and Drag. 37 revealed the existence of an original group. Chemical and archaeological data plead for local productions. Therefore, there was a terra sigillata workshop in Bourbon-Lancy during the IInd century.

AUTEUR

Jean-Claude Notet

3. La céramique plombifère

Jean-Claude Notet

p. 146-150

3.1. Introduction

- 1 Avant de présenter les tessons de ce type de céramique qui voisinaient avec les statuettes, il est indispensable d'expliciter la terminologie que nous allons employer. C'est en effet par l'utilisation pragmatique d'un néologisme que nous avons résolu le problème typologique qui se posait : celui du rangement pour le moins paradoxal d'objets non glaçurés dans la catégorie glaçurée.
- 2 Nous qualifierons de « périplombifère » toute céramique, généralement en terre blanchâtre ou beige clair, apparentée à la plombifère mais dépourvue de glaçure parce qu'elle n'en a jamais reçu ou parce qu'elle l'a perdue¹. On ne pourra donc parler de céramique périplombifère que dans la mesure où il existe, même en faible quantité, des productions identiques ou approchantes avec glaçure plombifère. Les gobelets du type d'Aco, par exemple, s'intègrent dans cette catégorie.
- 3 Comme on a pu s'en rendre compte lors de leur étude respective, certains vases zoomorphes et lampes en terre cuite, bien que plombifères, sont exclus arbitrairement de cette étude. Par tradition, ils sont plutôt rattachés aux statuettes dont ils empruntent les techniques d'élaboration.
- 4 Il faut préciser enfin que ce genre de production n'a suscité jusqu'à ce jour que des articles isolés. Une publication de synthèse concernant les formes, les ateliers, le répertoire iconographique est annoncée².

3.2. Étude du matériel

- 5 Seuls des fragments de petites dimensions nous sont parvenus (fait qui, comme pour la sigillée, indique une certaine précocité), et leur nombre limité permet une étude détaillée. Les références typologiques sont empruntées à H. Vertet (Vertet 1986) (**fig. 63**).

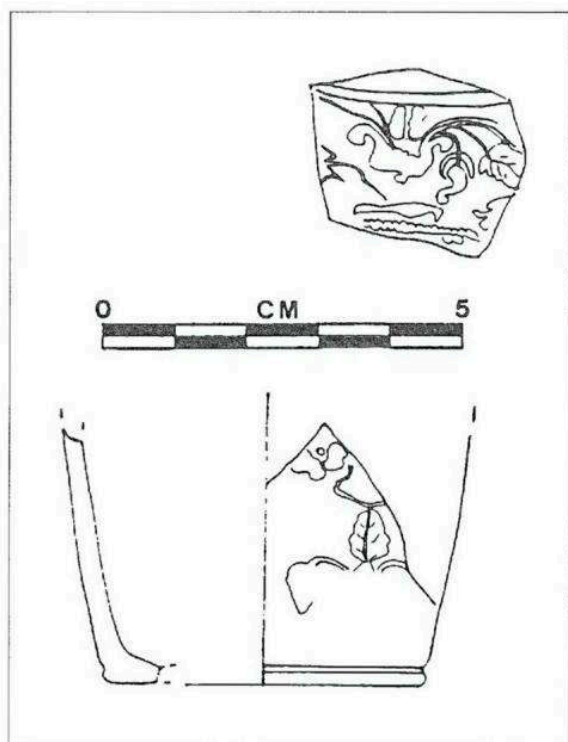


● Fig. 63 – Céramiques plombifères et périplombifères.

- 6 N° 1 : Terre très blanche. Forme indéterminée ornée d'un relief d'applique partiellement décollé (tête de Mercure sans doute). Périplombifère.
- 7 N° 2 : Rebord de forme 93 orné d'un magnifique mascarón de Bacchus ou de Silène. Même pâte. Il ne subsiste de la glaçure que de très rares particules dorées. Le profil rappelle beaucoup celui de la tasse à deux anses de la rue des Farges à Lyon (Desbat 1987 : pl. 2, 4)
- 8 N° 3 : Rebord identique au précédent. Périplombifère.
- 9 N° 4 : Pâte blanc rosé. Forme indéterminée. Décor : médaillon d'applique très empâté, montrant les jambes et le tronc d'un homme nu qui s'accoude sur un autel. La glaçure est réduite à quelques points dorés visibles au fond des dépressions.
- 10 N° 5 : Petit fragment de rebord mouluré (forme 93) en pâte blanc rosé. Surface extérieure blanche, ornée d'une tête non identifiable. Glaçure : même remarque que pour le n° 4.
- 11 N° 6 : inv. 86.20. En pâte blanc jaunâtre, ce tessón de forme indéterminée porte un épais et incomplet relief d'applique : un buste féminin dénudé et assis (Vénus ?), aisselle gauche reposant sur le dossier du siège. Rares traces de glaçure jaunâtre et mate dans les sillons.
- 12 N° 7 : Fragment de panse moulurée (forme 93) orné d'une rosace à 8 pétales. Pâte blanche et glaçure beige, fine et mate.
- 13 N° 8 : Fragment de rebord (forme 93) orné d'une volute dentelée.
- 14 N° 9 : Fragment provenant de la partie inférieure d'un vase moulé à pied étroit (forme non définie). Pâte de couleur blanc jaunâtre, avec glaçure dorée ne subsistant qu'en de rares endroits. Il faut souligner ici l'originalité décorative : un personnage principal, en

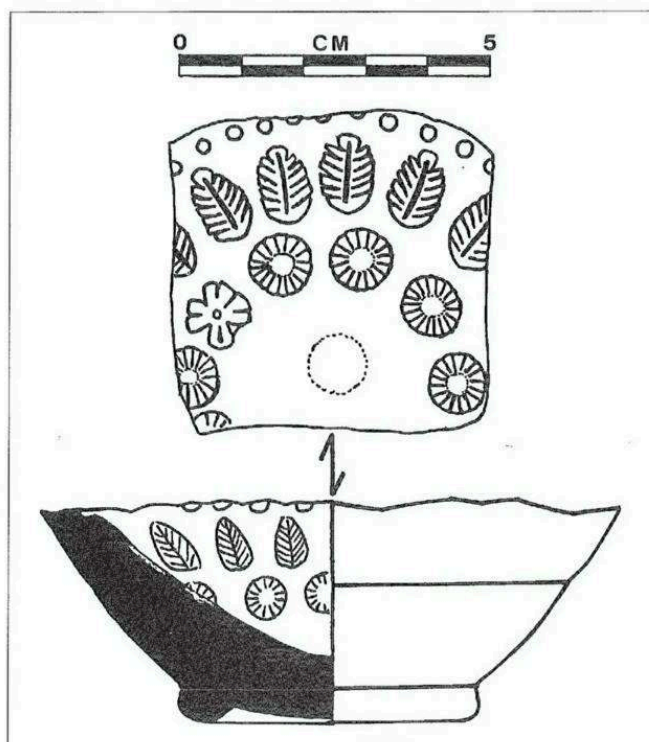
tunique, repose son pied gauche sur la cuisse d'un enfant agenouillé ; un second enfant est agenouillé à sa droite. Une Victoire ailée porte la scène.

- 15 N° 10 : C'est encore un rebord de forme 93 orné d'un relief d'applique ayant pour thème un personnage alité (érotique ?). Pâte beige. Rares traces de glaçure brun-jaune.
- 16 N° 11 : Décor géométrique sur minuscule fragment de vase moulé indéfinissable.
- 17 N° 12 : Rebord de forme 93 en pâte blanche. Périplombifère, avec relief d'applique. Thème : cheval, sans doute ailé.
- 18 N° 13 : Minuscule fragment de panse indéfinissable, orné de motifs végétaux.
- 19 N° 14 : inv. 86.109. Périplombifère. Pâte rose-beige. Base d'un gobelet moulé orné de fines pendeloques volutées. Grande finesse du dessin.
- 20 N° 15 : Rebord de flacon en terre blanche à lèvres arrondies. Périplombifère.
- 21 N° 16 : Pâte blanche, périplombifère. Relief d'applique incomplet.
- 22 N° 17 : inv. 86.152. Tronçon de col-goulot cylindrique cannelé verticalement. A la hauteur de la moulure transversale, l'ouverture ne présente plus qu'un diamètre de 9 mm. Pâte blanc-beige avec restes de glaçure dorée dans les cannelures.
- 23 N° 18 : Anse horizontale formée d'un boudin spiralé en terre blanc jaunâtre. Glaçure marbrée passant du vert pomme au jaune verdâtre.
- 24 N° 19 : Fragment caréné de forme moulée 29 en pâte beige. Panse ornée de palissades larges. Glaçure dorée subsistant au fond des creux.
- 25 N° 20 : Tronçon de col cylindrique mouluré, en terre blanche périplombifère.
- 26 N° 21 : Anse avec stipule d'attache (vue de profil). Glaçure mince jaune verdâtre, finement craquelée.
- 27 N° 22 : inv. 86.236. Fragment orné d'une palissade et d'une rangée de bifols. Pâte beige clair périplombifère provenant soit d'un gobelet de forme 57 (Type ACO) soit d'une forme 56, soit encore d'une forme 62 (décor renversé dans ce cas).
- 28 N° 23 : Fond de coupe non carénée ou de panse appartenant à un vase moulé de forme 61. Pâte claire gris-beige périplombifère, avec engobe mince, mat et beige sur la surface interne. Décor de palissade, et aster à la périphérie.
- 29 N° 24 : Fragment de fond périplombifère moulé, orné de cercles oculés. Terre blanche.
- 30 N° 25 : Fond de gobelet périplombifère.
- 31 N° 26 : Décor de palissade sur panse de forme moulée 29. Pâte beige, périplombifère.
- 32 **Petit vase du type gobelet d'Aco (fig. 64) :** inv. 86.293/8. La partie inférieure du récipient et un tesson avec décor végétal sont seulement conservés. Origine : couche d'occupation du secteur 4 (1^{er} tiers du 1^{er} s. ap. J.-C.)³.



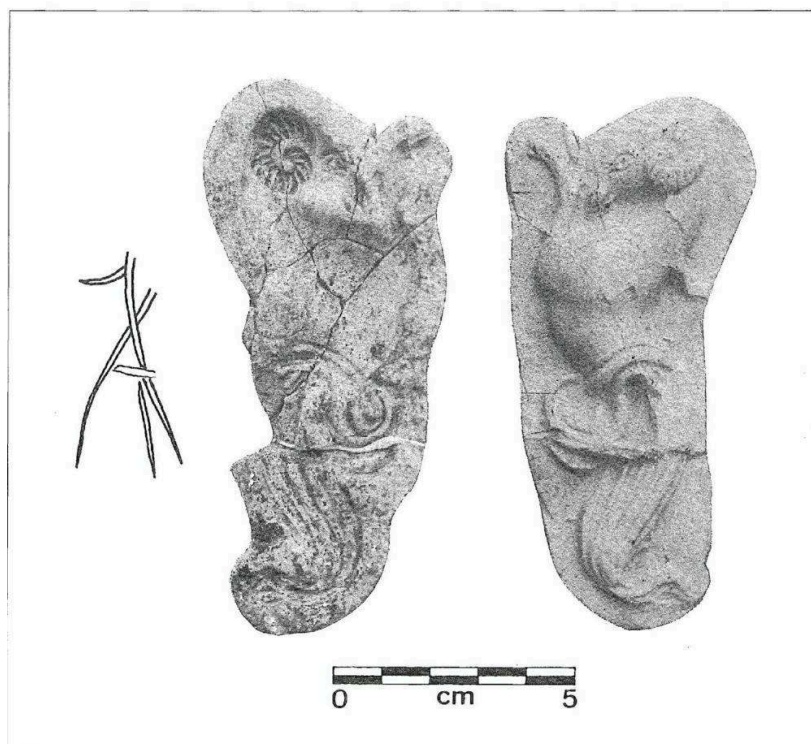
● Fig. 64 – Gobelet du type d’Aco.

- 33 **Fond de moule (fig. 65) :** En terre blanche plutôt r che, non engob e ni gla ur e, le r cipient est orn  int rieurement de motifs appos s avant cuisson dans la p te encore molle. Le d cor ne montre rien de bien original. Sous une ligne de ponctuations, on peut voir une rang e de palmettes finement penn es, toutes identiques. Au-dessous se trouve une rang e de rosaces identiques multiradi es, parmi lesquelles on remarque un seul mod le diff rent, cruciforme. Pourquoi cette intrusion ? On ne peut gu re songer qu’  une n gligence de la part du cr ateur du moule. Cet objet a pu servir   orner aussi bien la moiti  sup rieure d’un vase globuleux que sa moiti  inf rieure. Remarquons enfin que ce type de d cor, certainement recouvert de gla ure plombif re, n’est pas sans rappeler celui qui resurgira trois si cles plus tard sur les c ramiques pal ochr tiennes.



● Fig. 65 – Moule pour vase plombifère.

- 34 **Moule pour relief d'applique (fig. 66) :** inv. 86.302. Un moule pour relief d'applique de 10 cm de hauteur a pu être reconstitué. Un moulage à la plastiline (à droite sur la figure) montre un bélier à corps de serpent superbement traité. Le serpent à tête de bélier est connu dans l'iconographie gallo-romaine : il accompagne en général Mars, et parfois même Cernunnos⁴. Mais ici se manifeste la volonté de privilégier le mammifère, en lui faisant adopter une position cabrée qui ne manque pas de grâce, et en l'affublant d'un ornement ventral bouclé qui rappelle étrangement le corps lové du serpent. Sur le plan artistique, on peut considérer cet objet comme un véritable petit chef-d'œuvre, puisqu'il a été obtenu par transformation d'une représentation divine dans un pur souci d'esthétisme. Ce moule, dont le dos porte un graffite indéchiffrable (à gauche sur la figure), a certainement servi à la fabrication de reliefs d'applique pour vases à glaçure plombifère.



● Fig. 66 – Moule pour relief d'applique avec son graffite (à gauche) et son moulage (à droite).

- 35 **Parois fines** : Au matériel ci-dessus retrouvé, il faut aussi ajouter les tessons de gobelets dits « à épingle à cheveux ». En pâte claire, à paroi fine ornée à la barbotine et au calibre (épingles parallèles ou croisées), ils peuvent être plombifères, périplombifères ou engobés. Nos différents sondages nous ont montré qu'ils provenaient de la couche la plus profonde, en argile cendreuse.

3.3. Conclusion

- 36 Parmi les nombreux indices chronologiques convergents et relatifs à l'installation des coroplastes, la céramique plombifère se trouve en bonne place : bien datée du 1^{er} s. dans les ateliers de Gaule centrale, elle date du même coup les nombreux moules et figurines qui l'accompagnaient stratigraphiquement.
- 37 Il est certes difficile, dans un premier temps, de différencier le matériel produit sur place du matériel éventuellement importé. Nous ne sommes pas exactement sur l'atelier, et la spécificité n'apparaît pas encore.
- 38 Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces trouvailles atteste l'existence d'une activité céramique à Bourbon dès le 1^{er} s. Cette production primitive aurait rapidement évolué – peut-être par suite des résultats trop fluctuants obtenus – en direction des vases zoomorphes puis des figurines en terre blanche, dont la fabrication massive l'aurait alors supplantée.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Sur un site producteur, cette dernière éventualité peut parfois correspondre à des ratés de fabrication.
2. H. Vertet a signalé ce travail en cours par une communication en 1986 au congrès de la SFECAG à Toulouse, ainsi que dans les actes de ce congrès (Vertet 1986).
3. Fouille, dessin et étude de M. Joly.
4. Notamment sur un pilier provenant de Mavilly, exposé au musée de Dijon, ainsi que sur le chaudron de Gundestrup (Nerzic 1989 : 52-58).

RÉSUMÉS

Un certain nombre de tessons de céramique plombifère jouxtaient la sigillée précoce, de même que des tessons typologiquement voisins, qualifiés de périplombifères du fait de l'absence volontaire ou accidentelle de toute glaçure. Malgré la petite taille des morceaux, la forme 93 semble la plus représentée. On peut signaler aussi l'existence de gobelets du type d'ACO. Les motifs décoratifs pourraient faire partie d'un répertoire local. Signalons aussi l'existence du décor en épingle à cheveux sur parois minces à glaçure plombifère.

Deux objets retiennent l'attention : le premier est un fond de moule pour vase globuleux, orné de palmettes et de rosaces ; le second est un moule pour relief d'applique représentant un bélier à corps serpentiforme stylisé ; il s'agit à l'origine d'un attribut celtique de Mars ou Cernunnos, qui illustre parfaitement la précocité de ces productions plombifères étroitement associées aux figurines.

Some glazed ceramic sherds were found with early sigillata, as well as some other sherds typologically close, called "periplombifères" because of a lack of glaze (intentional or not). Despite the small size of the sherds, shape 93 seems to be the most frequent ; an ACO type beaker was also identified. The decorations could be local; a hairpin type decoration on a glazed thin surface is also to be noted.

Two items merit special attention: the first one is the bottom of a mould for a globular vase with a palmettes and rose decoration ; the second one is a mould for an applied ornament showing a ram, which is a celtic attributs of Mars or Cernunnos and perfectly illustrates the early datation of these ceramics found with the statuettes.

AUTEUR

Jean-Claude Notet

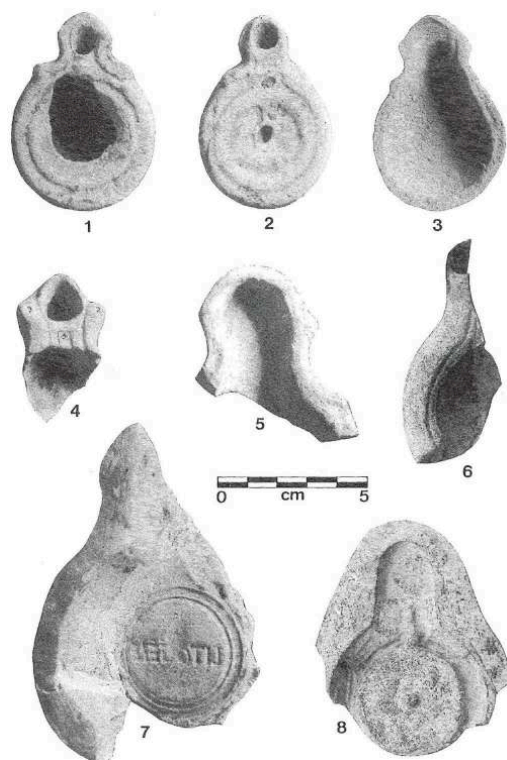
4. Les lampes

Jean-Claude Notet

p. 151-154

4.1. Introduction

- 1 Les découvertes de lampes en terre cuite dans plusieurs ateliers de Gaule centrale incitent à croire à des productions locales. Pourtant, malgré leur polyvalence reconnue, rares sont les ateliers arvernes qui ont livré des moules pour lampes : on ne pouvait guère citer jusqu'à ce jour que Vichy et Lezoux (Vertet 1983). La découverte à Bourbon-Lancy de huit objets appartenant à cette catégorie va contribuer à élargir nos connaissances en ce domaine, plus par leur caractère inédit que par leur modestie quantitative et qualitative.
- 2 Ces huit lampes sont illustrées par la **fig. 67** avec leurs numéros respectifs. Deux lampes complètes sont à signaler (n^{os} 1 et 2), ainsi que quatre fragments de lampes (n^{os} 3, 4, 5 et 6) et deux valves de moules, pour réservoir (n^o 7) et médaillon (n^o 8). Trois modèles (n^{os} 1, 2 et 3) sont des miniatures, alors que les trois autres pouvaient contenir une réserve d'huile supérieure.



● Fig. 67 – Lampes et moules de lampes en terre cuite.

4.2. Étude du matériel

4.2.1. Lampe n° 1

- 3 Il s'agit d'une petite lampe sans anse, de 65 mm de longueur, 45 mm de diamètre, et 22 mm de hauteur, en terre beige clair à peine micacée, conservant par endroit des vestiges d'engobe brunâtre. Le bec, sans doute à l'origine ogival avec volutes saillantes, correspond au type II Ba (Ponsich 1961), ce qui permet une situation chronologique. Le médaillon, partiellement détruit, ne semble porter aucun décor si ce n'est un bouton en relief situé entre les volutes. L'empâtement important de ces dernières ne peut résulter que de surmoulages successifs.

4.2.2. Lampe n° 2

- 4 C'est encore un modèle réduit dont les dimensions et le type sont identiques à ceux de la lampe ci-dessus. La pâte, à peine plus jaunâtre, montre des traces plus importantes d'engobe brun orangé. La réalisation dénote un travail rapide et peu soigné. Le potier a réalisé un mauvais ajustage des deux valves du moule : on peut estimer le décalage à 3 mm environ. Le rattrapage a nécessité un lissage important ayant entraîné au niveau du bec la disparition presque totale des volutes. Il n'a pas été suffisant toutefois pour masquer le joint de collage des deux parties, toujours matérialisé par un sillon périphérique.

- 5 Un examen attentif laisse à peine soupçonner l'existence primitive d'un décor, au centre d'un médaillon double à couronnes chevronnées. Obtenu à la suite de nombreux surmoulages, son empatement est tel que toute identification est devenue impossible.

4.2.3. Lampe n° 3

- 6 Il s'agit du réservoir complet d'une petite lampe dont le couvercle s'est décollé. Sa morphologie indique une fois de plus une typologie et une datation identiques à celles des deux premiers exemplaires, les dimensions étant par ailleurs analogues. La pâte, franchement orangée, contient des inclusions quartzieuses et n'a apparemment jamais été engobée. Le pied ne présente aucune moulure, contrairement à celui des lampes 1 et 2. Il s'agit probablement aussi d'un rebut d'atelier.

4.2.4. Lampe n° 4

- 7 Voici l'extrémité du bec ogivo-triangulaire d'une lampe de type II en pâte semi-fine blanche, avec quelques traces d'engobe rose orangé. C'est le plus petit fragment retrouvé, mais de loin le moins fruste. Les volutes, ainsi qu'une dépression rectangulaire sur le bec, sont ornées chacune d'une ponctuation.

4.2.5. Lampe n° 5

- 8 Il s'agit de la moitié inférieure d'un bec appartenant certainement encore au même type de lampes à volutes saillantes, mais de module plus grand. Il présente pourtant certaines particularités. La pâte tout d'abord, grise avec de nombreux dégraissants quartzieux semi-grossiers, n'a manifestement jamais été engobée. La forme ensuite, à fond plat et bord vertical, alors que le profil du bec affecte généralement la forme d'un biseau. Il s'agit à n'en pas douter d'un rebut de fabrication.

4.2.6. Lampe n° 6

- 9 Ce fragment au bec droit provient d'une *Firmalampen* de taille moyenne, presque superposable d'ailleurs au moule du n° 8. On pourrait s'attendre à un rebut de production, mais des traces de carbonisation au niveau de l'orifice du bec prouvent que ce luminaire a été utilisé. Sa surface externe présente encore des restes de glaçure plombifère jaunâtre.

4.2.7. Moule pour lampe n° 7

- 10 C'est la pièce majeure de ce chapitre. Nous en connaissons approximativement le contexte de découverte : elle jouxtait un ensemble de statuettes et de moules du I^{er} s., ainsi qu'un vase zoomorphe à glaçure plombifère (cerf).
- 11 L'intérêt présenté par cet objet résulte bien entendu essentiellement de la signature rétrograde qu'il porte : LITOGENF (avec F et N ligaturés), pour LITOGENUS, Réalisé dans une pâte blanc-beige, nous sommes en présence d'un moule en terre cuite pour *Firmalampen* obtenu vraisemblablement par surmoulage du réservoir d'une lampe estampillée préexistante ; en font foi les imperfections de la signature ainsi que les traces de

pressions digitales dans la pâte au dos du moule. Aucune marque identique ne semble avoir été trouvée jusqu'à présent dans les ateliers arvernes. Certes, l'atelier de Vichy a bien livré une marque sur lampe, de consonnance voisine, LITUGENOS², potier inconnu ailleurs³. S'agit-il d'une similitude onomastique provoquée par une simple variante orthographique (mais alors dans quel sens s'est-elle produite ?), ou bien réellement de deux potiers différents ? Dans la première hypothèse, nous pourrions être en présence du surmoulage d'un produit vichyssois, alors que dans la seconde il faudrait admettre l'existence d'un potier spécifiquement bourbonnais, dont le moule retrouvé ne serait qu'une copie de travail⁴. L'importance de la différence graphique entre les marques plaide en faveur de la seconde hypothèse. Il ne faut pas oublier que l'atelier n'a pas encore été retrouvé, et qu'en conséquence bien des surprises restent possibles.

4.2.8. Moule pour lampe n° 8

- 12 Ce moule de taille modeste servait à la réalisation des médaillons de *Firmalampen*. Les encoches de positionnement sont toujours apparentes. Le fragment de lampe n° 6 peut donner une idée de l'aspect et de la dimension du produit fini.

4.3. Conclusion

- 13 Les cinq premières lampes ou fragments de lampes ci-dessus décrits appartiennent au même type, assez précoce. Il est peu probable que les lampes 1 et 2, fonctionnelles malgré leur petite taille (qui leur assignait peut-être un autre rôle), aient été importées. Inachevées et sans engobe, les lampes 3 et 5 sont à coup sûr des déchets de fabrication. Ne serait-ce même que par la présence du moule de Litogenus, nous avons donc pour la première fois une production de lampes attestée à Bourbon-Lancy. Malheureusement, et jusqu'à preuve du contraire, elle ne semble avoir brillé ni par sa qualité, ni par son originalité, ni par sa quantité.
- 14 Il reste le problème de la datation. Si nous ne pouvons savoir dans quel contexte précis se trouvaient les lampes de petit module, les surmoulages observés peuvent nous fournir quelques arguments. Les modèles originaux sont attribués à une période peu avancée au cours du I^{er} s. L'empâtement extrême des reliefs, résultat de plusieurs générations de surmoulages successifs, implique obligatoirement un certain décalage chronologique. Vouloir en préciser l'ampleur s'avère pratiquement impossible. Faut-il tabler sur une durée de quelques années ou quelques décennies ? En tout état de cause, il ne paraît pas possible de quitter le I^{er} s. ap. J. C. En revanche, le contexte de gisement du moule signé, tel que nous l'avons décrit plus haut, nous conduit sans équivoque à la seconde moitié du I^{er} s. La glaçure plombifère de la lampe n° 6, par ailleurs typologiquement identique, confirme absolument cette chronologie. On pensait jusqu'à présent que la production arverne de lampes n'avait pas débuté avant la fin du I^{er} s. ou le début du II^e, contrairement aux lampes lyonnaises ou méridionales. Les découvertes de Bourbon-Lancy permettent donc de reculer les débuts de cette production. Dans cet atelier tout au moins, des lampes furent fabriquées au cours du I^{er} s. Cette production s'intègre d'ailleurs tout à fait dans la chronologie habituelle des *Firmalampen* gauloises.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. En l'absence de l'élément déterminant, le couvercle, la typologie a été établie en tenant compte de la longueur importante et de la simplicité morphologique du bec.
2. La graphie complète, *UTVGHNOS* (Corrocher 1981), est très différente de la nôtre. Remarquons aussi sur notre marque la taille sensiblement plus faible du *o*, pouvant aussi laisser penser à une association de deux potiers.
3. A ne pas confondre avec le potier rutène *LITVGENVS*, dont la marque –uniquement en écriture cursive– a été identifiée à La Graufesenque sur Drag. 37 et sur poinçon intradécoratif (Bémont 1970).
4. Nos fouilles sur les ateliers de potiers de Gueugnon nous ont apporté à plusieurs reprises la preuve de l'utilisation simultanée d'un nombre parfois important de moules identiques. Il serait aussi possible de les assimiler à des copies de sauvegarde destinées à protéger les originaux, un peu à la manière des supports magnétiques informatiques actuels. Ces observations concernent des moules pour reliefs d'applique, mais il y a tout lieu de penser qu'il en était de même pour la fabrication des lampes en terre cuite.

RÉSUMÉS

Avec Vichy et Lezoux, Bourbon-Lancy fait partie des rares ateliers arvernes producteurs de lampes en terre cuite. Huit lampes, moules ou fragments ont été découverts au Breuil. Parmi cinq lampes du 1^{er} s. (bec ogival ou ogivo-triangulaire à volutes saillantes du type II) trois sont de petite taille. L'important empâtement des reliefs provoqué par des surmoulages successifs, de même que le manque de soin au niveau de la réalisation, permettent de les considérer comme des rebus de fabrication. Une sixième lampe, plombifère, ainsi que deux valves de moules appartiennent au type des Firmalampen. La valve creuse provient d'un contexte daté de la seconde moitié du 1^{er} s. ; obtenue par surmoulage, elle montre au fond du réservoir la marque inédite d'un modelleur probablement bourbonnais : *LITOGENF*. Ces observations convergentes attestent par conséquent la réalité d'une production de lampes à Bourbon dès le 1^{er} s.

Bourbon-Lancy, as Vichy and Lezoux, is one of the few workshops in central Gaul to produce lamps in terracotta. 8 lamps, moulds or fragments were dug up on the site; among 5 lamps from the 1st century (ogival or ogivo-triangular lip with type II relief scrolls) 3 are miniatures. The thickness of the relief (because of over moulding) and the poor quality of the manufacture show that these lamps are reject products.

A sixth lamp, with glaze, and 2 cast valves belong to the Firmalampen type. The hollow valve is dated by its context from the second part of the 1st century; made by over moulding, there is an unknown and probably local signature *LITOGENF*. at its bottom. AH these éléments show that lamps were made on the site as early as the 1st century.

AUTEUR

Jean-Claude Notet

5. Les amphores

Jean-Claude Notet

p. 155-157

5.1. Introduction

- 1 Il ne faut voir initialement en ces types de récipients volumineux que des emballages perdus mais fréquemment réemployés. Coupées après épuisement de leur contenu, elles étaient alors utilisées secondairement comme *dolia*. Après concassage, leurs fragments participaient à la stabilisation des sols. Les nombreux fragments d'amphores récoltés à Bourbon proviennent surtout d'Espagne, mais nous avons rencontré aussi quelques fragments d'origine différente.

5.2. Les amphores gauloises

- 2 Abondantes en Gaule méridionale (Narbonnaise en particulier), ces amphores produites dans la seconde moitié du 1^{er} s. étaient certainement réservées au transport du vin. Des découvertes et études récentes viennent de prouver l'existence de productions parallèles et contemporaines en Gaule centrale (Laubenheimer, Notet 1986) et de les associer à l'origine du vignoble bourguignon. A Bourbon, il ne s'agit pas, en masse surtout, du type d'amphores le mieux représenté, mais les quelques tessons récoltés présentent un intérêt archéologique régional indéniable. En effet, nous avons pu identifier les estampilles déjà publiées (Laubenheimer, Notet 1986 : 438) de deux potiers gueugnonnais que nous connaissons bien : **SUNUCUS (fig. 68, 1)** et **ABDUCIUS (fig. 68, 2)**. Elles sont portées par des fragments de cols appartenant à la forme 2 de Gueugnon (groupe 1 pour le premier et groupe 2 pour le second). Un autre col de forme Gueugnon 2¹ a été retrouvé (**fig. 69, 2**), mais présente quelques divergences paramétriques : diamètre minimum supérieur, pâte un peu plus brune et micacée, absence de timbre. En conséquence, son intégration dans la série des amphores gauloises gueugnonnaises demande beaucoup de prudence. Dans la même catégorie,

signalons enfin la présence de minuscules fragments de rebords de Gauloise 4 en pâte blanche, identiques à celles que l'on fabriquait à Gueugnon au 1^{er} s.

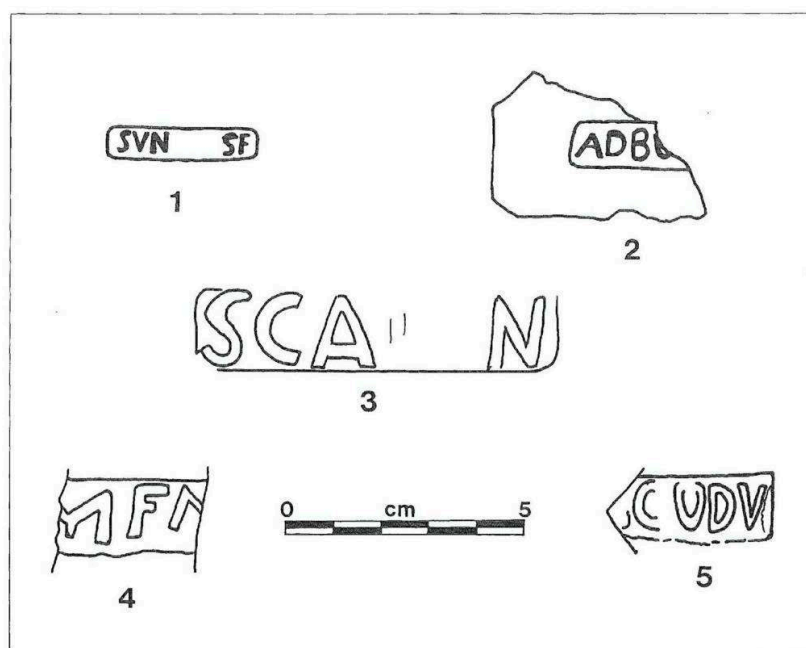


Fig. 68 - Marques sur amphores. 1,2. Amphores de Gueugnon. 3, 4, 5. Amphores de Bétique.

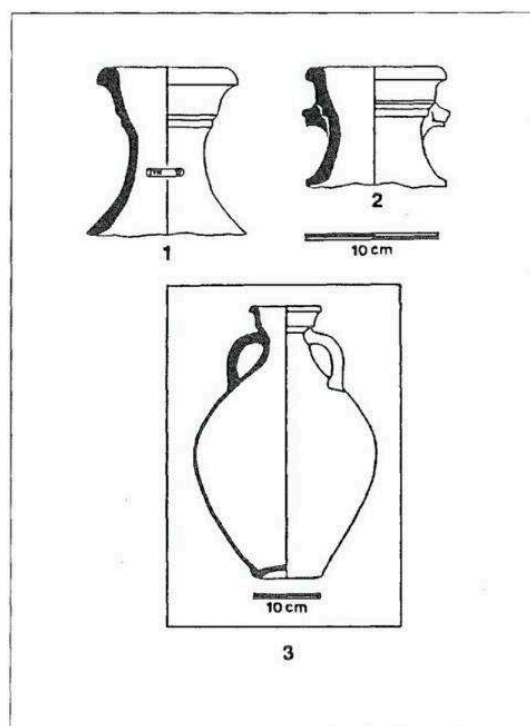


Fig. 69 - Les amphores gauloises. - 3. Restitution d'une amphore de Gueugnon.

5.3. Les amphores ibériques

- 3 La grande majorité des tessons d'amphores retrouvés proviennent de récipients sphériques appartenant au type Dressel 20. Une panse sphérique entière a d'ailleurs été exhumée, ainsi que deux cols, des anses et de nombreux autres fragments. Ces formes bien connues ne nécessitent pas d'illustrations particulières. Une certaine évolution dans la typologie de ces amphores Dressel 20 a été mise en évidence à partir de séries découvertes en Suisse près de Bâle, à Augst (Martin-Kilcher 1983). Par analogie, nous nous permettons de l'appliquer également à Bourbon : les fragments de rebords à lèvre arrondie peuvent être considérés comme antérieurs à eux qui présentent une lèvre rentrante, plus aplatie et carénée. Cette chronologie nous conduit, en gros, de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'à la deuxième moitié du II^e s., bien que l'utilisation de ce type se soit prolongée durant tout le III^e s.
- 4 Trois estampilles nous sont parvenues, portées par trois fragments d'anses cylindriques qui appartiennent, au moins pour deux d'entre elles, à des amphores de type Dressel 20.
- 5 La première (**fig. 68, 3**) peut se lire SCALEN et représente la *figlina* SCALENSIA, connue aussi par les timbres SCALENS OU SCALENU (Callender : n° 1576). Les lettres A et L sont très souvent ligaturées, ce qui n'est pas le cas pour notre timbre. Callender date ces productions de 80 à 120 ap. J.-C.².
- 6 La seconde (**fig. 68, 5**) doit pouvoir être lue BROCODU, malgré l'absence des deux premières lettres. Plusieurs marques comparables récoltées en stratigraphie à Augst sont bien datées du milieu du I^{er} s., sans qu'elles ne débordent jamais sur le second (Martin-Kilcher 1983 : 344, fig. 5).
- 7 La troisième (**fig. 68, 4**), très incomplète, n'est pas déterminée avec certitude. S'agit-t'il de M.F AVIT (Callender : n° 1089) ou bien MPM (Callender : n° 1159) ?
- 8 Signalons pour terminer l'existence de rares fragments d'amphores vinaires républicaines tardives (Dressel 1), reconnaissables grâce à leur épaulement bien marqué ainsi qu'à l'aspect de la pâte. Enfin, quelques minuscules fragments de rebords sont rattachés à des amphores du type d'Augst ou Dressel 7/8.

5.4. Conclusion

- 9 Toutes proportions gardées, le site du Breuil recelait presque davantage d'amphores gueugnonnaises que de sigillée produite par cet atelier voisin. Or au I^{er} s., Gueugnon diffusait des amphores gauloises mais pas encore de sigillée. Il s'agit là d'une observation chronologique supplémentaire qui permet encore de situer l'essentiel de l'activité des coroplastes dans le courant du I^{er} s.
- 10 Quant aux amphores Dressel 20 –dont la chronologie est un peu plus étalée–, elles sont les témoins du commerce actif qui existait entre Bourbon-Lancy et les producteurs d'huile de Bétique. Ces importations sont évidemment à mettre en relation avec le thermalisme, la préparation de certains bains ou onguents nécessitant la consommation d'une grande quantité d'huile.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Nous rappelons (**fig. 69, 3**) le profil de ces productions locales.
2. Nous remercions notre ami F. Gognot pour ces renseignements.

RÉSUMÉS

Emballages perdus, les amphores étaient utilisées secondairement comme dolia, ou après concassage pour la stabilisation des sols. La grande majorité des amphores retrouvées à Bourbon appartiennent au type Dressel 20. Les lèvres arrondies précèdent les lèvres rentrantes au cours des deux premiers siècles de notre ère. Deux estampilles identifiables (SCALENSIA et BROCODU) sont visibles sur des anses cylindriques appartenant à des Dressel 20 importées de Bétique pour l'approvisionnement en huile des thermes.

Les amphores vinaires gauloises sont également présentes. Deux fragments de cols fabriqués à Gueugnon au 1^{er} s. (forme Gueugnon 2) portent les marques des potiers SVNVCVS et ADBVCIVS.

Amphorae were throwaway containers, and when empty were used as dolia or, broken, to level the floors. Most of the amphorae found in Bourbon belong to the type Dressel 20, with round then retracted edge during the 1st and 2nd century. Cylindrical handles, belonging to Dressel 20 imported from Spain to carry oil, show two signatures : SCALENSIA and BROCODU.

Vine amphorae from Gaul are also present on the site. Two 1st century fragments made in Gueugnon (shape Gueugnon 2) show the following signatures : SVNVCVS and ADBVCIVS.

AUTEUR

Jean-Claude Notet

6. Les monnaies

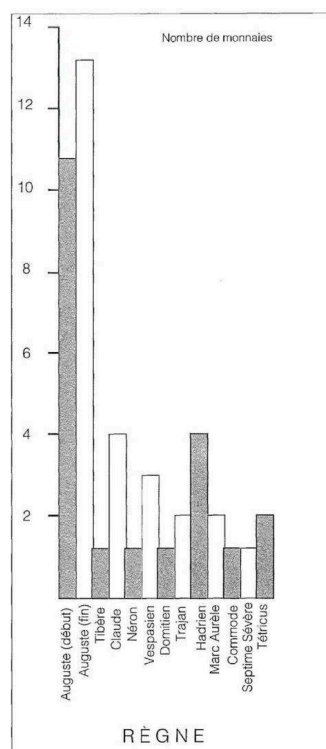
Jean-Claude Notet et L. Popovitch

p. 158-162

6.1. Introduction

- 1 Soixante et onze monnaies ont été recueillies, pour la plupart, au cours des premiers sauvetages ponctuels effectués dans le quartier du Breuil. Trop peu d'entre elles proviennent des fouilles plus méthodiques, et donc peuvent être rattachées à une stratigraphie précise. D'autre part, vingt-sept monnaies ont subi une corrosion trop importante pour être identifiées ou, par reconnaissance de l'effigie, pour être attribuées à tel ou tel règne.
- 2 Nous présentons ci-dessous le catalogue de ces monnaies. Elles ont été classées par règne et par sous-règne, selon l'ordre chronologique, et par dénomination, de la plus élevée à la plus basse. Pour chaque monnaie, il a été donné, au mieux, sa dénomination (et son métal ou alliage de composition), suivie de l'atelier monétaire qui l'a émise, de la ou des datations que proposent les ouvrages de classement ou qu'avancent certains chercheurs (dont nous rappelons les publications concernées), puis de la ou des références numismatiques ; enfin, plus rarement, de leur contexte archéologique.
- 3 Nous tenons tout d'abord à signaler la présence d'une monnaie exceptionnelle, l'exemplaire n° 015 (LT 4660) :
- 4 – droit : IMP/DIVIF. Têtes nues et adossées d'Octave (à droite) et Agrippa (à gauche) ;
 – revers : anépigraphie. Proue de vaisseau à droite, ornée d'un œil ; au-dessus, un médaillon ;
 – poids : 15,74 g ;
 – diamètre : 3,15 cm ;
 – axe: 8 h.
- 5 J.-B. Giard a récemment dressé l'inventaire de ces *dupondii* (?) peut-être émis à Orange (Giard 1984). Il n'en existe que quarante, dont dix-huit seulement avec une origine géographique. D'autre part, le nôtre a un poids inférieur à tous les autres exemplaires.

- 6 Bien que les monnaies identifiées ne constituent pas un ensemble très important, leur répartition par règne nous a paru intéressante (**tableau XXI**). Pour plus de précision, deux groupes ont été distingués dans le lot des nombreuses monnaies émises sous le long règne d'Auguste. Dans le premier groupe (c. 28 av J.-C. à 0) sont rassemblés les potins gaulois¹, l'*aes* lyonnais des premières séries, les *dupondii* de Nîmes de la seconde série (RIC I² 158) et celui d'Orange. Le second groupe (c. 0 à 14 ap. J.-C.) rassemble l'*aes* lyonnais des secondes séries, comprenant les monnaies au nom de Tibère César, les *dupondii* de Nîmes de la troisième série (RIC I² 159 ou 160) et le *quadrans* de Germanus Indutilli L. (?).



● **Tableau XXI** – Répartition des monnaies par règne.

- 7 Comme on peut le constater sur l'histogramme de répartition chronologique, les émissions de la moitié des monnaies identifiées (vingt-deux sur quarante-quatre) datent du règne d'Auguste, ce qui laisse présumer de l'importance de l'activité à Bourbon dès la période augusto-tibérienne². En associant ces données aux autres éléments chronologiques, l'implantation sur le site du Breuil semble remonter à la fin du I^{er} s. av J.-C.
- 8 De plus, sur les soixante-et-onze monnaies recueillies, soixante-huit ont été frappées durant les I^{er} et II^e s. ap. J.-C., ce qui atteste une occupation continue pendant tout le I^{er} s. et la première moitié du II^e ap. J.-C. (jusqu'à Hadrien inclus). Quant aux dernières monnaies antonines, celle de Septime Sévère et les *antoniniani* d'imitation du III^e s. ap. J.-C., ils ont pu être perdus après l'abandon du site (à la fin du II^e s. ap. J.-C.) ou, en ce qui concerne les premières un peu plus abondantes, pendant la dernière phase d'occupation associée aux structures d'habitat.
- 9 Cette brève étude permettra, grâce à la présence de la monnaie d'Orange, de compléter le bref inventaire de ces très rares *dupondii*, ainsi que leur carte de circulation. Enfin,

elle admet l'intense activité qui devait régner aux *Aquae Bormonis* au début de notre ère, lorsqu'on y produisait en grande quantité des figurines en terre cuite.

6.2. Catalogue

DÉNOMINATION	ATELIER	DATE(S)	RÉFÉRENCES	CONTEXTE	
LA TÈNE III					
?					
001	Pot (aes)	Gaulois	50-30 av. ? (Fischer)	LT 8319 ?	Glaise noire
002	Pot (aes)	Gaulois	50-30 av. ? (Fischer)	?	
AUGUSTE					
003	As (cu)	Lyon	15-10 av. (RIC),		
004	Qd (or)	Lyon ?	10-7 av. (Giard, Lyon)	RIC I 300, RIC I ² 230	Glaise noire
			15-10 av. J.-C.	RIC I 357, RIC I ² 227	
Auguste et Agrippa					
005	Dp (aes)	Nîmes	10 av. à 10 ap. (RIC),		
006	Dp (aes)	Nîmes	8-3 av. (Zehnacker)	RIC I p. 44, RIC I ² 158	
007	Dp (aes)	Nîmes	10 av. à 10 ap. (RIC),		
008	Dp (aes)	Nîmes	8-3 av. (Zehnacker)	RIC I p. 44, RIC I ² 158	
009	Dp (aes)	Nîmes	10 av. à 10 ap. (RIC),		
010	Dp (aes)	Nîmes	8-3 av. (Zehnacker)	RIC I p. 44, RIC I ² 158	Glaise noire
011	Dp (aes)	Nîmes	10-14 ap.	RIC I p. 44, RIC I ² 159	
012	Dp (aes)	Nîmes	10-14 ap.	RIC I p. 44, RIC I ² 160	
013	Dp (aes)	Nîmes	10 av. à 14 ap.	RIC I ² 158, 159 ou 160	
014	Dp (aes)	Nîmes ?	10 av. à 14 ap. ?	RIC I ² 158, 159 ou 160 ?	
015	Dp (aes)	Orange ?	28 av. (Giard, Orange)	LT 4660	
Tibère César					
016	As (cu)	Lyon	12-13 au début du règne de Tibère	RIC I 370, RIC I ² 245	
017	As (cu)	Lyon	12-13 au début du règne de Tibère	RIC I 370, RIC I ² 245	
018	As (cu)	Lyon	12-13 au début du règne de Tibère	RIC I 370, RIC I ² 245	
019	Sm (or)	Lyon	12-13 au début du règne de Tibère	RIC I 371, RIC I ² 246	Glaise noire
020	Sm (or)	Lyon	12-13 au début du règne de Tibère	RIC I 371, RIC I ² 246	Glaise noire
021	Sm (or)	Lyon	12-13 au début du règne de Tibère	RIC I 371, RIC I ² 246	
Germanus Indutill L					
022	Qd (or) ?	Trèves ?	Seconde moitié du règne d'Auguste ?	RIC I ² 249	
TIBÈRE					
Divus Augustus					
023	As (cu)	Rome	22-23 à 30	RIC I 6, RIC I ² 60 ou 81	
CLAUDE					
024	Dp (or)	Gaulois	41-50 (Giard, Claude)	limit. du RIC I 67, RIC I ² 94	
025	As (cu)	Gaulois	41-50 (Giard, Claude)	limit. du RIC I 69, RIC I ² 97	
026	As (cu)	Gaulois	41-50 (Giard, Claude)	limit. du RIC I 69, RIC I ² 97	
027	As (cu)	Gaulois	41-50 (Giard, Claude)	limit. du RIC I 66, RIC I ² 100	
NÉRON					
028	As (cu)	Rome ou Lyon	64-68	?	
VESPASIE					
029	As (cu)	Lyon	77-78	RIC II 759	
030	As (cu)	Rome ou Lyon	69-79	?	
Titus César					
031	As (cu)	Lyon	77-78	RIC II p. 106, 107 ou 108	
DOMITIEN					
032	As (cu)	Rome	85-96	?	
TRAJAN					
033	X (arg.)	Rome	103-111 (RIC), 106 (BMC)	RIC II 58, BMC III 390	
034	X (arg.)	Rome	103-114	?	
HADRIEN					
035	X (arg.)	Rome	113-138	RIC II 383, BMC III 237	
036	HS (or)	Rome	134-138	RIC II 970b, BMC III p. 446	Niveau sup.
037	HS (or)	Rome	117-138	?	Niveau sup.
038	Dp (or)	Rome	117-138	?	
MARC AURÉLE					
039	Dp (or)	Rome	169-170	RIC III 963, BMC IV 1380	
Faustine la Jeune					
040	As (aes)	Rome	161-176	RIC III 1639, BMC IV 980	
COMMODOE ?					
041	Dp (or)	Rome	180-192	?	
SEPTIME SÉVÈRE					
042	HS (or)	Rome	196	RIC IV.1 724b ou 727b	
INDÉTERMINÉ					
I^{er} et II^e s.					
043	HS (or)		052 As	061 As	
044	HS (or)		053 As	062 As	
045	HS (or)		054 As	063 As	
046	HS (or)		055 As	064 Dp ou as	
047	HS (or)		056 As	065 Dp ou as	
048	HS (or)		057 As	066 Dp ou as	
049	Dp (or)		058 As	067 Dp ou as	
050	Dp (or)		059 As	068 Qd	
051	As		060 As		

TÉTRICUS

069	Ant (aes)	Gaulois	270-276 ? (Giard, M. locale)	? Imitation
070	Ant (aes)	Gaulois	270-276 ? (Giard, M. locale)	? Imitation

INDÉTERMINÉ

III^e s.

071 Ant (aes)

Abréviations bibliographiques

- 10 **BMC III** : Mattingly 1966
BMC IV : Mattingly 1968
- 11 **Fischer** : Fischer 1985
- 12 **Giard M. locale** : Giard 1969
- 13 **Giard Claude** : Giard 1970
- 14 **Giard Lyon** : Giard 1983
- 15 **Giard Orange** : Giard 1984
- 16 **LT** : La Tour 1892
- 17 **RIC I** : Mattingly, Sydenham 1923
- 18 **RIC I²** : Carson, Sutherland 1984
- 19 **RIC II** : Mattingly, Sydenham 1926
- 20 **RIC III** : Mattingly, Sydenham 1930
- 21 **RIC IV 1** : Mattingly, Sydenham 1962 **Zehnacker**: Zehnacker 1984

Abréviations des dénominations et des métaux

- 22 Aes : bronze
- 23 Ant : *antoninianus*
- 24 Arg : argent
- 25 Cu : cuivre
- 26 Dp : *dupondius*
- 27 HS : sesterce
- 28 Or : orichalque
- 29 Pot : potin
- 30 Qd : *quadrans*
- 31 Sm : *semis*
- 32 X : denier

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Les potins d'aes gaulois, coulés pour la plupart vraisemblablement pendant et après la conquête romaine, qui ont circulé jusqu'à ce que le numéraire romain les remplace, sont plutôt un indice d'occupation tardive ; ce sont les couches augustéennes qui, à Mâlain par exemple, en contiennent le plus. Ils ne peuvent donc induire une occupation pré-romaine (Fischer 1985).
2. L'aes augustéen, émis en abondance, a sans doute circulé sous le règne de Tibère, pendant lequel la Gaule connut une pénurie de petit numéraire.

RÉSUMÉS

Sur les 71 monnaies du Breuil recueillies, trop souvent hors stratigraphie, et présentées dans le catalogue, 44 ont été identifiées. L'histogramme de répartition chronologique permet de constater que la moitié des monnaies identifiées datent du règne d'Auguste (partagé pour plus de précision en deux groupes : de 29 av. J.-C. à 0 et de 0 à 14) ; il montre clairement qu'une importante activité économique régnait déjà à Bourbon durant la période augusto-tibérienne, et que l'occupation a été continue jusqu'au règne d'Hadrien.

Il reste à signaler la trouvaille d'une monnaie exceptionnelle, un dupondius de faible poids, vraisemblablement émis à Orange, et dont on ne connaît que 25 exemplaires.

L'étude numismatique confirme l'intense activité qui devait régner aux *Aquae Bormonis* au début de n. è., lorsqu'on y produisait les figurines en terre blanche.

44 coins were identified out of the 71 found, usually out of context, on the site and are listed in this chapter. The chronological distribution shows that half of them dated from the August reign (in two subdivisions : 29 B.G. to 0, and 0 to 14) ; this fact shows that Bourbon had a considerable economic activity at this time and that the occupation lasted until Hadrian.

The exceptional find is a dupondius, minted in Orange ; only 25 specimens of this coin were known until now.

This study shows the intense activity of the city at the time when the figurines were produced.

AUTEURS

Jean-Claude Notet

L. Popovitch

7. Le mobilier métallique

J.-J. Bonnot et Jean-Claude Notet

p. 163-168

7.1. Introduction

- 1 En harmonie avec la présentation de la céramique, nous ne ferons pas une étude détaillée des nombreux objets métalliques récoltés au Breuil. Ils seront appréhendés d'une manière beaucoup plus synthétique, en insistant éventuellement sur certaines particularités rencontrées. Ce mobilier comprend une grande quantité de clous de charpente ainsi qu'un petit nombre d'objets et de fragments variés aux dimensions modestes. Ces derniers seront d'abord présentés dans les lignes qui suivent. Enfin, les fibules, en raison de leur grand intérêt archéologique et de leur nombre important, seront étudiées en fin de chapitre. Quant aux monnaies, elles ont été traitées à part (cf. § 6).

7.2. Petits objets et fragments métalliques

7.2.1. Fragments et débris informes

- 2 Trois minuscules débris de bronze n'ont pas été dessinés. Il n'en est pas de même pour quelques fragments de plomb en feuille mince, en plaquette irrégulière ou en nodule (**fig. 70, n^{os} 1-4**), dont le plus long (n° 4) est curieusement cranté sur un bord. Relativement fréquents sur les sites gallo-romains, les fragments de plomb peuvent prendre ici une signification particulière. Les vases zoomorphes découverts, ainsi que d'autres tessons inédits revêtus d'une glaçure plombifère, sont les témoignages d'une fabrication locale de ce type de céramique. Le plomb métallique, élément indispensable à l'élaboration de cette glaçure, a peut-être alors été utilisé.

7.2.2. Objets à fonction indéterminée

- 3 Quatre sont en bronze (**fig. 70, n^{os} 5-8**). Parmi ceux-ci, l'objet plié en toit, perforé sur l'arête et muni d'une espèce d'anse, n'est en fait qu'une partie d'un dispositif plus complexe. Il en est de même pour un anneau radié (n° 5), dont la base creuse devait être sertie dans un autre élément. Les cinq autres sont en fer (**fig. 70, n^{os} 9-13**).

7.2.3. Objets à fonction décorative, bijoux

- 4 Quatre plaques circulaires (**fig. 70, n^{os} 14, 15, 16, 18**) plus ou moins abîmées n'appartiennent pas à des fibules (absence de toute structure au revers). Il s'agit plutôt d'appliques décoratives, avec trous de fixation. Font partie aussi de cette catégorie le petit objet serpentiforme (**fig. 70, n° 21**), ainsi que deux anneaux (**fig. 70, n^{os} 19, 20**). Tous ces objets sont en bronze.

7.2.4. Objets à fonction utilitaire

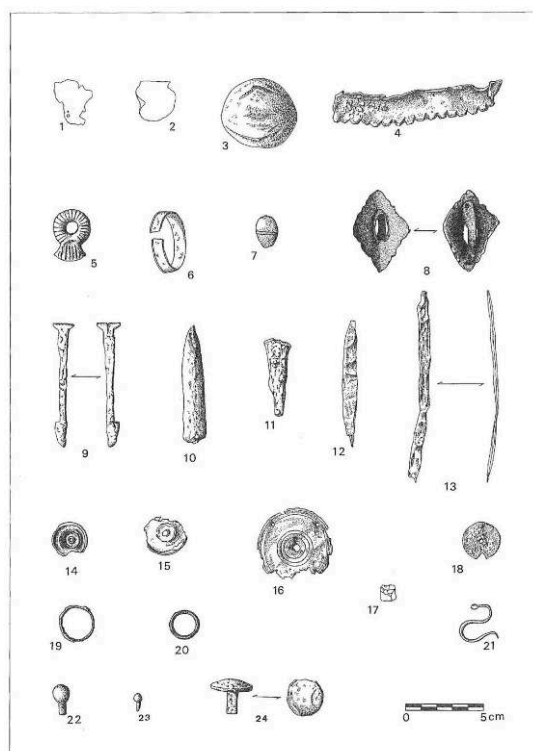
- 5 Ce sont les plus nombreux (19 au total).

7.2.4.1. En bronze

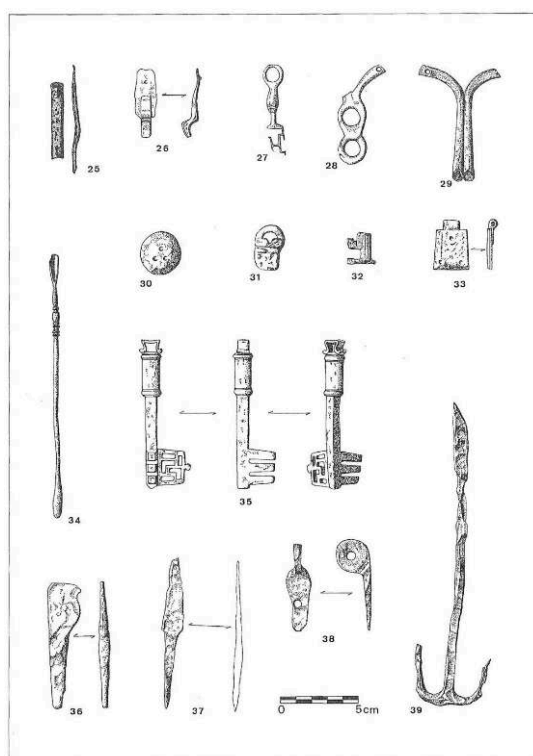
- 6 Trois clous ou rivets (**fig. 70, n^{os} 22-24**), un élément de charnière formé de deux plaquettes soudées et perforées en trois endroits (**fig. 71, n° 33**), un élément de fixation de courroie (**fig. 71, n° 26**), deux manches de miroir (**fig. 71, n^{os} 28-29**), une belle cuiller à fard finement ouvragée (**fig. 71, n° 34**), une alène de section carrée associée à son étui (**fig. 71, n° 25**), une belle clé de porte (**fig. 71, n° 35**) découverte sur le dernier niveau d'habitat, une petite clé de coffret (**fig. 71, n° 27**) et deux autres fragments de clés (**fig. 71, n^{os} 31-32**).

7.2.4.2. En fer

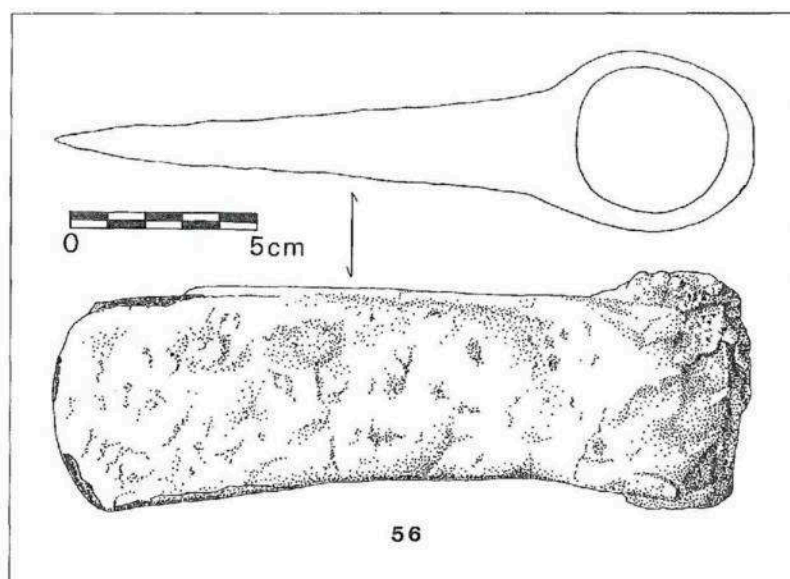
- 7 Deux fragments de couteaux, à moins qu'il ne s'agisse pour le premier d'un outil à rainurer (**fig. 71, n^{os} 36-37**), un petit crochet de crémaillère (**fig. 71, n° 39**), un gond (**fig. 71, n° 38**), ainsi qu'une hache (**fig. 72, n° 56**).



● Fig. 70 – Le mobilier métallique. – 1 à 13. Objets indéterminés.
– 14 à 24. Objets décoratifs, bijoux.



● Fig. 71 – Le mobilier métallique. Objets utilitaires.



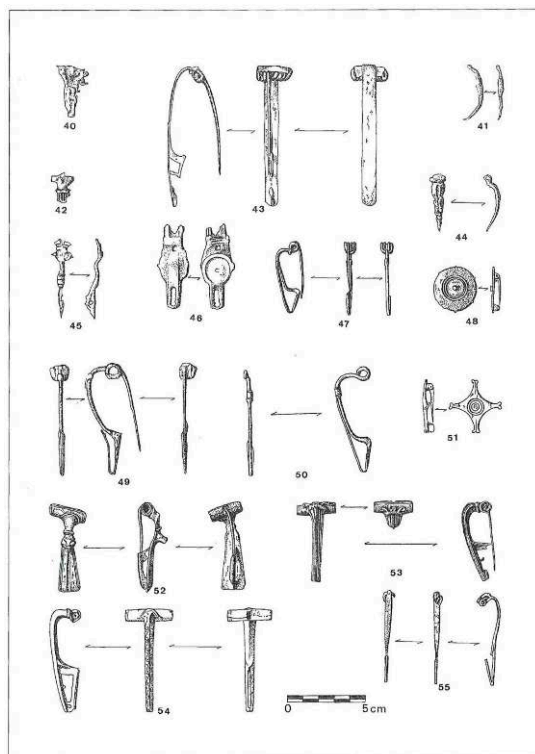
● Fig. 72 – Le mobilier métallique. Hache.

7.2.4.3. En plomb

- 8 Un petit jeton (fig. 71, n° 30). On peut remarquer après cette énumération l'absence d'outil révélant une activité artisanale spécifique.

7.3. Les fibules (fig. 73)

- 9 Nous avons répertorié 16 fibules ou fragments de fibules, toutes en bronze.



● Fig. 73 – Le mobilier métallique. Fibules.

7.3.1. Fibules à ressort nu, du type pseudo – la Tène II

- 10 Résurgence au I^{er} s. d'un modèle apparu au second âge du Fer, ce type est représenté par trois exemplaires (n^{os} 47, 49 et 50). Rares sont les sites régionaux du I^{er} s. qui n'en ont pas livré au moins un exemplaire.

7.3.2. Autres fibules à ressort nu

- 11 Deux modèles sont à mentionner, très différents l'un de l'autre. La plus grande, mais aussi la plus belle et la mieux conservée malgré la détérioration du porte-ardillon, est un modèle à corde externe fixée par un ergot, de forme élégante et sobre datée du I^{er} s. de n. è. (n^o 43). L'autre fibule, morphologiquement différente mais faisant appel à une conception technique identique, est plus petite et en médiocre état de conservation (n^o 55).

7.3.3. Fibules à ressort protégé

- 12 Les trois exemplaires que nous présentons sont des réalisations particulièrement soignées. La première (n^o 53) appartient à une variété bien définie par le décor du contre-ressort : il s'agit d'une variante de la forme Ettliger 22 (Ettliger 1973) ou type de NERTOMARUS, du nom d'un artisan ayant estampillé certaines fibules au décor similaire. Ce type ne semble avoir été en usage qu'à partir de l'an 1 jusqu'au milieu du I^{er} s. La seconde (n^o 52) est une fibule à queue de paon, légèrement déformée, qui appartient elle aussi à une catégorie bien caractéristique. La base de l'arc porte un

protomé de lion stylisé. On la rencontre à Alésia, Roanne, Bibracte. Une tombe de Briord bien datée du règne de Tibère renfermait une fibule très semblable (Perraud 1971). Cet objet est donc très bien daté du début du 1^{er} s. La troisième fibule (n° 54) ne manque pas d'élégance, avec son arc entièrement orné de volutes ponctuées.

7.3.4. Fibules à charnière

- 13 Le premier exemplaire est une fibule cruciforme (n° 51), dont chaque branche porte un petit fleuron à son extrémité. On devine des traces d'étamage. Le deuxième exemplaire est une fibule discoïde (n° 48) initialement étamée. Six pointes courtes rayonnent régulièrement sur son pourtour. Ces deux fibules sont aussi datées du 1^{er} s.

7.3.5. Fibules indéterminées

- 14 Les fragments sont trop petits pour en identifier le type (n°s 40, 41, 42, 44). Enfin, un élément pourrait provenir d'une fibule à charnière incomplète (n° 46), mais sa morphologie évoque davantage la partie mobile d'une fermeture.

7.4. Conclusion

- 15 Le mobilier métallique du Breuil constitue un ensemble cohérent. Il s'agit du matériel que l'on trouve habituellement sur les ruines d'habitat ou dans leur environnement immédiat : menus objets domestiques, de parure ou de toilette, clés, etc. Pas de disparité non plus sur le plan chronologique puisque tous les éléments datés nous reportent une fois de plus au 1^{er} s., et donnent ainsi un certain reflet de l'intense activité qui a dû régner sur le site à cette époque.

RÉSUMÉS

Le mobilier métallique récolté ne présente pas de disparité chronologique et correspond au matériel que l'on trouve en général sur les ruines d'habitat. Des fragments informes de plomb ont pu cependant servir à la fabrication des glaçures plombifères. La fonction de certains objets n'apparaît pas clairement, alors qu'elle semble décorative (appliques, anneaux) ou utilitaire (clous de charpente, rivets, charnière, cuiller, manches, clés) pour d'autres objets en bronze, fer ou plomb. Aucun outil ne révèle une activité artisanale spécifique.

16 fibules en bronze sont répertoriées (à ressort nu ou protégé, à charnière, ou de type indéterminé). Deux des trois fibules à ressort protégé sont très bien datées de la première moitié du 1^{er} s. (type de NERTOMARUS pour la première et à « queue de paon » pour la seconde). Il s'agit encore d'un excellent matériel d'accompagnement susceptible de préciser la chronologie des figurines.

The metallic finds chronologically fit what is usually found on dwelling sites. Fragments of lead might have been used to glaze ceramics. Some items are not identifiable while some others, made

of bronze, iron or lead, seem to have been ornamental, or utilitarian (nails, spoons, handles, keys). No tool reveals any specific craft.

16 fibulae were found; 2 of them (spring covered) are precisely dated from the 1st part of the 1st century, the first one belongs to the NERTOMARUS type and the other one to the "peacock's tail" type. This material is a perfect marker for the figurines' chronology.

AUTEURS

J.-J. Bonnot

Jean-Claude Notet

8. La céramique commune

Martine Joly

p. 169-197

8.1. Introduction

- 1 La notion de céramique commune est utilisée pour désigner les poteries et fragments de poterie mis au jour en très grande quantité au cours des fouilles et généralement délaissés à cause de leur aspect rebutant et parce que leur étude est peu gratifiante. Il s'agit donc d'une définition fourre-tout qui regroupe pêle-mêle des catégories de céramiques assez différentes et dont les points communs sont malaisés à établir.
- 2 Il est impossible de constituer pour la céramique commune une typologie datée comparable à celle de la céramique sigillée. En effet, la céramique commune a été fabriquée dans des ateliers régionaux voire locaux, le plus souvent non repérés, et a ainsi fait l'objet d'une diffusion beaucoup plus restreinte que la sigillée. Cette multitude d'ateliers conduit à un répertoire de formes de céramiques communes très vaste qui varie dans le temps et encore plus dans l'espace.
- 3 Cependant, il est possible de mettre en place des typologies régionales utilisables d'une part pour mettre en évidence des vases servant de fossiles-directeurs, et d'autre part pour distinguer les différentes productions de « céramiques communes » présentes sur un site.
- 4 Dans le catalogue qui suit, seuls les tessons remarquables (bords, fonds, décors) supérieurs à 3 cm de haut sont présentés. Ils sont étudiés par ensembles stratigraphiques et, à l'intérieur de chaque ensemble, regroupés par type de pâte et par type de forme. Plusieurs grands regroupements de pâte ont été effectués à l'œil nu, d'abord d'après la couleur, résultant de la manière dont les vases ont été cuits (Picon 1973 : 70-72). La classification a ensuite été affinée grâce à l'aspect des inclusions de la pâte (petites ou grosses inclusions) et le traitement de surface des vases (lissage, engobage, décor, etc.)
- 5 Les vases peuvent ensuite être distingués en fonction de leur morphologie. Les différentes formes présentes dans le catalogue sont les suivantes :

- 6 – *les assiettes* : l'assiette est un récipient large et peu élevé (hauteur inférieure au rayon) destiné à contenir, préparer et/ou cuire des aliments. Une assiette possédant un diamètre supérieur à 25 cm est un plat ;
- *les bols ou jattes* : ces deux termes correspondent à la même forme, et la plupart des auteurs emploient l'un ou l'autre avec le même sens. Il s'agit d'un récipient à usage peu précis, utilisé pour manger, boire ou servir les aliments. M.-H. et J. Santrot (1979 : 83) précisent qu'ils ont pu servir à la cuisson ;
- *les couvercles* : le couvercle sert à couvrir ou à fermer un récipient pour la cuisson ou la conservation des denrées alimentaires ;
- *les cruches* : il s'agit de récipients ansés destinés à contenir des liquides pour leur transport, leur conservation ou leur service ;
- *les marmites* : ces récipients ont une morphologie proche de la jatte, mais leur lèvre est souvent aménagée de manière à recevoir un couvercle et leur fond repose généralement sur plusieurs pieds (trois le plus souvent) ;
- *les mortiers* : souvent munis d'un bec verseur, ils sont généralement réalisés dans une pâte grossière. Dans ce récipient, on écrasait des aliments à l'aide d'un pilon, ou bien on mettait le lait à cailler. Ce type de vase atteint parfois une taille importante (jusqu'à 40 cm de diamètre à l'ouverture) ;
- *les pots* : vase fermé sans anse, à destinations nombreuses, le pot servait en particulier à conserver ou cuire des aliments.
- 7 Les dessins des vases ont été réduits à l'échelle 1/2 (et pour les plus grands, à l'échelle 1/4), conformément aux normes internationales.

8.2. Premier secteur

8.2.1. 1^{er} Niveau d'occupation : 1^{re} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

(fig. 74 à 77)

■ Pâte beige rosé

8 N° 1 (fig. 74)

Inv. 86.63/1 : couvercle.

La lèvre est carrée, légèrement rabattue. Des traces de flammes sont visibles vers la lèvre.

■ Pâte orangée avec de nombreuses inclusions micacées

9 N° 2 (fig. 74)

Inv. 86.131/2 : pot.

La lèvre est ovale, déversée jusqu'à l'horizontale. Le col est tronconique.

Le cœur de la pâte est gris.

■ Pâte beige à engobe rouge

10 N° 3 (fig. 74)

Inv. 86.74/2 : cruche.

Le col concave se termine par une lèvre en anneau à pan coupé.

L'ouverture a une forme d'entonnoir. Une anse en ruban à deux bourrelets s'attache sur le col et sur l'épaule.

11 **N° 4 (fig. 74)**

Inv. 86.153/1 : cruche.

Variante de la précédente ; l'anneau est plus épais. L'anse s'attache à la base de la lèvre.

■ **Pâte fine beige**

12 **N° 5 (fig. 74)**

Inv. 86.48/4 : pot ovoïde.

La lèvre arrondie, déversée, s'articule à l'épaule convexe par un simple resserrement dans le profil. La panse, incomplète, est ovoïde. Un décor de « sapins » incisés subsiste sur la panse.

Un engobe noir subsiste sur l'intérieur et l'extérieur du vase.

■ **Pâte beige avec des inclusions sableuses**

13 **N° 6 (fig. 74)**

Inv. 86.79/1 : pot.

La lèvre ovale, déversée, présente trois moulures sur sa face interne. Elle s'attache à l'épaule convexe par un rétrécissement marqué par un simple sillon.

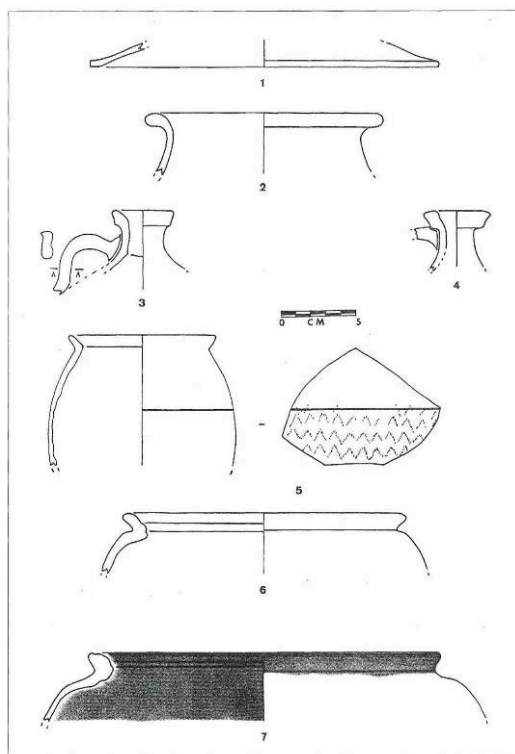
Le cœur est gris, les surfaces, lissées au mica, ont été noircies par surcuisson.

14 **N° 7 (fig. 74)**

Inv. 86.402/3 : pot.

La lèvre épaisse, déversée et convexe, présente sur sa face interne une large moulure soulignée par deux gorges. L'épaule convexe s'articule au bord par un resserrement.

Un engobe noir subsiste sur tout l'intérieur et sur l'extérieur jusqu'à l'épaule.



● Fig. 74 – Céramiques communes du secteur 1. Première moitié du I^{er} s.

15 N° 8 (fig. 75)

Inv. 86.48/1 : pot.

La lèvre est épaisse, oblique, moulurée sur sa face interne. Le col court, tronconique, s'articule à l'épaule convexe par un ressaut précédé d'une gorge. Sur l'extérieur, un engobe ou goudron noir couvre le vase jusqu'à l'épaule et, sur l'intérieur, l'ensemble de la surface conservée.

Un décor d'ondulations incisées prend place environ au milieu de l'épaule.

Le cœur de la pâte est gris.

■ Pâte gris foncé avec des inclusions sableuses

16 N° 9 (fig. 75)

Inv. 86.51/3 : marmite.

La lèvre en boule est légèrement rentrante, avec deux moulures sur son côté interne. La liaison panse-lèvre se fait par un ressaut.

17 N° 10 (fig. 75)

Inv. 86.402/4 : marmite.

Variante de la précédente : la moulure médiane de la lèvre est placée plus haut que les deux autres.

18 N° 11 (fig. 75)

Inv. 86.48/3 : marmite tripode.

La lèvre triangulaire, fine, horizontale, déborde vers l'extérieur du vase. La panse oblique s'articule avec le fond convexe par un fort changement de courbure. Aucun des pieds ne nous est parvenu, mais leur empreinte est visible sur l'extérieur du fond.

Deux gorges étroites prennent place dans la partie supérieure du vase.
Les surfaces ont été lissées au mica.

■ Pâte grise avec de grosses inclusions

19 N° 12 (fig. 75)

Inv. 86.241/7 : couvercle.

La lèvre présente deux moulures sur sa face interne.

■ Pâte grise avec de petites inclusions sableuses

20 N° 13 (fig. 75)

Inv. 86.51/4 : couvercle.

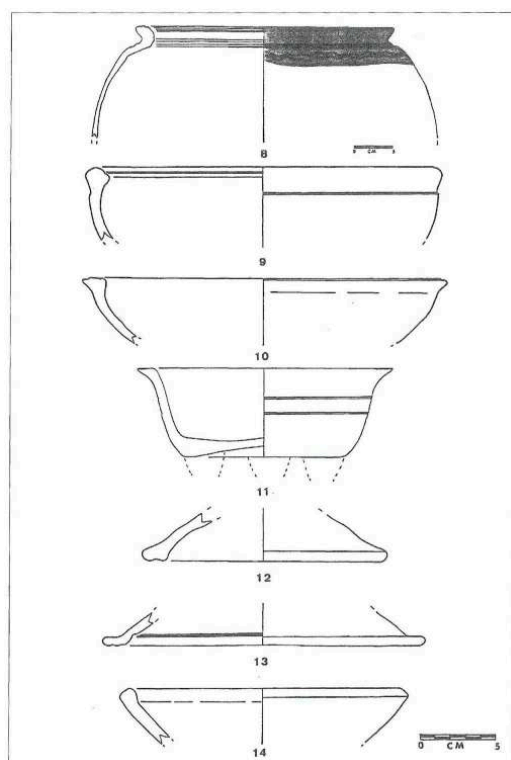
La lèvre est arrondie, déversée à l'horizontale, avec trois moulures et deux gorges sur sa face inférieure. Une petite gorge marque la liaison panse-lèvre sur l'intérieur.

Les surfaces ont été lustrées au mica.

21 N° 14 (fig. 75)

Inv. 86.58/3 : jatte ?

La lèvre est carrée, un peu rentrante. La panse, vraisemblablement oblique, n'est pas entièrement conservée.



● Fig. 75 – Céramiques communes du secteur 1. Première moitié du I^{er} s.

22 N° 15 (fig. 76)

Inv. 86.52/1 : jatte ou marmite.

La lèvre épaisse, au profil en triangle, présente un marli convexe mouluré. La partie de la panse conservée est convexe.

■ Pâte grossière, surfaces orange, cœur gris

23 N° 16 (fig. 76)

Inv. 86.52/2 : jatte de grande taille.

La lèvre arrondie, déversée jusqu'à l'horizontale, est décorée de quatre moulures et trois gorges. La partie conservée de la panse est plutôt convexe.

24 N° 17 (fig. 76)

Inv. 86.241/5 : pot.

La lèvre arrondie, déversée, présente un marli presque horizontal décoré de plusieurs moulures. Le col est court, cylindrique. Un décor de deux rangées de feuilles excisées prend place sur l'épaule.

25 N° 18 (fig. 76)

Inv. 86.241/10 : décor de pot.

Il s'agit vraisemblablement du même type que le précédent. Le décor excisé est ici suivi d'une zone peignée.

26 N° 19 (fig. 76)

Inv. 86.241/6 : pot.

La lèvre arrondie, oblique, forme un angle à 90° avec le col concave. Sa face supérieure est oblique et moulurée côté intérieur. Le haut de l'épaule est marqué par une rainure. Un fragment de décor, situé sous le ressaut de l'épaule est conservé : il s'agit d'un picot excisé.

Un engobe noir est conservé sur l'extérieur jusqu'au ressaut, et sur la lèvre interne.

■ Pâte grise fine *Terra Nigra* à cœur gris très clair, surfaces gris ardoisé

27 N° 20 (fig. 76)

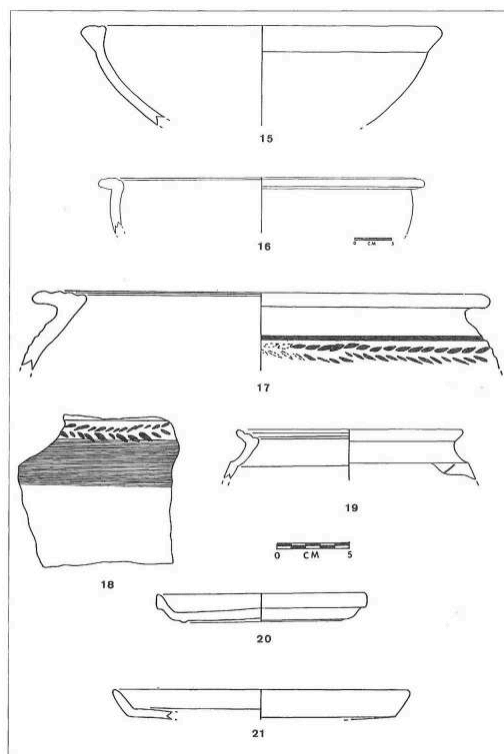
Inv. 86.74/1 : assiette.

Une lèvre en amande termine la paroi presque verticale. Le fond, légèrement concave, repose sur un petit pied annulaire. Il s'agit d'une forme très courante en Gaule pendant la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

28 N° 21 (fig. 76)

Inv. 86.48/2 : assiette carénée.

La lèvre arrondie s'articule à la panse oblique par un fort changement de courbure sur l'extérieur et par une petite gorge sur l'intérieur.



● Fig. 76 – Céramiques communes du secteur 1. Première moitié du I^{er} s.

29 N° 22 (fig. 77)

30 Inv. 86.241/8 : jatte carénée.

La lèvre déborde sur l'extérieur et présente une large gorge sur sa face interne. Le haut de la panse est concave. Deux gorges décorent la partie supérieure de la panse et une fine rainure souligne la carène.

31 N° 23 (fig. 77)

Inv. 86.241/4 : jatte carénée.

La lèvre ovale, déversée, forme une petite collerette externe. Le vase présente un profil caréné, la paroi est oblique au-dessus de la carène, le reste n'est pas conservé.

32 N° 24 (fig. 77)

Inv. 86.241/3 : pot.

Le col court cylindrique s'achève par une lèvre ovale, horizontale. L'épaule est oblique.

33 N° 25 (fig. 77)

Inv. 86.48/6 : pot.

La lèvre est ovale, déversée. Une baguette convexe marque le passage du col tronconique à l'épaule.

■ Pâte grise fine à cœur gris clair, surfaces savonneuses

34 N° 26 (fig. 77)

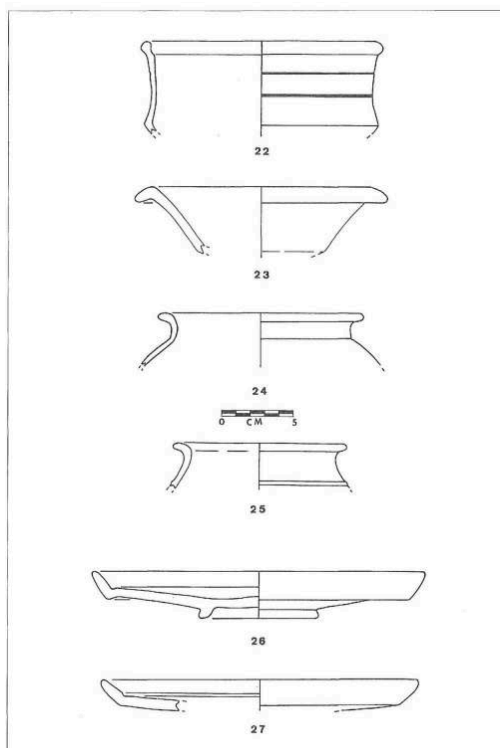
Inv. 86.193/1 : assiette carénée.

La lèvre arrondie, oblique, s'articule à la paroi par un fort changement de courbure, marqué par un bourrelet externe et une gorge interne. L'assiette repose sur un pied annulaire bien détaché. Un autre exemplaire à Bourbon : n° 86.51/2 (même contexte).

35 N° 27 (fig. 77)

Inv. 86.64/1 : assiette carénée.

Variante de la précédente : la carène ne présente pas de bourrelet.



● Fig. 77 – Céramiques communes du secteur 1. Première moitié du I^{er} s.

8.2.2. Couche d'incendie : début ou 1^{re} moitié du II^e s. (fig. 78 à 81)

■ Céramique orangée avec de petites inclusions sableuses

36 N° 1 (fig. 78)

Inv. 86.7 : pot archéologiquement complet. La lèvre arrondie, déversée, est lisse du côté extérieur, en baïonnette du côté intérieur. L'épaule est longue, oblique. Le plus grand diamètre de la panse ovoïde est situé dans la partie inférieure du vase. Le fond concave repose sur l'arête de la liaison panse-fond.

37 N° 2 (fig. 78)

Inv. 86.234/1 : grande jatte.

La lèvre oblique, moulurée, déborde des deux côtés de la paroi. La panse est oblique.

Le cœur de la pâte est gris au centre et orangé vers l'extérieur.

38 N° 3 (fig. 78)

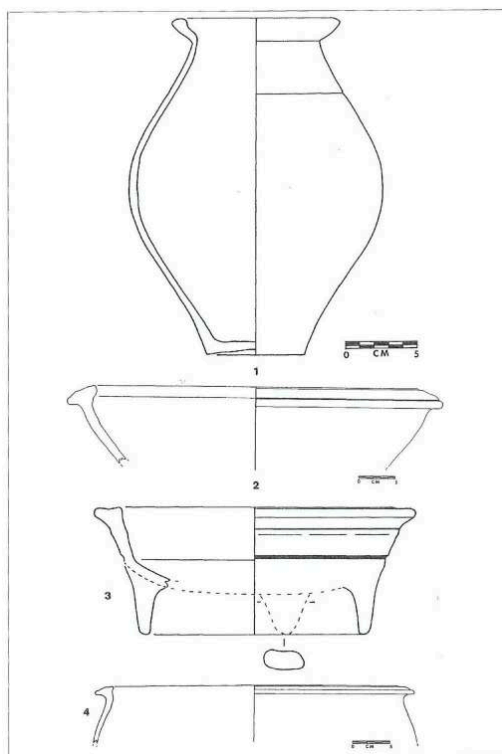
Inv. 86.234/3 : marmite tripode.

La lèvre est carrée, déversée, avec un marli mouluré. La panse oblique s'articule au fond convexe (?) par un changement de courbure précédé d'une gorge. Le vase reposait sur trois pieds au profil en ruban cannelé dont un seul est conservé.

39 N° 4 (fig. 78)

Inv. 86.235-29/1 : grand pot à provisions.

La lèvre déversée, avec un méplat oblique mouluré, s'articule à l'épaule par un simple resserrement.



● Fig. 78 – Céramiques communes du secteur 1. Début ou première moitié du II^e s.

■ Pâte rouge brique avec de nombreuses petites inclusions sableuses

40 N° 5 (fig. 79)

Inv. 86.30/3 : pot.

La lèvre est horizontale avec un méplat mouluré. Elle s'articule à l'épaule oblique par un simple rétrécissement. La base de la lèvre est soulignée par trois rainures.

■ Pâte beige sans inclusions visibles

41 N° 6 (fig. 79)

Inv. 86.247/2 : cruche.

Le col cylindrique s'achève par une lèvre en anneau à pan coupé. L'attache supérieure de l'anse se fait en haut du col.

■ Pâte beige sableuse

42 N° 7 (fig. 79)

Inv. 86.152/2 : couvercle.

La lèvre au profil triangulaire est légèrement retroussée. La panse était vraisemblablement oblique.

La lèvre et le début de la panse sont noircies par le feu, calcinées par endroits.

43 N° 8 (fig. 79)

Inv. 86.146/1 : jatte.

La lèvre en forme de T est déversée, avec un méplat convexe. La panse est oblique, légèrement bombée. Le fond légèrement concave repose sur l'arête de la liaison paroi-fond.

44 N° 9 (fig. 79)

Inv. 86.77/1 : jatte.

Variante de la précédente.

La lèvre ovale, déversée, forme sur l'extérieur une petite collerette.

45 N° 10 (fig. 79)

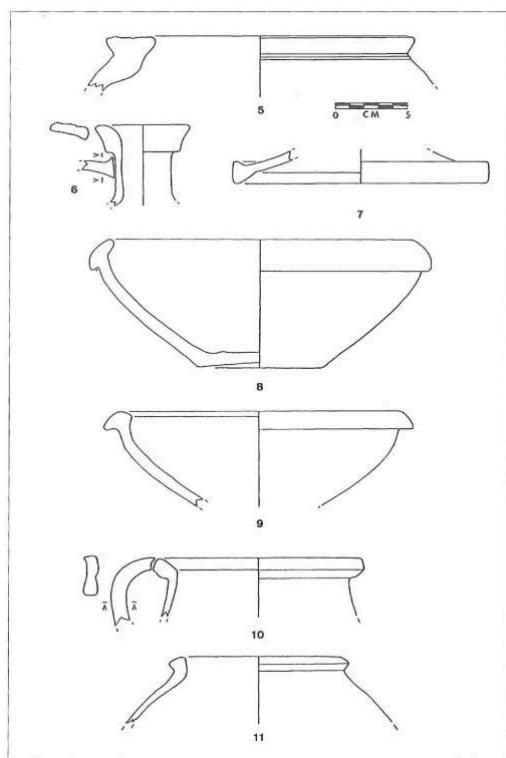
46 Inv. 86.29/3 : pot ansé.

La lèvre est déversée, carrée. La partie du col conservée est tronconique. Le haut de l'anse en ruban (à deux boudins) s'attache sur la lèvre.

47 N° 11 (fig. 79)

Inv. 86.37/4 : pot.

La lèvre carrée, déversée, termine le col tronconique.



● Fig. 79 – Céramiques communes du secteur 1. Début ou première moitié du II^e s.

48 N° 12 (fig. 80)

Inv. 86.43/3 : pot.

La lèvre est ronde, plus épaisse que la paroi. La liaison avec l'épaule convexe se fait par un simple resserrement.

■ Autres pâtes sableuses, noircies par le feu

49 N° 13 (fig. 80)

Inv. 86.232/3 : petite marmite carénée.

La lèvre est petite, triangulaire, avec un méplat mouluré. La panse est oblique, légèrement concave. Deux gorges décorent la panse au-dessus de la carène qui est soulignée par un sillon.

Les surfaces ont été lissées au mica.

50 N° 14 (fig. 80)

Inv. 86.247/3 : marmite.

La lèvre angulaire déborde sur l'extérieur et sur l'intérieur. La panse était apparemment oblique.

■ Terra Nigra

51 N° 15 (fig. 80)

Inv. 86.247/1 : assiette.

La lèvre présente un marli concave. La paroi est légèrement convexe. Le fond à peine concave repose sur l'arête de la liaison avec la paroi.

Le cœur de la pâte est gris clair ; les surfaces sont très abimées et gris foncé.

52 N° 16 (fig. 80)

Inv. 86.43/4 : pot.

Seule la partie inférieure est conservée. La panse globulaire repose sur un pied plein.

Le cœur de la pâte est blanc, l'extérieur est gris foncé, l'intérieur est très usé.

■ Pâte grise sableuse

53 N° 17 (fig. 80)

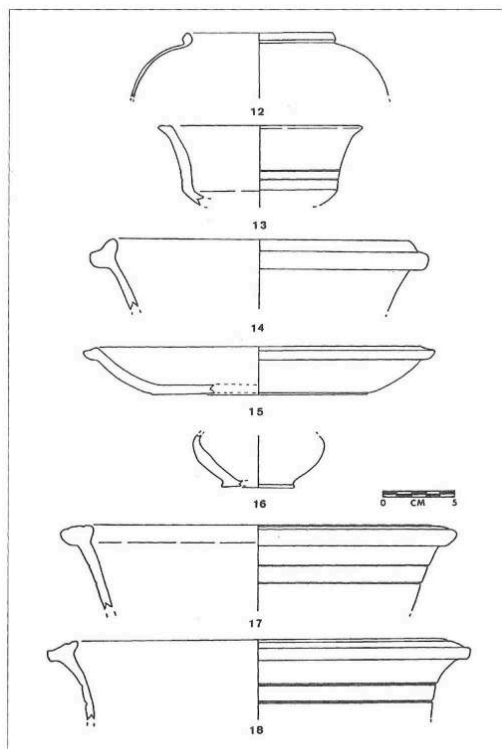
Inv. 86.232/1 : marmite.

La lèvre ovale déborde des deux côtés de la paroi. Elle présente un méplat convexe mouluré. La partie de la panse conservée est oblique, décorée par deux gorges étroites.

54 N° 18 (fig. 80)

Inv. 86.247/8 : marmite.

La lèvre déborde des deux côtés de la panse ; elle présente un marli oblique, mouluré. Deux gorges prennent place dans la partie supérieure de la panse, comme sur l'exemplaire précédent.



● **Fig. 80** – Céramiques communes du secteur 1. Début ou première moitié du II^e s.

55 **N° 19 (fig. 81)**

Inv. 86.43/5 : pot.

La lèvre forme un anneau externe biseauté. Le col est court, en entonnoir. L'épaule oblique s'articule à la panse par un petit ressaut.

56 **N° 20 (fig. 81)**

Inv. 86.152/1 : assiette tripode.

La lèvre en forme de boule est déversée, moulurée sur sa face supérieure. La paroi oblique s'articule au fond par un simple changement de courbure. L'assiette repose sur trois pieds presque cylindriques.

Le cœur de la pâte est gris clair et les surfaces gris très foncé.

■ **Pâte belge avec de grosses inclusions**

57 **N° 21 (fig. 81)**

Inv. 86.77/2 : mortier.

C'est le sous-type IA de Braives (Vanderhoeven 1981) : la lèvre présente deux arêtes situées à la même hauteur, l'arête interne n'est pas repliée vers l'intérieur.

Le cœur de la pâte est orange.

58 **N° 22 (fig. 81)**

Inv. 86. 43/6 : mortier. C'est le sous-type IIA de Braives (*Ibid.*): la lèvre présente deux arêtes, l'arête interne étant plus basse que l'arête externe et non repliée vers l'intérieur.

■ Céramique peinte « bol de Roanne »

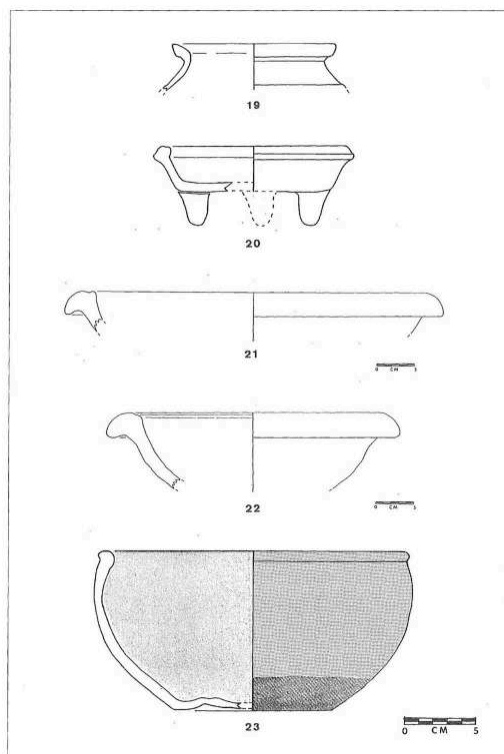
59 N° 23 (fig. 81)

Inv. 86.37/2.

La lèvre arrondie débordé légèrement sur l'extérieur. La panse bombée s'articule avec le fond soulevé par un changement de courbure.

Sur l'extérieur subsistent partiellement deux bandes de peinture : une blanche qui couvrait la partie supérieure du vase et une rouge, plus étroite, située dans la partie inférieure.

La pâte est beige clair.



● Fig. 81 – Céramiques communes du secteur 1, Début ou première moitié du II^e s.

8.2.3. Couche d'abandon : 29 moitié ou fin du II^e s. (fig. 82 et 83)

■ Pâte sableuse orangée

60 N° 1 (fig. 82) Inv.86.53/2 : couvercle.

Ce couvercle présente une lèvre simple, moulurée sur l'intérieur et retroussée. La panse est tronconique avec un fort changement de courbure à la liaison avec la lèvre.

La lèvre porte des traces de flammes sur l'intérieur et sur l'extérieur.

Un autre exemplaire a été trouvé à Bourbon dans la couche de destruction (décapage au bulldozer).

61 N° 2 (fig. 82)

Inv. 86.35/1 : grande jatte.

Cette grande jatte se termine par une lèvre ovale, avec un méplat mouluré. La liaison

lèvre-panse se fait par l'intermédiaire d'un col court suivi d'un ressaut.
Le cœur de la pâte est gris. Un engobe noir subsiste en haut de la panse extérieure jusqu'au ressaut.

■ Pâte beige sans inclusions visibles

62 N° 3 (fig. 82)

Inv. 86.83/6 : pot.

La lèvre est déversée, moulurée sur sa face supérieure. Le col court est tronconique.

63 N° 4 (fig. 82)

Inv. 86.83/4 : pot.

La lèvre déversée forme un bandeau externe. Le col court et cylindrique s'articule à l'épaule oblique par un changement de courbure. La pâte a été noircie par le feu.

64 N° 5 (fig. 82)

Inv. 86.68/1 : pot.

La lèvre arrondie est déversée, oblique. Le col court, en poulie, s'articule à la panse par une épaule convexe.

■ Pâte beige avec inclusions sableuses

65 N° 6 (fig. 82)

Inv. 86.53/1 : couvercle (ou coupelle ?).

La lèvre déborde des deux côtés de la panse oblique, formant un bandeau externe.

■ Pâte beige à engobe rouge

66 N° 7 (fig. 82)

Inv. 86.53/7 : cruche.

Le col tronconique se termine par un bord en anneau à pan coupé. Des traces d'engobe rouge subsistent sur l'extérieur

■ Pâte grise avec de nombreuses inclusions sableuses

67 N° 8 (fig. 82)

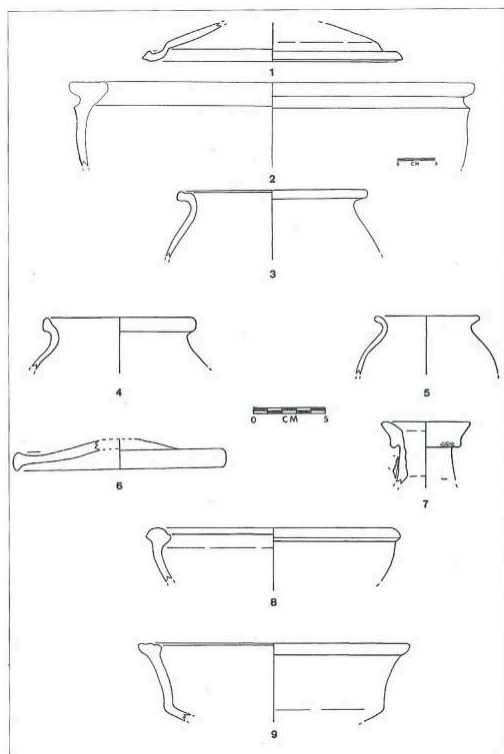
Inv. 86.53/4 : jatte.

La lèvre en boule déborde des deux côtés de la paroi. Elle est moulurée sur l'intérieur.

68 N° 9 (fig. 82)

Inv. 86.83/1 : marmite.

La lèvre est moulurée sur sa face supérieure. La panse oblique s'articule au fond convexe par une carène à angle ouvert.



● **Fig. 82** – Céramiques communes du secteur 1. Deuxième moitié ou fin du II^e s.

69 **N° 10 (fig. 83)**

Inv. 86.121/1 : pot.

La lèvre carrée, oblique, est parcourue par trois moulures sur sa face interne. Le col est court, en poulie. Seul le haut de la panse vraisemblablement ovoïde est conservé.

70 **N° 11 (fig. 83)**

Inv. 86.83/2 : pot.

La lèvre en forme de boule débordé sur l'extérieur. L'épaule est fortement convexe. Le cœur de la pâte est gris clair.

■ **Pâte grise sans inclusions sableuses**

71 **N° 12 (fig. 83)**

Inv. 86.53/3 : marmite.

72 La lèvre déversée débordé des deux côtés de la panse ; elle est moulurée sur sa face externe. Une fine gorge souligne la carène située à la liaison panse-fond. Le vase reposait sur trois pieds quasiment cylindriques. Un dépôt cendré est conservé par endroits sur l'extérieur.

■ **Pâte grise fine**

73 **N° 13 (fig. 83)**

Inv. 86.68/2 : décor sur un fragment de pot.

Ces trois lignes d'incisions obliques ont été réalisées à la molette.

La pâte est gris très clair à gris bleuté et ne présente pas d'inclusions visibles à l'œil nu.

■ Pâte beige avec de grosses inclusions

74 N° 14 (fig. 83)

Inv. 86.36/2 : mortier.

La lèvre est simple, pendante. Le bec verseur a été creusé sur l'extérieur de la lèvre.

Le cœur de la pâte est rose clair,

75 N° 15 (fig. 83)

Inv. 86.36/1 : mortier.

Sous-type IA de Braives (Vanderhoeven 1981) : la lèvre présente deux arêtes de même hauteur et n'est pas repliée vers l'intérieur.

Le cœur de la pâte est rose clair.

76 N° 16 (fig. 83)

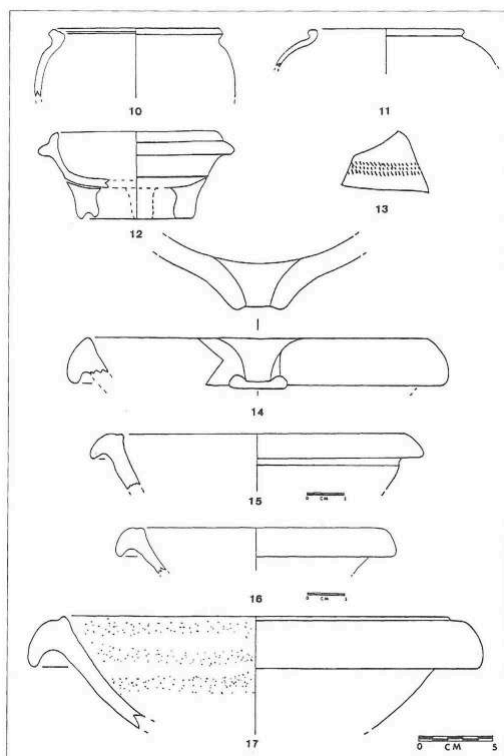
Inv. 86.53/6 : mortier.

Variante de la forme précédente, la lèvre est plus rabattue.

77 N° 17 (fig. 83)

Inv. 86.53/5 : mortier.

Sous-type III A de Braives (Vanderhoeven 1981) : la lèvre présente deux arêtes, l'arête interne est plus haute et non repliée. Une rape est conservée sur les deux tiers supérieurs de la panse interne.



● Fig. 83 – Céramiques communes du secteur 1. Deuxième moitié ou fin du II^e s.

8.3. Troisième secteur

8.3.1. 1^{re} Couche d'occupation : 1^{er} s. ap. J.-C. (fig. 84 et 85)

■ Pâte rouge brique avec de petites inclusions sableuses

78 N° 1 (fig. 84)

Inv. 86.109/1 : jatte. La lèvre ovale déborde des deux côtés de la panse et présente un méplat convexe. Elle s'articule à la panse oblique par un resserrement suivi d'un changement de courbure.

■ Pâte avec de petites inclusions sableuses

79 N° 2 (fig. 84)

Inv. 86.109/7 : assiette.

Cette assiette présente un profil caréné (carène à angle ouvert), terminé par une lèvre carrée qui prolonge les parois du vase sans distinction dans le profil.

La pâte a été noircie par le feu ; elle était peut-être beige à l'origine.

80 N° 3 (fig. 84)

Inv. 86.109/10 : marmite tripode.

La lèvre présente un marli concave et déborde sur l'extérieur. La panse au profil sinusoïdal s'articule au fond par un changement de courbure marqué. Le fond reposait vraisemblablement sur trois pieds au profil en ruban dont un seul nous est parvenu.

Un dépôt calciné est conservé sur l'intérieur du vase.

La pâte, noircie par le feu était beige ou rouge à l'origine.

81 N° 4 (fig. 84)

Inv. 86.109/4 : pot.

La lèvre carrée déversée, oblique, déborde légèrement sur l'extérieur. Le col tronconique s'articule à l'épaule par un ressaut.

L'extérieur a été lissé au mica. La pâte a été noircie par le feu.

■ Pâte beige avec de grosses inclusions sableuses

82 N° 5 (fig. 84)

Inv. 86.250/1 : couvercle.

La lèvre triangulaire forme un bandeau externe ; elle porte des traces de flammes.

■ Pâte beige fine sans inclusions visibles à l'œil nu

83 N° 6 (fig. 84)

Inv. 86.109/6 : pot ou cruche ?

La lèvre ovale est déversée, légèrement pendante. Le col tronconique s'articule à l'épaule par une large baguette convexe.

84 N° 7 (fig. 84)

Inv. 86.109/5 : pot.

La lèvre arrondie déborde sur l'extérieur. Le col haut, tronconique, présente une fine baguette de section triangulaire.

Un décor peint subsiste sur l'extérieur du vase : en haut, une large bande blanche, puis une bande rouge plus étroite. L'intérieur a gardé quelques traces de peinture blanche.

■ Pâte beige à engobe rouge

85 N° 8 (fig. 84)

Inv. 86.109/12 : cruche.

La lèvre forme sur l'extérieur un anneau à pan coupé. Le col est légèrement tronconique. Le départ de l'anse s'attache à mi-hauteur du col.

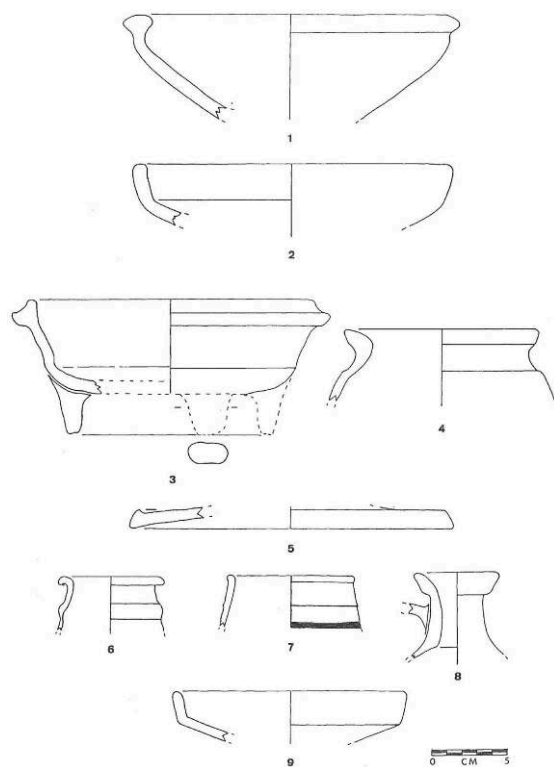
■ Pâte grise sans inclusions visibles à l'œil nu

86 N° 9 (fig. 84)

Inv. 86.109/3 : écuelle carénée.

La lèvre arrondie, verticale, forme avec la panse un angle marqué.

La pâte est d'une couleur grise irrégulière.



● Fig. 84 – Céramiques communes du secteur 3. I^{er} s.

87 N° 10 (fig. 85)

Inv. 86.109/2 : jatte carénée.

La lèvre présente un profil extérieur arrondi et un profil intérieur en baïonnette. Le haut de la panse, presque vertical, est décoré d'une gorge.

Pâte gris clair savonneuse.

8.3.2. Tache cendreuse : début II^e s. (fig. 85)

■ Pâte beige avec de petites inclusions sableuses

88 N° 1 (fig. 85)

Inv. 86.124/1 : marmite carénée.

La lèvre est ovale, oblique, avec un marli mouluré situé vers l'intérieur du vase. La liaison panse-fond se fait par un fort changement de courbure. Le fond convexe reposait sur trois pieds non conservés.

Les surfaces ont été lissées au mica. Un dépôt calciné est conservé sur l'intérieur de la panse.

L'extérieur a été noirci par les flammes.

89 N° 2 (fig. 85)

Inv. 86.124/3 : pot.

La lèvre est carrée, déversée, moulurée sur sa face interne. Le col tronconique s'articule à l'épaule par un net changement de courbure.

L'extérieur et la lèvre ont été noircis par le feu.

■ Pâte beige sableuse à surfaces lissées au mica

90 N° 3 (fig. 85)

Inv. 86.124/2 : marmite carénée.

Variante de la marmite ci-dessus (n° 86.124/1) : la carène est placée plus bas dans le profil.

Un dépôt calciné est conservé sur l'intérieur du vase.

Le lissage au mica donne un aspect doré aux surfaces.

91 N° 4 (fig. 85)

Inv. 86.88/1 : couvercle.

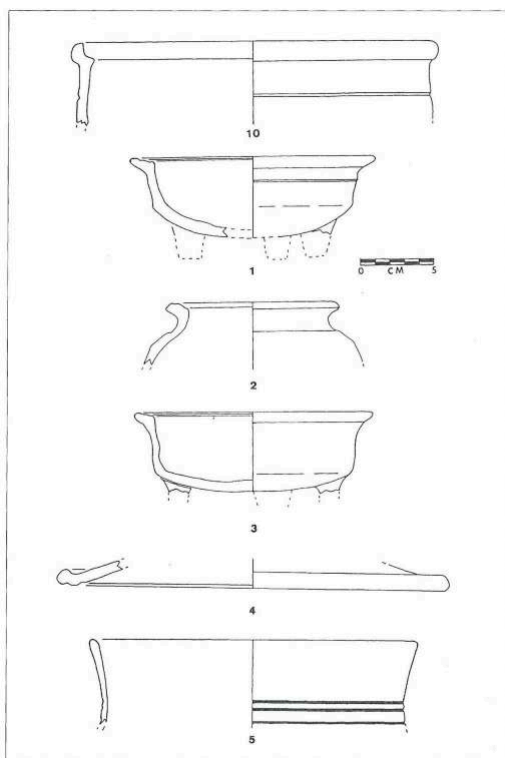
La lèvre est arrondie, retroussée vers l'extérieur et moulurée sur l'intérieur. La couleur des surfaces varie du beige au rouge en passant par le gris.

■ Pâte grise fine *Terra Nigra* à cœur gris clair et surfaces gris ardoisé

92 N° 5 (fig. 85)

Inv. 86.217/1 : jatte?

La lèvre arrondie prolonge sans distinction le profil concave de la panse. Trois gorges décorent le vase en bas de la partie conservée.



● **Fig. 85** – Céramiques communes du secteur 3. – 10. I^{er} s. – 1 à 5. Début du II^e s.

8.3.3.2^e Couche d'occupation : 1^{re} moitié du II^e s. (fig. 86 à 89)

■ Pâte rouge brique à cœur gris contenant de fines Inclusions sableuses

93 N° 1 (fig. 86)

Inv. 86.85/7 : jatte de grande taille.

La lèvre moulurée déborde des deux côtés de la panse oblique. Un engobe brun subsiste sur la lèvre et a coulé à l'intérieur sur le haut du vase.

94 N° 2 (fig. 86)

Inv. 86.85/12 : jatte de grande taille.

Variante de la forme précédente : la lèvre est plus déversée et plus moulurée.

■ Pâte rouge brique, surface externe lissée au mica

95 N° 3 (fig. 86)

Inv. 86.104/6 : couvercle.

La lèvre carrée, oblique, s'articule à la panse par un brusque changement de courbure.

La panse est oblique, non rectiligne. Le sommet est concave, non saillant.

Les surfaces ont été noircies par le feu.

96 N° 4 (fig. 86)

Inv. 86.240/2 : couvercle.

La lèvre est arrondie, retroussée, moulurée sur sa face interne. Une gorge marque, sur l'intérieur, la liaison paroi-bord.

■ Pâte orange sans inclusions visibles à l'œil nu

97 N° 5 (fig. 86)

Inv. 86.205/2 : grande jatte.

La lèvre est ovale, horizontale, avec un marli mouluré. La panse est oblique.

98 N° 6 (fig. 86)

Inv. 86.104/3 : pot.

99 La lèvre est ovale, déversée, parcourue par une gorge sur l'intérieur. Le col est court, en entonnoir, et l'épaule oblique.

■ Pâte orange avec inclusions sableuses

100 N° 7 (fig. 86)

Inv. 86.186/1 : assiette.

Une lèvre arrondie termine la paroi bombée sans distinction de courbure. Le vase repose sur un anneau porteur étroit de section triangulaire.

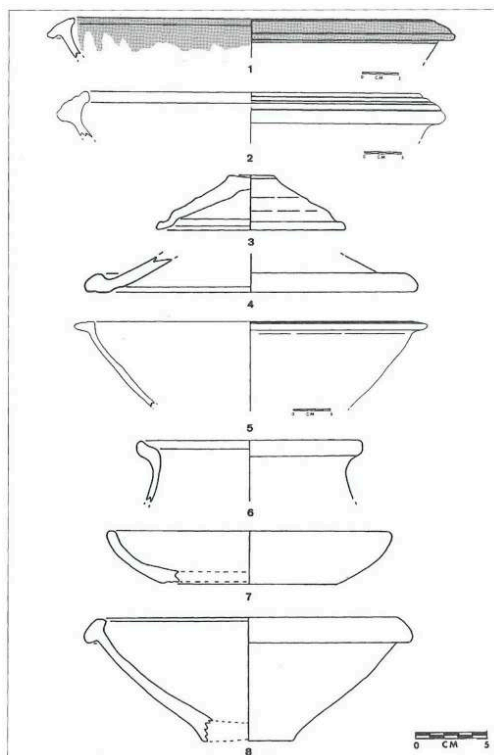
L'extérieur a été noirci par le feu.

Le cœur de la pâte est gris.

101 N° 8 (fig. 86)

Inv. 86.195/1 : jatte.

La lèvre déborde des deux côtés de la panse oblique. Le passage panse-fond se fait par un changement de courbure.



● Fig. 86 - Céramiques communes du secteur 3. Première moitié du II^e s.

102 N° 9 (fig. 87)

Inv. 86.213/1 : grande cruche.

La lèvre carrée, déversée et moulurée sur sa face externe, s'articule au col concave par une petite baguette saillante.

L'attache d'une seule anse est conservée, sous la lèvre, mais le vase en possédait peut-être deux.

Le cœur de la pâte est gris.

103 **N° 10 (fig. 87)**

Inv. 86.269/1 ; grande cruche.

Variante de la précédente.

La lèvre au profil en T, très déversée, forme avec le col tronconique un angle proche de 90°. La liaison avec l'épaule se fait par un simple changement de courbure.

■ **Pâte beige à engobe rouge**

104 **N° 11 (fig. 87)**

Inv. 86.219/1 : cruche.

La lèvre ovale forme un anneau externe à pan coupé. Le col tronconique s'articule à l'épaule oblique sans changement de courbure sur l'extérieur, et par un ressaut sur l'intérieur. Une anse coudée à section en ruban (à trois boudins) s'attache en haut du col et sur l'épaule.

105 **N° 12 (fig. 87)**

Inv. 86.85/8 : cruche. La lèvre forme sur l'extérieur un anneau à pan coupé. Le col est légèrement tronconique. Une anse en ruban s'attache sur le col,

106 **N° 13 (fig. 87)**

Inv. 86.85/5 : cruche.

La lèvre est ovale, déversée. Le col cylindrique s'articule à l'épaule par un fort changement de courbure. Le haut de l'anse s'attache dans la partie supérieure du col.

■ **Pâte orange**

107 **N° 14 (fig. 87)**

Inv. 86.186/2 : cruche.

La lèvre est déversée et forme sur l'extérieur un anneau très concave. Le col tronconique s'articule à l'épaule sans changement de courbure. L'anse s'attache sous la lèvre et sur l'épaule.

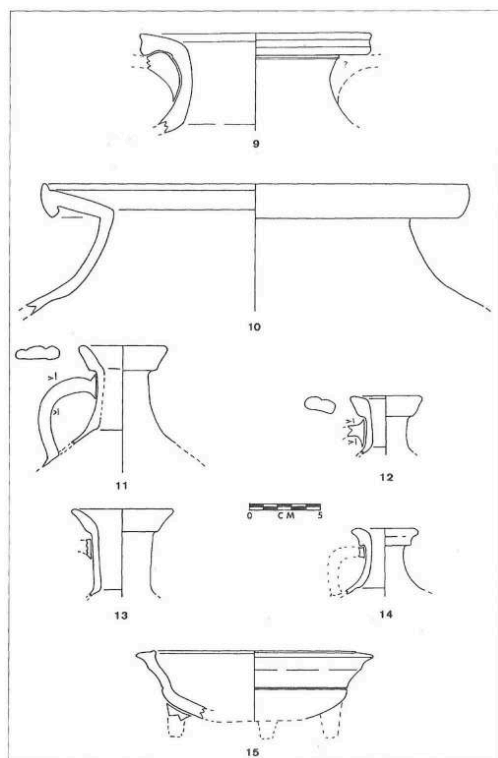
■ **Pâte grise avec des inclusions sableuses**

108 **N° 15 (fig. 87)**

Inv. 86.85/6 : marmite tripode.

La lèvre petite, oblique et moulurée, débordé des deux côtés de la paroi. La panse au profil sinusoïdal s'articule au fond convexe par un changement de courbure soulignée par une gorge.

Le vase a été noirci par le feu.



● Fig. 87 – Céramiques communes du secteur 3. Première moitié du II^e s.

109 N° 16 (fig. 88)

Inv. 86.407/6 : marmite tripode.

La lèvre oblique et moulurée, débordé des deux côtés de la paroi. La panse est concave sur l'extérieur et convexe sur l'intérieur. Le fond convexe reposait vraisemblablement sur trois pieds, au profil en ruban -cannelé, dont un seul est conservé.

110 N° 17 (fig. 88)

Inv. 86.407/1 : pot.

La lèvre est carrée, déversée, oblique. Le col est tronconique. Une fine rainure marque la liaison col-épaule.

Le cœur de la pâte est rouge clair.

■ Pâte grise avec des inclusions sableuses plus grosses

111 N° 18 (fig. 88)

Inv. 86.420/1 : couvercle.

La lèvre est retroussée sur l'extérieur et moulurée sur l'intérieur.

112 N° 19 (fig. 88)

Inv. 86.104/2 : jatte.

La lèvre ovale forme un T avec la panse bombée. Le cœur de la pâte est rouge.

113 N° 20 (fig. 88)

Inv. 86.407/4 : pot.

La lèvre triangulaire, déversée, forme un bandeau externe convexe. Le col presque cylindrique s'articule à l'épaule par un changement de courbure à peine perceptible.

■ Autres pâtes grises

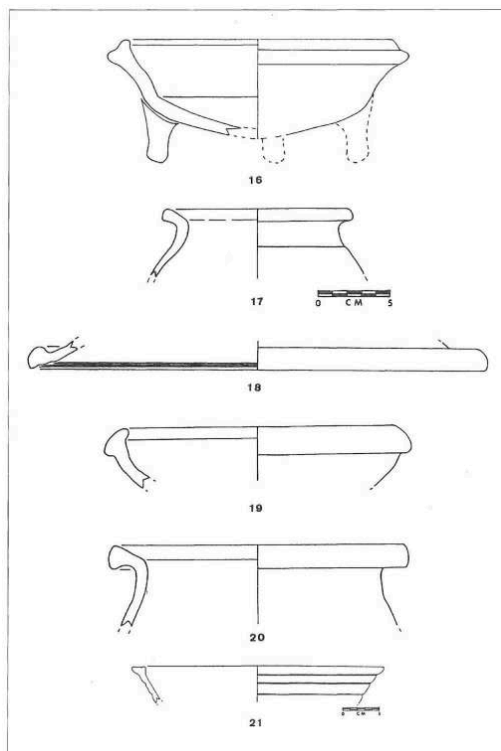
114 N° 21 (fig. 88)

Inv. 86.104/1 : marmite.

La lèvre ovale présente un marli horizontal mouluré. La panse est oblique, parcourue par trois gorges sur la partie conservée.

Les surfaces ont été dorées au mica et noircies par le feu.

D'autres exemplaires comparables ont été trouvés à Bourbon : 86.232 (couche d'incendie du secteur 1 : 1^{re} moitié du II^e s.), 86.27/1 (1^{er} niveau d'occupation du secteur 1 : 1^{re} moitié du I^{er} s.).



● Fig. 88 – Céramiques communes du secteur 3. Première moitié du II^e s.

■ Pâte beige avec de grosses inclusions

115 N° 22 (fig. 89)

Inv. 86.85/3 : mortier.

C'est le sous-type IA de Braives (Vanderhoeven 1981) : la lèvre présente deux arêtes situées au même niveau, et l'arête interne n'est pas repliée vers l'intérieur.

116 N° 23 (fig. 89)

Inv. 86.104/4 : mortier.

Sous-type IIIA de Braives (Vanderhoeven 1981) : l'arête interne est plus haute, non repliée vers l'intérieur.

■ Autres

117 N° 24 (fig. 89)

Inv. 86.269/3 : poignée d'un poêlon.

L'extrémité de la poignée est rétrécie. Le bord manque.

■ Pâte beige sans inclusions visibles

118 N° 25 (non représenté)

Inv. 86.104/7 : fragment d'un bol de Roanne.

Gros morceau de panse sur lequel était conservée une partie du décor peint : une bande blanche et une bande rouge horizontales.

Pâte à cœur rose, surfaces beiges.

8.3.4. Couche d'abandon : II s. (fig. 89)

■ Pâte orangée sans inclusions visibles à l'œil nu

119 N° 1 (fig. 89)

Inv. 86.406/2 : jatte.

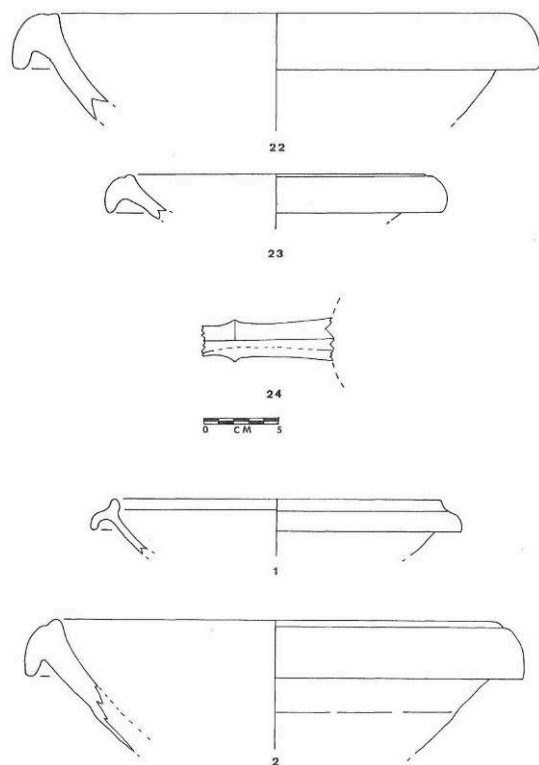
La lèvre moulurée déborde des deux côtés de la panse. Elle forme sur l'extérieur une collerette au profil en virgule.

■ Pâte beige avec de grosses inclusions

120 N° 2 (fig. 89)

Inv. 86.406/1 : mortier.

Sous-type IIIA de Braives (Vanderhoeven 1981) : la lèvre présente deux arêtes ; l'arête interne est plus haute et non repliée vers l'intérieur.



● Fig. 89 – Céramiques communes du secteur 3. – 22 à 24. Première moitié du II^e s. – 1 et 2. II^e s.

8.4. Quatrième secteur

8.4.1. Couche d'occupation au nord des pieux en bois : entre 5 et 35 ap. J.-C. (vraisemblablement 12) (fig. 90 et 91)

■ *Terra Nigra* à cœur gris clair et surfaces gris ardoisé

121 N° 1 (fig. 90)

Inv. 86.207/1 : assiette carénée.

La lèvre est oblique, légèrement bombée sur l'extérieur. La liaison paroi-fond se fait à l'extérieur par un brusque changement de courbure et à l'intérieur par une petite gorge. La paroi s'épaissit vers le fond non conservé.

Une autre, semblable, a été trouvée dans ce contexte (n° 86.293/5).

122 N° 2 (fig. 90)

Inv. 86.275/1 : jatte carénée.

La lèvre déversée présente un profil en baïonnette.

Le col tronconique s'articule à la panse par une carène à angle ouvert (seul le début est conservé).

Trois gorges décorent le haut du profil.

■ Pâte à cœur gris foncé, surface intérieure beige et extérieur marron foncé à noir (traces de flammes)

123 N° 3 (fig. 90)

Inv. 86.293/2 : pot.

La lèvre est ovale, déversée, moulurée sur sa face interne. L'épaule est convexe.

Le haut du vase, hormis la lèvre, a été peigné : on a une large bande de stries horizontales et une autre, plus étroite, de lignes obliques.

124 N° 4 (fig. 90)

Inv. 86.293/1 : pot.

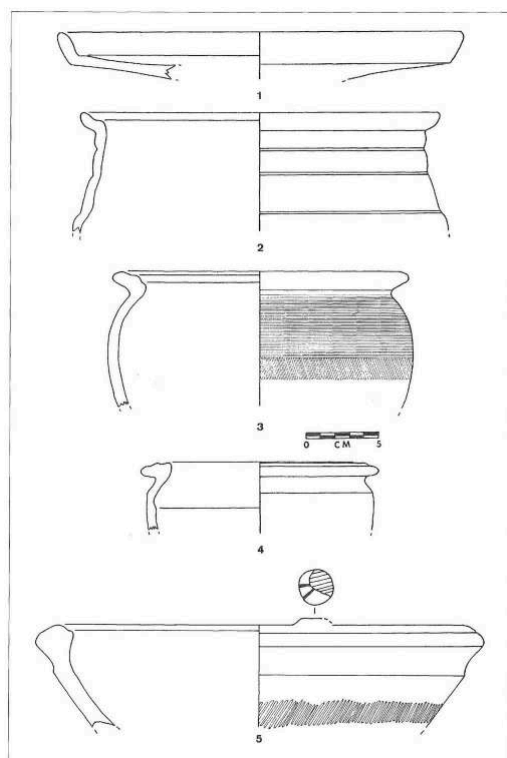
La lèvre est ovale, légèrement pendante, moulurée sur sa face supérieure. L'épaule est oblique et les parois de la panse sont presque verticales dans la partie conservée.

125 N° 5 (fig. 90)

Inv. 86.199/1 : jatte ou marmite ?

La lèvre au profil en massue est convexe, moulurée. La panse est oblique. Sur la lèvre était attaché un appendice dont il ne reste que le départ.

Le bas de la panse a été brossé (stries obliques).



● Fig. 90 – Céramiques communes du secteur 4. Premier tiers du I^{er} s.

■ Pâte à cœur gris, surfaces beiges, avec goudron ou engobe noir en haut sur l'intérieur et l'extérieur

126 N° 6 (fig. 91)

Inv. 86.293/3 : pot.

La lèvre ovale, horizontale, présente un marli concave.

Le col court, cylindrique, s'articule à la panse par l'intermédiaire d'une épaule convexe. Une petite dépression marque la liaison col-épaule à l'intérieur du vase.

127 **N° 7 (fig. 91)**

Inv. 86.102/2 : pot.

La lèvre est ovale, horizontale, avec un marli plat mouluré (quatre gorges et cinq baguettes).

Le col est court, tronconique et s'articule à l'épaule par une large baguette.

Une partie d'un décor de traits obliques excisés subsiste en haut de l'épaule.

■ **Autres pâtes**

128 **N° 8 (fig. 91)**

Inv. 86.293/6 : jatte ?

La lèvre est ovale, horizontale, avec un marli mouluré. Le col en entonnoir s'articule à la panse par une baguette convexe.

La pâte contient des inclusions sableuses, quelques-unes de grosse taille. Le cœur est gris, les surfaces marron à noires.

129 **N° 9 (fig. 91)**

Inv. 86.293/4 : pot.

La lèvre arrondie, oblique, présente une petite baguette de section triangulaire située à l'intérieur du vase.

L'épaule oblique, légèrement convexe, est décorée d'une ligne de points excisés.

La pâte est marron foncé à noire. Le vase a été lissé sur l'extérieur jusqu'au décor.

8.4.2. Hors stratigraphie (fig. 91 à 93)

■ **Pâte beige avec de nombreuses inclusions sableuses**

130 **N° 1 (fig. 91)**

Inv. 86.Z1 : cruche.

La lèvre forme un anneau externe mouluré. Le col tronconique s'articule à l'épaule sans rupture de courbure. Ce vase était vraisemblablement muni d'une ou deux anses.

■ **Pâte beige avec de fines inclusions orangées (chamotte ou oxydes ferreux)**

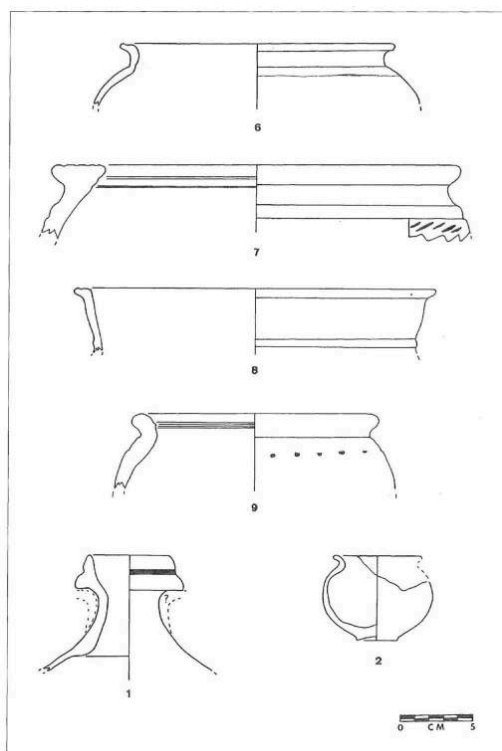
131 **N° 2 (fig. 91)**

Inv. 86.A2 : pot.

La lèvre est ovale et déversée. Ce petit pot globulaire sans col repose sur un anneau porteur étroit. Le fond est concave.

L'extérieur du vase porte des traces de flammes.

Un engobe rouge subsiste sur les surfaces externe et interne.



● Fig. 91 – Céramiques communes. – 6 à 9. Secteur 4. Premier tiers du I^{er} s. – 1 et 2. Hors stratigraphie.

132 N° 3 (fig. 92)

Inv. 86.Z3 : cruche.

La lèvre forme un anneau externe à pan coupé. Le col tronconique s'articule à l'épaule par un simple changement de courbure. La panse est cordiforme. Le fond concave repose sur un anneau porteur de section carrée. Une anse en ruban à deux boudins, au profil arrondi, s'attache sur le col et au bas de l'épaule.

Un engobe brun clair est conservé sur l'extérieur du vase.

■ Pâte grise sableuse

133 N° 4 (fig. 92)

Inv. 86.309 : assiette carénée.

La lèvre arrondie forme sur l'extérieur un bandeau convexe. Elle s'articule à la panse oblique par un changement de courbure marqué.

Les surfaces sont très usées.

134 N° 5 (fig. 92)

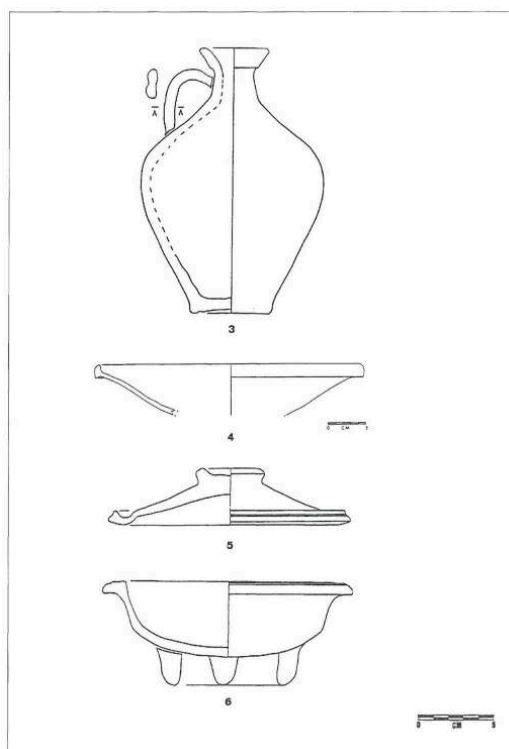
Inv. 86.HS2 : couvercle.

La lèvre carrée est retroussée et moulurée sur sa face externe. La lèvre oblique s'achève par un bouton de préhension saillant en forme d'anneau.

135 N° 6 (fig. 92)

Inv. 86.HS1 : marmite tripode.

La lèvre ovale, déversée et légèrement pendante, présente un marli convexe mouluré. La panse oblique, presque concave, s'articule au fond convexe par un fort changement de courbure. Le vase repose sur trois pieds coniques.



● Fig. 92 – Céramiques communes hors stratigraphie.

136 N° 7 (fig. 93)

Inv. 86.A1 : pot.

La lèvre est ovale, déversée. Le col court s'articule à l'épaule sans rupture de courbure. La panse présente un profil ovoïde. Le fond concave repose sur l'arête de la liaison panse-fond.

137 N° 8 (fig. 93)

Inv. 86.HS3 : pot.

La lèvre en boule débordé sur l'extérieur. La panse cordiforme s'articule avec le fond par un simple changement de courbure.

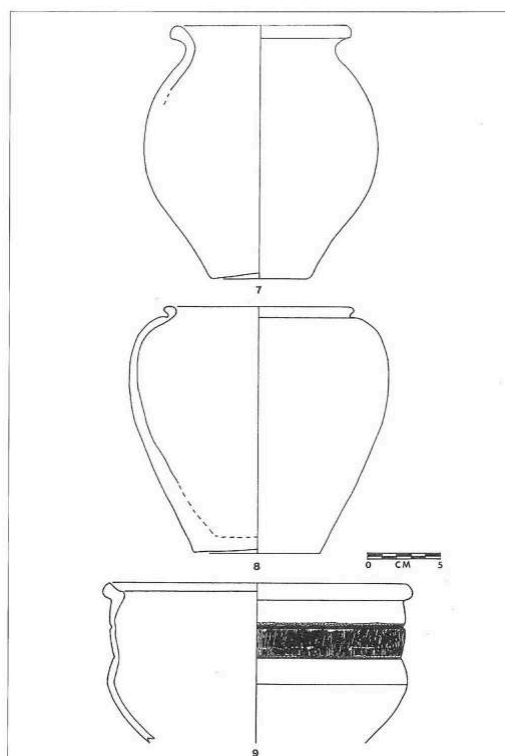
■ *Terra Nigra* : pâte fine à cœur gris clair et surfaces gris ardoisé

138 N° 9 (fig. 93)

Inv.86.HS4 : jatte carénée.

La lèvre présente un profil externe arrondi et un profil interne en baïonnette. Le col haut, presque vertical, s'articule à la panse convexe par un changement de courbure formant un angle arrondi.

Une bande d'incisions décore la base du col.



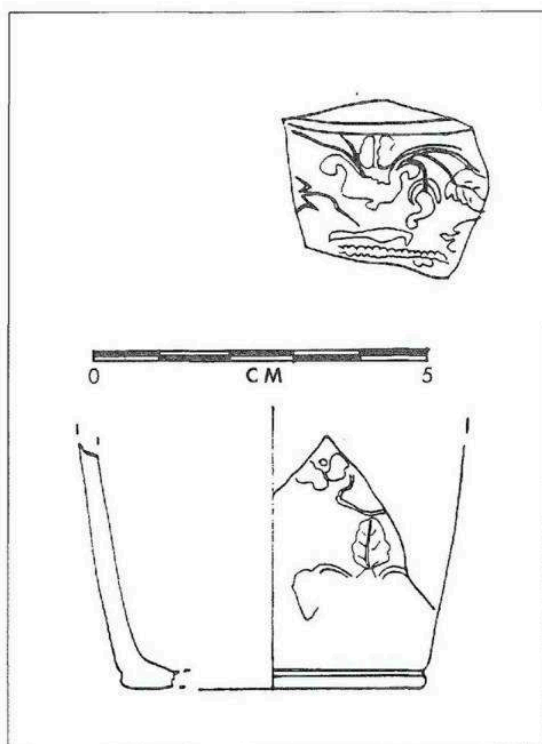
● Fig. 93 - Céramiques communes hors stratigraphie.

8.4.3. Productions particulières provenant du secteur 4 (vraisemblablement 12 ap. J.-C.)

139 N° 1 (fig. 94)

Inv. 86.293/8 : petit vase du type gobelet d'aco.

Seuls la partie inférieure du vase et un tesson portant un décor végétal sont conservés.



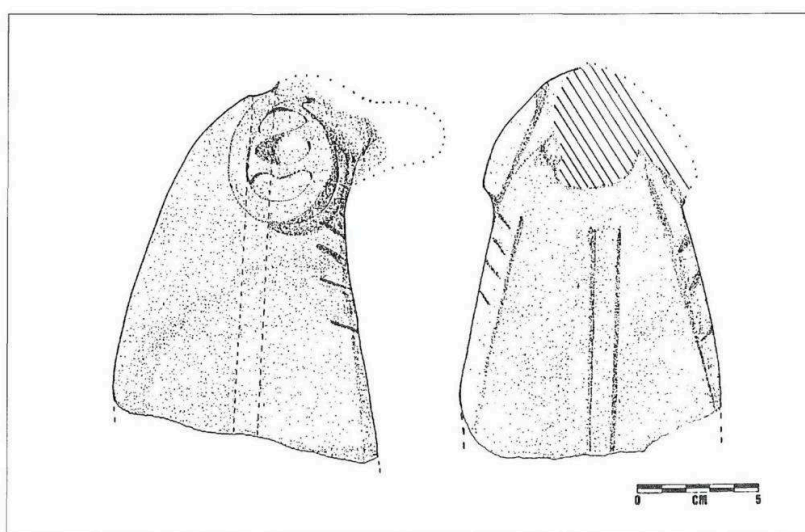
● Fig. 94 – Céramique du secteur 4 : vase type gobelet d'Aco.

140 N° 2 (fig. 95)

Inv. 86.12 : chenet.

Seule la partie supérieure, ébréchée, est conservée. Elle figure une tête de bélier stylisée, surtout reconnaissable aux cornes modelées en léger relief. Des incisions obliques décorent les arêtes verticales. Un trou traverse la tête, permettant le passage d'une tige en métal.

La pâte grossière comporte de nombreuses inclusions ; le cœur est orange, les surfaces beiges.



● Fig. 95 – Céramique du secteur 4 : chenet.

8.5. Conclusion

- 141 La céramique commune présentée ici, malgré la sélection opérée, offre un éventail de la vaisselle utilitaire employée dans un quartier de Bourbon-Lancy à un moment de l'époque gallo-romaine. Le lieu de production des vases utilisés sur ce site reste à déterminer. Certaines formes ont vraisemblablement été fabriquées dans l'atelier, mais l'absence de ratés de cuisson ne permet pas de l'affirmer. Quelques grands traits peuvent être mis en évidence :
- 142 – toutes les pâtes des vases en céramique commune sont micacées ;
 – un grand nombre d'entre elles présentent des inclusions sableuses ;
 – l'assiette est une forme peu fréquente. Par ailleurs, il faut noter que mis à part deux exemplaires en pâte grossière, les quelques assiettes retrouvées ont été fabriquées en *Terra Nigra*, c'est-à-dire en pâte relativement fine ;
 – les marmites, les pots à cuire et les couvercles sont relativement abondants dans les couches du I^{er} s., ce qui constitue une indication sur les méthodes de cuisson des aliments employées à cette époque ;
 – certaines formes voient leur proportion augmenter dans les couches du II^e s. : c'est le cas des cruches (neuf exemplaires dans la couche d'occupation de la première moitié du II^e s. dans le secteur 3) et plus encore des mortiers, totalement absents avant.
- 143 Ces apparitions sont vraisemblablement à mettre en relation avec une romanisation du répertoire de la vaisselle commune.

RÉSUMÉS

Les céramiques communes recueillies, présentées sous la forme d'un catalogue, constituent la base d'une première typologie locale pour cette catégorie de mobilier, jusqu'alors non étudiée dans cette région.

The common ceramics found on the site are registered in a catalogue and form the first elements of a local typology for this type of material which had not been studied in this area until now.

AUTEUR

Martine Joly

9. objets isolés

Martine Joly et Jean-Claude Notet

p. 199-201

9.1. La verrerie (fig. 96)

1 M. Joly

■ Verre verdâtre

N° 1

2 Inv. 86.14 : coupe côtelée.

Secteur 1, sous la couche d'abandon : 1^{re} moitié ou fin du II^e s.

C'est une variante de la forme Morin-Jean n° 68, fréquente aux I^{er} et II^e s. (Morin-Jean 1922-1923 : 122, fig. 151) : la lèvre arrondie prolonge la panse convexe, au lieu d'être verticale.

N° 2

3 Inv. 86.5 : fond d'une bouteille carrée ?

Secteur 1, couche d'incendie du début ou de la 1^{re} moitié du II^e s.

Il s'agit vraisemblablement du fond d'une bouteille carrée proche des formes Morin-Jean n° 13 ou 14 (*Ibid.* : 61, fig. 40). Le fragment conservé a été soufflé dans un moule et est décoré d'un canthare.

■ Verre bleu turquoise

N° 3

4 Inv. 86.145 : perle.

Secteur 1, couche d'abandon : 2^e moitié ou fin du II^e s.

Perle en verre à côtes de melon dont il ne reste que la moitié.

■ Millefiori

N° 4

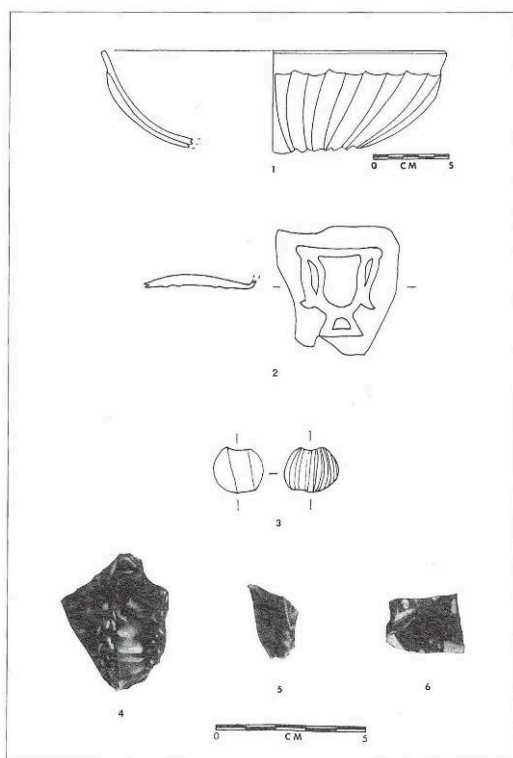
- 5 Inv. 86.77 : coupe côtelée moulée.
Secteur 1, couche d'incendie, début ou 1^{re} moitié du II^e s. Le verre est vert avec des marbrures jaunes.
Forme Morin-Jean n° 68.

N° 5

- 6 Inv. 86.HS : coupe côtelée moulée.
Hors stratigraphie ; un fragment identique (inv. 86.43) plus petit, provient de la couche d'incendie du secteur 1.
Le verre est violet et blanc.
Forme Morin-Jean n° 68.

N° 6

- 7 Inv. 86.92 : forme non identifiée. Secteur 3, 1^{er} niveau d'occupation : 1^{er} s. ap. J.-C.
Ce fragment de verre décoré de taches ovales bleues, rouges, violettes, jaunes ou blanches a appartenu à un vase non identifié.



● Fig. 96 – Objets en verre. – 1. Coupe. – 2. Fond de bouteille (?). – 3. Perle. – 4 à 6. Fragments.

9.2. Objets en os (fig. 97)

8 J.-C. Notet

9 Cette brève notice décrit trois menus objets de tabletterie.

N° 1

10 Poinçon de bois de cerf dont l'extrémité est brisée. La partie postérieure de l'objet atteint le tissu spongieux.

Initialement penta- ou hexagonale, l'une de ses extrémités a été effilée au ciseau. Les plans de taille, assez irréguliers, dénotent un travail rapide. Des objets fusiformes un peu semblables, trouvés sur des sites laténiens, sont assimilés à des poinçons utilisés dans le travail du cuir¹. Une telle fonction nous paraît parfaitement plausible à Bourbon, surtout après avoir pris connaissance des conclusions relatives à l'étude de la faune (cf. annexe). En bout, on peut voir une dépression profonde de 4 mm, parfaitement conique et lissée. Nous pourrions donc aussi voir en cet objet une petite crapaudine à jeu réglable grâce à sa forme en cheville.

N° 2

11 Fragment parfaitement parallélépipédique, brisé aux deux extrémités et aux surfaces parfaitement lissées.

Des perforations de 5 mm environ (trois sont visibles) traversent l'objet de part en part. La face postérieure ne montre aucun décor, mais on a gravé en revanche sur la face antérieure 3 sillons longitudinaux ainsi que des cercles oculés. L'ébauche d'un trou est visible sur l'une des faces étroites.

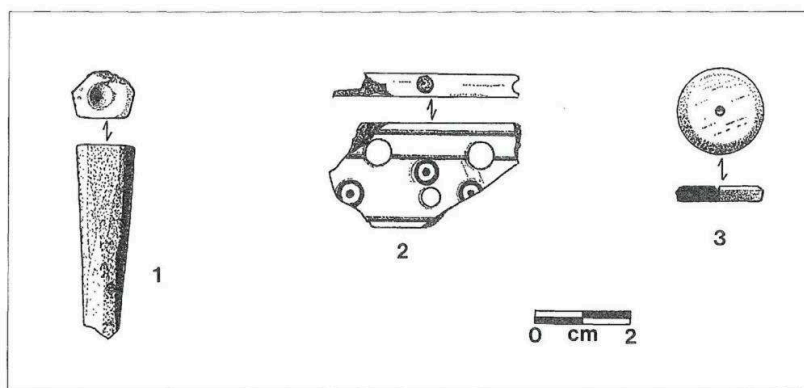
Observé sur la tranche, cet objet se révèle partiellement creux - peut-être parce qu'il a été réalisé à partir d'un os plat -, avec des traces de rouille. On peut donc penser qu'il recevait la soie d'emmanchement d'un petit instrument en fer plat, d'un couteau par exemple.

N° 3

12 Jeton discoïde.

18,5 mm de diamètre, 3,5 mm d'épaisseur.

Sa face supérieure bisautée porte une ponctuation. Ce type de jeton, utilisé dans le comptage des points au cours des jeux², se rencontre souvent sur les sites gallo-romains. Une classification a été établie par J.-C. Béal à partir des exemplaires conservés au musée de Lyon (Béal 1983).



● Fig. 97 – Objets en os. – 1. Poinçon. – 2. Fragment. – 3. Jeton.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. L'un d'entre eux, exposé au musée Déchelette de Roanne, porte la référence F3 dans le catalogue des objets en os et en bois de cerf (musée Déchelette 1987).
2. La petite pierre tendre de couleur bleue (fig. 70, n° 17) pourrait être un dé à jouer très altéré.

RÉSUMÉS

Dans ce chapitre ont été regroupés les quelques fragments de verrerie et de tableterie récoltés au cours des fouilles.

Pour la verrerie, les éléments principaux sont des fragments de coupes côtelées ainsi qu'un fond de bouteille carrée orné d'un canthare.

Pour la tableterie, il faut mentionner un poinçon en bois de cerf destiné au travail du cuir, un fragment de manche en os travaillé et un jeton à destination ludique.

This chapter includes glass and bone items found on the site. The glass elements are the main fragments of a corded cup and the bottom of a square decorated bottle. The other finds are an awl, made from an antler, to work on hides, a decorated bone handle and a game counter.

AUTEURS

Martine Joly

Jean-Claude Notet

Annexe La faune

C. Beck
p. 203-207

Introduction

- 1 La fouille de cet habitat a livré 1 400 vestiges animaux (**tableau XXII**). La plupart sont dans un mauvais état de conservation : la surface des ossements est en effet érodée. Ce matériel est également très fragmenté ; cet éclatement est dû à la fois au piétinement, aux modes de découpe ainsi qu'à l'action du feu, en particulier dans les contextes stratigraphiques de la fin du I^{er} s.
- 2 731 os, soit 52,25 % de ces vestiges, ont pu être déterminés. L'échantillon est donc restreint, ne permettant qu'un nombre limité d'observations.

Période	Nombre total d'ossements	Os identifiés	
		nombre	%
1 ^{re} moitié du I ^{er} s.	858	532	62
2 ^e moitié du I ^{er} s.	232	110	47,41
II ^e s.	309	89	28,80

● **Tableau XXII** – Répartition des vestiges osseux par période.

Les espèces animales rencontrées

- 3 Les espèces animales reconnues sur le site sont peu nombreuses (**tableau XXIII**). Les animaux de la trilogie de base (Mouton/Porc/Bœuf) composent la presque totalité de la faune. La basse-cour n'est représentée qu'au cours de la seconde moitié du I^{er} s. et en vation (très forte érosion) n'ont pas contribué à sauvegarder les vestiges les plus fragiles. Mais les Équidés, dont les os sont très résistants, ne sont pas mieux retrouvés.
- 4 La faune sauvage est absente de cet habitat comme de la plupart des sites gallo-romains. La faiblesse de l'activité cynégétique semble, en effet, une constante : ainsi à Lousonna-Vidy en Suisse romande (Chaix 1980), à Serrières-de-Briord dans l'Ain (Olive 1986).

Espèce	1 ^{re} moitié du I ^{er} s.	2 ^e moitié du I ^{er} s.	II ^e s.
Mouton/Chèvre	263	32	23
Porc	151	24	12
Bœuf	115	54	53
Cheval	–	–	1
Poule	3	–	–
TOTAL	532	110	89

● **Tableau XXIII** – Dénombrement des espèces (en nombre de restes)¹.

■ Les caprinés

- 5 318 fragments se rapportent aux Caprinés, représentant un minimum de 41 individus.
- 6 La distinction entre mouton et chèvre est délicate à effectuer, elle demeure souvent impossible. En se basant sur les chevilles osseuses et sur les critères morphologiques décrits par Boessneck (1964), 29 de ces restes osseux ont pu être attribués au Mouton (*Ovis aries L.*), 4 à l'espèce voisine : la Chèvre (*Capra hircus L.*). On est ainsi parvenu à identifier :
 - 7 – une chèvre et six moutons, dont deux mâles adultes, sur les 26 individus dénombrés pour la première moitié du I^{er} s. ;
 - 8 – une chèvre et un mouton sur les 10 individus recensés pour la seconde moitié du I^{er} s. ;
 - 9 – un mouton sur cinq individus pour le II^e s.

- 10 Globalement, la part des animaux tués avant d'avoir atteint deux ans paraît importante (toujours plus de 30 % du stock initial). Cependant, au début du I^{er} s. et pendant tout le II^e s., le moment le plus intense de l'abattage se situerait au cours de la troisième année de vie (**tableau XXIV**).

	1 ^{re} moitié du I ^{er} s.		2 ^e moitié du I ^{er} s.		II ^e s.	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
moins de 12 mois	2	7,00	1	10	–	–
entre 12 et 18/24 mois	6	23,07	5	50	2	40
entre 24 et 42 mois	18	69,23	3	30	3	60
plus de 42 mois	–	–	1	10	–	–

● **Tableau XXIV** – Courbe de mortalité des Caprinés.

- 11 Une frange d'individus plus âgés –ayant plus de trois ans et demi/quatre ans– n'apparaît que pendant la seconde moitié du I^{er} s. Ce sont vraisemblablement des animaux gardés comme reproducteurs.
- 12 La double destination du troupeau ovin et caprin se dessine assez nettement : il constitue une source de viande (consommation d'animaux jeunes) et permet d'acquérir certains produits tels que le lait, la laine (animaux sacrifiés après deux ans). Ce schéma est fréquemment observé : en témoigne, parmi d'autres, le site de Serrières-de-Briord au cours des premiers siècles de notre ère (Olive 1986).
- 13 En utilisant les coefficients multiplicateurs de Teichert (1975), la taille des moutons du site du Breuil a pu être estimée entre 62 et 74,3 cm au garrot. Un métacarpe indique 62 cm, deux métatarses respectivement 63,7 cm et 64, 5 cm, un calcanéum 63,3 cm, enfin deux astragales 70,7 cm et 74,3 cm. La moyenne –66, 4 cm au garrot– est légèrement plus élevée que celle des moutons de Lousonna-Vidy estimée à 65, 3 cm (Chaix 1980).
- 14 En se basant sur l'indice de Schramm (1967), on a pu estimer, à partir d'un métatarse, la taille au garrot d'une chèvre : 69, 3 cm.

■ Le porc

- 15 Le Porc est représenté par 187 éléments correspondant à un minimum de 27 individus.
- 16 En se fondant sur les caractéristiques de la canine, on a pu reconnaître parmi les 20 individus comptabilisés de la première moitié du I^{er} s. :
- 17 – une truie certainement âgée en raison de l'usure de la dent ;
– huit mâles dont deux également âgés d'après le développement et l'usure des canines.
- 18 L'examen des âges à l'abattage révèle une courbe de boucherie classique (**tableau XXV**) : la majorité des porcs sont sacrifiés dans le courant de leur seconde année de vie. Pareille constatation a été faite sur la plupart des sites gallo-romains.

Nombre d'individus	1 ^{re} moitié du 1 ^{er} s.		2 ^e moitié du 1 ^{er} s.		II ^e s.	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
moins de 12 mois	3	15	1	20	–	–
autour de 12 mois	1	5	–	–	–	–
entre 12 et 24 mois	11	55	3	60	1	50
plus de 2 ans	5	25	1	20	1	50

● **Tableau XXV** – Courbe de mortalité du Porc.

- 19 Selon les indices de Teichert (1969), la taille du Porc rencontré à Bourbon-Lancy se situerait entre 71,7 et 76,2 cm. Cette évaluation effectuée à partir de trois astragales l'inscrit dans le domaine des variations (de 70 à 85 cm) des porcs rencontrés dans la région Rhône-Alpes, aux mêmes périodes.

■ Le bœuf

- 20 Les Bovidés sont représentés par 222 fragments se rapportant à 22 individus au minimum.
- 21 C'est entre 1 an et 4 ans que la plus grande partie des bovins sont abattus (**tableau XXVI**). Au-delà de 5 ans, ils sont gardés pour le renouvellement du troupeau, pour l'utilisation de leur force motrice.

Nombre d'individus	1 ^{re} moitié du 1 ^{er} s.		2 ^e moitié du 1 ^{er} s.		II ^e s.	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
moins de 12/18 mois	1	7,70	1	25	–	–
moins de 24/30 mois	2	15,38	–	–	–	–
autour de 24/30 mois	1	7,70	–	–	–	–
entre 2 et 4/5 ans	6	46,15	1	25	4	80
plus de 4/5 ans	3	23,07	2	50	1	20

● **Tableau XXVI** – Courbe de mortalité des Bovidés.

- 22 La différenciation sexuelle n'a guère été possible : les métapodes, sur lesquels on se fonde habituellement pour établir la distinction entre bœuf, vache et taureau, sont ici insuffisamment conservés. Toutefois, à partir du calcul d'indices proposé par Boessneck (1956), une femelle a été reconnue sur les 14 individus dénombrés pour la première moitié du 1^{er} s. Sa taille au garrot oscille, selon les auteurs, de 108,2 cm à 114,2 cm, la moyenne étant de 110,1 cm. C'est un individu nettement plus petit que les Bovidés rencontrés à la même période dans certains sites de la région rhodanienne, dont les hauteurs au garrot s'échelonnent de 118 à 145 cm (Olive 1986), ou en Picardie à Mercin et Vaux, dont la taille est estimée à 130 cm (Vadet 1981). Le manque de références régionales empêche de conclure : s'agit-il d'un cas unique, exceptionnel, ou est-il

représentatif au contraire de la population bovine de la région de Bourbon-Lancy au début de notre ère ?

■ Les équidés

- 23 Une phalange I, brûlée, atteste la présence du cheval sur le site au cours de la dernière occupation.

■ Les oiseaux

- 24 Ils ne sont représentés que par une seule espèce. Un humérus gauche et deux coracoïdes gauches sont attribuables à la poule.

Biométrie

- 25 Les mesures utilisées sont tirées de l'ouvrage d'Angela Von Den Driesch (1976). Elles sont toutes exprimées en millimètres.

■ Les caprinés

Radius : largeur proximale (Bp)

nombre	minimum	maximum	moyenne
4	29,4	35,3	31,9

Métacarpe : largeur proximale (Bp)

nombre	minimum	Bourbon-Lancy maximum	moyenne	Villa d'Eros (Vexin) moyenne
3	23,5	24,8	24,1	22,9

Métacarpe : largeur distale (Bd)

nombre	minimum	Bourbon-Lancy maximum	moyenne	Villa d'Eros (Vexin) moyenne
4	24,7	27,2	25,4	25,3

Tibia : largeur distale (Bd)

nombre	minimum	Bourbon-Lancy maximum	moyenne	Serrières-de-Briord moyenne
10	23,8	28,0	26,3	27,5

Métatarse : largeur proximale (Bp) (Mouton)

nombre	minimum	Bourbon-Lancy maximum	moyenne	Villa d'Eros (Vexin) moyenne
7	19,3	23,0	21,1	20,0

■ Le porc

Scapula					
	nombre	minimum	maximum	moyenne	
GLP	3	33,5	40,5	37,8	
BG	3	25,3	28,5	26,8	

Humérus : largeur distale (Bd)					
	Bourbon-Lancy			Serrières-de-Briord	
nombre					
1	40,0			37,0-39,0	

Radius : largeur proximale (Bp)					
nombre	minimum	Bourbon-Lancy maximum	moyenne	Villa d'Eros moyenne	Serrières-de-Briord
2	24,6	27,9	-	28,9	29,0

Astragale : grande longueur latérale (GLI)					
nombre	minimum	maximum	moyenne		
3	40,1	42,6	41,1		

Conclusion

- 26 Telles sont les données que livre l'analyse du matériel osseux du site du Breuil.
- 27 La faiblesse de l'échantillon et son mauvais état de conservation interdisent de pousser plus avant l'interprétation des résultats. C'est ainsi que s'est révélé particulièrement malaisé l'examen des marques d'instruments (couteau, tranchoir, etc.) laissées par l'homme sur les ossements, témoignant des diverses techniques de boucherie, des modes alimentaires, de l'exploitation de la peau et de la fourrure, de la fabrication d'objets.

Abréviations

- 28 BG : Largeur de la cavité glénoïde
GLB : Longueur du processus articulaire

NOTES DE BAS DE PAGE

1. En aucun cas, les ossements exhumés ne constituent la totalité des squelettes des bêtes mortes sur un site ou y ayant vécu. Diverses méthodes se proposent de restituer théoriquement la composition animale originelle : les plus couramment employées sont la méthode du nombre de restes (NR) et la méthode du nombre minimum d'individus (NMI). Elles se complètent et permettent une approche plus juste de la réalité. En effet, le premier mode de calcul ne tient compte ni de la taille des animaux, ni du nombre d'ossements dans le squelette de chaque espèce, ni encore de leur conservation différentielle, privilégiant en définitive les animaux de grande taille. Le second mode, s'il réduit ces biaisements, tend à surestimer les espèces dont les restes sont peu nombreux et c'est généralement le cas des commensaux, du gibier.

RÉSUMÉS

L'étude ostéologique a permis de tirer les conclusions suivantes.

Les animaux d'élevage composent la presque totalité de la faune : le Mouton et la Chèvre, les plus représentés, constituant à la fois une source de viande et fournissant laine et lait, puis viennent le Porc et le Boeuf.

La basse-cour n'est présente que très ponctuellement (seconde moitié du 1^{er} s.) et en très faible proportion, de même pour les équidés.

La faune sauvage est quant à elle totalement absente du site.

The faunal analysis led to the following conclusions. Most of the remains come from domesticated species: sheep and goats, representing the highest rate, gave meat, wool and milk, then come pigs and oxen.

Gallinaceae were found in very small proportions (only during the 2nd part of the 1st century) as well as Equidae.

There are no wild species present on the site.

AUTEUR

C. Beck

Conclusion

Jean-Claude Notet

p. 209-211

- 1 Ainsi que le laissait sous-entendre le titre de cet ouvrage, d'aucuns auront pu constater, au fil des chapitres, la relative ambiguïté de son propos. Il présente, d'une part, les observations archéologiques qui permettent de retracer l'évolution historique d'un quartier périphérique de la ville venant de livrer une tranche de son lointain passé, d'autre part, l'étude détaillée du mobilier, et en particulier celle des figurines, dont l'ampleur du développement n'égale que l'intérêt.
- 2 Tentons tout d'abord de faire le point sur cette évolution. Si les débuts de l'occupation antique à Bourbon semblent remonter au II^e s. av. J.-C., l'activité dans ce secteur ne semble apparaître qu'à l'aube de notre ère. Tout commence sans doute par la création d'un atelier de potiers, à quelques centaines de mètres en amont –là où, dit-on, des fours auraient été détruits autrefois –dans une ville déjà bien fréquentée pour les vertus de ses eaux thermales, et de ce fait à la potentialité commerciale déjà bien affirmée. On pratique alors surtout le moulage des vases plombifères –dont la glaçure est mal maîtrisée– mais aussi des figurines et des lampes. De nouveaux potiers s'installent et, en authentiques créateurs, enrichissent la production locale de sujets et de types inédits.
- 3 Parallèlement, d'autres coroplastes pratiquent une politique commerciale d'ouverture en direction des ateliers voisins, attestée par les signatures comparables que portent certains moules. Les motifs de cette implantation ne nous sont pas actuellement connus. Il faut penser à une facilité d'approvisionnement en matières premières, argile surtout –malheureusement un peu trop ferrugineuse pour être employée pure– et en eau. Il faut penser aussi aux facilités d'écoulement des produits finis : outre les possibilités d'expéditions terrestres ou fluviales (par la Loire), une clientèle potentielle importante a été à coup sûr drainée par le thermalisme. L'exportation des productions jusqu'en Helvétie ou en Rhétie laisse entrevoir l'efficacité commerciale des *Aquae Bormonis* au I^{er} s. de n. è.
- 4 Mais l'activité ne se résume pas seulement à celle des potiers. Les vestiges domestiques retrouvés permettent d'imaginer la vie quotidienne dans ce quartier. Les moutons

broutent dans les pâtures des environs et les porcs sont engraisés, abattus, dépecés et parfois cuisinés sur place. Le protocole de présentation des plats nécessitant l'utilisation de vaisselle sigillée, celle-ci est achetée au I^{er} s. en Italie ou en Gaule du Sud, puisque l'on ne sait pas encore la fabriquer sur place, On consomme un peu de vin de la région, après transport et stockage dans des amphores gauloises. A l'aube du II^e s., les structures de bâtiments aux murs épais témoignent d'une certaine aisance matérielle. L'élevage porcin est progressivement abandonné au profit, semble-t-il, d'un Bovidé de petite taille. La Graufesenque ayant fermé ses portes, Lezoux devient le fournisseur principal de sigillée. Les bains et l'éclairage des thermes consomment une importante quantité d'huile espagnole. Timidement, les potiers bourbonnais s'essayaient à la production de sigillée...

- 5 C'est à cette époque que survient un incendie qui ravage les constructions, et met une fin brutale à toute activité locale. Mais l'histoire d'*Aquis Bormonis* n'a pas cessé à cet instant : la Table de Peutinger est là pour nous rappeler la notoriété que possédait encore la cité thermale sous Théodose. Voilà schématiquement retracée, telle qu'elle semble apparaître à la lumière des documents archéologiques en notre possession, l'histoire de ce quartier.
- 6 Cependant, l'acquis essentiel de nos découvertes concerne bien entendu la céramologie gallo-romaine, grâce à la production extraordinaire de moules et de figurines en terre blanche, et plus accessoirement celle des lampes au I^{er} s., ainsi que celle, moins assurée, de la sigillée au II^e s. En ce qui concerne les figurines, jamais une découverte de cette importance n'avait encore été réalisée. A titre de comparaison –et quelle comparaison !–, constatons que notre fouille de Bourbon-Lancy a livré plus de moules et d'archétypes que tous ceux conservés au MAN et trouvés dans les centres producteurs de Toulon-sur-Allier, Saint-Pourçain-sur-Besbre et Vichy réunis,
- 7 Et il ne s'agit pas même de l'emplacement de l'atelier ! On peut alors rêver à l'éventualité de sa localisation future ! Importance typologique également : cette publication suscitera probablement des déterminations, impossibles à réaliser jusqu'à présent. N'oublions pas non plus les précieuses découvertes des Vénus à gaine, qui relancent le débat sur leurs lieux de fabrication. Enfin, importance chronologique exceptionnelle, puisque c'est la première fois que des productions massives d'archétypes, de moules et de figurines sont trouvées et fouillées en stratigraphie (du I^{er} s.), près d'un atelier.
- 8 La place tenue dans le monde gallo-romain par les *Aquae Bormonis* est à reconsidérer à la hausse ; nos fouilles récentes –les premières scientifiquement conduites sur le site– n'en constituent pas la seule raison. Il faut évoquer aussi l'existence des aqueducs romains, toujours utilisés dans le sous-sol du quartier thermal, alors que les *Aquae Calidae*, pourtant plus connues, n'ont jusqu'à présent livré aucune structure identique ; il est vrai cependant que les travaux d'urbanisme dans les deux villes n'ont jamais été comparables.
- 9 L'ensemble du mobilier recueilli sera conservé et exposé au musée Saint-Nazaire à Bourbon-Lancy ; au bord du lac, sera érigé un abri présentant quelques documents sur les fouilles et quelques moulages des pièces les plus belles. Ville au passé riche, cette opération de sauvetage a permis de sensibiliser une grande partie de sa population et ses élus locaux, à la valeur archéologique des vestiges qu'elle recèle. L'attitude de tous s'en est trouvée modifiée positivement, et il est probable que d'autres trouvailles seront

faites grâce à un meilleur suivi des travaux. Puisse le cas de Bourbon-Lancy servir d'exemple. Si ces fouilles du Breuil nous ont semblé malheureusement trop limitées, les horizons qu'elles ouvrent incitent à l'optimisme : des richesses archéologiques sont à coup sûr encore enfouies dans le sol bourbonnais, et nous sommes convaincus qu'elles feront l'objet un jour ou l'autre de nouvelles découvertes importantes.

RÉSUMÉS

Un quartier des *Aquae Bormonis* vient de livrer une tranche de son histoire. Les vestiges archéologiques permettent d'imaginer la vie quotidienne et son évolution au cours des deux premiers siècles de n.è.

L'acquis essentiel de ces découvertes concerne incontestablement la céramologie gallo-romaine : productions extraordinaires de moules et de figurines, et plus modestes de céramique plombifère, de lampes et de sigillée. Acquis chronologique également, puisque c'est la première fois que des archétypes, moules et figurines sont fouillés en stratigraphie à proximité d'un atelier, avec de solides arguments. Le débat sur l'origine des Vénus à gaine se trouve lui aussi relancé.

Ces données nouvelles placent dorénavant les *Aquae Bormonis* au premier rang du palmarès des cités thermales gallo-romaines et des centres producteurs de figurines, surtout si l'on tient compte du fait que l'emplacement précis de l'atelier reste encore à découvrir et que par conséquent la plupart des richesses se trouvent toujours enfouies quelque part dans le sous-sol de la ville.

This work can be defined as an historical view of a city (*Aquae Bormonis*). The archaeological finds help imagine the everyday life and its evolution during the 1st and 2nd century.

The main information is about gallo-roman ceramology : exceptional productions of casts and figurines, smaller ones of glazed ceramics, lamps and terra sigillata. Important chronological information may also be gained as archetypes, casts and figurines have been excavated for the first time in their context, close to a workshop. The question of Venus wearing a corset remains to be clarified.

Thanks to these new data *Aquae Bormonis* can be counted among the most important gallo-roman thermal cities and considered as a major center where figurines were made, especially if we keep in mind that the workshop itself still remains to be found and excavated.

AUTEUR

Jean-Claude Notet

Bibliographie

p. 213-215

■ Introduction

AMB : BOIROT (M.). — Archives personnelles. (Hôtel de ville de Bourbon-Lancy), s.d.

Anonyme 1980 : Etude sur le Vigneau. Mâcon, D.D.E., 1980.

Aubéry 1604 : AUBÉRY (J.). — Les Bains de Bourbon-Lancy et Larchambaut. Paris, A. Perrier, 1604.

Ban 1618 : BAN (J.). — Les Admirables vertus des eaux minérales de Bourbon-Lancy. 1618.

Beaumont 1938 : BEAUMONT (E.). — L'Ancien Sept-Fons. Moulins, Crépin-Leblond, 1938.

Boirot s.d. : BOIROT (M.). — Guide historique de Bourbon-Lancy. Bourbon-Lancy, Syndicat d'initiatives de Bourbon-Lancy, s.d.

Boirot 1912 : BOIROT (M.). — Fouilles faites à Saint-Martin près de Bourbon-Lancy en juin 1912. Bourbon-Lancy, Impr. Chandioux, 1912. 8 p.

Boirot 1919 : BOIROT (M.). — Quelques notes pouvant servir à l'histoire religieuse de Bourbon-Lancy. *Bull. paroissial de Bourbon-Lancy*, 400, 1919, p. 1-3.

Bonnard 1908 : BONNARD (L.). — La Gaule thermale ; sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine. Paris, Plon Nourrit, 1908. 521 p.

Bulliot 1868 : BULLIOT (J.-G.). — Le Culte des eaux sur les plateaux éduens. Paris, Impr. Nation., 1868.

Chaussard 1970 : CHAUSSARD (P.). — Marine de Loire et mariniers digoinais. Moulins, *Les Cahiers Bourbonnais*, 1970. 203 p.

Chazaud 1935 : CHAZAUD (M.-A.). — Etude sur la chronologie des sires de Bourbon (X-XIII^e siècles). Moulins, Impr. du Progrès de l'Allier, 1935.

Colomier 1980 : COLOMIER (M.). — Compte-rendu de fouilles. *Echos du passé*, 46, 1981, p. 11-17.

- Compin 1903** : COMPIN (P.). — Essai sur les origines et l'antiquité des thermes de Bourbon-Lancy. Paris, Libr. scient. J. Rousset, 1913.
- Courtépée 1967** : COURTÉPÉE (Abbé). — Description générale et particulière du Duché de Bourgogne. 3^e éd., Paris, éd. FERN, 1967. 4 vol., 452, 598, 640 et 820 p.
- Dumay 1882** : DUMAY (G.). — Etat militaire et féodal des bailliages d'Autun, Montcenis, Bourbon-Lancy et Semur-en-Brionnais en 1474, d'après un procès verbal de convocation du ban et de l'arrière-ban. *Mém. de la Société éduenne*, 11, 1882.
- Dussourd 1967** : DUSSOURD (H.). — Saint-Aubin-sur-Loire : abrégé historique, la terre de Saint-Aubin, les châteaux, l'église et ses fresques. Moulins, Impr. Pottier, 1967. 32 p.
- Forest 1968** : FOREST (J.). — Compte-rendu de fouilles faites à Saint-Martin. 1968.
- Forest 1972a** : FOREST (J.). — Bourbon, ville du dieu Borvo. *Images de Saône-et-Loire*, 45, 1972, p. 21-26.
- Forest 1972b** : FOREST (J.). — La Collégiale. Bourbon-Lancy, Municipalité de Bourbon-Lancy, 1972.
- Forest 1974** : FOREST (J.). — Ma Cité à l'heure du Tiers. Paris, La Pensée Universelle, 1974.
- Forest 1977** : FOREST (J.). — Les Grandes heures du thermalisme à Bourbon-Lancy. Bourbon-Lancy, Forest éd., 1977. 22 p.
- Gauthier 1971** : GAUTHIER (M.). — Au Carrefour de trois Provinces (Nivernais, Bourgogne, Bourbonnais). Bourbon-Lancy, Impr. Sotty, 1966-1971. 3 vol.
- Lacaze-Gaillard 1983** : LACAZE-GAILLARD (R.). — Bourbon oublié : une promenade dans le passé du vieux Bourbon-Lancy. Bourbon-Lancy, La Croix de pierre, 1983. 240 p.
- Lagrost s.d.** : LAGROST (L.). — Constatations géographiques à partir des menhirs de Saône-et-Loire. *Images de Saône-et-Loire*, 57, s.d., p. 7-10, et 64, s.d., p. 21-24.
- Langlois 1865** : LANGLOIS (B.). — Le Canton de Bourbon-Lancy. 1865.
- Lévy 1905** : LÉVY (A. M.). — Etude géologique de Bourbon-Lancy. C.R.A.S., 1905.
- Mathis 1934** : MATHIS (L.). — L'Eau de Bourbon-Lancy. (Thèse de doctorat, Paris, 1934).
- Melin, Bertrand 1892** : MELIN, BERTRAND (A.). — Notice sur une officine de potiers modeleurs gallo-romains découverte à Bourbon-Lancy. *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1892.
- Mesnil 1894** : MESNIL (E. du). — Les Origines de Bourbon-Lancy d'après les auteurs anciens et les cartulaires de la région. Moulins, Etienne Auclair, 1894.
- Mouteau 1655** : MOUTEAU (P.). — Les Miracles de la nature par l'utilisation des eaux minérales de Bourbon-Lancy. Paris, 1655.
- Oursel 1969** : OURSEL (R.). — Pour l'honneur de Saint Jacques ; le pèlerin de Bourbon-Lancy. *Archéologia*, 26, 1969, p. 70-75.
- Piatot 1945** : PIATOT (Dr). — Les Eaux de Bourbon-Lancy et quelques aperçus historiques. Clermont-Ferrand, 1945.
- Rérolle 1854** : RÉROLLE (Dr). — Observations recueillies aux eaux de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Lyon, L. Perrin, 1854.
- Rossignol 1879** : ROSSIGNOL (C.). — Compte-rendu de la découverte de monnaies des Éduens à Bourbon-Lancy en 1878. Autun, Société éduenne, 1879.

Uffler 1969 : UFFLER (A.-M.). — Les Enduits gallo-romains de Bourbon-Lancy. *Echos du passé*, 18, 1969, p. 14-18.

Vincent 1971 : VINCENT (G.). — Quand César vint à Bourbon-Lancy. *Images de Saône-et-Loire*, 1, 1971, p. 3-8.

■ Annexe : étude dendrochronologique

Becker 1985 : BECKER (B) *et alii*. — Dendrochronologie in der Ur- und Frühgeschichte. Die absolute Datierung von Pfahlbausiedlungen nördlich der Alpen im jarrinkalender Mitteleuropas. Société suisse de préhistoire et d'archéologie. *Antiqua*, 11, 1985. 67 p.

Egger, Gassmann, Buri 1985 : EGGER (H.), GASSMANN (P.), BURI (N.). — Situation actuelle du travail au laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel (Suisse). *Dendrochronologia*, 3, 1985, p. 177-198.

Hollstein 1980 : HOLLSTEIN (E.). — Mitteleuropäische Eichenchronologie. Mayence, P. Von Zabern, 1980. 273 p.

Lambert, Lavier 1989 : LAMBERT (G.), LAVIER (C.). — Dendrochronologie des stations II (II et II bis) de Clairvaux-les-Lacs (Jura). In : PÉTREQUIN (P.). — Les Sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura). II : Le Néolithique moyen. Paris, MSH/CNRS, à paraître.

Lambert 1988 : LAMBERT (G.) *et alii* — Dendrochronologie pour l'archéologie : premiers éléments pour un étalon chronologique historique de la France de l'Est. *Histoire et Mesure*, III, 3, 1988, p. 279-308.

■ 1^{re} partie : les figurines en terre blanche

Besques 1964 : MOLLARD-BESQUES (S.). — Les Terres cuites grecques. Paris. L'œil du connaisseur, 1964.

Blanchet 1891 : BLANCHET (A.). — Étude sur les figurines de la Gaule romaine. *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, XLI, 1891, p. 65-224 ; Suppl. LX, 1901, p. 189-272.

Boekel 1987 : BOEKEL (G.M.E.C. van). — Roman Terracotta Figurines and Masks from the Netherlands. Groningen, 1983 catalogue I, 1985 catalogue II, 1986 catalogue III, réunis en 1987, 934 p. (Thèse de doctorat de Lettres, Rijksuniversiteit de Groningen, 1987.)

Bourbon 1892 : Abbé MELIN, BERTRAND. — Notice sur une officine de potiers modeleurs gallo-romains découverte à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1892, p. 254- 265.

Corrocher 1981 : CORROCHER (J.). — Vichy antique. *Institut d'études du Massif central*, XXII, Clermont-Ferrand, 1981, 425 p.

Delhaye-Cahen 1968-70 : DELHAYE-CAHEN (A.). — Terres cuites de Smyrne. *Bull. des musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles*, 40-42, 1968-1970, p. 27-88.

Deys 1983 : DEYTS (S.). — Les Bois sculptés des sources de la Seine. *Gallia*, XLII, 1983, 224 p., 122 pl.

Gonzenbach 1986 : GONZENBACH (V. von). — Die römischen Terrakotten in der Schweiz ; Untersuchungen zu Zeitstellung, Typologie und Ursprung der mittelgallischen Tonstatuetten. Band B. Bern, Francke Verlag, 1986, 104 p., 125 pl. (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit.)

Gueugnon 1974 : GROUPE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DE GUEUGNON-MONCEAU. — Les Statuettes en terre cuite de l'officine céramique gallo-romaine du Vieux-Fresne, Gueugnon (S.-&-L). *Les Amis du Dardon*, 1974.

Heger 1974 : HEGER (N.). — Salzburg in römischer Zeit. *Jahresschrift 1973-19*, Salzburger Museum Carolino Augusteum, Salzburg, 1974, 235 p.

Joubeaux 1988 : JOUBEAUX (H.) *et alii*. — Les Mystères de Condate. Musée de Bretagne, Rennes, 1988, 143 p.

Maisonneuve 1966 : MAISONNEUVE (M.-J.). — Catalogue des terres cuites gallo-romaines du Musée des Beaux-Arts de Lille. *Revue du Nord*, XLVIII, 191, 1966, p. 582-597.

Marchand 1980 : MARCHAND (P.). — La Nécropole de Finhan (Tarn-et-Garonne). *Bull. de la Société méridionale de spéléologie et préhistoire*, XX, 1980, p. 23-43.

Mercier 1974 : MERCIER (Ch.). — Catalogue des figurines gallo-romaines en terre cuite du musée de Clermont-Ferrand. Études de la fouille de Toulon-sur-Allier 1971 et de celle de Saint-Bonnet (Allier) 1967. (Mémoire de Maîtrise de Lettres, Clermont-Ferrand, 1974, 139 p.)

Nicholls 1984 : NICHOLLS (R.). — La Fabrication des terres cuites. *Les dossiers d'histoire et d'archéologie*, 81, 1984, p. 24-31.

Le Porzou 1984 : CAMUSET-LE PORZOU (F.). — Figurines gallo-romaines en terre cuite, Paris-Musées, 1986, 143 p., (Catalogues d'art et d'histoire du musée Carnavalet V). *Bulletin du musée Carnavalet*, 37, 1984, 1-2.

Rabeisen, Vertet 1986 : RABEISEN (E.), VERTET (H.). — Les Figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alésia. *Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines*, 11, Dijon, 1986, 210 p.

Rey 1985 : REY-DELQUÉ (M.). — Les Figurines gallo-romaines en terre cuite blanche du musée Saint-Raymond. Toulouse, Ville de Toulouse, 1985, 63 p.

Rouvier-Jeanlin 1972 : ROUVIER-JEANLIN (M.). — Les Figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des antiquités nationales. Paris, CNRS, 1972, 428 p., 197 pl. (Supplément à *Gallia* XXIV.)

Rouvier-Jeanlin 1973 : ROUVIER-JEANLIN (M.). — La Typologie des figurines gallo-romaines en terre cuite. *Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des hautes études, III, Hautes études du monde gréco-romain, 5, Recherches d'archéologie celtique et gallo-romaine*, 1973, p. 111-125.

Rouvier-Jeanlin 1985 : ROUVIER-JEANLIN (M.). — Les Figurines gallo-romaines en terre cuite. Dijon, Musée archéologique, 1985, 27 p.

Rouvier-Jeanlin 1986 : ROUVIER-JEANLIN (M.). — Les Figurines gallo-romaines en terre cuite, catalogue d'exposition. Dijon, Musée archéologique, 1986, 167 p., 47 pl.

Rüger 1980 : RÜGER (E.). — Die römischen Terrakotten von Nida-Hedderheim. *Schriften des frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte*, V. Francfort, W. Kramer, 1980, 135 p.

Sanquer 1981 : SANQUER (R.). — La Chapelle-des-Fougeretz. *Gallia*, 39, 1981, p. 299-302.

Schauerte 1986 : SCHAUERTE (G.). — Terrakotten mütterlicher Gottheiten. Formen und Werkstätten rheinischer und gallischer Tonstatuetten der römischen Kaiserzeit. *Bonner Jahrbücher*, Bd. 45, Cologne, 1985, 390 p.

Tudot 1860 : TUDOT (E.). — Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois, avec les noms des céramistes qui les ont exécutées. Paris, 1860.

Vertet 1976 : VERTET (H.). — Statuettes peintes de l'atelier de Saint-Bonnet (Yzeure, Allier). *Figlina*, I, 1976, p. 167-168.

Vertet 1983 : VERTET (H.). — La Céramique antique du centre de la Gaule (congrès SFECAG). *Sites*, n° 15, 1983, p. 46-48.

Vertet 1988 : VERTET (H.). — Bourbon-Lancy, observations sur un quartier artisanal et sur un puits votif découvert en 1892. *Sites*, n° 35, 1988, p. 21-33.

Vertet, Vuillemot 1973 : VERTET (H.), VUILLEMOT (G.). — Figurines gallo-romaines en argile d'Autun. Collections du musée Rolin. *Mémoires de la société éduenne*, LU, 3, 1973, 92 p., 20 pl.

Vertet, Bet, Corrocher 1980 : VERTET (H.), BET (R.), CORROCHER (J.). — Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule centrale. *Sites*, Hors-série n° 6, 1980, 259 p.

■ Annexe II : analyse des moules

Jeanlin, Lahanier 1986 : JEANLIN (M.), LAHANIER (C.). — Étude en laboratoire – premiers résultats. Les figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alésia. Université de Bourgogne, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 1986, p. 203-210.

Lahanier 1977 : LAHANIER (C.). — Compositions optimales de la perle au borax pour l'analyse des silicates. *PACT 1 Conseil de l'Europe*, 1977, p. 41-46.

Lahanier, Rouvier-Jeanlin 1977 : LAHANIER (C.), ROUVIER-JEANLIN (M.). — Analyse de 120 figurines gallo-romaines en terre cuite blanche. *PACT 1 Conseil de l'Europe*, 1977, p. 110-130.

Picon 1987 : PICON (M.). — La Fixation du baryum et du strontium par les céramiques. *Revue d'archéométrie*, 11, 1987, p. 41-47.

Rey-Delqué 1985 : REY-DELQUÉ (M.). — Les Figurines gallo-romaines en terre cuite blanche du musée Saint-Raymond. Ville de Toulouse, 1985, 64 p.

■ 2^e partie : le mobilier d'accompagnement

Béal 1983 : BÉAL (J.-C.). — Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. Lyon, 1983.

Bémont 1970 : BÉMONT (C.). — Un Potier méconnu : LITVGENVS. *LATOMUS, Revue d'études latines*, XXIX, 2, 1970, p. 483-489.

Bémont, Jacob 1986 : BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) (dir.). — La Terre sigillée gallo-romaine. Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1986. (Documents d'archéologie française, 6).

Callender 1970 : CALLENDER (M.H.). — Roman amphorae. Londres-Oxford University Press, 1970.

- Carson, Sutherland 1984** : CARSON (R.A.G.), SUTHERLAND (C.H.V.). — The Roman Imperial Coinage. Vol. I : from B.C. 31 to A.D. 69. Londres, Spink, 1984, 304 p.
- Cohen 1880** : COHEN (H.). — Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain. Paris-Londres, 1880 (2^e édition).
- Corrocher 1981** : CORROCHER (J.). — Vichy antique. Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, XXII, 1981. 425 p.
- Desbat 1987** : DESBAT (A.). — Céramiques à glaçure plombifère des fouilles de Lyon (Hauts-de-Saint-Just, rue des Farges, La Solitude). *Figlina*, 7, Laboratoire de céramologie de Lyon, 1987, p. 105-124.
- Ettlinger 1973** : ETTLINGER (E.). — Die römischen Fibeln in der Schweiz. Bern, 1973.
- Fischer 1985** : FISCHER (B.). — Les Monnaies gauloises de Mâlin. *Revue archéologique de l'Est*, XXXVI, 1985, p. 229-236.
- Giard 1969** : GIARD (J.-B.). — La Monnaie locale en Gaule à la fin du III^e siècle. *Journal des Savants*, 1969, p. 5-35.
- Giard 1970** : GIARD (J.-B.). — Pouvoir central et libertés locales : le monnayage en bronze de Claude avant 50 ap. J.-C. *Revue numismatique* 1970, p. 33-61.
- Giard 1983** : GIARD (J.-B.). — Le Monnayage de l'atelier de Lyon des origines au règne de Caligula. Wetteren, Édition numismatique romaine, 1983, 152 p.
- Giard 1984** : GIARD (J.-B.). — La Monnaie d'Orange : une attribution en question. *Revue numismatique*, 1984, p. 77-84.
- La Tour 1892** : LA TOUR (H. de). — Atlas des monnaies gauloises. Paris, Plon, 1892, 12 p., 55 pi.
- Laubenheimer, Notet 1986** : LAUBENHEIMER (F.), NOTET (J.- C.). — Les Amphores produites à Gueugnon et les débuts du vignoble bourguignon. *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, Besançon, 1986.
- Martin-Kilcher 1983** : MARTIN-KILCHER (S.). — Les Amphores à huile de Bétique (Dressel 20 et 23) d'Augst (colonia Augusta Rauricorum) et Kaiseraugst (castrum Rauracense). Rapport préliminaire. In : Prod. y corn, del aceite en la antigüedad. II Congreso. Madrid, Universidad Complut, 1983.
- Mattingly 1966** : MATTINGLY (H.). — Coins of the Roman Empire in the British Museum. Vol. III : Nerva to Hadrian. Londres, Trustees of the British Museum, 1966, 640 p., 102 pl.
- Mattingly 1968** : MATTINGLY (H.). — Coins of the Roman Empire in the British Museum. Vol. IV : Antoninus Pius to Commodus. Londres, Trustees of the British Museum, 1968, 858 p., 111 pl.
- Mattingly, Sydenham 1923** : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E.A.). — The Roman Imperial Coinage. Vol. I : Augustus to Vittelius. Londres, Spink, 1923, 279 p.
- Mattingly, Sydenham 1926** : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E.A.). — The Roman Imperial Coinage. Vol. II : Vespasian to Hadrian. Londres, Spink, 1926, 528 p.
- Mattingly, Sydenham 1930** : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E.A.). — The Roman Impérial Coinage. Vol. III : Antoninus Pius to Commodus. Londres, Spink, 1930, 514 p.
- Mattingly, Sydenham 1962** : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E.A.). — The Roman Imperial Coinage. Vol. IV , part I : Pertinax to Geta. Londres, Spink, 1962, 406 p.

- Morin-Jean 1922-1923** : MORIN-JEAN. — La Verrerie en Gaule sous l'empire romain. Paris, 1922-1923.
- Musée Déchelette 1987** : MUSÉE J. DÉCHELETTE. — Le Pays Roannais gallo-romain. Approche historique et archéologique. Roanne, 1987.
- Nerzic 1989** : NERZIC (C.). — La Sculpture en Gaule romaine. Paris, Errance, 1989.
- Oswald 1936-37** : OSWALD (F.). — Index of figure-types on terra sigillata. *The annals of archaeology and anthropology*, The Universited Press of Liverpool, 1936-1937.
- Perraud 1971** : PERRAUD (R.). — Catalogue des collections archéologiques du musée de Briord (Ain). *La Physiophile*, 75, 1971.
- Piboule 1982** : PIBOULE (A.). — Vases sigillés ornés au moule du musée thermal. *Sites*, Hors-série n° 13, 1982.
- Picon 1973** : PICON (M.). — Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux. Publications du CRTGR, n° 2, Dijon, 1973.
- Picon 1976** : PICON (M.). — A propos de la vérification du catalogue des marques de La Muette : Réflexions sur la valeur des preuves. *Figlina*, 1, 1976. p. 89-96.
- Ponsich 1961** : PONSICH (M.). — Les Lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane. *Publications du Service des antiquités du Maroc*, fascicule 15, 1961.
- Santrot 1979** : SANTROT (M.-H. et J.). — Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine. Paris, 1976.
- Vanderhoeven 1981** : VANDERHOEVEN (A.). — Braives 1, chapitre 10 : la vaisselle d'usage commun, c. Les mortiers. Louvain-La-Neuve, 1981, p. 167-179.
- Vertet 1983** : VERTET (H.). — Les Techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule. *Sites*, Hors-série n° 20, 1983.
- Vertet 1986** : VERTET (H.). — Recherches sur les glaçures plombifères dans le centre de la Gaule. SFECAG, Actes du Congrès 1986 de Toulouse. *Sites*, Supplément spécial au n° 30, p. 25 à 32.
- Zehnacker 1984** : ZEHNACKER (H.). — La Trouvaille de la Villeneuve-au-Châtelot. *Trésors monétaires*, VI, 1984, p. 9-85.

■ Annexe : la faune

- Boessneck, Müller, Teichert 1964** : BOESSNECK (J.), MÜLLER (H.H.), TEICHERT (M.). — Osteologische Unterscheidungsmerkmale zwischen Schaf (*Ovis aries* Linné) und Ziege (*Capra hircus* Linné). *Kühn Archiv* 78, Munich, 1964.
- Chaix 1980** : CHAIX (L.). — La Faune du vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy (Vaud, Suisse) (fin du I^{er} s. av. J.-C. - milieu du III^e s. apr. J.-C.) In : KAENEL (G.), KLAUSENER (M.), FEHLMANN (S.). — Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna. *Cahiers d'archéologie romande*, n° 18, 1980, p. 168-193.
- Driesch 1976** : DRIESCH (A. von den). — A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites. Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University (Bull. 1), 1976.
- Marchand 1979** : MARCHAND (G.). — Inventaire des restes osseux provenant du site archéologique gallo-romain de la villa d'Eros dans le Vexin français. (Thèse de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, 1979.)

Olive 1986a : OLIVE (Cl.). — Étude de la faune des Grandes Terres. *In* : CIEZAR (P.). — Le Site archéologique des Grandes Terres à Serrières-de-Briord (Ain). *Rapport de fouilles DRAH Rhône-Alpes*, Lyon, p. 314-337.

Olive 1986b : OLIVE (Cl.). — La Faune à l'époque gallo-romaine. *In* : Paléoenvironnement des Alpes françaises et leur Piémont. Programme DGRST 1982-1985, Grenoble, p. 13-15.

Vadet 1981 : VADET (A.). — Mercin et Vaux (Aisne). L'étude des ossements animaux. *Cahiers archéologiques de Picardie*, 8, 1981, p. 115-146.

Résumé

p. 217-219

1 Introduction

2 1. Histoire du site antique et des fouilles (H. Louis)

3 De nombreux vestiges pré- et protohistoriques ont été recensés depuis le siècle dernier dans différents quartiers de Bourbon-Lancy et dans la région voisine (outillage paléolithique, haches polies néolithiques, mégalithes, poterie primitive, urnes funéraires) et contribuent à renforcer la thèse du couloir ligérien néolithique. Un tumulus ainsi que de nombreuses monnaies éduennes confirment la probabilité d'une occupation celtique qui transparaît aussi dans la toponymie locale. Cependant, les structures et vestiges les plus abondants datent de l'époque gallo-romaine. Enfouis en masse dans le sous-sol, ils témoignent de l'ampleur de l'urbanisation romaine centrée sur le thermalisme, ainsi que de l'assimilation rapide des dieux celtes tutélaires de la cité, Borvo et Damona (vastes égouts monumentaux toujours en service, deux temples sur les coteaux voisins). En 1892, les fouilles de Melin et Bertrand ont apporté la quasi-certitude que des figurines en terre cuite avaient été moulées à Bourbon. L'existence simultanée des eaux thermales et d'un carrefour routier suffit à justifier le développement local d'un artisanat, vraisemblablement varié. La destruction de la cité semble remonter au milieu du IV^e s. de n. è.

4 2. Les structures exhumées (M. Joly)

5 Le site, couvrant plusieurs hectares, n'a été exploré que ponctuellement. La fouille dans quatre grands secteurs a mis en évidence une occupation humaine durant les I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Les vestiges découverts appartiennent à un quartier d'habitation en rapport avec l'atelier de coroplastes (et sans doute de potiers) tout proche.

6 Annexe : étude dendrochronologique (G. Lambert, C. Lavler)

7 16 bois du site ont subi une étude dendrochronologique. Ils ont été intercorrélés pour donner une séquence moyenne unique de 326 ans appelée « Bourbon-Lancy Moyenne 11 » ou Bourbon-Lancy M 11 dont la puissance (cover ou Bedeckung) est de 5.3 cernes par an. La datation a été obtenue sans difficulté par corrélation sur les étalons (masters ou Chronologies) du Wurtemberg, de Trèves et de Neuchâtel. Les dates d'abattage des arbres ne sont cependant pas aussi précises qu'on le souhaiterait car

aucun des échantillons ne comportait de cambium et deux seulement incluaient l'aubier. Les auteurs proposent cependant un calcul d'estimation des dates d'abattage en se basant sur l'hypothèse qu'en général seule la couche d'aubier a été altérée. La séquence se termine en 12 ap. J.-C. et la période d'abattage se place dans une plage de probabilité située entre 5 et 35 ap. J.-C.

8 **Première partie : les figurines en terre cuite** (M. Rouvier-Jeanlin)

- 9 La fouille de Bourbon-Lancy vient de révéler une très grande quantité de figurines en terre cuite gallo-romaines accompagnées de moules et, c'est exceptionnel, d'archétypes. Si la présence de nombreux moules (260, dont certains en plusieurs exemplaires identiques) est une présomption de fabrication sur le lieu de trouvaille, celle d'une vingtaine d'archétypes (modèles qui servaient à la fabrication des moules) en est une preuve. La découverte de plusieurs séries de figurines identiques sorties de moules trouvés au même endroit est une preuve de plus, même si les structures d'ateliers n'ont pas encore été découvertes.
- 10 Ce qui frappe en premier, c'est l'homogénéité de style de l'ensemble de la découverte, la grande taille de nombreuses pièces, le nombre restreint des sujets représentés ainsi que la rareté des signatures sur les moules (PISO, SEXTVS, GEN. PRISC.). Chaque chapitre de cette partie comprend une typologie du sujet présenté, une liste des moules et figurines trouvés sur le site et un commentaire typologique développant chaque type (divinités, personnages, animaux).
- 11 Parmi les sujets présents, ce sont les Vénus, les bustes féminins et les volatiles qui prédominent. Les chiens, les taureaux et les chevaux viennent ensuite, suivis de près par les « tireurs d'épine » et des personnages assis ou debout. Les divinités autres que Vénus apparaissent en petit nombre : quatre Minerve, une Epona, un Mercure, mais, et c'est la plus grande surprise, pas le moindre fragment de déesse-mère. Deux types d'édicules (à fronton à trois points ou triangulaire) étaient fabriqués là pour abriter Vénus ou Minerve.
- 12 La quasi-totalité des Vénus (qui ne compte pas moins de quatorze nouveaux types) appartient au type I (la draperie passe sur le poignet) ; mais la grande révélation, c'est la présence de Vénus à gaine avec un fragment de leur moule.
- 13 Les bustes féminins, en ronde-bosse ou en médaillon, étaient, pour la plupart, de grande taille, portant une imposante coiffure flavienne et un torque autour du cou. Les moules de personnages étaient décomposés en plusieurs pièces qui permettaient de varier les poses ou de les transformer à volonté en gladiateurs, soldats, serviteurs, porteurs d'offrandes, personnages assis à têtes interchangeables, etc.
- 14 Paons, coqs, poules, aigles, oiseaux divers, dont plusieurs archétypes, représentent les volatiles. Les quadrupèdes, moins présents, comprennent surtout des chiens de garde assis (au front plissé et aux yeux exorbités) munis d'une clochette, mais aussi des taureaux massifs et des chevaux non sellés, souvent par paires, dont le cou est parfois orné d'un collier avec ou sans lunule. Les animaux sauvages (cerfs, biches, lions) ne sont là que sous forme de vases. Un seul reptile (lézard) a été retrouvé.
- 15 Que ce soient la taille des objets, des particularités de style (comme les yeux lenticulaires exorbités cernés d'un trait
- 16 creux avec une pupille centrale creuse) ou la sélection des sujets, tous ces éléments sont en faveur d'une date précoce dans le 1^{er} s. de n. è. pour les débuts de la fabrication, confirmée par la datation des objets environnants, de même que par celle de figurines

identiques trouvées dans des tombes préflaviennes d'Autriche et de Suisse. Cet atelier fonctionnait encore en 120/150.

17 Des liens existaient entre l'atelier de Bourbon-Lancy et celui de Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier), alors qu'une similitude de style le rapprochait de Saint-Bonnet-Yzeure (Allier). Quant à la diffusion, elle paraît avoir été principalement orientée vers le nord-est de la Gaule.

18 Cette première partie se clôt sur un glossaire et un index thématique.

19 **Annexe III : analyse des moules** (C. Lahanier, J.-M. Malfoy, M. Rouvier-Jeanlin)

20 Une analyse par spectrométrie, fluorescence X et activation neutronique des collections du musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye) a permis de déterminer différents lieux de production, dont Bourbon-Lancy, et vient ainsi conforter l'hypothèse d'un atelier de production malgré l'absence de four.

21 **Deuxième partie :**

22 **Le mobilier d'accompagnement**

23 **1. Introduction**

24 Dans cette deuxième partie figurent d'abord les objets datés intéressants car, outre leur intérêt intrinsèque, ils aident à préciser la chronologie des figurines (céramique sigillée, céramique plombifère, lampes, amphores, monnaies). Sont ensuite présentés les objets sans datation, mais offrant surtout un intérêt documentaire (mobilier métallique, céramique commune, objets en verre et en os).

25 **2. La céramique sigillée** (J.-C. Notet)

26 Les nombreux tessons de céramique sigillée récoltés au Breuil constituent des repères chronologiques essentiels pour la datation des figurines, particulièrement grâce aux 40 marques identifiées dont la majorité sont antérieures à la fin du 1^{er} s.

27 Les formes les plus fréquemment rencontrées sont les Drag. 15/17, 24/25, 27, 36 et Ritt. 9 et 12 pour la sigillée lisse, et les Drag. 29a, 29b, 30 et 37 pour la sigillée moulée.

28 La sigillée ornée peut être répartie en trois catégories chronologiques : des vases précoces cylindriques ou carénés (1^{er} s. Gaule du sud) ; des vases hémisphériques à frise et panse bien délimitées, présentant parfois un style rutène décadent (fin du 1^{er} s.) ; des vases Drag. 37 du 1^{er} s., provenant exclusivement des ateliers de Gaule centrale.

29 L'analyse de quelques fragments de moules et de vases Drag. 37 a révélé l'existence d'un groupe inédit. Données chimiques et données archéologiques s'accordent pour considérer qu'il s'agit bien de productions locales. Un atelier de sigillée existait donc à Bourbon-Lancy au 1^{er} s. de n.è.

30 **3. La céramique plombifère** (J.-C. Notet)

31 Un certain nombre de tessons de céramique plombifère jouxtaient la sigillée précoce, de même que des tessons typologiquement voisins, qualifiés de périplombifères du fait de l'absence volontaire ou accidentelle de toute glaçure. Malgré la petite taille des morceaux, la forme 93 semble la plus représentée. On peut signaler aussi l'existence de gobelets du type d'ACO. Les motifs décoratifs pourraient faire partie d'un répertoire local. Signalons aussi l'existence du décor en épingle à cheveux sur parois minces à glaçure plombifère.

32 Deux objets retiennent l'attention : le premier est un fond de moule pour vase globuleux, orné de palmettes et de rosaces ; le second est un moule pour relief d'applique représentant un bélier à corps serpentiforme stylisé ; il s'agit à l'origine d'un attribut celtique de Mars ou Cernunnos, qui illustre parfaitement la précocité de ces productions plombifères étroitement associées aux figurines.

33 4. Les lampes (J.-C. Notet)

34 Avec Vichy et Lezoux, Bourbon-Lancy fait partie des rares ateliers arvernes producteurs de lampes en terre cuite. Huit lampes, moules ou fragments ont été découverts au Breuil. Parmi cinq lampes du I^{er} s. (bec ogival ou ogivo-triangulaire à volutes saillantes du type II) trois sont de petite taille. L'important empâtement des reliefs provoqué par des surmoulages successifs, de même que le manque de soin au niveau de la réalisation, permettent de les considérer comme des rebuts de fabrication. Une sixième lampe, plombifère, ainsi que deux valves de moules appartiennent au type des Firmalampen. La valve creuse provient d'un contexte daté de la seconde moitié du I^{er} s. ; obtenue par surmoulage, elle montre au fond du réservoir la marque inédite d'un modelleur probablement bourbonnais : LITOGENF. Ces observations convergentes attestent par conséquent la réalité d'une production de lampes à Bourbon dès le I^{er} s.

35 5. Les amphores (J.-C. Notet)

36 Emballages perdus, les amphores étaient utilisées secondairement comme *dolia*, ou après concassage pour la stabilisation des sols. La grande majorité des amphores retrouvées à Bourbon appartiennent au type Dressel 20. Les lèvres arrondies précèdent les lèvres rentrantes au cours des deux premiers siècles de notre ère. Deux estampilles identifiables (SCALENSIA et BROCODU) sont visibles sur des anses cylindriques appartenant à des Dressel 20 importées de Bétique pour l'approvisionnement en huile des thermes.

37 Les amphores vinaires gauloises sont également présentes. Deux fragments de cols fabriqués à Gueugnon au I^{er} s. (forme Gueugnon 2) portent les marques des potiers SVNVCVS et ADBVCIVS.

38 **6. Les monnaies** (J.-C. Notet, L. Popovitch)

39 Sur les 71 monnaies du Breuil recueillies, trop souvent hors stratigraphie, et présentées dans le catalogue, 44 ont été identifiées. L'histogramme de répartition chronologique permet de constater que la moitié des monnaies identifiées datent du règne d'Auguste (partagé pour plus de précision en deux groupes : de 29 av. J.-C. à 0 et de 0 à 14) ; il montre clairement qu'une importante activité économique régnait déjà à Bourbon durant la période augusto-tibérienne, et que l'occupation a été continue jusqu'au règne d'Hadrien.

40 Il reste à signaler la trouvaille d'une monnaie exceptionnelle, un dupondius de faible poids, vraisemblablement émis à Orange, et dont on ne connaît que 25 exemplaires.

41 L'étude numismatique confirme l'intense activité qui devait régner aux Aquae Bormonis au début de n. è., lorsqu'on y produisait les figurines en terre blanche.

42 **7. Le mobilier métallique** (J.-J. Bonnot, J.-C. Notet)

43 Le mobilier métallique récolté ne présente pas de disparité chronologique et correspond au matériel que l'on trouve en général sur les ruines d'habitat. Des fragments informes de plomb ont pu cependant servir à la fabrication des glaçures plombifères. La fonction de certains objets n'apparaît pas clairement, alors qu'elle semble décorative (appliques, anneaux) ou utilitaire (clous de charpente, rivets,

charnière, cuiller, manches, clés) pour d'autres objets en bronze, fer ou plomb. Aucun outil ne révèle une activité artisanale spécifique.

44 16 fibules en bronze sont répertoriées (à ressort nu ou protégé, à charnière, ou de type indéterminé). Deux des trois fibules à ressort protégé sont très bien datées de la première moitié du I^{er} s. (type de NERTOMARUS pour la première et à « queue de paon » pour la seconde). Il s'agit encore d'un excellent matériel d'accompagnement susceptible de préciser la chronologie des figurines.

45 **8. La céramique commune** (M. Joly)

46 Les céramiques communes recueillies, présentées sous la forme d'un catalogue, constituent la base d'une première typologie locale pour cette catégorie de mobilier, jusqu'alors non étudiée dans cette région.

47 **9. Objet isolés** (M. Joly, J.-C. Notet)

48 Dans ce chapitre ont été regroupés les quelques fragments de verrerie et de tabletterie récoltés au cours des fouilles.

49 Pour la verrerie, les éléments principaux sont des fragments de coupes côtelées ainsi qu'un fond de bouteille carrée orné d'un canthare.

50 Pour la tabletterie, il faut mentionner un poinçon en bois de cerf destiné au travail du cuir, un fragment de manche en os travaillé et un jeton à destination ludique.

51 Annexe : la faune (C. Beck)

52 L'étude ostéologique a permis de tirer les conclusions suivantes.

53 Les animaux d'élevage composent la presque totalité de la faune : le Mouton et la Chèvre, les plus représentés, constituant à la fois une source de viande et fournissant laine et lait, puis viennent le Porc et le Boeuf.

54 La basse-cour n'est présente que très ponctuellement (seconde moitié du I^{er} s.) et en très faible proportion, de même pour les équidés.

55 La faune sauvage est quant à elle totalement absente du site.

56 **Conclusion** (J.-C. Notet)

57 Un quartier des *Aquae Bormonis* vient de livrer une tranche de son histoire. Les vestiges archéologiques permettent d'imaginer la vie quotidienne et son évolution au cours des deux premiers siècles de n. è.

58 L'acquis essentiel de ces découvertes concerne incontestablement la céramologie gallo-romaine : productions extraordinaires de moules et de figurines, et plus modestes de céramique plombifère, de lampes et de sigillée. Acquis chronologique également, puisque c'est la première fois que des archétypes, moules et figurines sont fouillés en stratigraphie à proximité d'un atelier, avec de solides arguments. Le débat sur l'origine des Vénus à gaine se trouve lui aussi relancé.

59 Ces données nouvelles placent dorénavant les *Aquae Bormonis* au premier rang du palmarès des cités thermales gallo-romaines et des centres producteurs de figurines, surtout si l'on tient compte du fait que l'emplacement précis de l'atelier reste encore à découvrir et que par conséquent la plupart des richesses se trouvent toujours enfouies quelque part dans le sous-sol de la ville.

Abstract

p. 219-221

1 Introduction

2 1. History of the antique site and of the excavations (H. Louis)

3 Numerous pre and protohistorical finds were located during the last century in Bourbon-Lancy and its vicinity (paleolithic tools, neolithic axes, megaliths, ceramics, funerary urns) and help to affirm the thesis of the neolithic corridor of the Loire river. A barrow and several coins, as well as the local toponymy, are evidence of a Celtic occupation.

4 Most of the buried structures and remains are gallo-roman ; they are the witnesses of the extent of the Roman urbanization, focused on baths, and of rapid assimilation of the Celtic gods (Borvo and Damona) (monumental sewers still in use, two temples on a nearby hill). Thanks to the 1892 excavations, Melin and Bertrand demonstrated that terracotta statuettes were cast in Bourbon. The coexistence of baths and roads justifies the expansion of a local craft. The city seems to have been destroyed in the middle of the 4th century.

5 2. The excavated structures (M. Joly)

6 The site has not been entirely excavated, as it covers several acres, but was divided in 4 main excavation areas. The human occupation dates back to the 1st and 2nd centuries. The remains show a residential area linked to a close by terracotta workshop.

7 Appendix : dendrochronological analysis (G. Lambert, C. Lavier)

8 Sixteen pieces of wood were analysed by the dendrochronological method. Their intercorrelation produced an average curve covering 326 years, named Bourbon-Lancy Average 11 or Bourbon-Lancy M11. The average cover is 5.3 rings per year. The datation was easily calculated by correlation on the master curves of Wurtemberg, Treier and Neuchâtel. The dates of felling years are not as précisé as expected: cambium was absent on all the samples and sapwood was présent only on two samples. The felling dates were estimated on the basis of the hypothesis that in general only the sapwood had been altered, The curve sequence ends at 12 A.D. ; there is a high probability that the felling occurred between 5 - 35 A.D.

9 **Part one : the terracotta statuettes** (M. Rouvier-Jeanlin)

10 A large number of gallo-roman terracotta figurines were found in Bourbon-Lancy with casts and archetypes (which is more unusual). The fact that 260 casts were found (some are identical) already spoke for local fabrication, but the 20 archetypes (used to make the casts) are the irrefutable evidence of such an activity, as well as the excavation of several identical statuettes and their cast, even if the workshop's structures have not been found yet.

11 The striking points are the stylistic homogeneity of the finds, the large size of several pieces, the few subjects figured, as well as the few signatures on the casts (PISO, SEXTVS, GEN, PRISC.).

12 Each chapter in this part includes, for each subject, a typology, a list of the casts and figurines found on the site and a typological commentary on each type (divinities, figures, animals).

13 Statuettes of Venus, feminine busts and birds are the most common subjects. Then come the dogs, the bulls and the horses, then the *spinarii* and sitting or standing figures. Divinities other than Venus appear in small numbers : Minerva (4), Epona (1), Mercury (1); the greatest surprise is the total absence of mother-goddess representation. Two types of shelters were made for Venus and Minerva.

14 Most of the Venus statuettes (14 new types) belong to the type I (the drapery is on the wrist); but the main revelation is the representation of Venus wearing a corset (figurines and a fragment of cast).

15 Most of the feminine busts were large sized, with Flavian coiffure and a torque around the neck. The figures' casts were made of different pieces to vary the postures or to make gladiators, soldiers, servants, etc.

16 Birds, among which are several archetypes, are represented by peacocks, roosters, hens, eagles. The quadrupeds are mainly watchdogs (frowning and with bulging eyes) with a small bell, massive bulls or unsaddled horses, in pairs, sometimes yoked together. Wild animals (stags, does, lions) are figured on vases and a single reptile (lizard) was found.

17 The size of the statuettes, their stylistic particularities (eyes standing out with a curved line around and a central pupil), the choice of the subjects, all these elements plead for an early datation (beginning of the 1st century) for the start of the manufacture. This is confirmed by the datation of the surrounding finds, as well as by the fact that identical figurines were found in preflavian graves in Austria and Switzerland. This workshop was still manufacturing around 120/150.

18 There were relations between Bourbon-Lancy and Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier), but there is a stylistic similarity with Saint-Bonnet-Yzeure (Allier). The exportation seems to have occurred mainly towards North-Eastern Gaul.

19 Part one finishes by a glossary and a thematic index.

20 **Appendix III : analysis of casts** (C. Lahanier, J.-M. Malfoy, M. Rouvier-Jeanlin)

21 The analysis of pieces from the musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye) through spectrometry, fluorescence X and neutronic activation helped to determine several manufacturing places, such as Bourbon-Lancy, and to confirm the hypothesis of Bourbon-Lancy being a terracotta workshop despite the absence of kilns.

22 Second part : secondary material

23 **1. Introduction**

24 The second part deals with well dated finds (terra sigillata, glazed ceramic, lamps, amphorae, coins) that help to determine a precise chronology of the statuettes, and other finds for their documentary interest (metallic material, common ceramic, glass and bone items).

25 **2. Terra sigillata** (J.-C. Notet)

26 The numerous terra sigillata sherds found on the site are very important chronological markers for dating of the figurines, especially given the 40 identified marks. Most of them are from the first part of the 1st century.

27 The most frequent shapes are the Drag. 15/17, 24/25, 27, 36 and Ritt. 9 and 12 for smooth terra sigillata, and Drag. 29a, 29b, 30 and 37 for moulded sigillata.

28 Three chronological phases can be defined for the decorated sigillata: cylindrical or careened early vases (1st century, Southern Gaul); hemispherical vases with well defined decoration and bulge, sometimes with a décadent "rutène" style (end of the 1st century); Drag. 37 vases from central Gaul (2nd century).

29 The analysis of fragments of casts and Drag. 37 revealed the existence of an original group. Chemical and archaeological data plead for local productions. Therefore, there was a terra sigillata workshop in Bourbon-Lancy during the 2nd century.

30 **3. Glazed ceramic** (J.-C. Notet)

31 Some glazed ceramic sherds were found with early sigillata, as well as some other sherds typologically close, called "periplombifères" because of a lack of glaze (intentional or not). Despite the small size of the sherds, shape 93 seems to be the most frequent ; an ACO type beaker was also identified. The decorations could be local; a hairpin type decoration on a glazed thin surface is also to be noted.

32 Two items merit special attention: the first one is the bottom of a mould for a globular vase with a palmettes and rose decoration ; the second one is a mould for an applied ornament showing a ram, which is a celtic attributs of Mars or Cernunnos and perfectly illustrates the early datation of these ceramics found with the statuettes.

33 **4. The lamps** (J.-C. Notet)

34 Bourbon-Lancy, as Vichy and Lezoux, is one of the few workshops in central Gaul to produce lamps in terracotta. 8 lamps, moulds or fragments were dug up on the site; among 5 lamps from the 1st century (ogival or ogivo-triangular lip with type II relief scrolls) 3 are miniatures. The thickness of the relief (because of over moulding) and the poor quality of the manufacture show that these lamps are reject products.

35 A sixth lamp, with glaze, and 2 cast valves belong to the Firmalampen type. The hollow valve is dated by its context from the second part of the 1st century; made by over moulding, there is an unknown and probably local signature LITOGENF. at its bottom. AH these éléments show that lamps were made on the site as early as the 1st century.

36 **5. The amphorae** (J.-C. Notet)

37 Amphorae were throwaway containers, and when empty were used as dolia or, broken, to level the floors. Most of the amphorae found in Bourbon belong to the type Dressel 20, with round then retracted edge during the 1st and 2nd century. Cylindrical handles,

belonging to Dressel 20 imported from Spain to carry oil, show two signatures : SCALENSIA and BROCODU.

38 Vine amphorae from Gaul are also present on the site. Two 1st century fragments made in Gueugnon (shape Gueugnon 2) show the following signatures : SVNVCVS and ADBVCIVS.

39 **6. The coins** (J.-C. Notet, L. Popovltch)

40 44 coins were identified out of the 71 found, usually out of context, on the site and are listed in this chapter. The chronological distribution shows that half of them dated from the August reign (in two subdivisions : 29 B.G. to 0, and 0 to 14) ; this fact shows that Bourbon had a considerable economic activity at this time and that the occupation lasted until Hadrian.

41 The exceptional find is a dupondius, minted in Orange ; only 25 specimens of this coin were known until now.

42 This study shows the intense activity of the city at the time when the figurines were produced.

43 **7. The metallic finds** (J.-J. Bonnot, J.-C. Notet)

44 The metallic finds chronologically fit what is usually found on dwelling sites. Fragments of lead might have been used to glaze ceramics. Some items are not identifiable while some others, made of bronze, iron or lead, seem to have been ornamental, or utilitarian (nails, spoons, handles, keys). No tool reveals any specific craft.

45 16 fibulae were found; 2 of them (spring covered) are precisely dated from the 1st part of the 1st century, the first one belongs to the NERTOMARUS type and the other one to the "peacock's tail" type. This material is a perfect marker for the figurines' chronology.

46 **8. Common ceramics** (M. Joly)

47 The common ceramics found on the site are registered in a catalogue and form the first elements of a local typology for this type of material which had not been studied in this area until now.

48 **9. Isolates finds** (M. Joly, J.-C. Notet)

49 This chapter includes glass and bone items found on the site. The glass elements are the main fragments of a corded cup and the bottom of a square decorated bottle. The other finds are an awl, made from an antler, to work on hides, a decorated bone handle and a game counter.

50 **Appendix: the fauna** (C. Beck)

51 The faunal analysis led to the following conclusions. Most of the remains come from domesticated species: sheep and goats, representing the highest rate, gave meat, wool and milk, then come pigs and oxen.

52 *Gallinaceae* were found in very small proportions (only during the 2nd part of the 1st century) as well as Equidae.

53 There are no wild species present on the site.

54 **Conclusion** (J.-C. Notet)

- 55 This work can be defined as an historical view of a city (*Aquae Borromis*). The archaeological finds help imagine the everyday life and its evolution during the 1st and 2nd century.
- 56 The main information is about gallo-roman ceramology : exceptional productions of casts and figurines, smaller ones of glazed ceramics, lamps and terra sigillata. Important chronological information may also be gained as archetypes, casts and figurines have been excavated for the first time in their context, close to a workshop. The question of Venus wearing a corset remains to be clarified.
- 57 Thanks to these new data *Aquae Borromis* can be counted among the most important gallo-roman thermal cities and considered as a major center where figurines were made, especially if we keep in mind that the workshop itself still remains to be found and excavated.